POISSONS D'EAU DOUCE

DU QUÉBEC ET DES MARITIMES






Jean-François Desroches • Isabelle Picard

ÉDITIONS MICHEL QUINTIN

POISSONS D'EAU DOUCE

DU QUÉBEC ET DES MARITIMES






Jean-François Desroches

Isabelle Picard

ÉDITIONS
MICHEL
QUINTIN

Édition : Johanne Ménard
Révision linguistique : Serge Gagné
Illustrations : Marthe Boisjoly
Conception graphique : Ruth Pelletier et Sandy Lampron
Mise en page : Sandy Lampron
Retouche photo : Stéphane Jennings

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Gouvernement du Québec — Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres — Gestion SODEC

Les Éditions Michel Quintin bénéficient du soutien financier de la SODEC et du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour leurs activités d'édition.

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays. Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

ISBN 978-2-89435-625-8 (reliure souple)
ISBN 978-2-89435-626-5 (reliure cartonnée)
ISBN 978-2-89762-174-2 (PDF)

© Copyright 2013
Éditions Michel Quintin

Éditions Michel Quintin
Montréal (Québec) Canada
editionsmichelquintin.ca
info@editionsmichelquintin.ca

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C010256



À nos enfants,
Jérôme, Iris et Marie-Neige.
Jean-François et Isabelle



Remerciements

Nous tenons en premier lieu à remercier Richard Laparé pour son importante contribution aux inventaires sur le terrain et aux photographies, de même que sa collaboration aux discussions et à la révision des textes. Pareillement, la collaboration de Huguette Massé, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) du Québec a été essentielle pour l'obtention de plusieurs spécimens et d'information inédite sur certaines espèces. Nous tenons également à remercier Michel Quintin et Johanne Ménard (Éditions Michel Quintin) pour leur confiance et leur appui durant les quelques années qu'a duré la réalisation de ce projet. Merci également à Jean Desroches pour ses commentaires sur le texte, à Serge Gagné pour la révision linguistique, à Sandy Lampron pour le design graphique et l'infographie, à Stéphane Jennings pour le détourage et la retouche photo, ainsi qu'à Marthe Boisjoly pour les illustrations.

Plusieurs autres personnes ont contribué à la réalisation de l'ouvrage en nous fournissant des spécimens ou en nous aidant à la localisation ou à la capture de certains poissons. Elles sont ici présentées en ordre alphabétique et remerciées :

Rémi Bacon (MDDEFP), Pierre Bilodeau (MDDEFP), Virginie Boivin (MDDEFP), Jean-Denis Brisson (MDDEFP), Philippe Brodeur (MDDEFP), Mario Demers (station piscicole de

Lac-aux-Écorces), Pierre Dépelteau (Société des établissements de plein air du Québec – Sépaq), Daniel Dorais (MDDEFP), Pierre Dumont (MDDEFP), Jean-Marc Gagnon (Musée canadien de la nature – MCN), Serge Guimond (station piscicole de Tadoussac), Jean-François Houle (Sépaq), René Houle (MDDEFP), Yvon et Éric Lacelle (Chez Yvon), Jean Leclerc (MDDEFP), Mario Lessard (station piscicole de Baldwin), Jill Marvin (Parc Aquarium du Québec), Donald F. McAlpine (Musée du Nouveau-Brunswick), André Morin (station piscicole de Lac-aux-Écorces), Pascal Ouellet (MDDEFP), Annie Paquet (MDDEFP), Manon Paquette (Sépaq), Simon Pelletier, Mario Poirier (MDDEFP), Stéphane Poulin (Sépaq), David Rodrigue (Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent), Hugues Sebire, Clifford Smith (Pisciculture Smith) et Nathalie Vachon (MDDEFP).

Nous remercions également Réal Côté (Cégep de Sherbrooke) pour l'aide en matière d'informatique et de statistique, et tous ceux et celles qui ont participé aux campagnes de terrain, présentés ici en ordre alphabétique :

Michel Bédard, Frédérick Bénichou (parc de Pointe-aux-Outardes), Sarah Chabot (MTQ), Jannick Champagne (Cégep de Sherbrooke), Mario Charrette (Sépaq), Maude Côté-Bédard (Sépaq), Patrick Crête-Lapointe, Jean-Guy Desbiens, Sylvie Deslauriers (Cégep de Sherbrooke), Jean Desroches, Louis-Philippe Gagnon, Denis Lachance, Jean-Philippe Lalumière, Sandra Leclerc, Florent Lemieux (MDDEFP), Étienne Lord, Sylvie Normand, Vital Picard, Daniel Pouliot, Sandra Roux (Cégep de Sherbrooke), Dominique Sinotte, Julie Soucy, Félix Soucy, Louise Thibault, Jean-Marc Vallières (Sépaq), de même que les étudiants en techniques de bioécologie du Cégep de Sherbrooke (2007 à 2012).

Plusieurs photographes nous ont aidés en nous fournissant certains clichés (voir Crédits photographiques, p. 465).

Finalement, l'ouvrage a bénéficié des commentaires d'un comité de révision scientifique dont nous tenons à remercier particulièrement tous les membres, qui ont bien voulu commenter certaines parties de l'ouvrage :

Bernard Angers (Université de Montréal), Rémi Bacon (MDDEFP), Jean Dubé, Pierre Dumont (MDDEFP), André L. Martel (MCN), Sylvie Normand, Claude B. Renaud (MCN), Olivier Roy (Sépaq), Guy Verreault (MDDEFP) et Donald F. McAlpine (Musée du Nouveau-Brunswick). Ce dernier a également effectué la vérification des cartes de répartition pour les espèces dans les Maritimes.

Merci à tous de votre importante contribution et de nous avoir permis de réaliser cet ouvrage dans sa forme et avec son contenu actuels.

Table des matières

Mot de l'éditeur 11
Introduction 13

Première partie
DÉCOUVRIR LES POISSONS D'EAU DOUCE DU QUÉBEC ET DES MARITIMES 19
1. L'habitat des poissons 21
2. La gestion et la conservation des poissons 29
3. Comment identifier un poisson 35

Clé d'identification des familles 49

Deuxième partie
120 ESPÈCES À IDENTIFIER 57

Photos comparatives d'espèces 58

Pétromyzontidés 69
Acipenséridés 83
Lépisostéidés 93
Amiidés 97
Hiodontidés 101
Anguillidés 107
Clupéidés 113
Cyprinidés 123
Catostomidés 189
Ictaluridés 209
Salmonidés 225
Osméridés 263
Ésocidés 267
Umbridés 283
Percopsidés 287
Gadidés 291
Lotidés 295
Athérinopsidés 299

Fundulidés 303
Gastérostéidés 309
Cottidés 321
Moronidés 333
Centrarchidés 341
Percidés 365
Sciaénidés 389
Gobiidés 393
Espèces hypothétiques 397

POUR EN SAVOIR PLUS 399
Annexe 1. Les mulettes et autres bivalves d'eau douce du Québec et des Maritimes 400
Annexe 2. Les écrevisses du Québec et des Maritimes 436
Glossaire 446
Bibliographie 452
Sites Internet utiles 461
Crédits photographiques 462
Index 464



Crapet soleil et crapet vert



Mot de l'éditeur

En montant la rivière

Peut-être poisson ou grenouille dans une vie antérieure, Jean-François Desroches n'est jamais aussi à l'aise que les deux pieds dans l'eau. Avec sa complice Isabelle Picard, passionnée elle aussi par la vie qui frétille sous l'onde, il nous présente ici le fruit de plusieurs années de recherche et de labeur minutieux.

Protagonistes d'un monde fascinant mais souvent méconnu, les poissons d'eau douce sont les témoins privilégiés, et plus souvent qu'à leur tour les victimes, des chambardements que l'homme impose à l'environnement. Pression croissante sur les milieux humides, pollution de l'eau (organique et chimique), barrages, espèces introduites, remblayage et perturbation des rives, surpêche, autant d'éléments perturbateurs qui transforment, souvent à jamais, le fragile équilibre de la vie aquatique. Précieux indicateurs de la qualité de l'eau, les poissons d'eau douce jouent un rôle primordial dans la chaîne alimentaire… souvent jusque dans notre assiette.

Conçu autant pour l'amant de la nature simplement désireux de mieux connaître les beautés qui l'entourent que pour l'étudiant ou le biologiste professionnel à la recherche de données techniques plus poussées, le guide d'identification *Poissons d'eau douce du Québec et des Maritimes* constitue une contribution majeure à une meilleure connaissance des habitants de nos marais, lacs et rivières. Nous sommes particulièrement fiers de l'accueillir dans la collection des Guides nature Quintin.

L'étude des poissons n'est pas une discipline facile, l'identification des espèces tenant souvent à des critères très pointus. Vous trouverez dans cet ouvrage tout ce qu'il faut pour identifier correctement nos 120 espèces de poissons d'eau douce et apprendre à les apprécier : des descriptions complètes, des détails plus poussés pour aider à différencier les espèces semblables, des photos pour la plupart inédites de spécimens vivants, prises sur le territoire, les cartes de répartition les plus à jour, bref une mine de renseignements inestimables. Et pour en rajouter, des annexes uniques sur les mulettes et les écrevisses, compagnons d'habitat des vedettes du guide.

Comme les poissons qui remontent irrésistiblement la rivière pour frayer, Jean-François et Isabelle ont entrepris un long périple, comme investis d'une mission un peu folle, qui trouve aujourd'hui son aboutissement dans l'ouvrage que vous tenez entre vos mains. Puisse leur folie être communicative. Nous leur disons merci pour leur ténacité et leur engagement.

Michel Quintin



Crapet soleil

Introduction

La liste des poissons d'eau douce du Québec et des Maritimes compte officiellement 120 espèces dont la majorité est exclusivement dulcicole. Cependant, certaines espèces fréquentent les eaux saumâtres ou passent aussi une partie de leur vie en eau salée. On trouve des poissons dans presque tous les cours d'eau et plans d'eau, depuis les petits étangs d'à peine quelques hectares et les ruisseaux de montagne jusqu'aux immenses lacs profonds, aux grandes rivières et au majestueux Saint-Laurent. Bien adaptés à la vie aquatique, les poissons ont développé au fil de l'évolution des caractères bien particuliers, parfois propres à un groupe d'espèces. Ces adaptations se traduisent morphologiquement par une grande variété de tailles, de formes, du nombre et de la forme des nageoires de même que par certains critères uniques tels les longs barbillons des Ictaluridés ou les épines libres des Gastérostéidés.

Les poissons ont tous des branchies et des nageoires. Les branchies sont des organes plumeux et rougeâtres servant à la respiration et permettant aux poissons de capter l'oxygène dissous dans l'eau. Elles sont situées de chaque côté de la tête, derrière les yeux et la bouche. Pour les apercevoir, il faut soulever l'opercule qui les recouvre et les protège. Les lamproies n'ont pas d'opercules, mais possèdent des fentes dites branchiales montrant l'emplacement des branchies.

Les nageoires varient en nombre, en forme et dans leur emplacement selon les familles et les espèces. Elles ont un rôle de propulsion ou de stabilisation. Certaines se présentent en paires de part et d'autre du corps du poisson, alors que d'autres sont uniques et situées le long de l'axe central du corps. La majorité des poissons ont des écailles, elles aussi de taille, de forme et de disposition différentes. Chez certains, ces écailles sont si petites qu'on ne les discerne pas à l'œil nu tandis que chez d'autres, leur grande taille évoque presque l'armure des chevaliers.

La plupart des espèces possèdent une ligne latérale formée par une série de pores sur les écailles des flancs. Ces pores sont tous reliés à un canal tubulaire sous-jacent qui contient des terminaisons nerveuses. La ligne latérale des poissons leur permet de détecter les mouvements dans l'eau, de localiser des proies ou d'éviter des obstacles ou des prédateurs.

Les poissons sont des animaux ectothermes : la température de leur corps dépend de celle de leur environnement. La contraction de certains muscles peut aussi leur procurer de la chaleur. Au Québec et dans les Maritimes, plusieurs

espèces demeurent presque inactives durant l'hiver tandis que d'autres continuent de se nourrir et se déplacent régulièrement. Quelques espèces ont même fait de l'hiver leur saison de reproduction.

Certains poissons sont typiques des eaux froides et bien oxygénées tandis que d'autres préfèrent les eaux plus chaudes souvent pauvres en oxygène. D'autres encore sont ubiquistes et prospèrent dans une grande variété d'habitats. Les poissons sont dépendants du réseau hydrographique pour leur dispersion. Ainsi, dans bien des cas, leur répartition suit celle des rivières et lacs reliés ; leur absence sur une partie du territoire peut simplement résulter de leur incapacité à le coloniser via les « routes » aquatiques. Chez certains poissons, on trouve des populations isolées qui ne peuvent entrer en contact avec les populations de l'aire principale. Ces populations disjointes proviennent d'introductions par l'homme ou représentent des reliques de l'époque glaciaire aujourd'hui prisonnières des lacs suite à l'abaissement du niveau d'eau des mers intérieures.

Tous les poissons d'eau douce du Québec et des Maritimes se reproduisent par fertilisation externe et pondent des œufs. Ces derniers, sans coquille et perméables à l'oxygène, peuvent être pondus sur un substrat tel du gravier ou du sable, entremêlés ou collés à des plantes aquatiques, déposés dans un nid rudimentaire creusé au fond de l'eau, fixés à la face inférieure de roches sous l'eau ou simplement abandonnés dans la colonne d'eau au gré des courants. De ces œufs sortent des larves qui se nourrissent d'abord des réserves contenues dans leur sac vitellin – sorte de poche ventrale – puis quand celui-ci est résorbé, ils se mettent en quête de nourriture.

Le régime alimentaire est tout aussi diversifié que les poissons eux-mêmes, et on trouve des espèces herbivores, planctonivores, parasites, prédatrices d'invertébrés, de poissons et d'autres vertébrés de même qu'omnivores.

Certaines espèces de poissons d'eau douce du Québec et des Maritimes sont abondantes et tolérantes aux perturbations de leurs habitats alors



Poisson-castor



Chabot tacheté

que d'autres sont plus sensibles et même considérées en situation précaire. La pollution des lacs et des cours d'eau, la modification des rives et l'envasement, l'introduction d'espèces compétitrices ou prédatrices, indigènes ou exotiques, de même que la pêche excessive peuvent représenter des menaces aux populations de poissons. Des programmes de réintroduction existent à certains endroits afin de permettre à certaines espèces de repeupler un habitat ou une région d'où elles avaient été extirpées.

L'organisation du guide

Le guide est divisé en trois sections principales. Pour mieux faire connaître les poissons d'eau douce du Québec et des Maritimes, la première partie présente certains aspects importants, comme l'habitat, la gestion et la conservation, ainsi que les principaux critères morphologiques d'identification des poissons. Une clé d'identification des familles complète cette section.

La deuxième partie, qui constitue le cœur de l'ouvrage, présente d'abord une galerie de photos comparatives, puis des fiches d'identification individuelle des espèces, classées par famille. Des tableaux synthèse accompagnent les textes sur les familles, lesquels présentent les données relatives à la longueur, au poids, au nombre d'œufs et à l'âge des poissons. La longueur du corps et le poids qui y sont présentés représentent des maximums. La longueur et le poids moyens ou usuels sont présentés dans la fiche d'identification de chacune des espèces. En ce qui concerne l'âge maximal, il s'agit de l'âge le plus avancé connu pour des poissons vivant en milieu naturel ; l'âge record en captivité est en général plus élevé, parfois plus du double, mais ne fournit pas d'information pertinente au point de vue de l'écologie des espèces. Toutes les espèces de poissons d'eau douce du Québec et des Maritimes, indigènes ou introduites, font l'objet d'une fiche complète avec des rubriques permettant de trouver l'information rapidement et efficacement.



Jeune achigan à petite bouche dévorant un méné

Dans la dernière partie, des annexes bien documentées présentent les mulettes et les écrevisses du territoire couvert, ces animaux étant considérés comme des poissons au sens de la loi et évoluant dans les mêmes habitats. Un glossaire, une bibliographie, des sites Internet et un index complètent l'ouvrage.

Le guide se veut adapté aux besoins de ceux qui observent les poissons en milieu naturel et ne vise aucunement l'aquariophilie.

La fiche d'identification

La nomenclature

Les noms français utilisés sont majoritairement ceux présentés dans la « Liste de la faune vertébrés du Québec » établie par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, quelques-uns provenant de l'article de Desroches (2009). Les noms latins et anglais présentés sont conformes à la sixième édition de la liste de l'American Fisheries Society (2004). Quant aux noms vernaculaires, il s'agit des noms différents présentés dans les ouvrages antérieurs, ou bien de noms utilisés régionalement pour certaines espèces.

Les rubriques

Pour chaque espèce, la fiche d'identification présente d'abord une description des caractères morphologiques (coloration, nageoires, mensurations…), sous ses différentes formes lorsque c'est pertinent (mâle en fraie, femelle, jeune…). Puis la rubrique « Espèces semblables » décrit les principales différences entre les espèces pouvant être confondues. On y présente souvent des détails minutieux, par exemple le nombre de rayons aux nageoires, lesquels peuvent être absents dans la rubrique « Description » des espèces concernées. Il faut comprendre qu'il s'agit ici de permettre une identification rigoureuse de l'espèce, les critères de différenciation étant souvent très subtils. Les rubriques suivantes présentent des renseignements sur la reproduction, l'habitat, la répartition, l'alimentation et les prédateurs, ainsi que sur la situation de l'espèce. Une rubrique « Notes » complète le tout en faisant état, selon les

espèces, de leur importance pour l'être humain, des observations inusitées, des cas d'hybridation et d'autres données complémentaires pertinentes. Soulignons que, dans le cas des Salmonidés, une rubrique distincte traite des hybrides.

Les photos

Pour chaque espèce, la fiche signalétique montre une photo présentant un adulte typique, c'est-à-dire ayant les caractères et la coloration le plus souvent observés sur le territoire du Québec et des Maritimes. Lorsque c'est utile, des photos supplémentaires d'autres spécimens, par exemple un mâle en fraie ou un jeune individu, sont présentées. Ces clichés permettent de reconnaître les espèces qui présentent une variation dans la coloration ou d'autres caractéristiques. La majorité des photos ont été prises sur le territoire couvert par le guide afin d'éviter la confusion découlant des variations de coloration selon les régions. La plupart des poissons ont été photographiés vivants, de manière à montrer leur apparence sur le terrain, l'aspect documentaire primant parfois sur l'aspect esthétique. Chez les poissons, il faut aussi considérer qu'il peut y avoir des différences de coloration notables d'un spécimen à l'autre, même dans un même habitat.

Les cartes de répartition

Les cartes de répartition ont été tracées à partir des mentions publiées dans différents livres et rapports techniques. La consultation des collections de musées et des banques



informatisées gouvernementales a également été d'une aide précieuse. Finalement, les mentions des auteurs effectuées au fil des ans ont aussi été considérées. L'aire de répartition des poissons est présentée sous forme d'une aire colorée en continu, mais en réalité il est possible que dans certaines zones de cette aire, l'espèce soit absente. Cela s'explique par le fait que les différentes espèces de poissons d'une région vont se trouver dans les habitats qui leur conviennent et non pas partout où il y a de l'eau. L'habitat peut ne pas convenir à certains poissons, tout comme il est possible que des espèces aient été incapables de coloniser certaines rivières ou certains lacs à cause de la présence d'obstacles. De plus, certaines espèces peuvent effectuer de grands déplacements et n'être présentes à certains endroits qu'en des périodes précises de l'année. Certaines mentions isolées présentées sur les cartes de répartition peuvent concerner la découverte d'un seul individu et parfois même de spécimens qui ont été introduits par l'être humain. Il a été jugé pertinent de les présenter compte tenu de la présence possible de nouvelles populations.





Première partie

DÉCOUVRIR LES POISSONS D'EAU DOUCE DU QUÉBEC ET DES MARITIMES

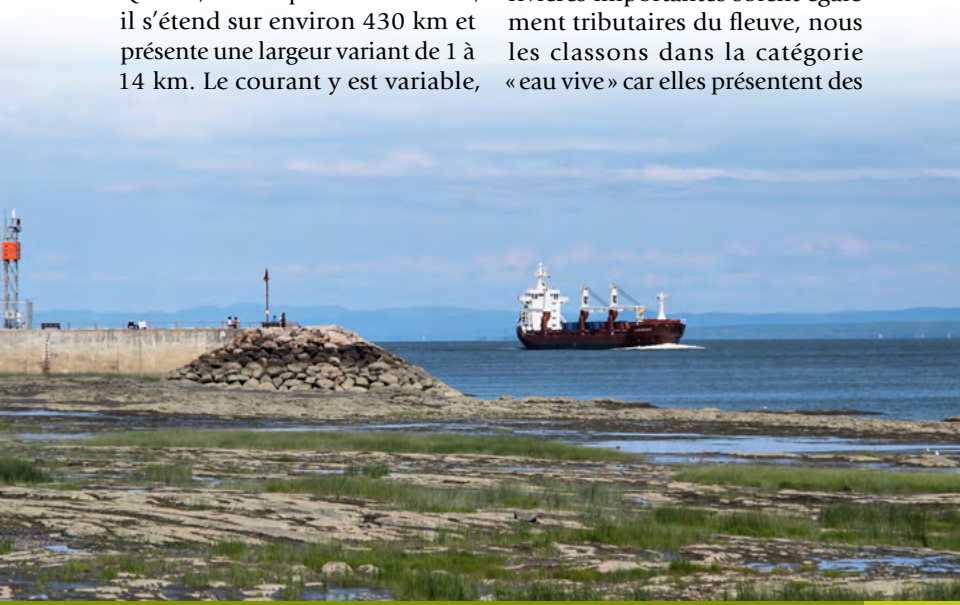


1 L'habitat des poissons

On trouve les poissons d'eau douce dans des habitats aquatiques variés, parfois même en eau saumâtre ou en eau salée selon les espèces. Les principaux habitats des poissons sont présentés dans cette section, avec une description de leurs caractéristiques et une liste non exhaustive des espèces typiques qui s'y trouvent.

Le fleuve Saint-Laurent et ses principaux tributaires

Le fleuve Saint-Laurent est un immense cours d'eau qui prend source dans les Grands Lacs, en Ontario et aux États-Unis, et se jette dans l'océan Atlantique. Au Québec, dans sa partie d'eau douce, il s'étend sur environ 430 km et présente une largeur variant de 1 à 14 km. Le courant y est variable, mais souvent faible dans les baies et près des rives. Le fond est mou, souvent vaseux ou argileux. Plusieurs îles dispersées dans le fleuve sont bordées d'habitats favorables aux poissons. Bien que de nombreuses rivières s'y jettent, peu offrent des caractéristiques semblables à celles du fleuve. On retient surtout la rivière des Outaouais (qui s'appelle le lac des Deux-Montagnes à sa jonction avec le fleuve) et la rivière Richelieu. Quelques élargissements du fleuve portent le nom de « lacs » (lacs Saint-François, Saint-Louis, Saint-Pierre) mais sont considérés ici comme faisant partie intégrante du fleuve dans leur cours principal. Finalement, quoique certaines rivières importantes soient également tributaires du fleuve, nous les classons dans la catégorie « eau vive » car elles présentent des



caractéristiques trop différentes. Le fleuve Saint-Laurent et les rivières connexes constituent un corridor de dispersion majeur pour les poissons. Le fleuve représente une voie d'entrée pour les espèces en provenance des Grands Lacs de même qu'un habitat de prédilection pour certaines espèces diadromes (qui vivent en eau salée et fraient en eau douce, comme les aloses, le poulamon atlantique et l'esturgeon noir, ou qui vivent en eau douce et fraient en eau salée, dans le cas unique de l'anguille d'Amérique). Les principales espèces de poissons associées au réseau fluvial sont les suivantes :

- lamproies parasites (marine, argentée et brune)
- esturgeons (jaune et noir)
- lépisosté osseux
- poisson-castor
- anguille d'Amérique
- gaspareau et aloses
- carpe
- méné d'argent
- méné jaune
- méné bleu
- méné émeraude
- méné d'herbe
- méné à nageoires rouges
- méné à queue tachée
- méné à museau arrondi
- meuniers
- chevaliers et couette
- barbotte brune
- barbue de rivière
- éperlan arc-en-ciel
- grand brochet, maskinongé
- lotte
- poulamon atlantique
- fondule barré
- épinoche à trois épines
- crayon-d'argent
- baret et bars
- crapet soleil, crapet arlequin, marigane noire
- perchaude
- dorés
- raseux-de-terre
- malachigan
- gobie à taches noires





L'eau vive

Les rivières et les ruisseaux d'eau vive constituent l'habitat de nombreux poissons, certains y étant même confinés. Ces habitats sont généralement caractérisés par un fond de gravier, de sable ou de roches, en proportions variables, par un taux d'oxygène dissous plus élevé qu'en eau stagnante et par la présence de courant (qui crée les rapides, les seuils et les tourbillons) ; on y trouve parfois des cascades ou des chutes, et le plus souvent la végétation aquatique y est absente ou rare. Les principales espèces associées à l'eau vive sont les suivantes :

- lamproies non parasites (de l'Est, du Nord)
- anguille d'Amérique
- ombles (de fontaine, chevalier)
- truite arc-en-ciel
- saumon atlantique
- mulet à cornes, ouitouche
- bec-de-lièvre, naseux
- méné à tête rose
- méné à museau arrondi
- meuniers et chevaliers
- chat-fou des rapides
- chabots (tacheté, visqueux)
- dard barré, fouille-roche, raseux-de-terre

Les lacs

Les lacs sont de grandes étendues d'eau de profondeur variable. Nous excluons ici les sections élargies du fleuve Saint-Laurent qui portent le nom de « lacs » pour n'inclure que les lacs véritables, qu'ils soient isolés ou reliés par des cours d'eau. Les réservoirs aménagés sur de grandes rivières par l'être humain, à l'aide de barrages, sont considérés comme des lacs. Les lacs renferment souvent une riche faune ichtyenne, certaines espèces préférant les eaux profondes. Les secteurs riches en végétation et de faible profondeur bordant les lacs sont considérés comme des marais. C'est ainsi la zone pélagique des lacs qui est ici considérée. Les principales espèces de poissons typiques de cet habitat sont les suivantes :

- esturgeon jaune
- cisco de lac, grand corégone, ménomini rond
- ouananiche (saumon atlantique)
- ombles (de fontaine, chevalier, touladi)
- éperlan arc-en-ciel
- grand brochet, maskinongé
- méné émeraude
- meuniers (noir, rouge)
- chevaliers (rouge, blanc)
- lotte
- chabots (tacheté, visqueux, à tête plate, de profondeur)
- crapet soleil, crapet de roche
- achigan à petite bouche
- perchaude
- doré jaune





L'eau stagnante

Les étangs, de même que certains fossés et tourbières, sont des étendues d'eau stagnante riches en végétation et de taille variable, d'à peine un hectare à quelques centaines de mètres carrés. Le fond est le plus souvent mou et organique et la teneur en oxygène dissous y est faible ou sujette à de fortes fluctuations. Ces habitats, comme les lacs, sont souvent alimentés par un tributaire et se déversent dans un émissaire. Le castor, par la création de barrages et la modification des berges, crée des étangs ou en augmente la taille. Certains étangs sont aussi formés naturellement dans des cuvettes ou des dépressions tandis que d'autres ont été réalisés artificiellement. Les poissons typiques des étangs sont de petite taille et tolérants aux taux d'oxygène dissous et de pH peu élevés. Ce sont principalement les espèces suivantes :

- umbre de vase
- méné ventre-rouge, méné ventre-citron
- méné à grosse tête
- épinoche à cinq épines



Les marais d'eau douce

On regroupe dans cette catégorie tous les marais d'eau douce à l'exception de ceux présents dans le fleuve Saint-Laurent et ses principaux tributaires, puisqu'ils font partie d'une catégorie distincte à cause de leur connexion avec le réseau des Grands Lacs et le bassin du Mississippi, et de leur faune ichtyologique conséquemment plus riche. Les marais d'eau douce sont des étendues d'eau stagnante ou à très faible courant, riches en herbiers aquatiques qui peuvent être présents de façon sporadique, et à fond très variable. Ils sont situés en bordure de lacs ou de cours d'eau lents, typiquement dans les baies ou à la jonction d'un lac et d'un cours d'eau. La teneur en oxygène dissous est variable et dépend entre autres des habitats (lacs, rivières) adjacents. On y trouve de nombreuses espèces, dont certaines ne sont que de passage. Les principaux poissons qui fréquentent de façon importante les marais sont les suivants :

- brochets (toutes espèces)
- méné jaune
- barbotte brune
- chat-fou brun
- crapet soleil, crapet arlequin
- achigan à grande bouche
- perchaude

Les marais salés

Bien que les marais salés ne fassent pas partie des habitats d'eau douce, plusieurs espèces de poissons les fréquentent autant que l'eau douce, ou même davantage. Les marais salés sont situés en zone de marée en milieu marin, et ils constituent souvent de petites étendues d'eau, voire des flaques, que l'on nomme marelles saumâtres. Le taux de salinité de ces habitats est variable mais ne convient pas aux espèces exclusivement dulcicoles, et les végétaux qu'on y trouve sont typiques du milieu marin. Les eaux salées sont fréquentées par diverses espèces diadromes, mais les marais salés sont également habités par quelques poissons ubiquistes qui peuvent, tout au long de leur vie et sans effectuer de migrations importantes, habiter le milieu dulcicole autant que le milieu marin. Comme l'eau douce fait partie de leurs habitats potentiels, ils sont inclus dans le présent ouvrage. Voici la liste de ces poissons, tous de petite taille :

- fondule barré
- choquemort
- épinoche à trois épines
- épinoche tachetée
- épinoche à quatre épines
- épinoche à neuf épines





Perchaudes sur frayère

2 La gestion et la conservation des poissons

Les études scientifiques et les suivis de populations

De nombreux chercheurs, étudiants, consultants et gestionnaires effectuent à chaque année des études sur les poissons d'eau douce. Ces études visent à améliorer l'état des connaissances sur le plan tant de l'écologie, de la répartition, de la physiologie et de la génétique que de la conservation des populations. Quelques-unes de ces études s'échelonnent sur de nombreuses années et permettent de mieux connaître la dynamique des populations et ainsi d'aider à la prise de décisions quant à l'exploitation, à l'aménagement et à la préservation de ces poissons. Historiquement, on privilégiait les études sur les espèces recherchées pour la pêche, mais aujourd'hui, de plus en plus de recherches portent sur les espèces menacées et sur les communautés de poissons.



Jeunes perchaudes



Trappe rotative pour l'étude du saumon atlantique

Les espèces menacées

Quelques espèces de poissons d'eau douce sont considérées comme menacées au Québec ou dans les Maritimes, et parfois même à l'échelle mondiale. Les plus remarquables sont le chevalier cuivré, qui est endémique à certaines rivières du sud-ouest du Québec, et le corégone atlantique qui est confiné dans le sud de la Nouvelle-Écosse. Ces espèces ne se trouvent nulle part ailleurs dans le monde. Plusieurs autres poissons sont également considérés menacés ou en situation précaire, la liste s'allongeant au fil des ans. Plusieurs raisons expliquent la rareté ou le déclin des populations de poissons. La cause principale est la dégradation de la qualité des habitats aquatiques et la destruction d'habitats clés, dont les frayères. L'érection de barrages nuit également aux espèces qui effectuent des migrations. La surpêche est responsable du déclin de certaines espèces, notamment l'anguille d'Amérique, mais ce facteur est souvent conjugué à la réduction des habitats. Enfin, pour certaines espèces, leur rareté vient du fait qu'elles se trouvent à la limite nordique de leur répartition au Québec et dans les Maritimes. Ces espèces rares ici peuvent être considérées comme plus communes en Ontario ou aux États-Unis. Depuis plusieurs années, les autorités gouvernementales et plusieurs organismes travaillent à la mise sur pied de plans de rétablissement pour les espèces à statut précaire et prennent des mesures en vue de freiner cette tendance et d'améliorer la situation de ces dernières. Certaines espèces font même l'objet de programmes d'élevage et de réintroduction.



Extraction d'œufs de chevalier cuivré



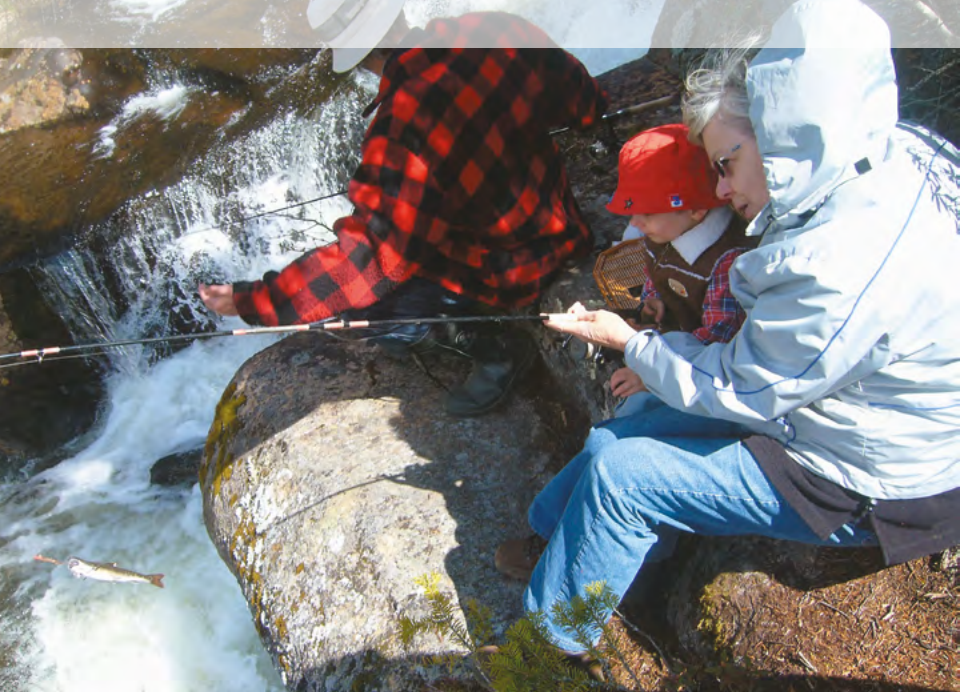
Truite arc-en-ciel

Les espèces exotiques envahissantes

Au Québec, 12 espèces exotiques introduites sont présentement acclimatées. Cinq de celles-ci ont également été introduites dans les Maritimes. Il s'agit de poissons originaires de l'ouest de l'Amérique du Nord, d'Europe ou d'Asie. Certaines ont été volontairement apportées pour la pêche récréative, ce sont les truites (arc-en-ciel, brune, fardée), et les saumons de l'Ouest (coho, chinook, rouge). D'autres espèces ont été introduites volontairement ou accidentellement et sont considérées comme nuisibles ou même envahissantes : carpe, tanche, carassin, gardon rouge, crapet vert et gobie à taches noires. Certaines espèces indigènes sur le territoire ont également été introduites en de nouveaux endroits, pour la pêche récréative ou accidentellement. C'est le cas notamment de nombreux Salmonidés, Cyprinidés et Centrarchidés. Le rejet de poissons-appâts dans des lacs, en général des Cyprinidés et de jeunes Catostomidés, serait la raison de leur introduction dans de nombreux plans d'eau du Bouclier canadien. Quelques espèces ont connu une extension d'aire suite à l'aménagement de canaux de navigation, notamment dans le sud du Québec. Ces dernières ne sont pas ici considérées comme des espèces exotiques car elles proviennent de territoires limitrophes et n'ont pas été transportées par l'être humain. Les espèces considérées comme exotiques dans le présent ouvrage sont celles provenant de l'extérieur du Québec et des Maritimes.



Oeufs de gobie à taches noires



La garde en captivité de poissons indigènes

Au Québec et dans les Maritimes, il est interdit de garder en captivité des poissons indigènes et de les transporter, à moins d'être titulaire d'un permis délivré à ces fins. Toutefois, dans certaines régions en bordure du fleuve Saint-Laurent, l'utilisation de poissons-appâts est permise à certaines conditions.

La pêche récréative

La pêche récréative se pratique à la ligne, que ce soit au lancer léger ou à la mouche, ou bien l'hiver sur la glace. Les poissons les plus recherchés appartiennent à la famille des Salmonidés – truites, ombles et saumons – et plusieurs ont été introduits dans de nouveaux lacs et rivières à cette fin. La truite arc-en-ciel, la truite fardée, la truite brune et les saumons du Pacifique étaient mêmes absents du territoire du Québec et des Maritimes avant leur introduction volontaire par l'être humain. D'autres poissons sont également fortement recherchés, par exemple les achigans, les brochets et les dorés. Bien qu'ils soient présents de façon naturelle au Québec, plusieurs plans d'eau ont été ensemencés. Dans les Maritimes, le brochet maillé, le maskinongé et l'achigan à petite bouche ont été introduits pour la pêche. Certains poissons, tels la carpe, les Catostomidés et les crapets sont peu recherchés même si comestibles. La pêche récréative est une activité économique très importante qui génère annuellement des millions de dollars à l'État et à de nombreuses entreprises.

La pêche commerciale

La pêche commerciale en eau douce prélève environ 1 000 tonnes de poissons par année au Québec. Les espèces faisant l'objet du prélèvement le plus important, en termes de poids, sont la barbotte brune, l'anguille d'Amérique et l'éperlan arc-en-ciel. La perchaude est également très pêchée et a subi ces dernières années un important déclin, notamment au lac Saint-Pierre dans le fleuve Saint-Laurent. Certaines espèces diadromes font également l'objet d'une pêche commerciale au Québec et dans les Maritimes. Au Québec, l'esturgeon noir est pêché en eau saumâtre et en eau salée le long du fleuve Saint-Laurent. Dans les Maritimes, l'anguille d'Amérique, le gaspareau, l'alose d'été et l'éperlan arc-en-ciel font partie des poissons de pêche commerciale qui passent une partie de leur vie en eau douce.



Perchaudes

L'élevage en pisciculture

On élève le plus souvent des poissons dans le but de répondre à une demande pour la pêche récréative. C'est pourquoi la majorité des espèces élevées en pisciculture sont des Salmonidés. Toutefois, de plus en plus, on élève aussi des espèces menacées dans le but de les réintroduire dans leur milieu naturel. Ces actions visent à augmenter la taille des populations qui ont décliné ou à réintroduire une espèce dans une région où elle était jadis présente. Au Québec, le chevalier cuivré et le bar rayé font l'objet d'un tel programme.



Élevage de Salmonidés



Poisson-castor

3 Comment identifier un poisson

Tout le monde reconnaît au premier coup d'œil un poisson, peu importe de quelle espèce il s'agit, car les poissons ont, malgré leurs formes diverses, certains points en commun. Seules les anguilles et les lamproies passent parfois pour des serpents ou des vers aux yeux d'un public non averti.

L'identification des poissons est parfois complexe. Tout d'abord, dans la majorité des cas, il faut les capturer et les avoir en main pour pouvoir les identifier. Cela requiert un permis de pêche ou un permis scientifique. Ensuite, les critères d'identification sont parfois difficiles à observer, surtout chez les petits poissons. Ainsi, le nombre d'écailles le long de la ligne latérale, par exemple, ou le nombre de rayons d'une nageoire, ne peut être compté qu'à l'aide d'une loupe ordinaire ou d'une loupe binoculaire. Dans certains cas, il est nécessaire d'anesthésier ou même d'euthanasier les spécimens pour pouvoir les identifier de façon sûre. Ces opérations nécessitent évidemment un permis. Finalement, il est important de savoir que de nombreuses espèces de poissons peuvent s'hybrider. Ce phénomène, dont la fréquence varie, peut être très commun pour certains complexes d'espèces, par exemple les ménés du genre *Chrosomus* ou les



Omble de fontaine

Fundulidés. Des détails relatifs aux phénomènes d'hybridation sont présentés dans les rubriques traitant des espèces concernées.

Il est recommandé de se familiariser avec différentes formes de poissons observées sur le territoire (voir les photos comparatives d'espèces, p. 56). L'utilisation de la clé d'identification (page 49) permet d'identifier les différentes familles de poissons.

Plusieurs critères peuvent servir à identifier un poisson. La forme du corps et de la tête, la longueur du museau, la position de la bouche, la présence de barbillons, le nombre et le type de nageoires dorsales de même que la présence d'une nageoire adipeuse comptent parmi les caractéristiques les plus importantes.

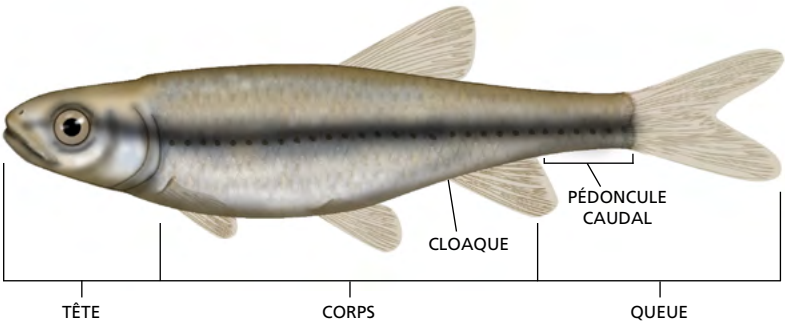
La forme du corps

La majorité des poissons ont un corps assez typique qui ne présente rien de très particulier au premier coup d'œil. Certains autres, toutefois, ont un corps de forme très distinctive. C'est ainsi que l'anguille et les épinoches, par exemple, se reconnaissent immédiatement. Lorsqu'on observe un poisson, il faut être attentif au corps dans son ensemble : est-il allongé, étroit, court, haut ? Le pédoncule caudal est-il long et mince ou épais et court ? En coupe transversale, le poisson est-il comprimé latéralement ou plutôt circulaire ?

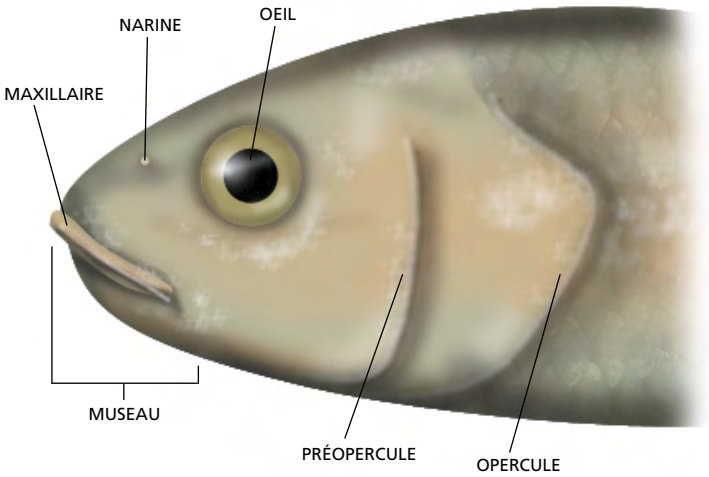
La tête

La tête de nos poissons d'eau douce compte deux yeux (non visibles chez les lamproies au stade larvaire), des narines, une

Parties du corps d'un poisson



Parties de la tête



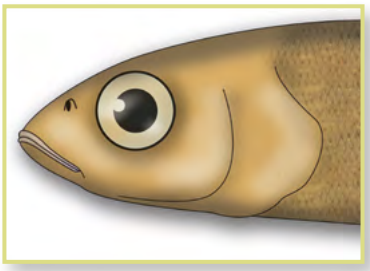
bouche et des branchies recouvertes d'opercules, sauf chez les lamproies, qui présentent des fentes branchiales. La longueur relative du museau est une caractéristique importante chez certaines familles. Le museau peut en effet être allongé, court, de forme conique ou arrondie par exemple. La longueur relative des mâchoires supérieure et inférieure permet également de reconnaître certains poissons. Les yeux constituent rarement un critère d'identification puisqu'ils sont généralement semblables chez les espèces d'une même famille. Par exemple, ils sont typiquement sur le dessus de la tête chez les Cottidés, certains Percidés et les Gobiidés, tandis que chez les Hiodontidés et les Clupéidés, ils sont partiellement couverts d'une paupière adipeuse. La longueur du maxillaire par rapport à l'œil sert à reconnaître certaines espèces de poissons. Au niveau des narines, la présence d'un ou deux volets charnus est un critère d'identification des corégones. La présence d'écailles sur les opercules et les préopercules (joues) est à considérer chez les Ésocidés, tandis que la forme et la couleur du volet operculaire des crapets aide à les reconnaître. Enfin, signalons que certaines structures telles que des barbillons ou une plaque osseuse sous le menton sont caractéristiques de certaines familles ou espèces. Il importe donc de savoir remarquer ces critères.

La bouche

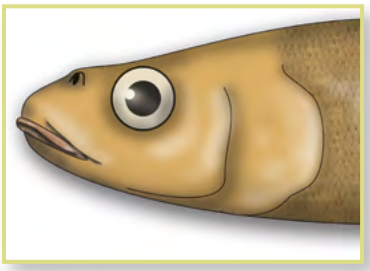
La bouche des poissons est composée de deux mâchoires, soit la supérieure et l'inférieure, sauf chez les lamproies, qui possèdent une ventouse buccale. La bouche peut être située en position terminale, subterminale ou inférieure, ou encore pointer vers le haut.

La présence de petits barbillons dissimulés dans le sillon maxillaire, chez certains Cyprinidés, est difficile à voir mais peut aider à leur identification. La bouche de certains poissons est protractile, c'est-à-dire qu'elle peut être quelque peu projetée vers l'avant lors de la saisie de nourriture. Cette caractéristique est facilement observable chez certains poissons d'aquarium comme les carassins dorés ou poissons rouges. Les Catostomidés, quant à eux, possèdent des lèvres charnues qui leur sont caractéristiques. Notons finalement que la dentition est très variable au sein des familles de poissons, parfois même absente, et qu'elle témoigne du mode d'alimentation. Les espèces carnivores ont une dentition développée et des dents acérées ou coupantes.

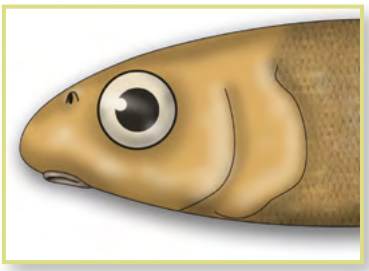
Position de la bouche



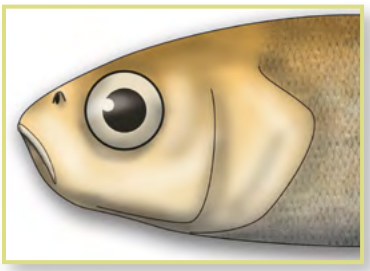
TERMINALE



SUBTERMINALE

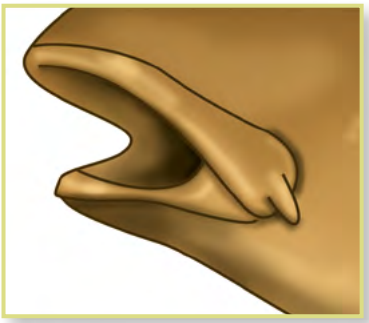


INFÉRIEURE

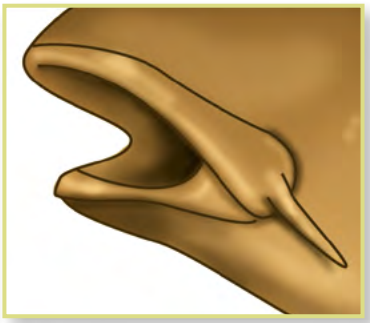


POINTANT VERS LE HAUT

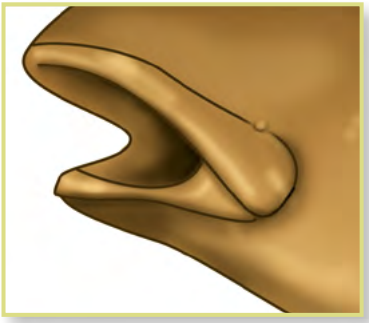
Différents types de barbillons



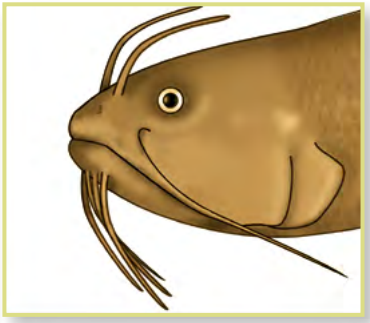
COURT, SUR LE MAXILLAIRE



EFFILÉ, SUR LE MAXILLAIRE



PETIT ET DANS LE SILLON DU MAXILLAIRE

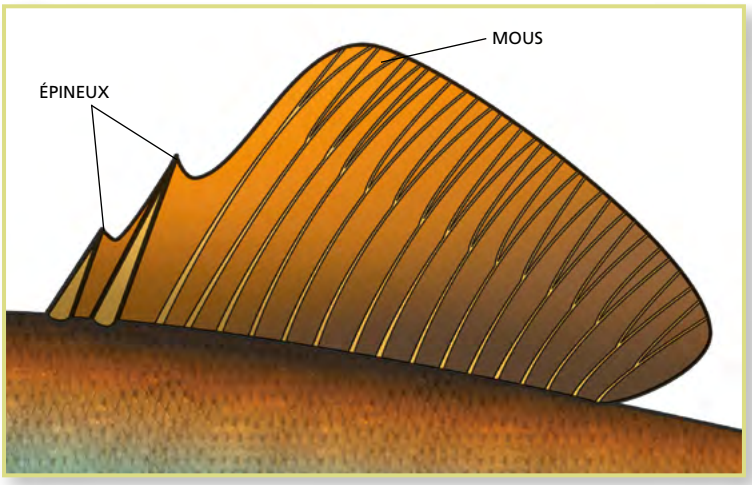


TRÈS LONG

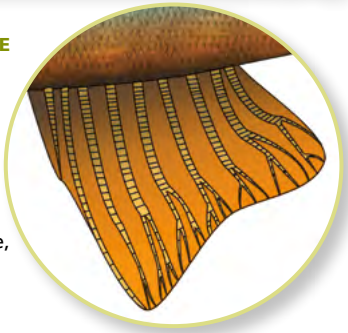
Les nageoires

Les nageoires constituent un critère important pour l'identification des poissons. Leur nombre, leur emplacement et leur forme varient selon les espèces, même si toutes ont pour fonction la propulsion ou la stabilité. Les nageoires sont constituées de rayons réunis par une membrane assurant une bonne prise dans l'eau. Les rayons sont généralement mobiles et relativement indépendants, à la manière des doigts de main, ce qui améliore la précision des mouvements du poisson. Ils sont de deux types : mous ou épineux. Les rayons mous sont flexibles et segmentés. Ils sont généralement ramifiés en deux branches comme un Y. Ces rayons sont ceux qu'on rencontre le plus souvent chez les poissons. Les rayons épineux, caractéristiques de plusieurs familles ou espèces, sont rigides, non segmentés et non ramifiés. Ils sont en général situés devant les rayons mous et peuvent constituer l'ensemble des rayons d'une nageoire dorsale. Chez les

Types de rayons

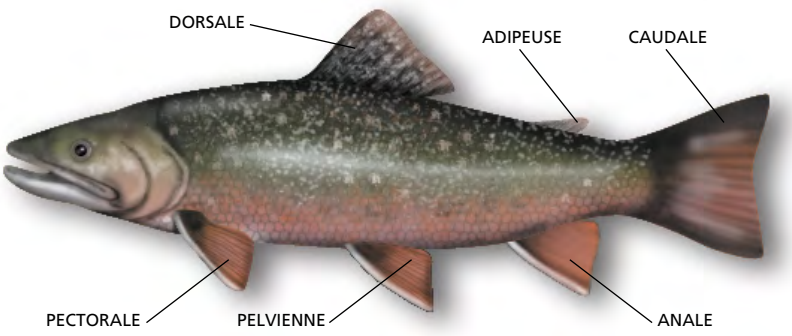


Décompte des rayons d'une nageoire



Dans cet exemple, il y a 9 rayons.

Types de nageoires



petites espèces, ces rayons sont plus difficiles à différencier des rayons mous, surtout s'ils sont au nombre d'un ou deux sur la partie antérieure d'une nageoire à rayons majoritairement mous. Les rayons épineux offrent une meilleure rigidité aux nageoires et sont surtout utiles aux poissons pour se défendre des prédateurs. Chez les Gastérostéidés, on retrouve même des rayons épineux isolés et non reliés à la nageoire dorsale, devant celle-ci.

Types et formes de nageoires

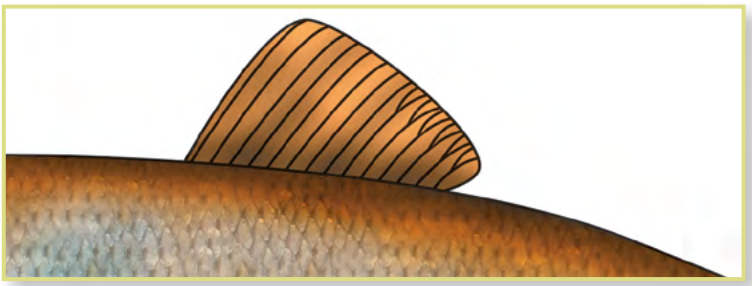
Il existe six types de nageoires chez nos poissons d'eau douce : dorsale, adipeuse, caudale, anale, pelvienne, pectorale. Ces nageoires ne sont pas toutes présentes chez toutes les familles de poissons, et leur forme diffère entre les familles. Les nageoires dorsale, adipeuse, caudale et anale sont situées sur l'axe longitudinal, au centre du corps. Les nageoires pectorales et pelviennes, au nombre de deux en général, sont situées de part et d'autre du corps.

Les **nageoires pectorales**, l'équivalent des bras chez les poissons, sont situées derrière les opercules, sur les côtés du corps. Seules les lamproies en sont dépourvues. Les rayons sont toujours mous, sauf chez les Ictaluridés où le premier rayon est épineux. La taille varie, mais chez les poissons de fond tels les Cottidés et les dards (famille des Percidés), elles sont très grandes en proportion du corps.

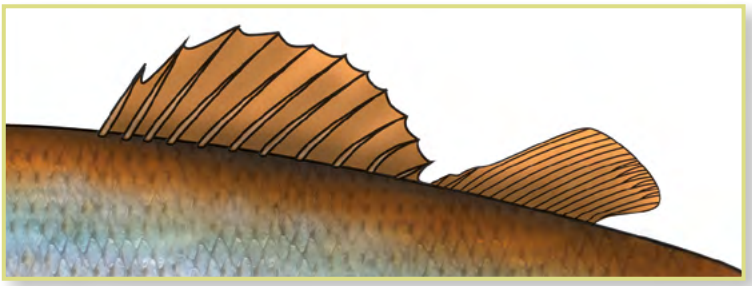
D'un point de vue anatomique, les **nageoires pelviennes** sont l'équivalent des jambes chez les poissons. Les lamproies et l'anguille d'Amérique en sont dépourvues. Chez le gobie à taches noires, espèce exotique introduite dans le fleuve Saint-Laurent, les nageoires pelviennes sont fusionnées pour n'en former qu'une seule, ce qui est unique parmi nos poissons d'eau douce. Les nageoires pelviennes sont en général assez courtes et leur position varie. En général localisées vers le centre du corps, presque sous le ventre chez les poissons de fond, elles sont situées à l'avant du corps et parfois même sous les nageoires pectorales. Les rayons sont mous, sauf chez certaines familles où l'on trouve un ou quelques rayons épineux. Chez les Gastérostéidés, les nageoires pelviennes comportent un rayon épineux fort pouvant être suivi de trois rayons mous ou moins.

La **nageoire dorsale** varie selon les familles, et certaines en possèdent deux. Le poulamon atlantique, de la famille des Gadidés, est le seul poisson d'eau douce du territoire à posséder trois nageoires dorsales. Les rayons des nageoires dorsales peuvent être tous mous, tous épineux ou présenter les deux types de rayons. Dans ce dernier cas, seul le premier rayon ou ceux de la partie antérieure de la nageoire sont épineux. Chez les crapets, de la famille des Centrarchidés, les deux nageoires dorsales sont fortement fusionnées et donnent l'apparence d'une unique nageoire dorsale échancrée. Chez les Gastérostéidés,

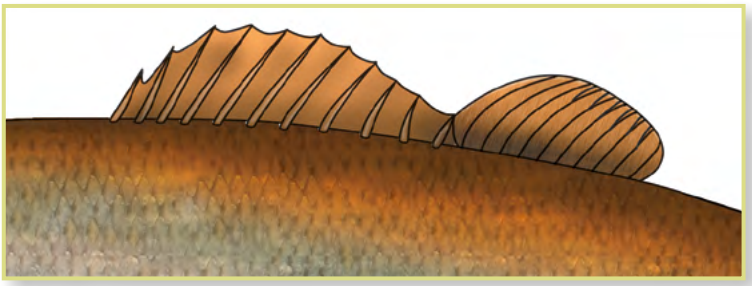
Types de nageoires dorsales



NAGEOIRE À RAYONS MOUS



NAGEOIRE À RAYONS ÉPINEUX ET NAGEOIRE À RAYONS MOUS, SÉPARÉES



NAGEOIRE À RAYONS ÉPINEUX ET NAGEOIRE À RAYONS MOUS, FUSIONNÉES

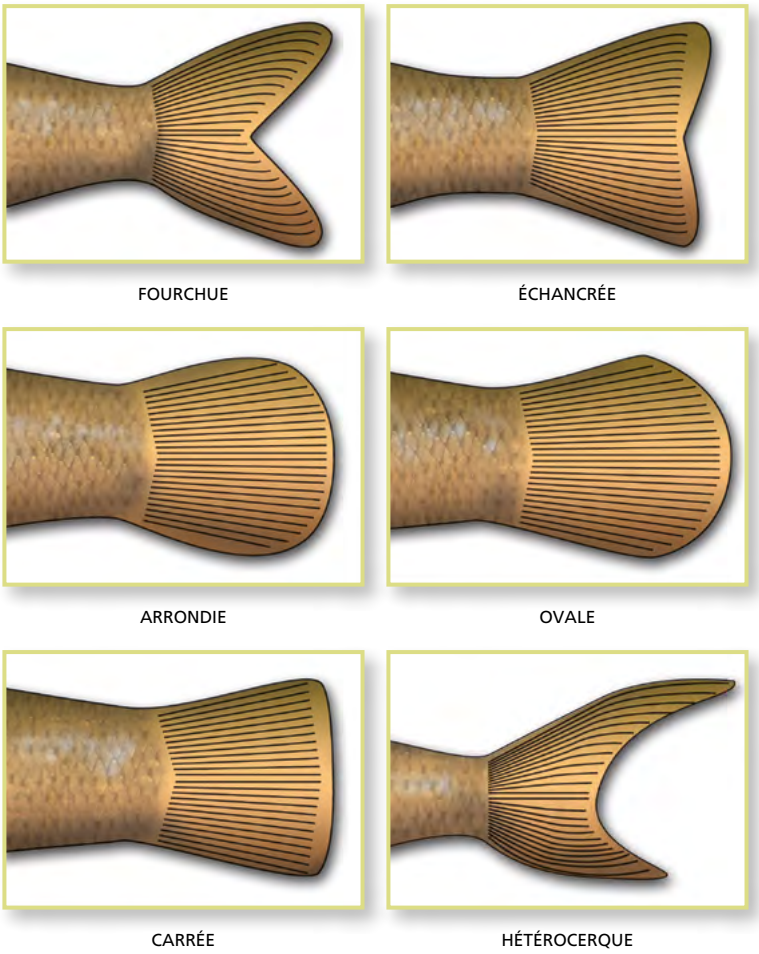
des rayons épineux libres précèdent la nageoire dorsale. Les nageoires dorsales servent à la stabilité, mais chez le poisson-castor, la nageoire dorsale sert aussi à la locomotion. Tous nos poissons ont une nageoire dorsale, mais elle est fusionnée à la nageoire caudale chez certains poissons comme l'anguille d'Amérique.

La **nageoire adipeuse** est présente chez certaines familles de poissons : Salmonidés, Osméridés, Ictaluridés et Percopsidés. Elle ne comporte

aucun rayon et est constituée de chair. Cette nageoire se trouve entre la nageoire dorsale et la nageoire caudale, sur le dos ou le pédoncule caudal du poisson. Elle est fusionnée à la nageoire caudale chez certains Ictaluridés. Le rôle de la nageoire adipeuse est inconnu, mais certains croient qu'elle serait utile à la locomotion durant le stade larvaire quand les autres nageoires sont encore peu développées.

La **nageoire caudale** est située au bout du pédoncule caudal, avec lequel elle forme la queue du poisson. Cette nageoire unique est composée de rayons mous et sert à la

Formes de la nageoire caudale



propulsion. Durant la fraie, elle sert également, chez certaines espèces, à déplacer les particules au fond de l'eau dans la confection du nid. La forme de la nageoire caudale est variable. Elle peut être fourchue, échancrée, carrée, arrondie ou ovale, ou même hétérocerque, c'est-à-dire asymétrique et présentant un lobe supérieur dépassant largement le lobe inférieur. Chez certains Ictaluridés, la nageoire caudale est fusionnée à la nageoire adipeuse, tandis que chez d'autres poissons, elle est continue avec la nageoire dorsale et parfois même la nageoire anale.

La **nageoire anale** est située immédiatement derrière le cloaque, sous le ventre du poisson. Elle joue le rôle d'un stabilisateur à la manière de la quille d'un bateau. Sa longueur varie et elle est composée soit de rayons mous, soit de rayons mous et de rayons épineux. Dans ce dernier cas, comme pour la nageoire dorsale, les rayons épineux sont situés dans la portion antérieure. Chez les Gastérostéidés, un court rayon épineux précède la nageoire anale. Le nombre de rayons à la nageoire anale est un critère souvent utilisé pour identifier à l'espèce les petits Cyprinidés.

Emplacement des nageoires

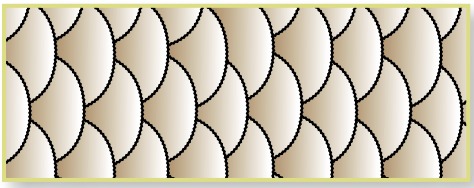
Chaque type de nageoire se trouve à un endroit spécifique du corps des poissons, comme il est mentionné précédemment. Toutefois, leur emplacement exact ou position peut différer, c'est-à-dire que certaines nageoires peuvent être situées plus ou moins à l'avant ou à l'arrière du corps, selon les familles ou les espèces. La nageoire dorsale et les nageoires pelviennes sont celles qui sont le plus variables à ce niveau. La nageoire dorsale peut être au centre du corps, un peu à l'avant ou située à l'arrière. Le fait qu'elle débute ou non vis-à-vis des nageoires pelviennes aide à reconnaître certains poissons, surtout les petits spécimens. Quant aux nageoires pelviennes, elles peuvent être situées en position jugulaire, thoracique ou abdominale.

Les écailles

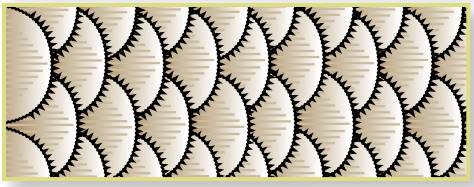
Certains poissons ont le corps complètement couvert d'écailles, d'autres partiellement et chez certains, elles sont même absentes ou incluses dans la peau. Il existe différents types d'écailles. Nos poissons d'eau douce ont des écailles cycloïdes ou cténoïdes, et plus rarement (lépisosté et esturgeons) ganoïdes. Les deux premiers types sont minces, partiellement superposées à la manière des tuiles d'un toit, et présentent des cercles de croissance parfois seulement visibles à la loupe. Quant aux écailles ganoïdes, elles sont plus épaisses et non superposées.

Il faut parfois recourir au décompte du nombre d'écailles à certains endroits sur le corps des poissons pour en identifier l'espèce. Ceci est particulièrement utile chez les Cyprinidés et les Catostomidés. Ainsi, le nombre d'écailles à la ligne latérale, le nombre d'écailles prédorsales et le nombre d'écailles

Types d'écailles



CYCLOÏDES

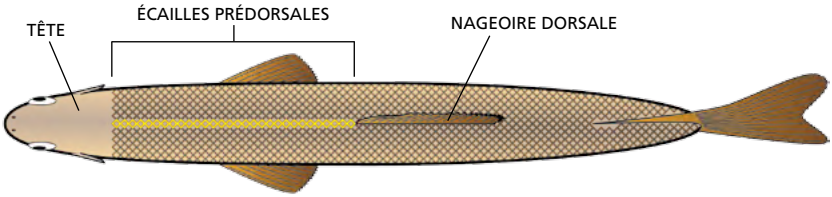


CTÉNOÏDES

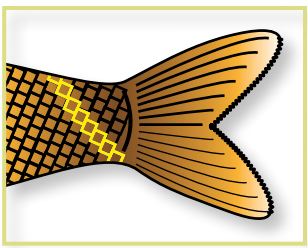


GANOÏDES

Décompte des écailles prédorsales

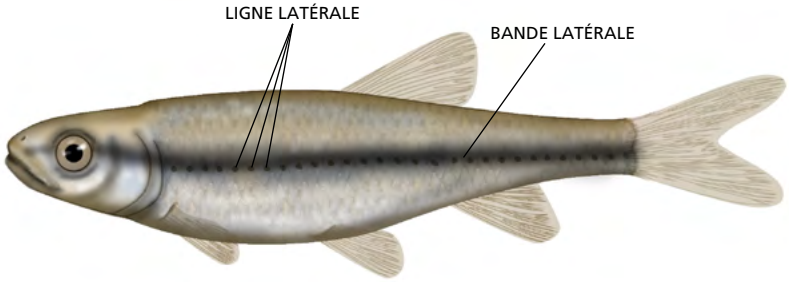


Décompte du nombre d'écailles autour du pédoncule caudal



Dans cet exemple, il y a 14 écailles, soit 1 sur le dessus et 1 sur le dessous, puis 6 de chaque côté.

Ligne et bande latérales



autour du pédoncule caudal figurent parmi les critères à considérer pour discriminer certaines espèces semblables.

La ligne latérale

La ligne latérale est un canal tubulaire longeant le flanc des poissons et situé sous les écailles et la peau. Elle est visible extérieurement via la série de pores dans lesquels elle débouche. La ligne latérale est sensible à la pression et permet aux poissons d'éviter les obstacles ou de localiser une proie. Elle peut être complète, c'est-à-dire débutant derrière la tête et atteignant l'extrémité du pédoncule caudal, ou bien incomplète ou absente. La courbure vers le bas qu'elle présente parfois peut être caractéristique. Il importe de ne pas confondre la ligne latérale, qui est une structure, avec la bande latérale qui résulte de la pigmentation foncée de certaines écailles.

La coloration

De façon générale la coloration ne constitue pas un critère d'identification, à cause de sa trop grande

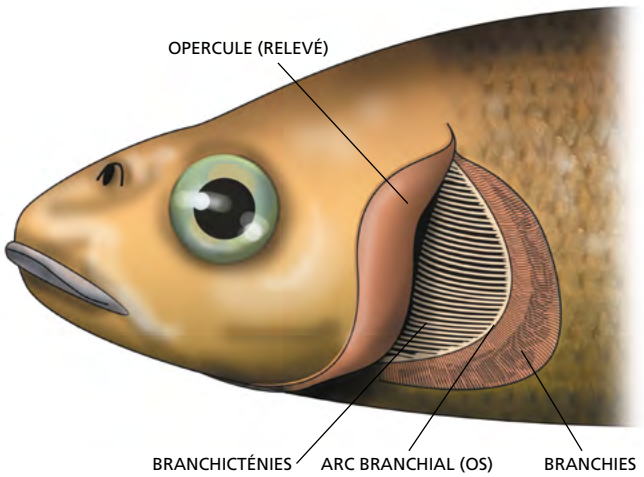

Dard à ventre jaune (mâle en fraie)

variabilité au sein même des espèces et de sa faible spécificité. Toutefois, certaines espèces arborent des couleurs caractéristiques, surtout en période de reproduction, et des marques ou taches de couleur voyante ou à contraste peuvent aider à reconnaître certaines espèces. À titre d'exemple, la coloration du dard à ventre jaune mâle est unique à cette espèce parmi nos poissons, et la présence de taches pâles sur fond sombre distingue les ombles des truites et des saumons. La présence de barres verticales ou de taches particulières permet également de reconnaître rapidement certains poissons. La perchaude, avec ses larges bandes foncées, et les raseux-de-terre avec leur série de taches en X ou W, en sont de parfaits exemples. De nombreux poissons arborent une bande latérale foncée le long des flancs, notamment les petits Cyprinidés, mais cette bande est très changeante selon le niveau de stress du poisson et trop peu spécifique pour aider à distinguer les espèces.

Autres critères

Il importe finalement de spécifier qu'outre les nombreux critères énumérés précédemment, d'autres sont parfois importants, mais qu'ils sont plutôt associés à des familles ou à des groupes définis. Nommons à titre d'exemple le nombre de branchicténies chez les Clupéidés (aloses), le type et la disposition des dents chez les Pétromyzontidés (lamproies), le nombre d'épines dorsales chez les Gastérostéidés (épinoches), le nombre et la disposition des plaques osseuses chez les

Localisation des branchicténies





Ménés jaunes parasités

Acipensérídés (esturgeons) ou alors le nombre de pores sous-mandibulaires chez les Ésocidés (brochets).

La taille

La taille d'un poisson peut aider à le classer dans une famille, mais ne sert pas à identifier les espèces en général. Bien sûr, le spécimen à identifier ne devrait pas dépasser en longueur la taille maximale pour son espèce indiquée dans les tableaux du présent guide, à moins d'un nouveau record, mais comme les poissons plus petits peuvent être d'espèces plus petites ou des jeunes de grosses espèces, l'utilité de ce critère demeure relative et plutôt faible.

Les maladies et parasites

Comme tous les animaux sauvages, les poissons sont susceptibles d'être affectés par certaines maladies et par des parasites. Ils peuvent alors présenter des difformités ou avoir des taches ou une coloration anormales, ce qui entraîne parfois des difficultés dans l'identification. L'une des pathologies les plus communes est la maladie des points noirs causée par un ver parasite de l'embranchement des trématodes. Ces points peuvent se présenter en nombre aléatoire et sur différentes parties du corps. Comme certaines espèces de poissons ont des taches distinctes, par exemple sur la nageoire dorsale ou sur la queue, il peut y avoir confusion. La prudence est de mise, particulièrement en ce qui concerne les Cyprinidés.

Clé d'identification des familles

Cette clé permet de connaître la famille à laquelle appartient le poisson dont on effectue l'identification. Il s'agit d'une clé dichotomique qui présente toujours deux choix, soit a ou b, parmi lesquels on doit sélectionner celui qui correspond le mieux au poisson en question. À la fin de chaque énoncé se trouve le numéro de la prochaine étape à suivre dans la clé, ou bien le nom de la famille du poisson en question. À la suite du nom de la famille figure le numéro de la page qui traite de celle-ci dans le présent guide.

1.a Corps très allongé rappelant un serpent ou un ver : **2**

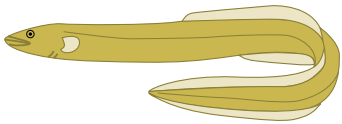
1.b Corps différent de 1.a : **4**

2.a Bouche constituée d'un disque en forme de ventouse, sept fentes branchiales, pas de nageoires pectorales : **Pétromyzontidés (p. 69)**

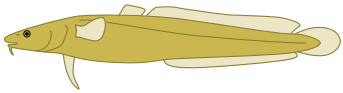


2.b Mâchoires présentes, présence d'opercules ou d'une seule ouverture branchiale, présence de nageoires pectorales : **3**

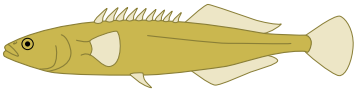
3.a Une longue et unique nageoire dorsale, fusionnée à la nageoire caudale puis à la nageoire anale (pour ne former qu'une nageoire), pas de nageoires pelviennes, pas de barbillon sous le menton : **Anguillidés (p. 107)**



3.b Deux nageoires dorsales, soit une très longue précédée d'une courte, nageoires pelviennes en position jugulaire, petit barbillon sous le menton : **Lotidés (p. 295)**

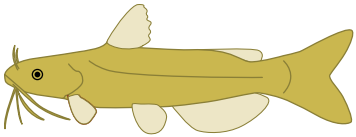


4.a Présence de 2 à 11 épines libres devant la nageoire dorsale : **Gastérostéidés (p. 309)**



4.b Pas d'épines libres devant la ou les nageoires dorsales : **5**

5.a Quatre paires de longs barbillons sur le devant de la tête : **Ictaluridés (p. 209)**



5.b Pas de barbillons ou barbillons différents de 5.a : **6**

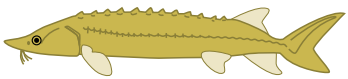
6.a Nageoire dorsale unique et à rayons mous, située dans la moitié postérieure du corps : **7**

6.b Nageoire dorsale différente de 6.a, ou plus d'une nageoire dorsale : **13**

7.a Museau allongé : **8**

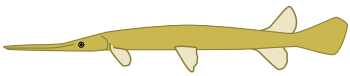
7.b Museau non allongé : **10**

8.a Bouche inférieure précédée de quatre courts barbillons, plaques osseuses sur le corps, queue hétérocerque : **Acipensérídés (p. 83)**

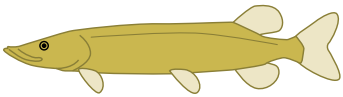


8.b Les deux mâchoires sont longues : **9**

9.a Long museau effilé avec petites dents pointues, corps ressemblant à un bâton, nageoire caudale ovale : **Lépisostéidés (p. 93)**



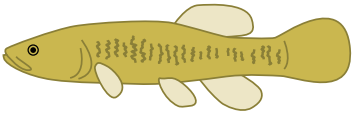
9.b Museau rappelant un bec de canard, queue fourchue ou échancrée : **Ésocidés (p. 267)**



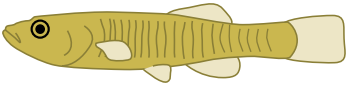
10.a Corps de forme un peu allongée et tubulaire, nageoire caudale carrée ou un peu arrondie : **11**

10.b Corps haut et un peu aplati latéralement, nageoire caudale fourchue : **12**

11.a Bouche terminale, coloration brun verdâtre avec marbrures verticales, nageoire caudale arrondie : **Umbridés (p. 283)**

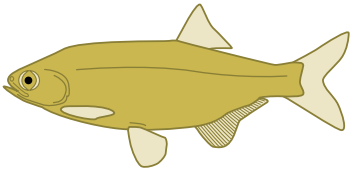


11.b Bouche pointant vers le haut, 12 à 22 barres verticales évidentes sur le corps, nageoire caudale carrée : **Fundulidés (p. 303)**



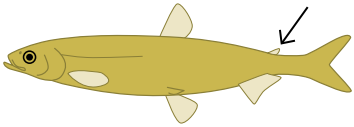
12.a Museau pointu, nageoire dorsale débutant plus près des nageoires pelviennes que de la nageoire anale, 11 à 14 rayons à la nageoire anale : **Cyprinidés (méné jaune et gardon rouge) (p. 123)**

12.b Museau arrondi, grands yeux, nageoire dorsale débutant plus près de la nageoire anale que des nageoires pelviennes, 26 à 34 rayons à la nageoire anale : **Hiodontidés (p. 101)**

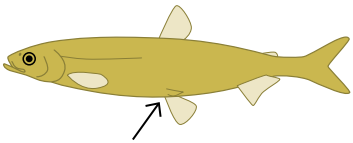


13.a Présence d'une nageoire adipeuse : **14**

13.b Pas de nageoire adipeuse : **16**

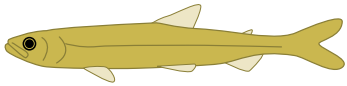


14.a Présence d'un procès axillaire à l'insertion des nageoires pelviennes : **Salmonidés (p. 225)**

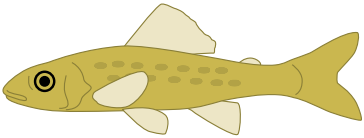


14.b Pas de procès axillaire à l'insertion des nageoires pelviennes : **15**

15.a Corps élancé, tête pointue, nageoires pectorales n'atteignant pas les nageoires pelviennes, coloration argentée : **Osméridés (p. 263)**



15.b Corps robuste, tête grosse et conique, nageoires pectorales atteignant les nageoires pelviennes, corps avec rangées de taches foncées : **Percopsidés (p. 287)**



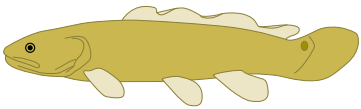
16.a Une seule nageoire dorsale : **17**

16.b Plus d'une nageoire dorsale : **23**

17.a Nageoire dorsale longue s'étendant jusqu'au-dessus de la nageoire anale : **18**

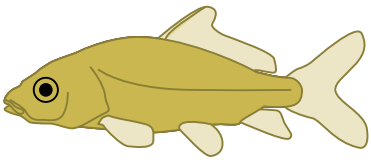
17.b Nageoire dorsale courte ne s'étendant pas au-dessus de la nageoire anale : **20**

18.a Nageoire dorsale comprenant environ 50 rayons mous, corps tubulaire, nageoire caudale arrondie ou ovale, plaque gulaire osseuse : **Amiidés (p. 97)**

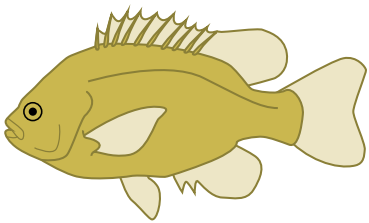


18.b Nageoire dorsale comprenant moins de 30 rayons, nageoire caudale fourchue ou échancrée, pas de plaque gulaire osseuse : **19**

19.a Nageoire dorsale comprenant de 15 à 20 rayons mous précédés d'un seul rayon épineux et solide : **Cyprinidés (carpe et carassin) (p. 123)**



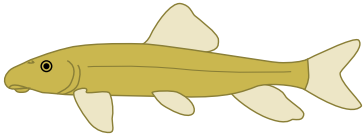
19.b Nageoire dorsale à rayons épineux dans sa partie antérieure et à rayons mous dans sa partie postérieure, présentant une échancrure vers son centre : **Centrarchidés (p. 341)**



20.a Bouche inférieure : **21**

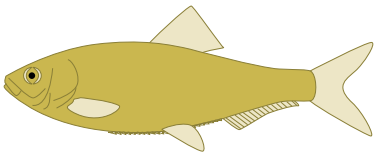
20.b Bouche non inférieure : **22**

21.a Lèvres épaisses garnies de papilles ou de sillons, bouche protractile, nageoire dorsale débutant devant les nageoires pelviennes, pédoncule caudal nettement plus étroit que le corps : **Catostomidés (p. 189)**



21.b Lèvres peu épaisses et sans papilles ou sillons, bouche non protractile, nageoire dorsale débutant vis-à-vis des nageoires pelviennes ou légèrement derrière, pédoncule caudal épais : **Cyprinidés (à bouche ventrale) (p. 123)**

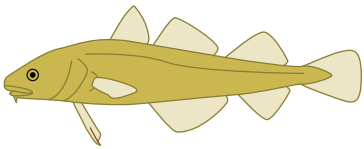
22.a Présence d'une paupière adipeuse, écailles ventrales en dents de scie (entre les nageoires pectorales et la nageoire anale), 15 rayons ou plus à la nageoire anale : **Clupéidés (p. 113)**



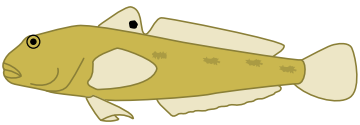
22.b Pas de paupière adipeuse, pas d'écailles ventrales en dents de scie, 15 rayons ou moins à la nageoire anale : **Cyprinidés (tanche, mulets, ménés) (p. 123)**

23.a Deux nageoires dorsales, une seule nageoire anale, pas de petit barbillon sous le menton : **24**

23.b Trois nageoires dorsales, deux nageoires anales, petit barbillon sous le menton : **Gadidés (p. 291)**

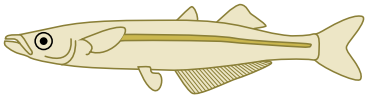


24.a Nageoires pelviennes fusionnées pour n'en former qu'une seule, en position centrale : **Gobiidés (p. 393)**



24.b Deux nageoires pelviennes non fusionnées : **25**

25.a La 1re nageoire dorsale débute à mi-corps ou plus en arrière, corps très effilé de coloration argentée ou translucide, bouche en forme de bec, longue nageoire anale comportant 23 à 27 rayons : **Athérinopsidés (p. 299)**

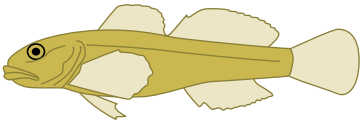


25.b Poisson différent de 25.a : **26**

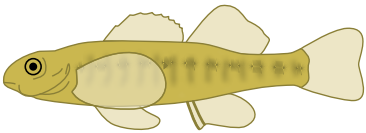
26.a Nageoires pectorales aussi grandes que la tête, de 0 à 2 rayons épineux à la nageoire anale : **27**

26.b Nageoires pectorales plus petites que la tête, 2 ou 3 rayons épineux à la nageoire anale : **28**

27.a Tête large et aplatie, corps pratiquement dépourvu d'écailles, coloration sombre plutôt uniforme, pas de rayons épineux à la nageoire anale : **Cottidés (p. 321)**



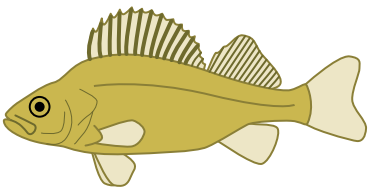
27.b Tête pas plus large que le corps ou à peine, corps recouvert d'écailles, série de barres verticales ou de taches sur les flancs, 1 ou 2 rayons épineux (souvent peu évidents) à la nageoire anale : **Percidés (dards) (p. 365)**



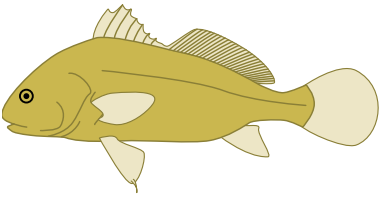
28.a Nageoire anale avec 2 rayons épineux : **29**

28.b Nageoire anale avec 3 rayons épineux : **30**

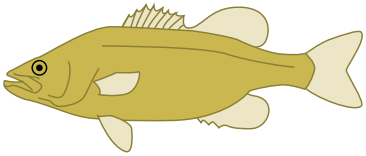
29.a Tête plus longue que haute, les deux nageoires dorsales sont séparées, 9 à 22 rayons mous à la seconde nageoire dorsale, nageoire caudale fourchue : **Percidés (perchaude et dorés) (p. 365)**



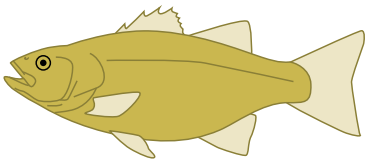
29.b Tête aussi longue que haute (aspect bossu), les deux nageoires dorsales sont légèrement fusionnées, 25 à 33 rayons mous à la seconde nageoire dorsale, nageoire caudale carrée ou arrondie : **Sciaénidés (p. 389)**



30.a La seconde nageoire dorsale et la nageoire anale ont un contour arrondi, sans angles droits : **Centrarchidés (p. 341)**



30.b La seconde nageoire dorsale et la nageoire anale présentent un angle droit ou presque : **Moronidés (p. 333)**







Deuxième partie

120 ESPÈCES À IDENTIFIER

Photos comparatives d'espèces

Lamproies



Lamproie argentée, p. 79 • L. brune, p. 81 • L. de l'Est, p. 72
L. du Nord, p. 74 • L. marine, p. 76

Anguille



Anguille d'Amérique, p. 109

Lotte



Lotte, p. 296

Poulamon



Poulamon atlantique, p. 292

Lépisosté



Lépisosté osseux, p. 94

Poisson-castor



Poisson-castor, p. 98

Esturgeons



Esturgeon jaune, p. 85



Esturgeon noir, p. 88



Esturgeon à museau court, p. 90

Brochets



Grand brochet, p. 269



Maskinongé, p. 272



Brochet maillé, p. 275



Brochet d'Amérique, p. 278
Brochet vermiculé, p. 281

Laquaiches



Laquaiche aux yeux d'or, p. 103



Laquaiche argentée, p. 105

Aloses



Gaspareau, p. 115 • Alose d'été, p. 119
Alose savoureuse, p. 117



Alose à gésier, p. 121

Meuniers



Meunier noir, p. 191



Meunier rouge, p. 194

Chevaliers



Chevalier rouge, p. 196



Chevalier blanc, p. 198



Chevalier jaune, p. 200



Chevalier de rivière, p. 202



Chevalier cuivré, p. 204



Couette, p. 207

Cyprins à bouche inférieure



Naseux noir, p. 144



Naseux des rapides, p. 146



Bec-de-lièvre, p. 148

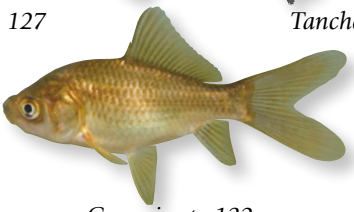
Carpes



Carpe, p. 127



Tanche, p. 130



Carassin, p. 132

Mulets



Mulet à cornes, p. 134



Ouitouche, p. 137



Mulet perlé, p. 140



Mulet de lac, p. 142

Ménés



Ménés à nageoires rouges, p. 150



Ménés bleu, p. 153



Ménés jaune, p. 155



Gardon rouge, p. 157



Méné d'argent, p. 159



Méné laiton, p. 161



Méné ventre-rouge, p. 163
Méné ventre-citron, p. 165



Méné à museau arrondi, p. 168



Méné à grosse tête, p. 170



Méné à queue tachée, p. 172



Méné émeraude, p. 174



Méné à tête rose, p. 176



Méné pâle, p. 178
Méné paille, p. 180



Méné d'herbe, p. 183



Méné à museau noir, p. 185



Méné à menton noir, p. 187

Umbre



Umbre de vase, p. 284

Fondules



Fondule barré, p. 305 • Choquemort, p. 307

Omisco



Omisco, p. 288

Éperlan



Éperlan arc-en-ciel, p. 264

Crayon-d'argent



Crayon-d'argent, p. 300

Épinoches



Épinoche à trois épines, p. 311



Épinoche tachetée, p. 313



Épinoche à quatre épines, p. 315



Épinoche à cinq épines, p. 317



Épinoche à neuf épines, p. 319

Barbottes et barbue



Barbotte brune, p. 211



Barbotte jaune, p. 214



Barbue de rivière, p. 216

Chats-fous



Chat-fou brun, p. 218



Chat-fou des rapides, p. 220
Chat-fou liséré, p. 223

Corégones



Grand corégone, p. 228
Corégone atlantique, p. 230



Cisco de lac, p. 232



Ménomini rond, p. 234

Ombles



Omble de fontaine, p. 236



Omble chevalier, p. 239



Touladi, p. 242

Truites et saumons



Truite arc-en-ciel, p. 244
Truite fardée, p. 250



Truite brune, p. 247



Saumons de l'ouest (rouge, coho et chinook) p. 256, p. 258 et p. 260



Saumon atlantique, p. 252

Crapets



Crapet soleil, p. 343



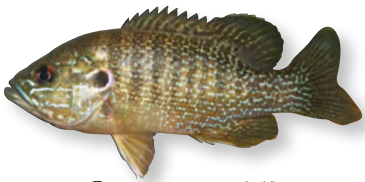
Crapet arlequin, p. 346



Crapet rouge, p. 349



Crapet à longues oreilles, p. 351



Crapet vert, p. 353



Crapet de roche, p. 355



Marigane noire, p. 357

Achigans



Achigan à petite bouche, p. 359



Achigan à grande bouche, p. 362

Malachigan



Malachigan, p. 390

Bars



Baret, p. 334



Bar blanc, p. 336



Bar rayé, p. 338

Perchaude et dorés



Perchaude, p. 367



Doré jaune, p. 370



Doré noir, p. 373

Dards



Dard à ventre jaune, p. 375



Dard barré, p. 377



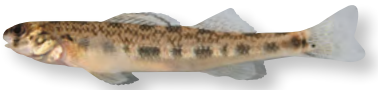
Dard de sable, p. 379



Raseux-de-terre noir, p. 384
Raseux-de-terre gris, p. 384



Fouille-roche zébré, p. 385



Fouille-roche gris, p. 387

Chabots



Chabot tacheté, p. 323
Chabot visqueux p. 325



Chabot à tête plate, p. 327



Chabot de profondeur, p. 329



Chaboisseau à quatre cornes, p. 331

Gobie



Gobie à tache noires, p. 394

Pétromyzontidés





▲ *Morsure de lamproie parasite sur une barbotte brune. L'auréole entourant la trace de morsure résulte d'un champignon favorisé par la blessure.*
◀ *Lamproie argentée parasitant un méné.*

Les lamproies font partie d'un ordre de vertébrés primitifs que plusieurs taxonomistes considèrent comme une classe distincte, séparée des poissons. Elles ont un corps allongé dépourvu d'écailles, n'ont pas de nageoires paires, et leur bouche est constituée d'un disque buccal en forme de ventouse au lieu de mâchoires comme chez les autres poissons. Les dents sont disposées en rangs circulaires dans la bouche. De chaque côté de la tête se trouvent sept fentes branchiales non recouvertes d'opercules. Elles ont une narine médiane située sur le dessus de la tête, devant les yeux. Les lamproies possèdent une ou deux nageoires dorsales, fusionnées à la nageoire caudale. Il n'y a pas de nageoire anale, mais les femelles développent un repli anal charnu en période de fraie. Les lamproies ne possèdent que des ébauches de vertèbres et leur squelette est cartilagineux.

Les lamproies du Québec et des Maritimes se reproduisent en mai ou en juin. Leur cycle vital est très particulier. Les adultes, qui nagent par ondulation du corps, se regroupent dans des secteurs graveleux et généralement peu profonds des cours d'eau. Ils préparent un nid en creusant une petite dépression dans le substrat, s'aidant de leur bouche pour déplacer les cailloux. Les œufs pondus se fixent dans les interstices du nid ou du cours d'eau. Les adultes meurent peu de temps après la fraie. Les larves sortent des œufs pour dévaler le courant et se déposer à un endroit où le substrat est mou, généralement vaseux ou limoneux. Elles y creusent un trou et y demeurent, tête vers le haut, en se nourrissant par filtration des détritus et petits invertébrés présents dans la colonne d'eau. Ces larves, appelées ammocètes, y demeureront de 3 à 7 ans, jusqu'à leur

L'identification des ammocètes

Les larves des lamproies, nommées ammocètes, n'ont pas d'yeux visibles et leur bouche semblable à un capuchon est dépourvue de dents. Leur identification est très difficile car le nombre et le type de dents sont des critères importants pour reconnaître les différentes espèces. Les critères à utiliser sont donc la forme de la nageoire dorsale, le nombre de myomères et la pigmentation de la nageoire caudale et de certaines parties de la tête.

On peut assez facilement distinguer les lamproies du genre *Ichthyomyzon* (lamproies du Nord, argentée et brune) des autres (lamproies de l'Est et marine) par la nageoire dorsale présentant un seul lobe échancré (au lieu de deux nageoires) et le nombre de myomères, inférieur à 60, entre la dernière fente branchiale et le cloaque. L'examen des autres critères doit s'effectuer en laboratoire sur des spécimens préservés. L'identification certaine des ammocètes à l'espèce ne se fait que par des spécialistes et habituellement chez les spécimens de plus de 6 cm de longueur.

métamorphose en lamproie adulte. Les trous creusés par les ammocètes, dont l'ouverture a le diamètre d'un crayon, sont repérables dans les secteurs peu profonds et à fond mou des rivières. Les ammocètes ont l'aspect général des adultes mais s'en distinguent par l'absence d'yeux (en fait ceux-ci sont recouverts de peau) et une bouche en forme de capuchon dépourvue de dents. La métamorphose des ammocètes en lamproies adultes s'amorce de la fin de l'été à l'automne, et ils acquièrent la maturité sexuelle au printemps suivant.

Selon les espèces, les lamproies adultes sont parasites d'autres poissons ou ne se nourrissent pas. Les lamproies parasites atteignent de plus grandes tailles (plus de 30 cm), leur disque buccal est bien développé et les dents, plus nombreuses et acérées. Elles se fixent à leur hôte avec leur bouche, râpent sa peau et sa chair en surface, creusent un trou avec les dents situées sur leur langue, puis se nourrissent de son sang et d'autres fluides corporels. Les lamproies ne tuent généralement pas leur hôte, mais changent de victime après un ou plusieurs repas. Toutefois, une infection subséquente, par des champignons ou des bactéries, peut nuire à l'hôte ou causer sa mort. Les espèces non parasites sont de petite taille (moins de 20 cm) et possèdent peu de dents. Leur système digestif peu développé n'est pas fonctionnel.

Dans le but de contrôler certaines populations de lamproies parasites considérées nuisibles aux pêcheries, des substances chimiques nommées lampricides sont parfois



Ammocète

libérées dans l'eau. Ces substances tuent les ammocètes qui filtrent la colonne d'eau et, malheureusement, ne sont pas spécifiques. Il en résulte donc la mort des larves de lamproies d'espèces non parasites et parfois considérées rares. Les ammocètes sont également vulnérables à la sédimentation et à la contamination du substrat par des polluants.

On identifie les différentes espèces de lamproies par le nombre de nageoires dorsales, le nombre, le type et la disposition des dents (surtout les dents latérales internes) et le nombre de myomères entre la dernière fente branchiale et le cloaque. La taille du sujet, la coloration et la taille de la bouche peuvent également aider à l'identification.

Les Pétromyzontidés sont représentés mondialement par 36 espèces réparties sur la majeure partie de l'hémisphère Nord. Cinq d'entre elles vivent au Québec ou dans les Maritimes.

Espèces présentes au Québec :
Lamproie de l'Est
Lamproie du Nord
Lamproie marine*
Lamproie argentée
Lamproie brune

* Espèce présente dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (g)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Type d'adulte	Stade larvaire (ans)	Longévité de l'adulte (mois)
LAMPROIE DE L'EST	35,4	16,0	Mai à début juin	820 à 5185	Non parasite	4 à 6	5 à 6
LAMPROIE DU NORD	16,6	5,5	Mai à début juin	780 à 1979	Non parasite	3 à 7	5
LAMPROIE MARINE	60,0 (eau douce) ; 120,0 (eau salée)	360 (eau douce) ; 2300 (eau salée)	Fin mai à août	13973 à 304832	Parasite	4 à 7	12 à 20
LAMPROIE ARGENTÉE	39,2	133,0	Mai et juin	10800 à 65000	Parasite	4 à 7	12 à 20 (eau douce) ; 23 à 28 (eau salée)
LAMPROIE BRUNE	38,0	Environ 80,0	Juin	10144 à 42000	Parasite	5 à 7	18

Lamproie de l'Est

Lampetra appendix

American Brook Lamprey

Lamproie américaine de ruisseau



Description

Cette lamproie est non parasite et ses dents sont peu développées. Les deux nageoires dorsales sont séparées ou à peine reliées à la base. Sa coloration varie de gris à brun et le bout de la queue est généralement plus foncé. Les nageoires sont teintées de jaune. Les adultes en fraie deviennent parfois gris-bleu. Cette lamproie possède trois dents latérales bicuspides de chaque côté de la bouche. Les myomères (entre la dernière fente branchiale et le cloaque) sont au nombre de 64 à 74. Elle mesure généralement entre 10 et 22 cm à l'âge adulte, exceptionnellement plus. **Mâle en fraie :** Nageoires dorsales plus développées, papille génitale plus développée et queue ayant tendance à courber vers le bas. **Femelle en fraie :** Pli derrière le cloaque rappelant une petite nageoire anale, queue ayant tendance à courber vers le haut ou horizontale. **Jeune (ammocète) :** Yeux non visibles (recouverts de peau), dents absentes, bouche en forme de capuchon, deux nageoires dorsales, 63 à 71 (rarement jusqu'à 74) myomères, queue à extrémité en pointe émoussée.

Espèces semblables

Toutes les autres lamproies, sauf la lamproie marine, ont une seule nageoire dorsale échancrée et non deux, de même qu'un nombre de myomères inférieur à 60 entre la dernière fente branchiale et le cloaque. De plus, la lamproie argentée et la lamproie brune sont parasites et ont ainsi une bouche avec des dents bien développées. La lamproie marine, contrairement à la lamproie de l'Est, est parasite et possède donc des dents bien développées. Elle a quatre dents latérales de chaque côté au lieu de trois. La lamproie marine dépasse en général 22 cm de longueur (soit la taille maximale usuelle de la lamproie de l'Est).

Reproduction

Les adultes fraient au printemps dans de petites rivières ou des ruisseaux. Ils creusent un nid sur un fond graveleux, puis les œufs sont pondus et fécondés. Tous les adultes meurent après la reproduction. Les larves éclosent et s'enfouissent dans un substrat mou. Filtreurs, les ammocètes ne se métamorphosent que quelques années plus tard.

Habitat et répartition



La lamproie de l'Est fréquente le sud-ouest du Québec, principalement dans les rivières tributaires du secteur inférieur de la rivière des Outaouais, en Montérégie et le long du fleuve Saint-Laurent et dans ses tributaires jusque vers Québec. Elle vit surtout dans les rivières de taille moyenne à petite où l'on trouve une alternance de fond graveleux et de fond mou, sablonneux ou vaseux. Elle partage souvent l'habitat de l'omble de fontaine et du chabot visqueux.

Alimentation et prédateurs

L'adulte ne se nourrit pas et meurt après la reproduction. La larve ou ammocète se nourrit en filtrant l'eau. L'omble de fontaine est un prédateur connu de l'espèce.

Situation de l'espèce

Cette petite lamproie est commune dans le sud du Québec, même si elle est peu souvent observée. Elle semble davantage commune dans les cours d'eau du Bouclier canadien, parfois dans des secteurs très en amont. La courte durée de vie des adultes et les mœurs discrètes des ammocètes rendent l'espèce difficile à observer. Il est possible qu'elle ait décliné ou disparu de certains cours d'eau suite à leur détérioration. L'abaissement du niveau de l'eau peut tuer beaucoup d'ammocètes.

Notes

On utilisait autrefois les ammocètes comme appâts pour la pêche au Québec. Les ammocètes de la lamproie de l'Est partagent souvent leur habitat avec celles de la lamproie marine, mais sont davantage nombreuses lorsqu'elles sont la seule espèce présente.



Lamproie du Nord

Ichthyomyzon fossor

Northern Brook Lamprey

Lamproie de ruisseau du Nord



Description

La lamproie du Nord est non parasite. La nageoire dorsale possède deux lobes avec une échancrure où ils se rencontrent. Les dents sont peu développées. On note quatre dents latérales unicuspides de chaque côté de la bouche, mais parfois l'une d'elles est bicuspide. Le corps est gris foncé à brun, présentant parfois quelques taches. Une ligne jaunâtre pâle longe souvent le dessus du dos. Les adultes deviennent bleuâtres après la fraie. On compte de 47 à 58 myomères entre la dernière fente branchiale et le cloaque. Cette lamproie mesure habituellement de 13 à 14 cm à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Papille génitale plus développée et queue ayant tendance à courber vers le bas. **Femelle en fraie :** Pli derrière le cloaque rappelant une petite nageoire anale, queue ayant tendance à courber vers le haut ou horizontale. **Jeune (ammocète) :** Yeux non visibles (recouverts de peau), dents absentes, bouche en forme de capuchon, nageoire dorsale unique parfois légèrement échancrée et habituellement peu pigmentée, tête peu pigmentée, organes de la ligne latérale non pigmentés, de 48 à 53 myomères.

Espèces semblables

La lamproie du Nord ne dépasse jamais 16,6 cm de longueur. La lamproie marine et la lamproie de l'Est ont deux nageoires dorsales, présentent plus de 60 myomères entre la dernière fente branchiale et le cloaque et leurs dents latérales sont bicuspides. La lamproie argentée et la lamproie brune ont des dents bien développées et les organes de la ligne latérale pigmentés. La lamproie brune a au moins une dent latérale bicuspide de chaque côté de la bouche tandis qu'elles sont habituellement toutes unicuspides chez la lamproie du Nord (parfois une seule dent est bicuspide).

Reproduction

L'espèce fraie au printemps dans les secteurs rocheux ou graveleux et à courant moyen des rivières mesurant généralement moins de 15 m de largeur. Les adultes y construisent des nids en déplaçant les cailloux avec leur bouche et meurent tous après la reproduction. Les œufs éclosent et les larves dévalent jusqu'à ce qu'elles trouvent un endroit au fond mou,

sablonneux, limoneux ou vaseux leur convenant. Elles s'y enfouissent jusqu'à la métamorphose, quelques années plus tard, se nourrissant par filtration. Les larves peuvent mesurer plus de 15 cm de longueur.

Habitat et répartition

On trouve la lamproie du Nord dans les rivières de moins de 30 m de largeur mais également dans certains secteurs de rivières plus grandes. Elle vit là où il existe des secteurs graveleux pour la reproduction et des zones calmes à fond vaseux pour le développement des larves. Cette lamproie est présente dans le sud-ouest du Québec, souvent dans le secteur amont des bassins versants.



Alimentation et prédateurs

L'adulte ne se nourrit pas et meurt après la reproduction. La larve ou ammocète se nourrit en filtrant l'eau. La truite arc-en-ciel, la truite brune et le crapet de roche ont été observés dévorant la lamproie du Nord. Durant la fraie, les lamproies adultes sont également victimes de certains mammifères, de même que d'oiseaux aquatiques comme les goélands et les hérons.

Situation de l'espèce

La lamproie du Nord est rare au Québec. Espèce sensible à la pollution de l'eau et à la sédimentation des sites de fraie, elle a disparu de certains endroits où elle se trouvait autrefois. La courte durée de vie des adultes et les mœurs discrètes des ammocètes rendent l'espèce difficile à observer, et elle pourrait s'avérer plus commune que pressenti dans certaines régions. Elle est également difficile à identifier, notamment au stade larvaire. Des mortalités d'ammocètes suite à un abaissement rapide du niveau de l'eau peuvent survenir.

Notes

Les espèces de lamproies non parasites seraient issues des espèces parasites au cours de l'évolution. Ainsi, pour la majorité des genres, il existe en plus d'une ou de quelques espèces parasites dites « souches » une ou quelques espèces non parasites qualifiées de « satellites ». Au Québec, seules la lamproie argentée (parasite) et la lamproie du Nord (non parasite) représentent un tel exemple de couple souche-satellite. On dit de la lamproie du Nord qu'elle est la forme dégénérée de la lamproie argentée. Au Québec, les ammocètes de lamproie du Nord servaient autrefois d'appâts pour la pêche.



Lamproie marine

Petromyzon marinus

Sea Lamprey

Lamproie de mer, grande lamproie marine, lampron



Description

La lamproie marine devient parasite à l'âge adulte, sa bouche est large et ses dents sont bien développées. Elle a quatre dents latérales de chaque côté de la bouche, lesquelles sont bicuspides. Ses deux nageoires dorsales sont bien distinctes. La coloration du corps est variée : elle peut être jaunâtre ou olive, brune, grisâtre ou bleu marine, parfois marquée de taches foncées. Il y a une tache sombre au bout de la nageoire caudale. Les myomères (entre la dernière fente branchiale et le cloaque) sont au nombre de 67 à 74. La lamproie marine est la plus grande de nos lamproies, pouvant dépasser 1 m de longueur. Les spécimens des populations anadromes atteignent de plus grandes tailles que ceux confinés à l'eau douce, ces derniers mesurant habituellement entre 40 cm et 60 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Crête dorsale (semblable à une corde) s'étendant de l'arrière des fentes branchiales jusqu'à la nageoire dorsale, papille génitale plus développée et queue ayant tendance à courber vers le bas. **Femelle en fraie :** Pli derrière le cloaque rappelant une petite nageoire anale, queue ayant tendance à courber vers le haut ou horizontale. **Jeune (ammocète) :** Yeux non visibles (recouverts de peau), dents absentes, bouche en forme de capuchon, deux nageoires dorsales, de 65 à 74 myomères, queue à extrémité arrondie.

Espèces semblables

Toutes les autres lamproies, sauf la lamproie de l'Est, ont une seule nageoire dorsale, et elles ont moins de 60 myomères entre la dernière fente branchiale et le cloaque. La lamproie de l'Est ne dépasse jamais 35,4 cm de longueur, ses dents sont peu développées et ses dents latérales sont au nombre de trois de chaque côté au lieu de quatre.

Reproduction

Les lamproies marines des populations anadromes peuvent effectuer des migrations de quelques centaines de kilomètres. Tout comme les lamproies enclavées en eau douce, elles fraient au printemps, parfois au

début de l'été, dans des secteurs de rivières à fond sableux ou rocailleux. Les nids sont creusés par les adultes, qui peuvent déplacer des cailloux avec leur bouche en suçoir, sur moins de 2 m de distance. Les œufs sont pondus et aussitôt fécondés, puis les adultes dépérissent et meurent après la reproduction. Les larves, ou ammocètes, s'enfouissent dans le substrat et y vivent quatre ou cinq ans avant de se métamorphoser à l'été ou en automne. Dans les populations anadromes, les jeunes lamproies migrent en eau salée après leur métamorphose, puis y demeurent environ deux ans avant de retourner à leur tour frayer en eau douce.

Habitat et répartition



Cette lamproie est anadrome, mais dans les Grands Lacs et le lac Champlain, elle est confinée à l'eau douce. Au Québec, elle est répartie tout au long du fleuve, de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, de même que dans les principales rivières tributaires. On la trouve également dans toutes les provinces maritimes. Son habitat est variable et résulte souvent des déplacements des poissons hôtes sur lesquels les lamproies se fixent. Ainsi, elles peuvent parfois vivre en eau très profonde.

Alimentation et prédateurs

La lamproie marine s'attaque à divers poissons. En eau douce, les espèces le plus couramment mentionnées sont la carpe, les Catostomidés, les brochets, la barbue de rivière, divers Salmonidés (notamment le touladi), la lotte, la perchaude et les dorés. Les lamproies anadromes s'attaquent également à l'alose savoureuse, à l'anguille d'Amérique, au saumon atlantique et à certains esturgeons. La lamproie marine ne se nourrit que jusqu'au moment de la migration de reproduction. Son disque buccal peut atteindre 5,2 cm de longueur. Toute marque d'attaque circulaire de 2,5 cm ou plus sur un poisson lui est attribuable. La lamproie marine est la proie de gros poissons, tant en eau douce qu'en eau salée, et les adultes affaiblis après la reproduction sont parfois dévorés par divers oiseaux et mammifères.

Situation de l'espèce

Cette lamproie est très commune dans le fleuve Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs et dans les zones saumâtres de l'estuaire et des Maritimes. On la considère généralement comme nuisible car elle s'attaque à plusieurs espèces de poissons de pêche qu'elle peut faire mourir. Au Québec, en certains endroits, la lamproie marine entre peut-être en compétition avec la lamproie argentée, mais sa taille plus grande l'avantagerait.



Notes

Dans le fleuve Saint-Laurent, dans les années 1800, la lamproie marine ne pénétrait pas plus en amont que le lac Ontario jusqu'à la création de la voie navigable, qui visait à permettre le passage des navires dans les Grands Lacs. Elle a rapidement colonisé cette voie et fut observée au lac Érié dès le début des années 1920 et au lac Supérieur en 1946. La présence de ce parasite a causé du tort à plusieurs espèces de poissons de pêche, notamment le touladi et le grand corégone, et conséquemment aux pêcheries. On mentionne la présence de populations d'eau douce de lamproie marine au lac Champlain depuis le début des années 1900. Le seul cas documenté crédible d'attaque de lamproies envers l'humain est attribuable à cette espèce; en 1954 la nageuse de longue distance Marylin Bell a traversé à la nage le lac Ontario et fut attaquée brièvement par une lamproie dont elle put se débarrasser en la repoussant de la main. Bien que comestible, la lamproie marine n'est pas prisée en Amérique du Nord tandis qu'en Europe, on la consomme fréquemment. Elle y est même considérée comme un bon mets. Les ammocètes étaient autrefois utilisées comme appâts pour la pêche au Québec.

Lamproie argentée

Ichthyomyzon unicuspis

Silver Lamprey



Description

Cette lamproie est parasite et ses dents sont bien développées. De chaque côté de la bouche se trouvent quatre dents latérales généralement unicuspides, quoique parfois une ou deux soient bicuspides. Sa nageoire dorsale unique est échancrée. La coloration du corps varie : brun à argenté, en passant par le gris et le bleuté. Ses myomères, entre la dernière fente branchiale et le cloaque, sont au nombre de 47 à 55. Au Québec, les adultes mesurent le plus souvent entre 20 et 25 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Papille génitale plus développée et queue ayant tendance à courber vers le bas. **Femelle en fraie :** Pli derrière le cloaque rappelant une petite nageoire anale, queue ayant tendance à courber vers le haut ou horizontale. **Jeune (ammocète) :** Yeux non visibles (recouverts de peau), dents absentes, bouche en forme de capuchon, nageoire dorsale unique parfois échancrée où les deux lobes se rencontrent, organes de la ligne latérale non pigmentés, de 48 à 54 myomères.

Espèces semblables

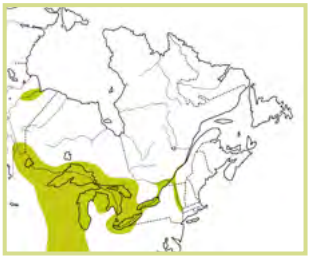
La lamproie marine et la lamproie de l'Est ont deux nageoires dorsales au lieu d'une seule. Elles présentent également plus de 60 myomères entre la dernière fente branchiale et le cloaque. La lamproie du Nord ne dépasse jamais 16,6 cm de longueur et ses dents sont peu développées. La lamproie brune ressemble beaucoup à la lamproie argentée, mais s'en distingue par la présence d'au moins trois dents latérales bicuspides, alors que, chez la lamproie argentée, les dents sont le plus souvent unicuspides, les bicuspides, si présentes, sont au nombre de une ou deux.

Reproduction

Cette lamproie fraie au printemps dans des rivières moyennes à larges au fond de gravier ou de roches. Les adultes, regroupés, creusent un nid et y déposent les œufs aussitôt fécondés. Après la reproduction, tous les adultes meurent. Après l'éclosion, les larves s'enfouissent dans un site leur convenant. Elles sont filtreuses et se métamorphoseront quelques années plus tard.

Habitat et répartition

La lamproie argentée est présente dans le sud-ouest du Québec, dans le tronçon inférieur de la rivière des Outaouais, en Montérégie et le long du fleuve Saint-Laurent en eau douce. C'est une espèce typique du fleuve et de ses principaux tributaires, préférant les rivières moyennes à grandes, mais qui peut s'aventurer ailleurs lorsque transportée par un poisson hôte.



Alimentation et prédateurs

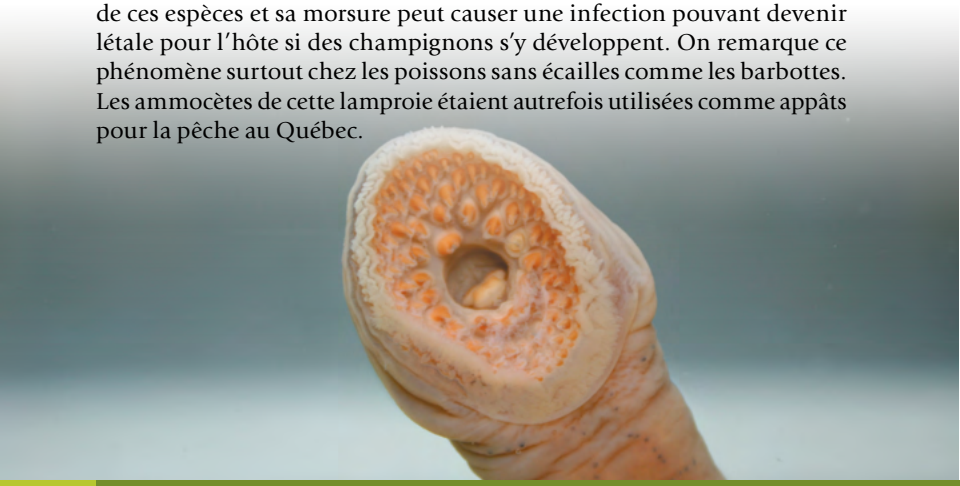
La lamproie argentée parasite plusieurs poissons, tels l'esturgeon jaune, l'esturgeon noir, le lépisosté osseux, divers ménés et Salmonidés, les meuniers, le grand brochet, les barbottes, les crapets et les dorés. Elle semble se nourrir également en hiver. Son disque buccal ne dépasse pas 2,4 cm de longueur, et toute marque de morsure laissée par cette lamproie sur un poisson ne dépasse pas ce diamètre. Cette lamproie est occasionnellement dévorée par des poissons plus gros.

Situation de l'espèce

La lamproie argentée est très commune dans le fleuve Saint-Laurent. Bien qu'elle s'attaque à plusieurs espèces de poissons, elle ne cause que rarement leur mort.

Notes

Bien qu'elle puisse tuer les poissons hôtes de petite taille, comme les ménés, sa taille restreinte la rend moins nuisible aux poissons de pêche que la lamproie marine. Néanmoins, on la trouve souvent attachée sur certaines de ces espèces et sa morsure peut causer une infection pouvant devenir létale pour l'hôte si des champignons s'y développent. On remarque ce phénomène surtout chez les poissons sans écailles comme les barbottes. Les ammocètes de cette lamproie étaient autrefois utilisées comme appâts pour la pêche au Québec.



Lamproie brune

Ichthyomyzon castaneus

Chestnut Lamprey



Description

La lamproie brune est parasite et sa bouche est large. Ses dents sont bien développées. Les dents latérales, de part et d'autre de la bouche, sont au nombre de quatre, dont au moins trois sont bicuspides. Sa nageoire dorsale présente deux lobes avec une échancrure à leur point de rencontre. Cette lamproie est de coloration grise à olive ou jaune-brun. On dénombre de 49 à 58 myomères entre la dernière fente branchiale et le cloaque. Les lamproies brunes adultes capturées au Québec mesuraient de 20 à 25 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Coloration bleu-noir. Papille génitale plus développée et queue ayant tendance à courber vers le bas. **Femelle en fraie :** Coloration bleu-noir. Pli derrière le cloaque rappelant une petite nageoire anale, queue ayant tendance à courber vers le haut ou horizontale. **Jeune (ammocète) :** Yeux non visibles (recouverts de peau), dents absentes, bouche en forme de capuchon, nageoire dorsale unique parfois échancrée, organes de la ligne latérale pigmentés, de 50 à 56 myomères.

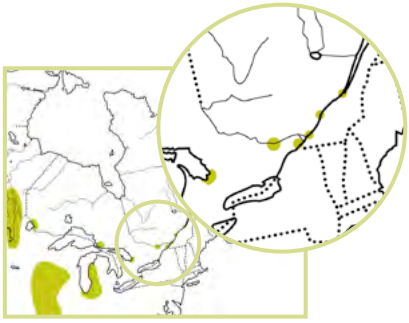
Espèces semblables

La lamproie marine et la lamproie de l'Est ont deux nageoires dorsales au lieu d'une seule. Elles présentent également plus de 60 myomères entre la dernière fente branchiale et le cloaque. La lamproie du Nord ne dépasse jamais 16,6 cm de longueur et ses dents sont peu développées. La lamproie argentée ressemble beaucoup à la lamproie brune, mais ses dents latérales sont généralement toutes unicuspides, sauf parfois une ou deux qui sont bicuspides. Chez la lamproie brune, on dénombre au moins trois dents latérales bicuspides.

Reproduction

Cette lamproie fraie en juin, parfois jusqu'en juillet, en rivière. Les adultes se regroupent alors et les œufs sont pondus et fertilisés sur un substrat rocailleux. Les adultes meurent peu après la reproduction. Le stade larvaire dure de 5 à 7 ans et les ammocètes se métamorphosent à la fin de l'été ou en automne. Le stade adulte dure au plus un an et demi.

Habitat et répartition



Cette espèce n'a été identifiée qu'à peu d'endroits au Québec: dans le réseau du fleuve et de la rivière des Outaouais. On la trouve dans les grandes rivières et les lacs ou réservoirs y étant reliés. L'habitat préférentiel serait à courant rapide ou garni en végétation. Les ammocètes préfèrent les secteurs riches en végétation aquatique.

Alimentation et prédateurs

Au Québec, les poissons hôtes confirmés ou soupçonnés sont l'esturgeon jaune, le meunier noir et le grand brochet. La lamproie brune est un parasite reconnu d'autres espèces, dont la carpe, le mulet à cornes, les ombles et les truites, la barbue de rivière, la lotte, les crapets et les achigans. L'adulte est parasite sauf en hiver, saison où il ne se nourrit pas. On sait que la truite brune s'attaque aux lamproies brunes adultes et que les ammocètes sont la proie de la lotte.

Situation de l'espèce



La lamproie brune serait très rare au Québec, n'ayant fait l'objet que de quelques mentions validées. Le faible nombre de mentions peut néanmoins être en partie attribuable à la difficulté d'identifier cette lamproie, qui ressemble beaucoup à la lamproie argentée, laquelle est commune au Québec. Il est possible que la présence de la lamproie brune dans nos eaux soit en partie le résultat de colonisateurs ou d'égarés venus des Grands Lacs ou de l'Ontario, mais la découverte d'un jeune spécimen en métamorphose à l'est de Québec prouve que cette lamproie se reproduit ici. Cette espèce peut être une compétitrice de la lamproie argentée, car les deux occupent la même niche écologique. La lamproie brune est trop rare au Québec pour y être considérée comme nuisible aux poissons de pêche.

Notes

La présence de la lamproie brune dans nos eaux a été confirmée en 2000 par l'examen minutieux de spécimens de musées, récoltés de 1941 à 1976, qui avaient été identifiés à tort comme des lamproies argentées. En 2009, une autre lamproie brune a été trouvée au lac Saint-Louis, un élargissement du fleuve Saint-Laurent près de Montréal. La lamproie brune a longtemps été considérée comme la même espèce que la lamproie argentée, leurs critères morphologiques se chevauchant en certains endroits de leur aire de répartition.

Acipensséridés



Esturgeons noirs

Les esturgeons sont de grands poissons à squelette cartilagineux, sauf pour quelques os de la tête et de la ceinture pectorale. Ce sont des reliques de la préhistoire qui ont peu évolué depuis une centaine de millions d'années. La notocorde persiste à l'âge adulte, au lieu de devenir une colonne vertébrale comme chez la majorité des poissons osseux et les autres classes de vertébrés. Le museau est allongé et la bouche inférieure est précédée de quatre barbillons. Le corps porte cinq rangées de plaques osseuses, qui sont en fait des vestiges d'écailles ganoïdes. On trouve ainsi une rangée de plaques osseuses le long du dos, une sur chaque flanc et une autre de chaque côté à la jonction du flanc et du ventre. Ces écailles sont coupantes au toucher, particulièrement chez les jeunes esturgeons. Les nageoires pectorales triangulaires sont étalées en position presque horizontale. La nageoire dorsale est située loin à l'arrière du corps et prend origine entre les nageoires pelviennes et la nageoire anale. La nageoire caudale est hétérocerque et rappelle celle des requins.

Certaines espèces vivent exclusivement en eau douce tandis que d'autres, vivant ordinairement en eau salée, n'y viennent que pour se reproduire. Bien qu'elles préfèrent les eaux profondes, on les aperçoit en eau peu profonde en période de fraie. Les esturgeons entreprennent de longues migrations pour se rendre aux sites de reproduction. Ils remontent les

cours d'eau pour pondre à des endroits graveleux des grandes rivières. Les femelles ne pondent pas tous les ans, plusieurs années pouvant s'écouler entre deux pontes successives.

Les esturgeons sont des poissons benthiques qui se nourrissent de petits organismes sur le fond de l'eau ou cachés dans le substrat. Ils aspirent leur nourriture grâce à leur bouche protractile dépourvue de dents. Les proies sont détectées par les barbillons sensitifs précédant la bouche et sont ordinairement constituées d'invertébrés, même si à l'occasion de petits poissons sont ingérés.

Ces gros poissons vivent très longtemps et ne se reproduisent pas avant l'âge de 11 ans sous nos latitudes, ce qui les rend très vulnérables à toute mortalité excessive. La destruction des habitats de reproduction et la surpêche figurent parmi les plus grandes menaces qui pèsent sur eux. Les esturgeons sont recherchés pour leurs œufs, dont on fait le fameux caviar, et pour leur chair qui est vendue fumée. Les trois espèces d'esturgeons qu'on trouve sur le territoire du Québec et des Maritimes sont considérées en situation préoccupante.

On identifie les esturgeons surtout par la position de la nageoire dorsale et par le nombre et la disposition des plaques osseuses entre les nageoires dorsale et anale et la nageoire caudale.

Cette famille regroupe 24 espèces, diadromes ou dulcicoles, toutes dans l'hémisphère Nord. Le Québec et les Maritimes abritent ensemble trois espèces d'esturgeons.

Espèces présentes au Québec (*) et dans les Martitimes (**) :

Esturgeon jaune (*)
Esturgeon noir (*,)**
Esturgeon à museau court (**)

Espèce	Longueur maximale (m)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
ESTURGEON JAUNE	2,74	141,0	Mai et juin	50 000 à 885 360	Mâle : 18 à 20 Femelle : 20 à 28	97 (peut-être 154)
ESTURGEON NOIR	4,59	369,0	Fin mai à août	500 000 à 3 755 745	Mâle : 22 à 24 Femelle : 27 à 28	60 (sans doute plus élevée)
ESTURGEON À MUSEAU COURT	1,43	23,6	Avril à début juin	27 000 à 208 000	Mâle : 11 Femelle : 13	67

Esturgeon jaune

Acipenser fulvescens

Lake Sturgeon

Esturgeon de lac, maillé (nom aussi donné à l'esturgeon noir), camus



Description

L'esturgeon jaune est gris, brun ou verdâtre foncé sur le dessus et blanchâtre à jaunâtre dessous. Les plaques osseuses disposées en cinq rangées sur le corps sont acérées mais régressent avec l'âge. La nageoire dorsale est insérée nettement devant la nageoire anale. Il y a deux plaques osseuses entre la nageoire anale et la nageoire caudale. Deux plaques osseuses sont habituellement présentes derrière la nageoire dorsale. Cet esturgeon peut dépasser 2 m de longueur mais ceux capturés dans nos eaux mesurent le plus souvent entre 50 cm et 1,5 m. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Le museau est proportionnellement plus long. Chacune des plaques osseuses disposées en rangées sur le corps se prolonge par une fine pointe acérée. Ces plaques sont coupantes au toucher. Le corps est généralement marqué de quelques grosses taches foncées.

Espèces semblables

Chez l'esturgeon à museau court, la nageoire dorsale débute vis-à-vis la nageoire anale ou tout près, tandis qu'elle est insérée nettement devant chez l'esturgeon jaune. De plus, dans nos eaux, l'esturgeon à museau court ne se rencontre que dans le sud du Nouveau-Brunswick. L'esturgeon noir présente quatre petites plaques osseuses (souvent par paires) entre la nageoire anale et la nageoire caudale et six à neuf plaques osseuses entre la nageoire dorsale et la queue tandis que chez l'esturgeon jaune, il y en a deux.

Reproduction

L'esturgeon jaune fraie du milieu du printemps au début de l'été, dans des rivières de grande ou moyenne taille ou plus rarement dans des lacs. Les sites de reproduction sont situés entre 60 cm et 6 m de profondeur, en eau à courant rapide où le substrat se compose surtout de gravier ou de roches. Plusieurs de ces sites se trouvent au pied des chutes et des barrages. Généralement, une femelle est courtisée par plusieurs mâles. Les œufs sont simultanément pondus et fécondés, puis adhèrent au substrat. Dans leur jeune âge, les esturgeons ont tendance à se regrouper.

Habitat et répartition



L'esturgeon jaune fréquente les lacs, réservoirs et rivières de moyenne et grande taille, incluant les secteurs d'eaux douces et légèrement saumâtres du fleuve Saint-Laurent et des grandes rivières de la baie James. Il vit en général à moins de 10 m de profondeur sur des fonds vaseux, sablonneux, argileux ou graveleux. Lors de la fraie, il s'aventure parfois en rivière moins profonde. Généralement sédentaire et grégaire, cet esturgeon peut effectuer de longues migrations en période de reproduction. On rapporte des déplacements de plus d'une centaine de kilomètres en moins d'un mois. L'esturgeon jaune est présent dans le sud et l'ouest du Québec.

Alimentation et prédateurs

L'espèce se nourrit au fond de l'eau de larves d'insectes, de mollusques, de crustacés, de vers, de débris végétaux et de petits poissons comme des épinoches ou des chabots. Plus rarement, il consomme des œufs de poissons. Parmi les invertébrés faisant partie de son régime alimentaire, on rapporte des écrevisses, des Sphaériidés et des moules zébrées. Les

jeunes esturgeons jaunes sont parfois la proie d'autres poissons, comme le doré jaune, et au stade larvaire, l'espèce doit redouter les perchaudes et les brochets. L'adulte n'a pas de prédateurs et paraît bien supporter les attaques de la lamproie marine ou de la lamproie argentée. L'esturgeon jaune entre sans doute en compétition pour la nourriture avec les meuniers et d'autres poissons au régime alimentaire similaire.

Situation de l'espèce

L'esturgeon jaune est commun au Québec, mais il a subi d'importants déclins dans les dernières décennies. La principale menace à l'espèce est la fragmentation de son habitat par les barrages, qui bloquent l'accès aux sites de reproduction ou les font disparaître suite à l'augmentation du niveau de l'eau. La pollution de l'eau peut l'affecter car il vit longtemps, étant ainsi sensible à la bioaccumulation de produits toxiques. Au Québec, il fait l'objet d'une pêche commerciale, à laquelle il faut ajouter le braconnage et les mortalités accidentelles dans les filets de pêche destinés à d'autres espèces. Il est vulnérable à la surexploitation, car il atteint tardivement la maturité sexuelle et les femelles ne pondent qu'à tous les quatre à six ans. L'aménagement de sites de fraie, la lutte au braconnage et l'application d'une réglementation plus sévère de la pêche commerciale ont contribué à améliorer l'état de la population d'esturgeons jaunes du fleuve Saint-Laurent.

Notes

À l'exclusion de l'esturgeon noir qui est anadrome, l'esturgeon jaune est le plus gros de nos poissons d'eau douce. On croit qu'il pourrait atteindre l'âge de 150 ans ou plus. L'observation de monstres dans nos lacs, souvent attribuée à des animaux encore inconnus ou à des phénomènes physiques explicables, pourrait dans certains cas concerner de gros esturgeons jaunes. La chair de ce poisson est savoureuse et habituellement vendue fumée. Ses œufs, comme ceux des autres esturgeons, fournissent le caviar. Au Québec seulement, environ 90 tonnes d'esturgeons jaunes sont pêchées commercialement chaque année, dont 80 tonnes dans le fleuve Saint-Laurent. L'esturgeon jaune mord parfois à l'hameçon, notamment à la pêche sur glace en hiver, mais la pêche récréative de cette espèce est peu populaire au Québec.



Jeune

Esturgeon noir

Acipenser oxyrinchus oxyrinchus

Atlantic Sturgeon

Esturgeon de mer, maillé (nom aussi donné à l'esturgeon jaune)



Description

L'esturgeon noir est de coloration foncée sur le dessus, grise à noire parfois teintée de bleu, et plus pâle en dessous. Ses nageoires portent une bordure blanche. Le museau, qui peut être très allongé, est souvent retroussé à son extrémité. La nageoire dorsale est insérée nettement devant la nageoire anale. Entre la nageoire anale et la nageoire caudale se trouvent quatre petites plaques osseuses souvent disposées par paires. Également, de six à neuf plaques osseuses sont visibles entre la nageoire dorsale et la nageoire caudale. L'esturgeon noir dépasse parfois 4 m de longueur, mais la plupart des individus capturés dans nos eaux mesurent entre 60 cm et 2,3 m. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Museau souvent proportionnellement plus allongé.

Espèces semblables

L'esturgeon noir se distingue de l'esturgeon à museau court par sa nageoire dorsale insérée nettement devant la nageoire anale et la présence de plus de 24 rayons à la nageoire anale. On le distingue de l'esturgeon jaune par la présence de quatre petites plaques osseuses (souvent par paires) entre la nageoire anale et la nageoire caudale, au lieu de deux, et de six à neuf plaques osseuses entre la nageoire dorsale et la queue, plutôt que deux comme chez l'esturgeon jaune.

Reproduction

La reproduction a lieu de la fin du printemps à l'été. Les adultes se regroupent dans les fleuves et des rivières d'eau douce, à des profondeurs de 10 m ou plus. Les œufs sont pondus et fécondés, puis coulent au fond où ils adhèrent au substrat. Les jeunes croissent en eau douce, puis migrent vers l'eau saumâtre dès leur première année.

Habitat et répartition

Cet esturgeon est un poisson caractéristique des eaux saumâtres et marines et il se reproduit en eau douce. Il fraie dans l'embouchure des grandes

rivières. Il peut parcourir de grandes distances, jusqu'à 1 500 km. On le trouve au Québec, dans le fleuve Saint-Laurent (où il ne remonte pas plus en amont que le lac Saint-Pierre), son estuaire et le golfe, de même que dans les Maritimes.



Alimentation et prédateurs

En eau douce, l'esturgeon noir se nourrit sur le fond de larves d'insectes, de vers, de crustacés et de mollusques tels les Sphaériidés. En eau salée, l'espèce s'alimente notamment de gastéropodes, de crustacés (incluant des crevettes) et de certains petits poissons comme le lançon d'Amérique et le capelan. On ne connaît pas de prédateurs pour cette espèce, mais il existe des cas connus de mortalité imputable aux attaques de la lamproie marine.

Situation de l'espèce

L'esturgeon noir est en situation précaire. La surexploitation de l'espèce, recherchée pour sa chair et ses œufs, dont on fait le caviar, a lourdement affecté certaines populations. La totalité des prélèvements d'esturgeons noirs par la pêche commerciale se font au Québec et dans les Maritimes, ses populations ayant considérablement chuté aux États-Unis. Outre la surexploitation, la pollution de l'eau, la construction de barrages et la détérioration des habitats, notamment par le dragage, pourraient également nuire à l'espèce.

Notes

C'est de loin le plus gros de nos poissons d'eau douce, même s'il n'y vit pas exclusivement. Sa chair est très appréciée et habituellement vendue fumée. De nos jours, la pêche commerciale prélève annuellement de 45 à 55 tonnes d'esturgeons noirs au Québec et au plus 10 tonnes dans les Maritimes, dans la baie de Fundy.



Esturgeon à museau court

Acipenser brevirostrum

Shortnose Sturgeon



Description

Comme son nom l'indique, cet esturgeon possède un museau relativement court, comparativement aux autres esturgeons, et non relevé à son extrémité. C'est aussi le plus petit de nos esturgeons. Sa coloration varie de brun à verdâtre, les plaques osseuses et le dessous du corps étant plus pâles. De même, la bordure des nageoires est souvent plus pâle, notamment aux nageoires pectorales et pelviennes. La nageoire dorsale est insérée vis-à-vis de la nageoire anale ou presque. On trouve au moins deux plaques osseuses entre la nageoire dorsale et la nageoire anale. Il y a également une ou deux rangées de plaques osseuses devant le cloaque. La majorité des esturgeons à museau court capturés au Nouveau-Brunswick mesurent entre 70 et 90 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** La tête est proportionnellement plus grosse.

Espèces semblables

L'esturgeon à museau court est le seul de nos esturgeons chez qui la nageoire dorsale débute à peu près vis-à-vis de la nageoire anale et non nettement devant. De plus, sa nageoire anale compte de 19 à 22 rayons comparativement à 25 ou plus chez l'esturgeon jaune et l'esturgeon noir.

Reproduction

Cet esturgeon fraie au printemps dans de grandes rivières. Les adultes se regroupent dans les secteurs favorables et les œufs sont pondus et fécondés, puis coulent au fond et adhèrent au substrat.

Habitat et répartition



L'esturgeon à museau court est anadrome. Il vit habituellement en eau salée et fraie en eau douce dans les grandes rivières tributaires. L'espèce peut effectuer de longs déplacements. Dans nos eaux, elle semble s'aventurer rarement au large en

mer, et on l'associe davantage aux eaux saumâtres et douces. Cet esturgeon vit au Nouveau-Brunswick, dans le réseau hydrographique de la rivière Saint-Jean.

Alimentation et prédateurs

L'esturgeon à museau court se nourrit de divers organismes benthiques, incluant des larves d'insectes, des crustacés et des mollusques. Il ingère également de la matière végétale. En eau saumâtre, les adultes mangent entre autres des myes communes. Les prédateurs de cet esturgeon sont inconnus. Les jeunes esturgeons à museau court pourraient être des compétiteurs alimentaires des jeunes esturgeons noirs.

Situation de l'espèce

L'esturgeon à museau court est une espèce rare qui a décliné au Nouveau-Brunswick, notamment suite à la construction de barrages qui ont bloqué l'accès aux frayères situées en amont. La pêche commerciale est maintenant interdite et la pêche récréative est permise seulement dans certaines régions, et pour certaines catégories de taille précises. On croit que l'espèce subit un braconnage important.

Notes

L'esturgeon à museau court a une chair fort estimée et on fait de ses œufs un caviar recherché. L'espèce fait l'objet d'un élevage en pisciculture au Nouveau-Brunswick visant à répondre à la demande. Ce commerce concernant une espèce menacée, unique au Canada, permet d'exploiter cette ressource sans nuire aux populations sauvages.



L'esturgeon et l'obovarie olivâtre

Une mulette rare habitant nos eaux, l'obovarie olivâtre, dépend des esturgeons pour sa survie. Tout comme les autres mulettes de la famille des Unionidés, ses larves, appelées glochidies, sont des parasites obligatoires de poissons.

La mulette femelle relâche ses minuscules larves (200 µm) sur un poisson qui s'approche d'elle. Les glochidies vont ensuite s'accrocher sur les branchies du poisson hôte et y demeurer jusqu'à ce qu'elles se transforment en juvéniles. Ceux-ci se libéreront alors au fond de l'eau en espérant trouver un substrat propice.

La liste des poissons hôtes est parfois longue pour certaines espèces de mulettes, mais dans ce cas-ci le choix semble fort limité. L'esturgeon jaune est le seul hôte confirmé sur notre territoire, quoique l'esturgeon noir soit un hôte potentiel.

Étant donné la rareté des esturgeons, on comprendra que pour les mulettes, les chances de trouver un hôte potentiel et de s'y fixer, de s'y transformer et ensuite de se déposer sur un substrat propice sont minimes. Toutefois, les grands déplacements de l'esturgeon représentent un avantage pour la mulette, qui peut ainsi se disperser sur de grandes distances. Ce parasitisme a sans doute peu ou pas d'effet négatif pour l'esturgeon, vu la faible taille des glochidies.

(Pour plus d'information sur les mulettes, voir l'annexe 1, p. 400.)



Jeune obovarie olivâtre

Esturgeons jaunes en fraie

Lépisostéidés



Lépisostés osseux en fraie

Les lépisostés se reconnaissent par leur corps effilé, cylindrique en coupe transversale et qui a l'apparence d'une baguette. Le long museau étroit est armé de dents pointues. Le corps est couvert d'écailles ganoïdes dures et rudes au toucher. La nageoire dorsale est située loin derrière le corps et commence à peu près vis-à-vis de la nageoire anale. La nageoire caudale est ovale ou arrondie.

Les lépisostés peuvent respirer l'air atmosphérique grâce à leur vessie natatoire fortement vascularisée. Ce sont des chasseurs à l'affût qui se nourrissent principalement de petits poissons.

Les Lépisostéidés sont représentés par sept espèces, en Amérique du Nord et en Amérique centrale. Une seule d'entre elles fréquente nos eaux.

Espèce présente au Québec:
Lépisosté osseux
Aucune espèce présente dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (m)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
LÉPISOSTÉ OSSEUX	2,0	22,8	Juin	1 110 à 77 156 (moyenne: 27 830)	2 à 6	36

Lépisosté osseux

Lepisosteus osseus

Longnose Gar

Lépisosté, poisson armé, poisson baguette, poisson alligator, brochet-crocodile



Description

Le lépisosté osseux a un long corps cylindrique rappelant une baguette. Il est couvert d'écailles épaisses et dures. Rugueux, il est facile à tenir en main. Sa coloration varie de brun à olive, et le corps est habituellement marqué de taches foncées. Son museau effilé est très étroit et porte à son extrémité les narines. De nombreuses dents piquantes garnissent le rebord interne des mâchoires, dont plusieurs sont visibles même quand le poisson a la gueule fermée. Les nageoires dorsale, caudale et anale sont souvent jaunes ou orangées et marquées de taches noires, rappelant la coloration d'un léopard. La nageoire dorsale et la nageoire anale sont situées loin à l'arrière du corps. La nageoire caudale est arrondie ou ovale et légèrement asymétrique. Bien que l'espèce puisse atteindre 2 m de longueur, les spécimens observés au Québec mesurent en général de 60 cm à 1 m. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Corps brunâtre avec bande latérale noire et dessous blanc. Appendice mobile jaune ou orangé au-dessus de la nageoire caudale, qui fusionnera plus tard avec cette nageoire.

Espèces semblables

Le lépisosté osseux est facile à reconnaître. Il se distingue des brochets par son corps ressemblant à un bâton, son long museau effilé et sa nageoire caudale ovale. Les brochets sont plus costauds, leur museau rappelle le bec d'un canard et leur nageoire caudale est fourchue ou échancrée. Les jeunes lépisostés ont de plus un filament charnu mobile au-dessus de la nageoire caudale, absent chez les jeunes brochets.

Reproduction

Le lépisosté osseux se reproduit en été dans les baies calmes ou les secteurs d'eau moyennement courante à l'embouchure de rivières, à une profondeur de moins de 1 m. La femelle pond des œufs qui adhèrent à la végétation. Après la ponte, elle peut perdre jusqu'à 50 % de son poids. Le jeune sortant de l'œuf est muni d'une ventouse au bout du museau qui lui permet de s'attacher à un support le temps que son système digestif

soit complètement formé. La croissance du lépisosté est très rapide ; il double de taille à chaque mois de son premier été et peut atteindre 30 cm en moins de 6 mois. Durant leur premier été, les jeunes peuvent croître de 3 mm et prendre 2 g par jour.

Habitat et répartition



Le lépisosté osseux est un poisson d'eaux calmes que l'on trouve dans les rivières et bassins à eau généralement turbide ou riche en végétation. Il n'est pas rare d'observer des individus flottant paresseusement juste sous la surface de l'eau durant les périodes chaudes de l'été. Les jeunes se tiennent davantage dans la végétation aquatique que les adultes. Le lépisosté osseux quitte les marais et baies à la fin de l'été pour passer l'hiver en eau plus profonde. On le trouve dans le sud-ouest du Québec, dans le fleuve Saint-Laurent en eau douce et dans les principaux tributaires tels la rivière des Outaouais et la rivière Richelieu.

Alimentation et prédateurs

Les jeunes de moins de 5 cm se nourrissent surtout d'invertébrés, mais au-delà de cette taille, ils deviennent piscivores. Le lépisosté osseux est un chasseur à l'affût se nourrissant presque exclusivement de poissons, surtout des Cyprinidés ou des jeunes d'espèces plus grosses. Les proies habituelles sont des ménés, des Catostomidés, des barbottes, des brochets, des crapets, des achigans et des perchaudes. Lorsqu'il est bien aligné sur sa proie, il fonce rapidement dessus ou l'attrape d'un coup de tête de côté



Jeune



pour la tenir agrippée avec ses dents acérées. Ensuite, par des mouvements saccadés de la tête, il place graduellement sa proie dans le sens de sa gueule pour pouvoir l'avaler idéalement tête première. Plus rarement, le lépisosté dévore des grenouilles ou des écrevisses. On rapporte également la grande musaraigne comme proie occasionnelle. On ne connaît pas les prédateurs de ce poisson au corps rigide protégé d'écailles dures.

Situation de l'espèce

Ce poisson est commun dans son aire de répartition au Québec. Il peut être abondant dans certains secteurs durant l'été. Le lépisosté est parfois considéré comme une espèce nuisible par certains car il consomme quelques poissons d'intérêt pour la pêche, mais son impact négatif sur ces populations de poissons n'a jamais été démontré.

Notes

Le lépisosté osseux tolère des conditions difficiles pour les autres poissons, étant capable de respirer l'oxygène atmosphérique. Il semble surtout nocturne, hormis durant la période de reproduction. Les œufs seraient toxiques pour plusieurs animaux et pour l'être humain. Le lépisosté mord parfois à l'hameçon, mais n'est pas recherché par les pêcheurs.

Amiidés





▲ *Plaque osseuse sous le menton*
◀ *Poisson-castor*

Le poisson-castor est un poisson costaud au corps cylindrique, à tête forte munie de narines tubulaires. Sous la mâchoire inférieure se trouve une plaque osseuse, visible par relief même sur le poisson vivant. Les écailles sont cycloïdes et couvertes de mucus. La nageoire dorsale est très longue et de hauteur presque constante.

La vessie natatoire très vascularisée permet au poisson-castor de respirer l'air atmosphérique. Le mâle construit un nid et protège les œufs et les jeunes. L'espèce est un prédateur vorace.

Le poisson-castor est l'unique espèce vivante de la famille des Amiidés. Il occupe l'est de l'Amérique du Nord.

Espèce présente au Québec :
Poisson-castor
Aucune espèce présente dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (m)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
POISSON-CASTOR	1,09	9,8	Fin mai à juin	23 000 à 64 000	3 à 5	12

Poisson-castor

Amia calva

Bowfin

Amie, Amie chauve



Description

Le corps du poisson-castor est tubulaire et costaud. La nageoire dorsale très longue est capable de mouvements ondulatoires. La tête est massive, les yeux, relativement petits et les narines, prolongées en courts tubes flexibles. Sous le menton se trouve une plaque osseuse couverte de peau. La coloration varie depuis le verdâtre uni jusqu'au brun jaunâtre. Beaucoup d'individus sont marqués de marbrures foncées. La nageoire caudale est arrondie et porte souvent à sa base une tache noire. Les nageoires pectorales, pelviennes et anale sont parfois teintées de vert. Le poisson-castor possède un mucus qui le rend très glissant. Sa longueur habituelle varie de 40 à 80 cm. **Mâle :** Tache foncée évidente à la base de la nageoire caudale et entourée d'un halo pâle, jaune ou orangé. **Femelle :** Tache foncée absente ou peu marquée à la base de la nageoire caudale. Corps souvent plus trapu. **Jeune :** Corps plus compact et trapu que chez les adultes. Tache foncée évidente à l'extrémité supérieure du pédoncule caudal et sur la base des rayons adjacents, trois rayures noires radiées de chaque côté de la tête, marge postérieure de l'opercule orangée, nageoires (surtout dorsale, caudale et anale) teintées d'orangé et à mince bordure noire. La nageoire dorsale et la nageoire anale portent également une mince ligne noire au centre, tandis que la nageoire caudale en a plus d'une, mais désordonnées.



Espèces semblables

Les poissons-castors adultes ne ressemblent à aucune autre espèce. Les jeunes peuvent être confondus avec l'umbre de vase, mais chez ce dernier la nageoire dorsale ne compte qu'au plus 15 rayons, comparativement à 45 à 50 chez le poisson-castor. La présence d'une plaque osseuse sous la gorge est unique à l'espèce.

Reproduction

À la fin du printemps ou au début de l'été, le mâle dégage la végétation pour construire le nid, arrachant les plantes à l'aide de sa gueule. Il défend son nid contre les intrus. Une ou quelques femelles viennent ensuite y déposer les œufs. Le mâle assure la protection des jeunes après leur éclosion, ces derniers quittant le nid après 7 à 10 jours ou à une longueur d'au plus 10 cm.

Habitat et répartition

Le poisson-castor vit dans les marais aux eaux claires riches en végétation et dans les cours d'eau larges à faible courant et à eau turbide. Bien qu'il évolue souvent en eau profonde, il fréquente les herbiers aquatiques peu profonds pour trouver ses proies. On trouve le poisson-castor dans le réseau du fleuve Saint-Laurent, dans le sud-ouest du Québec.





Jeune



Tête avec narines tubulaires visibles

Alimentation et prédateurs

L'alimentation est variée et se compose d'invertébrés divers, notamment d'insectes et de crustacés, de grenouilles et de petits poissons. Le poisson-castor chasse le plus souvent durant la nuit. C'est un prédateur opportuniste qui chasse au hasard des rencontres, un peu maladroitement.

Situation de l'espèce

Ce poisson est commun dans son aire de répartition au Québec. Sa grande tolérance lui permet de s'aventurer dans certains milieux où peu de poissons survivent. Il peut être abondant dans certains habitats. Il est parfois considéré comme nuisible par certains, car il dévore occasionnellement de jeunes poissons d'espèces d'intérêt pour la pêche.

Notes

La tache foncée sur le pédoncule caudal pourrait être un leurre pour les prédateurs et les assaillants, qui la prendraient pour un œil et ainsi s'attaqueraient à la queue du poisson au lieu de la tête. Le poisson-castor est surtout actif à l'aube et au crépuscule. On rapporte des cas de poissons-castors ayant estivé dans la vase, dans une chambre qu'ils avaient creusée. Le poisson-castor mord parfois à l'hameçon, mais sa chair n'est pas appréciée. Lorsque tenu hors de l'eau, il émet parfois un grondement.

Hiodontidés



Laquaiche argentée

Ces poissons ont un corps aplati latéralement, un museau court et de grands yeux à iris brillant (or ou argent) situés vers l'avant de la tête. Les yeux sont partiellement recouverts d'une paupière adipeuse transparente. Celle-ci recouvre l'avant et l'arrière de l'œil et est ouverte en son centre par une fente verticale. On croit qu'elle pourrait servir à la protection des yeux contre les impacts physiques ou les rayons ultraviolets.

Les laquaiches possèdent des dents réparties surtout sur la langue et le palais. Les écailles, de type cycloïde, sont grandes et argentées. La nageoire dorsale est située dans la portion postérieure du corps, à peu près vis-à-vis de la nageoire anale. Cette dernière est longue et compte plus de 25 rayons. La nageoire caudale est fourchue.

Les Hiodontidés ressemblent beaucoup aux Clupéidés (gaspareau et aloses), qui possèdent eux aussi une paupière adipeuse, mais s'en distinguent par certains critères. Les Hiodontidés possèdent une ligne latérale, même si elle peut être difficile à voir, alors que les

Clupéidés en sont dépourvus. Chez ceux-ci, il y a des écailles ventrales en dents-de-scie. Finalement, la nageoire dorsale des Clupéidés n'est pas reculée comme chez les Hiodontidés.

Les laquaiches vivent en général dans de grands lacs et cours d'eau. Elles ont un régime alimentaire varié, mais sont davantage piscivores à l'âge adulte. Bien que ces espèces soient peu recherchées par les pêcheurs sportifs, leur chair fumée est vendue commercialement. On distingue les deux laquaiches par la longueur du maxillaire, la position relative des nageoires dorsale et anale et par le nombre de rayons à la nageoire anale.

La famille des Hiodontidés, présente en Amérique du Nord, ne comporte que deux espèces.

Espèces présentes au Québec :
Laquaiche aux yeux d'or
Laquaiche argentée
Aucune espèce présente dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
LAQUAICHE AUX YEUX D'OR	53,0	1,7	Mai à début juillet	5 761 à 25 238	4 à 10	14
LAQUAICHE ARGENTÉE	47,0	0,9	Avril et mai	10 000 à 20 000	3 à 5	10

Laquaiche aux yeux d'or

Hiodon alosoides

Goldeye



Description

La laquaiche aux yeux d'or a un corps comprimé latéralement couvert de grandes écailles. Sa coloration est argentée, avec parfois des reflets bleuâtres. Le museau est court et le maxillaire dépasse un peu le milieu de l'œil. L'iris de l'œil est jaune or, d'où le nom de l'espèce. Le ventre présente une carène entre les nageoires pectorales et le cloaque. La nageoire dorsale débute vis-à-vis ou derrière la nageoire anale, qui est très longue. L'espèce mesure généralement entre 20 et 35 cm de longueur. **Mâle :** Nageoire anale à bordure inférieure convexe antérieurement et concave postérieurement. **Femelle :** Nageoire anale à bordure inférieure concave. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

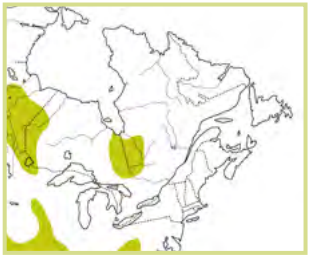
Les Clupéidés, ou aloses, ont une apparence semblable à celle des laquaiches mais leur nageoire dorsale est située au centre du corps et débute devant les nageoires pelviennes. Chez les laquaiches, la nageoire dorsale est située à l'arrière du corps et prend naissance à peu près vis-à-vis de la nageoire anale. La laquaiche argentée ressemble beaucoup à la laquaiche aux yeux d'or, mais son maxillaire s'arrête vis-à-vis du milieu de l'œil ou devant et sa nageoire dorsale débute devant la nageoire anale. Sa nageoire anale compte de 26 à 29 rayons comparativement à 29 à 34 chez la laquaiche aux yeux d'or.

Reproduction

La fraie a lieu du printemps à l'été en eau calme et habituellement la nuit. Les adultes se regroupent en eau moins profonde, généralement turbide, et les œufs sont pondus et fertilisés au hasard. Ils flottent et dérivent, le type de substrat n'étant donc pas important. Les adultes ne s'occupent pas des œufs.

Habitat et répartition

Cette laquaiche préfère les eaux turbides et les secteurs calmes des rivières de grande et moyenne taille, de même que les secteurs marécageux des lacs et les réservoirs. On la trouve dans le nord-ouest du Québec, où elle est représentée par une aire disjointe de l'aire principale située dans le centre de l'Amérique du Nord.



Alimentation et prédateurs

La laquaiche aux yeux d'or se nourrit principalement en surface d'insectes tels que les éphémères. Elle dévore également des crustacés, des mollusques et parfois de petits poissons comme des ménés, des épinoches, des dards, de jeunes brochets et de jeunes perchaudes. Elle peut également se nourrir d'amphibiens et de micromammifères. Ses prédateurs connus sont le grand brochet, le doré jaune, le doré noir, les cormorans et certains mammifères.

Situation de l'espèce

Cette espèce est tolérante à la turbidité des eaux argileuses, mais paraît sensible à la pollution industrielle. Elle est considérée comme commune dans son aire de répartition au Québec.

Notes

Vivant souvent en eau turbide, cette laquaiche peut aisément se déplacer et capturer ses proies grâce à ses grands yeux jaunâtres qui constituent une adaptation aux conditions de faible luminosité. Elle est parfois capturée à la pêche à la ligne bien que peu recherchée. Sa chair se déguste habituellement fumée.

Laquaiche argentée

Hiodon tergisus

Mooneye

Tarpon d'eau douce



Description

La laquaiche argentée a le corps comprimé latéralement et le ventre présente une carène. Les écailles sont grandes. La coloration est argentée, avec parfois des reflets bleuâtres. Le museau est court. Le maxillaire s'arrête vis-à-vis du milieu de l'œil ou devant. L'iris de l'œil est gris ou doré, mais dans ce dernier cas de façon moins prononcée que chez la laquaiche aux yeux d'or. La nageoire dorsale débute devant la nageoire anale, qui est très longue. La majorité des individus capturés dans nos eaux mesurent de 25 à 35 cm de longueur. **Mâle :** Nageoire anale à bordure inférieure convexe antérieurement et concave postérieurement. **Femelle :** Nageoire anale à bordure inférieure concave. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

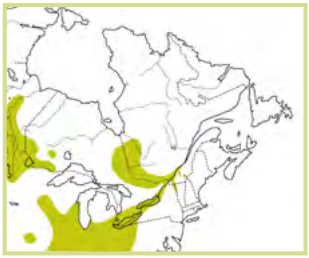
Les Clupéidés, ou aloses, ont une apparence semblable à celle des laquaiches, mais leur nageoire dorsale est située au centre du corps et débute devant les nageoires pelviennes. Chez les laquaiches, la nageoire dorsale est située à l'arrière du corps et prend naissance à peu près vis-à-vis de la nageoire anale. La laquaiche aux yeux d'or ressemble beaucoup à la laquaiche argentée, mais son maxillaire dépasse un peu le milieu de l'œil et sa nageoire dorsale débute vis-à-vis de la nageoire anale ou derrière. Sa nageoire anale compte de 29 à 34 rayons comparativement à 26 à 29 chez la laquaiche argentée.

Reproduction

La laquaiche argentée fraie au printemps dans les rivières de grande ou moyenne taille, en eau claire ou turbide. Les œufs sont pondus et fertilisés dans la colonne d'eau, puis dérivent en flottant. Aucun nid n'est construit et les adultes ne s'occupent pas des œufs.

Habitat et répartition

Au Québec, cette laquaiche vit dans le fleuve Saint-Laurent et les grandes rivières à courant lent, de même que les baies adjacentes. On la trouve également dans des lacs, tant en eau claire qu'en eau turbide.



Alimentation et prédateurs

L'espèce se nourrit surtout d'insectes aquatiques, particulièrement d'éphémères, mais également de crustacés, de mollusques et de petits poissons. Elle se nourrit en surface. Elle est la proie de poissons, d'oiseaux et de mammifères aquatiques.

Situation de l'espèce

Commune au Québec, cette laquaiche serait plus sensible à la turbidité que la laquaiche aux yeux d'or.

Notes

La laquaiche argentée est peu recherchée par les pêcheurs. Sa chair se consomme habituellement fumée.



Mâle adulte

Anguillidés



Anguille d'Amérique prise au filet

Les anguilles ont un long corps rappelant celui d'un serpent et se déplacent par ondulations. La longue nageoire dorsale est fusionnée à la nageoire caudale, puis à la nageoire anale, pour former une nageoire continue comme chez les têtards des anoures. Les nageoires pectorales sont présentes, mais il n'y a pas de nageoires pelviennes. Les opercules sont peu évidents. Lorsque présentes, les écailles sont cycloïdes. L'anguille d'Amérique, seule espèce de cette famille au Québec et dans les Maritimes, a de minuscules écailles implantées dans la peau, non visibles. Leur corps très visqueux rend difficile la manipulation de ces poissons.

L'anguille d'Amérique est catadrome. Elle fraie en eau salée, dans la mer des Sargasses. Les jeunes passent quelques mois en eau salée puis migrent ensuite vers les eaux intérieures, quoique les mâles tendent à demeurer en eau saumâtre. Les femelles effectuent de longues migrations en eau douce et y restent plusieurs années avant de retourner se reproduire en eau salée. Les anguilles sont des prédateurs qui se nourrissent d'insectes, de crustacés et de poissons. Elles ont la capacité de survivre plusieurs heures hors de l'eau, par temps humide, et peuvent effectuer des déplacements terrestres.



Anguille d'Amérique escaladant une paroi rocheuse

L'anguille d'Amérique fait l'objet d'une pêche commerciale et sa chair se vend à bon prix sur les marchés étrangers. La fragmentation et la détérioration de ses habitats a causé un déclin des populations de sorte que l'espèce est maintenant considérée en situation précaire à plusieurs endroits.

Les Anguillidés sont représentés par 15 à 20 espèces, selon la classification adoptée, réparties sur tous les continents à l'exception de l'Antarctique.

Espèce présente au Québec et dans les Maritimes :
Anguille d'Amérique

Espèce	Longueur maximale (m)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
ANGUILLE D'AMÉRIQUE	1,52	7,3	Février (mer des Sargasses)	5 000 000 à 20 000 000	5 à 23	43

Anguille d'Amérique

Anguilla rostrata

American Eel

Anguille



Description

L'anguille d'Amérique a un corps long et serpentiforme, arrondi en coupe transversale. Elle se déplace par ondulations. Sa coloration est variable mais en eau douce, elle est le plus souvent grise, brun verdâtre ou jaunâtre. La nageoire dorsale est très longue et fusionnée à la nageoire caudale qui, à son tour, est fusionnée à la nageoire anale. Le tout donne l'apparence d'une unique nageoire continue, la partie ventrale étant moins longue que la partie dorsale. La gueule est bien développée et la mâchoire inférieure dépasse parfois celle du dessus. L'opercule est recouvert de peau et seule une petite ouverture est visible devant chaque nageoire pectorale. La coloration de l'anguille varie selon l'habitat et l'âge. Les plus gros spécimens en eau douce arborent souvent une couleur verdâtre ou grisâtre. Les écailles sont petites et cachées dans la peau, qui est d'apparence nue. Un abondant mucus recouvre le corps de l'anguille et la rend pratiquement impossible à tenir à mains nues. L'anguille d'Amérique peut atteindre 1,5 m de longueur, mais la grande majorité des individus fréquentant nos eaux douces sont des femelles dont la longueur moyenne varie de 60 cm à 1 m. Les mâles sont plus petits, ne dépassant ordinairement pas 40 cm, et demeurent en eau saumâtre ou salée. **Adulte en préparation de fraie :** Coloration argentée. **Jeune :** La larve, nommée leptocéphale, est transparente et a la forme d'une feuille. La très jeune anguille, que l'on appelle civelle, a la forme typique de l'adulte, mais est d'abord transparente avec des yeux foncés, puis pigmentée. Pendant sa croissance, l'anguille prend une couleur verdâtre ou jaunâtre et porte le nom d'« anguille jaune ».

Espèces semblables

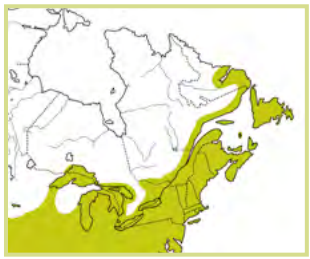
Les lamproies n'ont pas de mâchoires, mais une bouche en ventouse, des fentes branchiales au lieu des opercules, et sont dépourvues de nageoires pectorales. La lotte a deux nageoires dorsales, la première étant courte, des nageoires pelviennes (l'anguille n'en a pas) et un petit barbillon sous le menton.



Reproduction

À l'automne, quand elles sont en voie de maturation, les femelles quittent l'eau douce où elles ont grandi pour retourner en mer. Les mâles, demeurés en estuaire saumâtre ou salé, font de même. Les anguilles cessent alors de s'alimenter et développent leurs gonades à même les réserves de graisse accumulées. Une longue migration s'effectue alors vers la mer des Sargasses, dans le sud-ouest de l'océan Atlantique, pour la reproduction. Les anguilles adultes du Québec et des Maritimes effectuent donc théoriquement une migration de 2 000 à 4 500 km pour se rendre à leur site de reproduction. On connaît encore mal les détails sur la reproduction de l'espèce, qui n'a jamais été observée dans le milieu naturel. La migration des adultes est synchronisée et ceux-ci meurent après la fraie. Après l'éclosion, les larves (appelées leptocéphales), aplaties latéralement et semblables à des feuilles d'arbre, dérivent dans le courant pendant plusieurs mois à plus d'un an. Elles acquièrent graduellement la forme des adultes et se nomment alors civelles. Elles sont d'abord transparentes, puis pigmentées, à l'approche des côtes. Elles se dirigent à l'embouchure de rivières d'eau douce. À leur entrée en eau saumâtre ou douce, les civelles deviennent gris verdâtre à jaunâtres. Elles remontent ensuite les rivières d'eau douce, au printemps ou en été, et sont capables de se déplacer sur des terrains humides et même d'escalader des parois rocheuses et certains barrages dans leur quête de l'amont. Les civelles se nomment « anguilles jaunes » à leur stade de croissance. Les femelles entreprennent une longue migration en eau douce, pouvant atteindre des centaines de kilomètres, pour se nourrir et grandir durant 6 à 12 ans, au plus 20 ans, avant de retourner en mer. Les mâles, qui sont matures à un âge inférieur à 10 ans, se déplacent beaucoup moins et grandissent dans les estuaires et les premiers kilomètres de rivières tributaires. Les anguilles acquièrent une coloration argentée lors de leur retour vers le site de reproduction dans la mer des Sargasses.

Habitat et répartition



L'anguille d'Amérique fréquente divers habitats au cours de sa vie, en eau salée ou saumâtre, dans les estuaires, à l'embouchure de grandes rivières ou en eaux douces parfois loin à l'intérieur du continent. Seules les femelles entreprennent de longues incursions en eau douce, pouvant remonter des centaines de kilomètres. Elles se retrouvent dans les rivières et lacs de taille très variable. Les jeunes anguilles se développent dans une grande variété d'habitats d'eau douce. L'anguille d'Amérique est capable de se déplacer hors de l'eau, en particulier les jeunes qui remontent vers l'amont des rivières. L'espèce est bien répartie dans le fleuve Saint-Laurent et nombre de ses tributaires au Québec, de même que dans les Maritimes.

Alimentation et prédateurs

L'anguille est un prédateur vorace et opportuniste. Elle dévore toute proie qu'elle rencontre : insectes, écrevisses, vers, amphibiens et poissons. Parmi les poissons qui figurent à son régime se trouvent le naseux noir et les jeunes saumons. Les jeunes anguilles sont la proie de nombreux poissons en eau de mer et en eau saumâtre. Les adultes sont probablement la proie de grands poissons et de mammifères marins.



Civelle



Situation de l'espèce

L'anguille d'Amérique a longtemps fait l'objet d'une pêche commerciale importante au Québec et dans les Maritimes, où les débarquements annuels dépassaient les 500 tonnes. Au Québec, l'espèce a fortement décliné dans le tronçon supérieur du fleuve Saint-Laurent à partir du début des années 1980. Parmi les causes de ce déclin figurent les barrages qui obstruent les voies migratoires, la pollution par des contaminants organiques et la surpêche commerciale. Beaucoup d'anguilles périssent également dans les turbines des centrales hydroélectriques. L'anguille semble maintenant se rétablir lentement au Québec grâce à l'installation de passes migratoires sur certains barrages et à la forte diminution de la pression de pêche commerciale. Sa situation demeure cependant préoccupante. Dans les Maritimes, les populations de l'espèce présentent des fluctuations sans tendance nette.

Notes

Les jeunes anguilles en migration peuvent escalader des parois rocheuses escarpées et des barrages de béton ou de pierres. On les y observe parfois en groupes importants. Ce poisson est surtout actif de nuit. L'anguille a une chair estimée mais est peu recherchée ici ; la pêche commerciale vise surtout les marchés européen et asiatique.

Clupéidés



Jeune gaspareau

Ces poissons ont un corps argenté, aplati latéralement et couvert de grandes écailles cycloïdes argentées qui tombent facilement. Le dos montre souvent des reflets bleutés à verdâtres. Le ventre présente une carène et des écailles en dents de scie, surtout évidentes entre les nageoires pelviennes et la nageoire anale. La nageoire anale est très longue et compte de 15 à 34 rayons. Il n'y a pas de ligne latérale et les yeux sont partiellement couverts de paupières adipeuses verticales, une dans la portion antérieure de l'œil et l'autre postérieurement. Un procès axillaire se trouve à la base antérieure des nageoires pelviennes.

Les Clupéidés possèdent des branchicténies fines qui leur servent à filtrer le plancton dont ils se nourrissent. Celles-ci sont longues et accolées les unes aux autres à la manière d'un peigne fin. Elles servent à filtrer le plancton et les petites proies qui constituent la diète de ces poissons. Selon les espèces, ils vivent en eau douce, en eau salée ou sont anadromes. Ce sont des poissons grégaires qui vivent en bancs. Ils peuvent effectuer de longues migrations pour se rendre aux sites de fraie, auxquels ils sont généralement fidèles. Plusieurs poissons de cette famille ont une grande importance économique et constituent une importante source de nourriture pour l'être humain dans plusieurs régions du monde.

À part l'alose à gésier, nos espèces sont difficiles à distinguer. Certaines caractéristiques des mâchoires et le nombre de branchicténies constituent les meilleurs critères d'identification.

La famille des Clupéidés comporte un peu plus de 200 espèces en majorité marines, parmi

Les Clupéidés d'eau salée

Lorsque capturés en eau salée, le gaspareau, l'alose d'été et l'alose savoureuse peuvent être confondus avec le hareng atlantique (*Clupea harengus*) et l'alose tyran (*Brevoortia tyrannus*). Le hareng s'en distingue par les écailles le long de sa carène ventrale qui ne sont pas en dents de scie et la présence de petites dents sur son palais. Quant à l'alose tyran, les écailles sur les flancs ont une bordure postérieure non arrondie et munie de petits pics alors qu'elle est arrondie et lisse chez le gaspareau, l'alose d'été et l'alose savoureuse. De plus, l'alose tyran a de 100 à 150 branchicténies sur la partie inférieure de l'arc branchial alors que le gaspareau en possède au plus 43, l'alose d'été, 52 et l'alose savoureuse, 73.

lesquelles figurent les sardines et les harengs. Le quart des espèces est dulcicole et plusieurs sont anadromes. Cette famille habite tous les continents sauf l'Antarctique. Quatre espèces vivent en eau douce au Québec, trois d'entre elles étant également présentes dans les Maritimes.

Espèces présentes au Québec:
Gaspareau*
Alose savoureuse*
Alose d'été*
Alose à gésier
* Espèces présentes dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (g)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
GASPAREAU	21,6 (eau douce); 38,1 (eau salée)	437	Juin et juillet (enclavée en eau douce); avril à fin juin (anadrome)	10 000 à 22 407 (eau douce); 48 000 à 360 000 (anadrome)	Mâle: 2 Femelle: 3	9
ALOSE SAVOUREUSE	76,2	6 804	Mai et juin	20 000 à 659 000	3 à 5	11
ALOSE D'ÉTÉ	40,0	369	Mai et juin	Jusqu'à 349 700	2 à 5	8 à 11
ALOSE À GÉSIER	57,0	2 041	Juin et juillet	22 400 à 543 910 moyenne: 379 000)	1 à 2	6 à 14

Gaspareau

Alosa pseudoharengus

Alewife

Gasparot, faux-hareng



Description

Le gaspareau a un corps argenté et comprimé. Le dos présente souvent des reflets verdâtres. Sa bouche est terminale et la mâchoire inférieure, légèrement plus longue que la supérieure, s'y emboîte quand la gueule est fermée. Le maxillaire s'arrête sous l'œil, environ au centre. Une tache noire, plus petite que l'œil, est en général présente à sa hauteur derrière l'opercule. Le diamètre de l'œil est le plus souvent supérieur à la distance entre l'œil et l'extrémité du museau. Les écailles sous le ventre sont en dents de scie, caractéristique de la famille. Bien qu'il puisse atteindre une taille supérieure en eau salée, le gaspareau mesure en moyenne 15 cm quand il est confiné à l'eau douce. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Plus élancé que l'adulte, il a un reflet violet sur les flancs.

Espèces semblables

Voir l'encadré « Les Clupéidés d'eau salée » ci-contre. Les Hiodontidés, ou laquaiches, ont une apparence semblable, mais leur nageoire dorsale est située à l'arrière du corps et prend naissance à peu près vis-à-vis de la nageoire anale. L'alose à gésier a une bouche subterminale et le dernier rayon de la nageoire dorsale est très long. Chez l'alose savoureuse, le maxillaire s'arrête derrière l'œil et la nageoire anale compte de 18 à 24 rayons, comparativement à 15 à 19 chez le gaspareau. Également, chez l'alose savoureuse, on observe au moins 59 branchicténies sur la partie inférieure du premier arc branchial. Le gaspareau est très difficile à différencier de l'alose d'été. Le meilleur critère pour les distinguer est le nombre de branchicténies sur la partie inférieure du premier arc branchial : de 39 à 41 pour le gaspareau et au moins 44 pour l'alose d'été. Le diamètre de l'œil est généralement plus grand que la distance œil-museau chez le gaspareau. Le dos grisâtre présente souvent des teintes de vert tandis qu'il a tendance à être davantage à reflets bleutés chez l'alose d'été. Finalement, le péritoine du gaspareau est gris pâle tandis que celui de l'alose d'été est noir, mais ce critère n'est visible que par dissection.

Reproduction

La reproduction a lieu du printemps à l'été, pouvant s'étaler sur une période de deux mois. Lorsqu'il est anadrome, le gaspareau vit en eau salée et se rend en eau douce pour la reproduction, en rivière ou en lac. Il peut alors parcourir de grandes distances. Les populations enclavées en eau douce, comme celles des Grands Lacs, se reproduisent dans les eaux libres peu profondes des tributaires ou des rivages sur un substrat de sable ou de gravier. La fraie a lieu durant la nuit. Les œufs sont pondus et fécondés en eau libre, puis coulent au fond. Peu après l'éclosion, les jeunes gaspareaux retournent en eau plus profonde.

Habitat et répartition

Le gaspareau est un poisson anadrome de la côte atlantique qui a colonisé un à un les Grands Lacs entre les années 1880 et 1950. On l'y trouve aujourd'hui sous forme de populations d'eau douce. Au Québec, il fréquente le fleuve Saint-Laurent et ses principaux tributaires, faisant parfois des incursions dans des rivières plus petites. On le trouve également dans toutes les provinces maritimes.



Alimentation et prédateurs

Le régime alimentaire du gaspareau est constitué surtout de zooplancton, notamment de crustacés, mais à l'âge adulte, il mange également des insectes, des algues filamenteuses et de petits poissons. Les immatures mangent aussi les œufs de leur propre espèce. Le gaspareau est une proie importante pour plusieurs autres poissons, notamment des Salmonidés, mais également les brochets, la lotte, les achigans, la perchaude et les dorés.

Situation de l'espèce

Le gaspareau est très commun, voire abondant selon les secteurs, dans le corridor du fleuve Saint-Laurent au Québec, de même que dans les Maritimes. Il constitue une proie importante pour de nombreux poissons et fait l'objet d'une pêche commerciale, mais son abondance et sa capacité de recrutement contrebalancent ces pertes au sein des populations.

Notes

Le gaspareau fait l'objet d'une pêche commerciale dans les Maritimes, tant en eau douce qu'en eau salée. Les débarquements annuels y atteignent environ 4 000 tonnes. Sa chair a bon goût, mais elle contient beaucoup d'arêtes. On l'utilise surtout dans la production de nourriture destinée aux animaux.

Alose savoureuse

Alosa sapidissima
American Shad
Alose d'Amérique



Description

Cette grande alose présente une tache noire derrière l'opercule, de taille égale ou supérieure à l'œil, et souvent suivie d'une ou deux séries horizontales de taches plus petites. Sa coloration est argentée. La bouche est terminale et les deux mâchoires sont de longueur semblable, ou alors la mâchoire inférieure excède un peu la mâchoire supérieure lorsque la gueule est fermée. Le maxillaire s'arrête derrière l'œil ou vis-à-vis de sa limite postérieure. Les écailles ventrales sont en dents de scie, trait caractéristique de la famille. Bien qu'elle atteigne parfois une taille bien supérieure, cette alose mesure en moyenne de 34 à 38 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte mais un peu plus élancé.

Espèces semblables

Voir l'encadré « Les Clupéidés d'eau salée » à la page 114. Les Hiodontidés, ou laquaiches, ont une apparence semblable, mais leur nageoire dorsale est située à l'arrière du corps et prend naissance à peu près vis-à-vis de la nageoire anale. L'alose à gésier a une bouche subterminale et le dernier rayon de la nageoire dorsale est très long. L'alose savoureuse se distingue du gaspareau et de l'alose d'été par son maxillaire s'arrêtant derrière l'œil, la présence de 18 à 24 rayons à la nageoire anale au lieu de 15 à 19, de même qu'au moins 59 branchicténies sur la partie inférieure du premier arc branchial (au maximum 41 chez le gaspareau et 50 chez l'alose d'été). La tache noire derrière l'opercule est plus grande ou de la même taille que l'œil et est située un peu au-dessus ; elle est parfois suivie d'une ou deux séries presque horizontales de taches plus petites.

Reproduction

L'alose savoureuse entreprend une migration vers les eaux douces pour frayer dans des cours d'eau, de la fin du printemps au début de l'été. La fraie a lieu près de la surface, en eau douce ou saumâtre. Au Québec, l'espèce remonte le fleuve Saint-Laurent jusqu'en amont de Montréal. Les œufs sont démersaux et pondus par petits groupes. Les jeunes, appelés alosons,

demeurent en rivière jusqu'à la fin de l'été, puis ils se dirigent vers l'océan. Les adultes, quant à eux, retournent habituellement en mer avant la fin août.

Habitat et répartition



L'alose savoureuse est anadrome, passant la majeure partie de sa vie en eau salée et se reproduisant en eau douce. Ses déplacements peuvent être importants, comme en témoigne le cas d'un individu étiqueté au Québec qui a été repris 1 900 km plus loin en mer à Cape Cod, aux États-Unis. Elle parcourt parfois plus de 20 ou 30 km par jour lors de ses déplacements. En eau douce, l'alose savoureuse fréquente les rivières de grande ou moyenne taille. En eau salée, elle vit en bancs au large. On la trouve dans le fleuve Saint-Laurent en amont jusqu'à l'ouest de Montréal, au Québec, et dans les eaux côtières et plusieurs rivières des Maritimes.

Alimentation et prédateurs

Ce poisson se nourrit de plancton, notamment de microcrustacés, mais également d'insectes et de petits poissons tels les éperlans et les lançons. Ses branchicténies servent à filtrer sa nourriture, généralement de petite taille. Comme plusieurs Salmonidés, l'alose savoureuse cesse en général de s'alimenter quand elle est en eau douce lors de la période de reproduction. Elle mord toutefois aux hameçons des pêcheurs. Les prédateurs connus de cette alose sont certains poissons d'eau douce et marins de même que les phoques. Elle est aussi parfois victime de la lamproie marine.

Situation de l'espèce

L'espèce est en difficulté à plusieurs endroits à cause notamment de la construction de barrages, de la modification ou destruction des frayères et de la pollution de l'eau. Les barrages constituent un obstacle aux adultes lors des migrations vers les sites de fraie. Au Québec, où on la considère en situation précaire, l'alose savoureuse est aujourd'hui bloquée dans sa migration reproductrice au barrage de Carillon, à l'ouest de Montréal, alors qu'auparavant elle remontait plus en amont. La pollution des rivières semble davantage la cause de sa raréfaction dans les Maritimes.

Notes

L'alose savoureuse fait l'objet d'une pêche commerciale peu importante au Québec et qui atteint de 10 à 20 tonnes/année dans les Maritimes, surtout dans la baie de Fundy au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Elle fait aussi l'objet d'une pêche récréative lors de la montaison. On consomme sa chair cuite, salée ou en saumure.

Alose d'été

Alosa aestivalis

Blueback Herring



Description

Cette alose a un corps argenté et le dos grisâtre ou à reflets bleutés. Elle est très semblable au gaspareau. Comme lui, elle possède une bouche terminale, et le maxillaire s'arrête sous l'œil. La mâchoire inférieure est légèrement plus longue que la mâchoire supérieure et elle s'y emboîte quand la bouche est fermée. On remarque une tache noire derrière l'opercule, à la même hauteur que l'œil, mais plus petite. La longueur du museau, de son extrémité jusqu'à l'œil, est généralement supérieure au diamètre de l'œil. Comme toutes les aloses, son ventre présente des écailles en dents de scie. L'alose d'été mesure en moyenne 20 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte mais un peu plus élancé.

Espèces semblables

Voir l'encadré « Les Clupéidés d'eau salée » à la page 114. Les Hiodontidés, ou laquaiches, ont une apparence semblable, mais leur nageoire dorsale est située à l'arrière du corps et prend naissance à peu près vis-à-vis de la nageoire anale. L'alose à gésier a une bouche subterminale et le dernier rayon de la nageoire dorsale est très long. Chez l'alose savoureuse, le maxillaire s'arrête derrière l'œil et la nageoire anale compte de 18 à 24 rayons, comparativement à 15 à 19 chez l'alose d'été. Également, chez l'alose savoureuse, on trouve au moins 59 branchicténies sur la partie inférieure du premier arc branchial. L'alose d'été est très difficile à différencier du gaspareau. Le meilleur critère pour les distinguer est le nombre de branchicténies sur la partie inférieure du premier arc branchial : de 44 à 50 pour l'alose d'été et au plus 41 pour le gaspareau. (Voir la rubrique Espèces semblables chez le gaspareau pour les autres critères.)

Reproduction

L'alose d'été fraie à la fin du printemps ou au début de l'été, plus tard que le gaspareau. La reproduction a lieu en eau douce ou saumâtre, dans des rivières. Les œufs coulent et adhèrent aux objets. Les jeunes retournent en mer avant l'âge de deux mois.

Habitat et répartition



L'alose d'été est avant tout une espèce d'eau salée qui fraie en eau douce. Il existe toutefois des populations confinées en eau douce, comme celles du lac Champlain, aux États-Unis et au Québec, et celles des Grands Lacs en Ontario. L'espèce est originaire de la côte est des États-Unis et des Maritimes, fréquentant la baie de Fundy au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. La création de canaux pour la navigation lui a permis d'atteindre les Grands Lacs via les États-Unis en 1995 et le lac Champlain. De là, elle a pu atteindre le Québec. Il est possible que des aloses originaires de la côte atlantique atteignent les eaux du fleuve Saint-Laurent au Québec, en passant par l'estuaire. Cette espèce vit en bancs.

Alimentation et prédateurs

Cette alose se nourrit surtout de plancton, mais dévore également des crustacés et parfois de petits poissons. Ses fines branchicténies l'aident à capturer la nourriture microscopique. Ses principaux prédateurs seraient les poissons marins plus grands.

Situation de l'espèce

L'alose d'été est commune dans les Maritimes et semble en expansion au Québec. Son identification est difficile et elle est souvent confondue avec le gaspareau. Au Québec, en Ontario et dans les États adjacents au lac Champlain, on la considère comme envahissante. L'alose d'été a été officiellement capturée pour la première fois au Québec en 1987, dans la rivière aux Brochets, un tributaire du lac Champlain. Depuis, l'espèce a été répertoriée dans le fleuve Saint-Laurent, dans la région du Bas-Saint-Laurent. On ignore si la présence de l'alose d'été dans cette région découle de migrants de l'océan Atlantique ou des Grands Lacs ou du lac Champlain (via la rivière Richelieu) en amont.

Notes

L'alose d'été est commune au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse et fait l'objet d'une pêche commerciale où on la range dans les prises du gaspareau. Arrivée peut-être assez récemment au Québec, via le lac Champlain où elle a été rapportée pour la première fois dans la rivière aux Brochets en 1987, elle y semble encore très rare. Elle est souvent confondue avec le gaspareau et pourrait être plus commune que ce que les données actuelles laissent croire.

Alose à gésier

Dorosoma cepedianum

Gizzard Shad



Description

Cette espèce au corps haut et comprimé se distingue des autres membres de sa famille par son museau arrondi et sa bouche subterminale, de même que par le dernier rayon de sa nageoire dorsale, qui est caractéristique. Ce rayon est en effet démesurément long et rappelle un sabre effilé, souvent presque accolé au dos. La coloration est argentée avec des reflets dorés. Les écailles du ventre sont en dents de scie, ce qui est typique des aloses. Cette alose mesure habituellement de 15 à 30 cm de longueur mais peut dépasser 50 cm. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Le dernier rayon de la nageoire dorsale est court ou absent. Il y a généralement une tache noire derrière l'opercule.

Espèces semblables

Le dernier rayon de la nageoire dorsale, très long et formant un filament, distingue l'alose à gésier de tous nos autres poissons. La bouche est subterminale, tandis qu'elle est terminale chez les autres aloses. Les Hiodontidés, ou laquaiches, ont une apparence semblable, mais leur nageoire dorsale est située à l'arrière du corps et prend naissance à peu près vis-à-vis de la nageoire anale.

Reproduction

La fraie a lieu au printemps ou tôt en été dans les rivières tributaires et près des rivages. Les adultes se regroupent et les œufs, pondus dans l'eau, sont fécondés au hasard par la semence des mâles, dans la colonne d'eau. Les œufs coulent et dérivent, puis se fixent à un objet submergé.

Habitat et répartition

Au Québec, on la trouve surtout en eau libre dans des habitats de grande superficie tels que les rivières larges à courant faible et le fleuve Saint-Laurent. Elle se déplace en groupes.



Alimentation et prédateurs

Cette alose se nourrit de plancton, parfois également de vers et plus rarement de petits poissons. Ses prédateurs sont nombreux parmi les poissons : la barbue de rivière, le grand brochet, le maskinongé et le doré jaune sont le plus souvent mentionnés. Lors des mortalités massives en période de surpopulation, de nombreux oiseaux aquatiques comme les goélands profitent de la manne.

Situation de l'espèce

Originaire du bassin du Mississippi, cette alose a été observée pour la première fois au Québec en 1944. Elle a agrandi son aire de répartition en empruntant les canaux creusés pour la navigation. Son abondance fluctue grandement d'une année à l'autre et on observe occasionnellement de grandes mortalités en période de surpopulation.

Notes

Cette alose est peu recherchée pour la consommation. Elle constitue toutefois une source de nourriture parfois importante pour plusieurs espèces de poissons convoitées par les pêcheurs.



Jeune

Cyprinidés





▲ *Œufs de méné à museau arrondi*
◀ *Carpes en fraie*

Les Cyprinidés n'ont pas de dents véritables mais des dents pharyngiales localisées dans la gorge, qui leur permettent de broyer ou de mastiquer la nourriture. Leurs écailles sont cycloïdes et de taille variable. Toutes nos espèces ont une nageoire caudale fourchue ou échancrée et n'ont pas de nageoire adipeuse. Plusieurs Cyprinidés sont grégaires et se déplacent en bancs comprenant parfois plus d'une espèce. La plupart de ces poissons sont de petite taille, soit 10 cm ou moins, mais certaines espèces peuvent dépasser 30 cm de longueur. L'habitat et les moeurs varient grandement selon les espèces. Le régime alimentaire est généralement constitué de petits invertébrés. Ces poissons sont souvent difficiles à identifier à cause de leurs ressemblances et des critères de différenciation subtils. La plupart arborent une coloration argentée ou possèdent une bande latérale foncée, et les mâles en fraie deviennent en général plus colorés et présentent des tubercules nuptiaux sur la tête. Ces tubercules ont l'apparence de boutons ou de petites cornes. Certaines espèces construisent des nids rudimentaires, d'autres pondent sous des objets tels que des roches ou simplement dans la végétation. Les mâles de certaines espèces surveillent le nid et les œufs.

Les Cyprinidés sont peu recherchés pour la pêche récréative, notamment à cause de leur petite taille. Toutefois, les ménés et les petits mulets sont largement utilisés comme poissons-appâts dans certaines régions où cet usage est permis. Les plus grosses espèces, comme la carpe et la ouitouche, mordent parfois aux hameçons.

La grande quantité de Cyprinidés dans la majorité des écosystèmes aquatiques et leur importance dans le régime alimentaire de nombreux animaux, incluant plusieurs poissons recherchés pour la pêche, en font un maillon écologique indispensable. Certaines espèces sont très tolérantes aux perturbations de leur habitat alors que d'autres sont très sensibles et même considérées comme menacées. La composition des communautés de Cyprinidés est parfois un bon indicateur de la qualité de l'eau.

On peut diviser les Cyprinidés du Québec et des Maritimes en quatre groupes quant à leur morphologie : les carpes, les mulets, les cyprins à bouche inférieure et les ménés. Les carpes, introduites d'Europe ou d'Asie, ont une longue nageoire dorsale (carpe, carassin) ou des barbillons évidents au bout du maxillaire (carpe, tanche). Les mulets ont un petit barbillon maxillaire ou terminal, souvent difficile à voir, de chaque côté de la bouche. Chez deux espèces, le barbillon peut être absent et il est alors facile de les confondre avec les ménés. Les cyprins à bouche inférieure, comme leur nom l'indique, ont une bouche qui s'ouvre vers le bas ; leur museau est relativement long et surplombe la bouche qui n'est pas protractile. Finalement, les ménés, qui regroupent 18 espèces sur le territoire du Québec et des Maritimes, comptent huit genres différents.

Les Cyprinidés constituent la plus grande famille de poissons, avec plus de 2 000 espèces, dont 286 en Amérique du Nord. Toutes sont originaires de l'Amérique du Nord, de l'Eurasie ou de l'Afrique. Le territoire du Québec et des Maritimes en abrite 28, dont quatre sont exotiques et ont été introduites par l'être humain.

Espèces présentes au Québec :

Les carpes
- **Carpe**
- **Tanche**
- **Carassin***

Les mulets
- **Mulet à cornes***
- **Ouitouche***
- **Mulet perlé***
- **Mulet de lac***

Les cyprins à bouche inférieure
- **Naseux noir***
- **Naseux des rapides**
- **Bec-de-lièvre**

Les ménés
- **Méné à nageoires rouges***
- **Méné bleu**
- **Méné jaune***
- **Gardon rouge**
- **Méné d'argent**
- **Méné laiton**
- **Méné ventre-rouge***
- **Méné ventre-citron***
- **Méné à museau arrondi**
- **Méné à grosse tête***
- **Méné à queue tachée**
- **Méné émeraude**
- **Méné à tête rose**
- **Méné pâle**
- **Méné paille**
- **Méné d'herbe**
- **Méné à museau noir***
- **Méné à menton noir**

* Espèces présentes dans les Maritimes



Banc de ménés

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
CARPE	121,9	37,4 kg	Fin mai à juin	36 000 à 2 208 000	3 à 5	20 à 50
TANCHE	84,0	7,5 kg	Juin et juillet	18 400 à 1 241 200	3 à 4	11 à 30
CARASSIN	59,0	4,3 kg	Mai et juin	2 000 à 14 000	1 à 3	10 à 30
MULET À CORNES	32,0	Environ 140 g	Mai à juillet	1 115 à 7 539	3 à 4	6 à 10
OUITOUCHE	51,0	1,6 kg	Mai et juin	2 000 à 12 000	3 à 5	9
MULET PERLÉ	16,0	Inconnu	Mai à mi-juillet	500 à 2 140	2	3 à 10
MULET DE LAC	23,0	33 g	Fin avril à juin	214 à 2 500	3 à 4	5 à 10
NASEUX NOIR	10,0	27 g	Mai et juin	375 à 2 674 (moyenne: 746)	2	3
NASEUX DES RAPIDES	22,5	Inconnu	Mai à juillet	160 à 10 000	2	5

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
BEC-DE-LIÈVRE	16,0	70 g	Mai à juillet	190 à 1 177	Inconnue	4
MÉNÉ À NAGEOIRES ROUGES	20,1	Environ 35 g	Mai à juillet	900 à 1 150	2	5
MÉNÉ BLEU	12,0	Inconnu	Fin mai à août	207 à 1 580	1	3 à 5
MÉNÉ JAUNE	30,0	136 g	Mai à août	2 680 à 200 000	2 à 3	5 à 9
GARDON ROUGE	51,0	2,1 kg	Mai et juin	96 000 à 232 000	1 à 5	19
MÉNÉ D'ARGENT	12,0	Inconnu	Mai	2 000 à 6 600	1 à 2	Inconnue
MÉNÉ LAITON	9,7	Inconnu	Mai et juin	120 à 550	2	4
MÉNÉ VENTRE-ROUGE	8,0	3 g	Juin, parfois jusqu'en août	Inconnu	1	3 à 8
MÉNÉ VENTRE-CITRON	11,0	Inconnu	Juin, parfois jusqu'en août	Inconnu	1	4
MÉNÉ À MUSEAU ARRONDI	11,2	Environ 10 g	Mai à août	200 à 2 223	1 à 3	5
MÉNÉ À GROSSE TÊTE	10,2	13,2 g	Mai à août	255 à 2 622	1 à 2	2 à 6
MÉNÉ À QUEUE TACHÉE	15,0	8 g	Juin et juillet	100 à 8 898	2	5
MÉNÉ ÉMERAUDE	13,0	Inconnu	Mi-mai à août	888 à 5 443	2	4
MÉNÉ À TÊTE ROSE	9,0	Inconnu	Mai à juillet	450 à 1 482	1	3
MÉNÉ PÂLE	8,1	Inconnu	Juin et juillet	Moyenne : 367	1	2
MÉNÉ PAILLE	8,5	Inconnu	Juin à août	150 à 1 800	1	3
MÉNÉ D'HERBE	6,5	1 g	Mai à août	278	1	2
MÉNÉ À MUSEAU NOIR	10,1	Inconnu	Mai à juillet	Inconnu	1 à 2	2 à 8
MÉNÉ À MENTON NOIR	7,2	1 g	Mai et juin	Inconnu	1	3

Carpe

Cyprinus carpio

Common Carp

Carpe d'Europe, carpe allemande, carpe cuir, carpe miroir



Description

La carpe est un poisson au corps robuste, reconnaissable entre autres aux deux barbillons présents de chaque côté de la bouche, bien qu'il arrive souvent que seul le plus long, celui qui est le plus proche du coin de la bouche, soit visible. La longue nageoire dorsale comporte 1 rayon fort et rigide suivi de 15 à 23 rayons mous. Les écailles sont grandes et, chez certains individus, partiellement ou totalement manquantes. On appelle « carpe cuir » une carpe sans écailles ou presque, et « carpe miroir » un spécimen chez lequel les écailles sont très grandes et disposées en rangées irrégulières, dont plusieurs manquent. À l'état sauvage, la coloration des carpes est grise, brune, jaunâtre, olive ou dorée. Les carpes d'élevage existent cependant en une multitude de couleurs. Les kois (*Cyprinus carpio carpio*), dont la coloration est extrêmement variable, sont une sous-espèce de la carpe. Ils sont issus d'une sélection artificielle et sont populaires dans les jardins d'eau. La carpe est un gros poisson mesurant généralement entre 40 et 70 cm de longueur, mais pouvant excéder le mètre. **Mâle en fraie :** Il possède des tubercules un peu partout sur le corps ; sur la tête, notamment sur les côtés, parfois sur les nageoires, le pédoncule caudal et le long de la ligne latérale. La femelle peut également avoir des tubercules, mais seulement sur la tête. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Les meuniers et les chevaliers sont parfois pris à tort pour des carpes, mais ils n'ont pas de barbillons, leur bouche est nettement ventrale et la nageoire dorsale ne porte pas de premier rayon fort et rigide. Le carassin ressemble beaucoup à la carpe lorsqu'il est brun ou gris, mais il n'a pas de barbillons et a moins de 32 écailles le long de la ligne latérale. Finalement, la tanche a une nageoire dorsale courte présentant moins de 10 rayons, et les écailles de son corps sont petites et au nombre de près de 100 le long de la ligne latérale. La carpe a des grandes écailles (parfois absentes) et on en compte moins de 40 à la ligne latérale.



Reproduction

Les carpes se regroupent dans les secteurs peu profonds et riches en végétation lors de la reproduction, qui a lieu du printemps au début de l'été. Elles se reproduisent généralement en eau calme mais parfois aussi en eau courante. En cette période, on peut les apercevoir quand elles se débattent pour frayer, leur dos dépassant souvent de l'eau et leur agitation causant des éclaboussures impressionnantes. Les femelles sont souvent côtoyées par quelques mâles qui tentent de fertiliser les œufs qu'elles libèrent. Les œufs sont pondus au hasard et collent aux plantes aquatiques et débris submergés. Durant les ébats de la fraie, le brassage par les carpes rend l'eau turbide et on remarque parfois une odeur de poisson se dégageant des millions d'œufs pondus. Aucun nid n'est construit, et les carpes ne s'occupent ni des œufs ni des jeunes.

Habitat et répartition

La carpe est originaire de l'Asie, mais a été largement introduite ailleurs dans le monde. Au Québec, on la trouve dans le fleuve Saint-Laurent et les rivières tributaires, en eau calme et souvent turbide. Elle préfère les habitats herbeux à fonds mous, où elle trouve sa nourriture. La carpe s'adapte bien aux habitats modifiés par l'être humain et tolère la pollution agricole.



Alimentation et prédateurs

Ce poisson omnivore s'alimente au fond de l'eau de vers, de larves d'insectes, de petits crustacés, de gastéropodes, de débris végétaux de même

que de graines et feuilles de diverses plantes. Il consomme également du plancton. Jeune, la carpe est la proie de nombreux poissons tels les brochets et les achigans, de même que de certains oiseaux et mammifères aquatiques, mais à l'âge adulte, sa grande taille et sa cuirasse d'écailles la protègent de la majorité des prédateurs.

Situation de l'espèce

Espèce exotique envahissante, la carpe est très commune dans le fleuve Saint-Laurent et dans les principaux tributaires aux eaux calmes. C'est un poisson de grande taille qui nuit certainement à d'autres espèces lorsqu'il vit dans le même habitat, notamment lors de la fraie. Par son alimentation benthique et sa forte taille, ce poisson peut causer du tort aux herbiers aquatiques en déracinant les plantes et en brassant les sédiments, augmentant la turbidité. La mise en suspension des sédiments pourrait nuire à la nidification de certaines espèces en recouvrant les nids et en étouffant les œufs. En 2001, dans le fleuve Saint-Laurent au Québec, une mortalité massive de carpes est survenue, tuant au moins plusieurs dizaines de milliers d'adultes. La cause de cette hécatombe a été identifiée comme étant une infection bactériologique qui a profité d'une faiblesse du système immunitaire des carpes, affaiblies par l'épuisement dû à la fraie et des conditions environnementales difficiles tels les faibles niveaux d'eau et la température élevée.

Notes

Ce gros cyprin a été introduit dans de nombreuses régions du monde. Il atteint une forte taille, est combatif et sa chair est comestible. Bien que dédaigné par les pêcheurs nord-américains en général, c'est un poisson recherché pour la pêche et la consommation dans de nombreuses régions. On en fait d'ailleurs l'élevage en Europe et en Asie pour l'alimentation humaine. Au Québec, la carpe fait l'objet d'une pêche commerciale estimée à environ 45 tonnes par année et, contrairement aux Nord-Américains, plusieurs immigrants d'Europe et d'Asie recherchent cette espèce qui peut peser plusieurs kilos et qui est relativement facile à capturer. La carpe peut s'hybrider avec le carassin. Les hybrides ne possèdent qu'une seule paire de barbillons et le nombre moyen d'écailles à la ligne latérale est intermédiaire. Des hybrides avec la tanche ont également été rapportés, mais aucune espèce indigène en Amérique du Nord ne s'hybride avec la carpe.



Tanche

Tinca tinca

Tench



Description

La tanche est dotée d'un corps costaud et le pédoncule caudal est court et épais. Elle possède de petites écailles peu discernables à l'œil et est visqueuse au toucher. Elle possède un barbillon bien visible de chaque côté de la bouche. La coloration varie de verdâtre olive à brune, et l'œil est souvent rougeâtre. La nageoire caudale est peu fourchue et parfois presque carrée. Elle mesure en moyenne de 30 à 40 cm dans nos eaux. **Mâle :** Il se distingue de la femelle par le second rayon de ses nageoires pelviennes, lequel est épaissi et plus long, atteignant la nageoire anale lorsque rabaissé. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

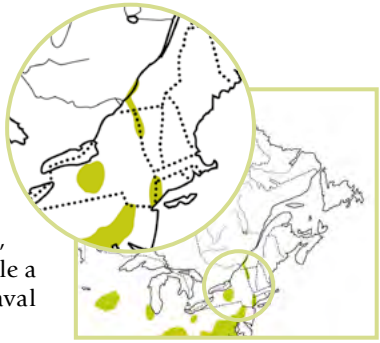
Les chevaliers n'ont pas de barbillons, leur bouche est nettement ventrale et ils ont moins de 50 écailles le long de la ligne latérale, comparativement à environ 100 chez la tanche. La carpe et le carassin ont de grandes écailles en nombre inférieur à 40 le long de la ligne latérale et leur longue nageoire dorsale compte de 15 à 20 rayons mous précédés de 1 rayon rigide. La carpe est parfois dépourvue d'écailles, ce qui peut prêter à confusion avec les écailles très petites de la tanche, mais la nageoire dorsale très différente et la présence de quatre barbillons (deux par côté) chez la carpe au lieu de deux comme chez la tanche permet de les différencier facilement.

Reproduction

En été, les adultes se regroupent dans des endroits peu profonds et riches en végétation pour la reproduction. Les œufs sont fertilisés par le mâle à mesure que la femelle les expulse au hasard. Ils adhèrent à la végétation. Aucun nid n'est construit et les parents ne s'occupent pas de leur progéniture.

Habitat et répartition

La tanche préfère les eaux calmes à fond vaseux et riches en végétation. Introduite au Québec, elle y vit présentement dans le Sud-Ouest, soit la rivière Richelieu et quelques cours d'eau tributaires, notamment la rivière du Sud, et elle a atteint le fleuve Saint-Laurent en aval jusqu'au lac Saint-Pierre.



Alimentation et prédateurs

Cette espèce omnivore se nourrit au fond de débris végétaux, d'algues, de plancton, d'escargots aquatiques, de vers et de larves d'insectes.

Situation de l'espèce

Originaire d'Europe et de l'ouest de l'Asie, la tanche fut introduite aux États-Unis à la fin du 19e siècle. Les premières mentions au Québec remontent à 1994 et ont été faites dans la rivière Richelieu. Elles seraient le résultat de poissons échappés d'un élevage en 1991. Il s'agit d'une espèce envahissante et nuisible qui compétitionne avec d'autres espèces pour l'habitat. De 1991 à aujourd'hui, elle s'est répandue de façon modeste au Québec, mais demeure à potentiel néfaste important. La tanche tolère bien les eaux pauvres en oxygène et la salinité, mais serait sensible à la perte de végétation dans son habitat.

Notes

La tanche n'est pas recherchée par les pêcheurs au Québec, mais elle fait l'objet d'une pêche récréative en Europe. En divers endroits, on l'élève dans un but de consommation.



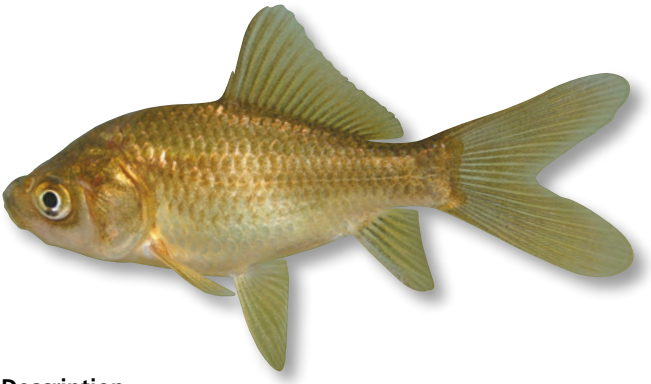
Jeune

Carassin

Carassius auratus

Goldfish

Poisson rouge, poisson doré (nom aussi donné au doré jaune), carassin doré



Description

En milieu naturel, la coloration du carassin varie de brun à olive ou doré. Celle des individus issus d'élevage est très variable mais, le plus souvent, les couleurs dominantes sont l'orange, le gris ou le blanc. La majorité des poissons sont d'une seule couleur, mais les spécimens de coloration mixte sont fréquents. La nageoire dorsale est longue et présente 1 rayon rigide et épais suivi de 15 à 20 rayons mous. La nageoire caudale est variable en taille. Le carassin ne porte pas de barbillons. Les écailles sont assez grosses. L'adulte mesure le plus souvent entre 15 et 25 cm de longueur, mais peut atteindre plus du double. **Mâle en fraie :** Petits tubercules sur les opercules et les nageoires pectorales, parfois également sur le dos. **Jeune :** Semblable à l'adulte. La coloration des jeunes peut changer au cours de leur croissance.

Espèces semblables

Les jeunes carpes ressemblent beaucoup aux carassins dorés de coloration terne. L'absence de barbillons chez le carassin et la présence de moins de 32 écailles le long de la ligne latérale permettent de différencier les deux espèces dans de tels cas.

Reproduction

Le carassin fraie au printemps en eau peu profonde. Les adultes se regroupent près des herbiers aquatiques et les femelles pondent leurs œufs, qui sont aussitôt fécondés par les mâles. Les œufs adhèrent à la végétation submergée. Aucun nid n'est aménagé et les parents n'apportent aucun soin ni aux œufs ni aux jeunes.

Habitat et répartition

L'espèce a été introduite à divers endroits au Québec et dans les Maritimes, mais ne semble pas se répandre. Ses habitats de prédilection incluent les étangs, marais et cours d'eau lents riches en végétation et à fond mou.



Alimentation et prédateurs

Le carassin s'alimente de phytoplancton, de plantes aquatiques et de petits invertébrés tels des insectes, crustacés, vers et mollusques. Il est la proie de certains oiseaux aquatiques tels les hérons, de même que de la couleuvre rayée et du ouaouaron. La coloration orangée vive de la majorité des spécimens d'élevage relâchés en nature en fait des proies facilement repérables.

Situation de l'espèce

Originaire de Chine, ce poisson a été introduit à divers endroits dans le monde, notamment par les aquariophiles et plus récemment par les adeptes de jardins d'eau. Les premières observations en milieu naturel au Québec remontent au 19e siècle. On l'y trouve aujourd'hui en quelques populations disjointes concentrées surtout autour des villes. La majorité des introductions ne donnent pas naissance à des populations viables, mais on considère le carassin comme une espèce exotique potentiellement envahissante au Québec et dans les Maritimes.

Notes

Il s'agit du populaire « poisson rouge » vendu en animalerie. Il existe en plusieurs colorations et variantes morphologiques, sélectionnées depuis des millénaires en élevage. Des cas d'hybridation avec la carpe ont été rapportés.



Mulet à cornes

Semotilus atromaculatus

Creek Chub, Common Chub, Horned Dace

Mulet du Nord, mulet



Description

Ce cyprin se reconnaît à sa forte tête et à la tache foncée présente sur la partie antérieure de sa nageoire dorsale. Il possède un petit barbillon maxillaire en forme de tétine ou légèrement allongé de chaque côté de la gueule, mais celui-ci est souvent difficile à voir. La bouche est terminale, le maxillaire s'arrête sous l'œil, et le menton est noir. Le long du flanc se trouve une bande latérale foncée se poursuivant devant l'œil, séparant le brun du dos de la teinte pâle du ventre. La coloration du corps varie dans les tons de brun et présente parfois des teintes rosées sur les opercules. La nageoire caudale est parfois légèrement teintée d'orangé. Hors de l'eau, ce mulet présente des reflets violacés rappelant ceux de l'essence sur l'eau. Les écailles prédorsales sont petites, souvent à peine discernables, et la nageoire dorsale débute un peu derrière les nageoires pelviennes. Le mulet à cornes adulte mesure le plus souvent entre 9 et 14 cm de longueur ; les individus de 20 cm sont considérés comme gros au Québec. **Mâle en fraie :** Tubercules bien développés, en pointe et rappelant des cornes, en deux rangées sur le museau jusqu'au dessus des yeux. Tubercules également présents sur les nageoires pectorales. Teintes rosées ou violacées sur la tête, les opercules et le bas des flancs. **Femelle en fraie :** Parfois de petits tubercules sur la tête. **Jeune :** Semblable à l'adulte. La tache foncée sur l'avant de la nageoire dorsale est plus pâle et parfois peu visible, voire absente. La bande latérale noire est plus marquée, se terminant souvent à l'extrémité du pédoncule caudal par un élargissement semblable à un point. La nageoire caudale est plus fortement teintée d'orangé, ce qui est visible quand le poisson est placé sur un fond pâle.

Espèces semblables

Lorsque visible, le barbillon maxillaire du mulet à cornes le distingue de tous les autres cyprins sauf les mulets. Les mulets à cornes, particulièrement les jeunes, ressemblent beaucoup aux ouitouches. Ils s'en distinguent par leur museau plus arrondi et la présence (habituellement) d'une tache foncée sur la partie avant de la nageoire dorsale. La bande latérale foncée

est présente chez le mulet à cornes de tout âge mais seulement chez les jeunes ouitouches. Chez les ouitouches, les écailles du corps présentent une pigmentation noire dans leur partie antérieure. Le nombre d'écailles prédorsales ne dépasse pas 25 chez la ouitouche, alors qu'il est d'au moins 35 chez le mulet à cornes. Chez le mulet perlé, le maxillaire n'atteint pas l'œil, les écailles sont très petites (de 65 à 75 le long de la ligne latérale) et la nageoire dorsale débute de façon plus évidente derrière les nageoires pelviennes. Le mulet perlé ne porte pas la tache foncée typique du mulet à cornes sur la nageoire dorsale. Les jeunes ménés à grosse tête sont un peu plus corpulents et leur nageoire dorsale débute habituellement vis-à-vis de l'insertion des nageoires pelviennes. De plus, ils n'ont pas le menton noir. Finalement, on peut distinguer le mulet à cornes des autres ménés ayant une bande latérale noire par la présence de toutes ces caractéristiques : menton noir, nageoire dorsale débutant légèrement derrière les nageoires pelviennes, de 35 à 40 écailles prédorsales et de 52 à 62 écailles le long de la ligne latérale.

Reproduction

Le mulet à cornes se reproduit au printemps dans les ruisseaux et rivières peu larges, où le fond est rocailleux ou graveleux et le courant faible. Dans les cours d'eau plus rapides, il choisira une fosse pour l'emplacement du nid. Le mâle déplace de petites roches et construit un nid rudimentaire dans lequel quelques femelles pondent tour à tour. Le mâle recouvre ensuite les œufs de gravier et surveille le nid quelque temps.



Cornes sur la tête d'un mâle en fraie

Habitat et répartition



Très polyvalent quant au choix de l'habitat, le mulet à cornes fréquente pratiquement tous les types de milieux d'eau douce. Il est particulièrement abondant dans les étangs, les petits cours d'eau, les canaux agricoles et les fossés, où il est parfois la seule espèce de poisson à vivre ou de loin l'espèce dominante. Les plus gros individus se trouvent fréquemment dans les rivières plus grosses, qu'elles soient claires ou turbides. L'espèce fréquente parfois les lacs de faibles dimensions. Le mulet à cornes préfère les fonds rocailleux pour la ponte, mais on l'observe souvent dans des habitats à fond vaseux. Il est répandu au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Alimentation et prédateurs

Ce mulet mange surtout des insectes, des vers et d'autres invertébrés, incluant les écrevisses, mais les gros adultes peuvent également dévorer de petits poissons. Les jeunes s'alimentent de plancton et de minuscules invertébrés. Des débris végétaux sont aussi parfois consommés. Nombreux sont les prédateurs du mulet à cornes, parmi lesquels figurent de plus gros poissons, notamment l'omble de fontaine, de même que plusieurs oiseaux aquatiques tels le martin-pêcheur d'Amérique et les harles.

Situation de l'espèce

Le mulet à cornes est l'un des poissons les plus communs et les plus ubiquistes. Il est parfois la seule espèce capturée dans des habitats comme les fossés et les ruisseaux de débordement. Dans certaines régions où il aurait été introduit, on considère le mulet à cornes comme une espèce nuisible car il s'avère un compétiteur alimentaire d'espèces convoitées pour la pêche, notamment l'omble de fontaine.

Notes

Le mulet à cornes mord parfois à l'hameçon et, bien que sa chair soit comestible, il n'est pas recherché par les pêcheurs. Des hybrides avec le méné à nageoires rouges et le naseux des rapides ont déjà été rapportés en nature.



Ouitouche

Semotilus corporalis

Fallfish, Silver Chub

Mulet argenté, goujon



Description

La ouitouche est notre plus gros Cyprinidé indigène. Elle possède un corps argenté, mais les gros individus ont souvent des teintes cuivrées. Hors de l'eau, le corps présente parfois des teintes bleutées, surtout chez les jeunes. La tête est légèrement triangulaire, au museau arrondi et à la bouche légèrement subterminale, surtout chez les adultes. On observe un barbillon maxillaire triangulaire mince de chaque côté de la gueule, mais celui-ci est rarement visible chez les jeunes. Les écailles du corps sont hautes et foncées dans leur partie antérieure. La partie visible est en forme de losange dont le haut et le bas sont légèrement tronqués. La ouitouche mesure habituellement entre 10 et 20 cm de longueur, mais peut dépasser 30 cm. **Mâle en fraie :** Petits tubercules sur le museau, en deux rangées jusqu'au-dessus des yeux, de même que sur les rayons des nageoires pectorales. **Jeune :** La bande latérale foncée est généralement visible quand le poisson est sous l'eau. Hors de l'eau, le corps est argenté avec des reflets bleutés. Attention : des parasites (points noirs) peuvent porter à croire que l'avant de la nageoire dorsale porte une tache foncée comme chez le mulet à cornes.

Espèces semblables

La ouitouche n'a pas de nageoire adipeuse, ce qui la distingue aisément des corégones, qui sont aussi argentés. Chez les meuniers, la bouche est inférieure et présente des lèvres munies de papilles. La ouitouche peut être confondue avec le mulet à cornes, surtout les jeunes, mais s'en distingue par son museau en pointe émoussée (et non arrondi), l'absence de tache foncée dans la partie avant de la nageoire dorsale, le nombre d'écailles prédorsales ne dépassant pas 25 et le nombre d'écailles inférieur à 51 le long de la ligne latérale. De plus, ses écailles sur les flancs, hautes et foncées dans la partie antérieure, lui sont typiques. Le mulet de lac a des écailles plus petites, au nombre de 58 à 65 le long de la ligne latérale, et elles ne sont pas foncées antérieurement comme chez la ouitouche. La



Subadultes

présence des barbillons distingue la ouitouche des ménés, mais ces barbillons sont parfois non discernables. Chez le méné à nageoires rouges, la partie exposée des écailles des flancs forme un losange nettement plus haut que large et aux coins en pointe nette, tandis que chez la ouitouche, ces mêmes écailles sont un peu moins hautes et les pointes supérieure et inférieure sont tronquées, leur donnant vaguement la forme d'alvéoles de ruches d'abeilles. Il est difficile de différencier les jeunes ouitouches des jeunes ménés à nageoires rouges. Outre la forme des écailles des flancs, ils se distinguent par la forme du museau et la position de la bouche. La ouitouche a un museau légèrement arrondi et une bouche légèrement subterminale, tandis que le méné à nageoires rouges a un museau un peu plus pointu avec une bouche terminale. La jeune ouitouche peut ressembler au méné à museau noir, mais elle s'en distingue par la présence de pigments foncés sur le menton, le maxillaire qui s'arrête derrière les narines (et non vis-à-vis) et la présence d'au moins 43 écailles à la ligne latérale. Le méné à museau noir présente une légère dépression sur le museau, devant la narine.

Reproduction

La ouitouche fraie au printemps. Le mâle construit un nid de petites roches en eau courante. Ce nid de roches empilées peut atteindre de 1 m à 1,6 m de diamètre et de 60 cm à 1 m de hauteur. Les femelles viennent pondre dans ce nid, que le mâle surveille contre ses rivaux. Le mâle délaisse le nid peu après la ponte.

Habitat et répartition

La ouitouche a une nette préférence pour les rivières au courant moyen, à eau généralement claire et à fond sablonneux ou graveleux. Les jeunes s'aventurent dans des cours d'eau plus petits. L'espèce fréquente aussi les lacs. L'espèce partage souvent son habitat avec l'omble de fontaine en eau courante. Elle est répandue au Québec et au Nouveau-Brunswick et limitrophe en Nouvelle-Écosse.



Alimentation et prédateurs

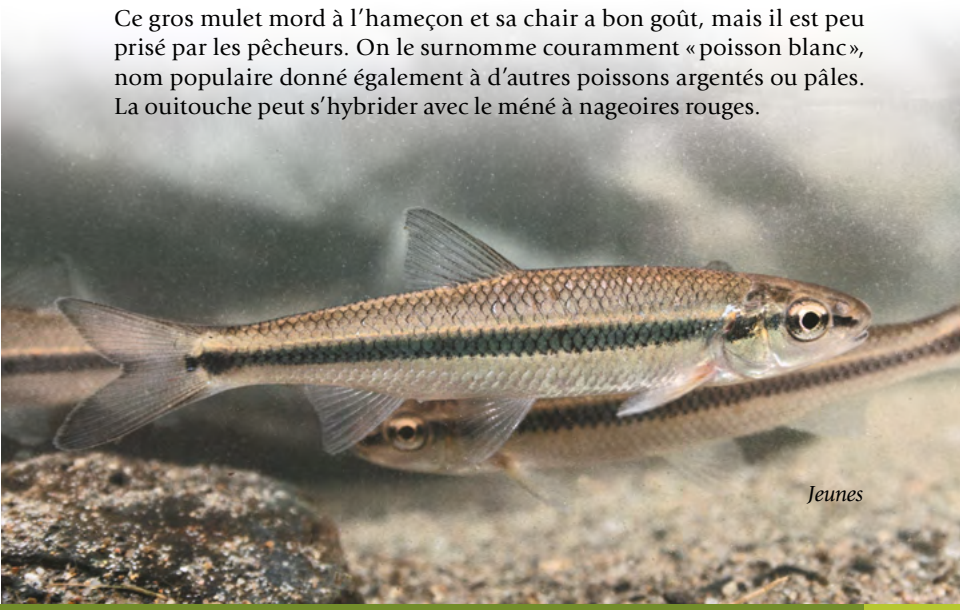
La ouitouche se nourrit d'insectes, de crustacés et de petits poissons. Elle mange parfois des œufs de poissons, comme ceux de chevaliers. Les jeunes sont la proie d'ombles et de mulets plus gros, de même que d'oiseaux tels le martin-pêcheur d'Amérique et les harles.

Situation de l'espèce

La ouitouche est très commune au Québec et au Nouveau-Brunswick. Elle est rare en Nouvelle-Écosse car de répartition limitrophe. L'espèce est fréquemment observée en grand nombre. Les jeunes se tiennent en bancs et peuvent ainsi être capturés en grand nombre dans les habitats propices.

Notes

Ce gros mulet mord à l'hameçon et sa chair a bon goût, mais il est peu prisé par les pêcheurs. On le surnomme couramment « poisson blanc », nom populaire donné également à d'autres poissons argentés ou pâles. La ouitouche peut s'hybrider avec le méné à nageoires rouges.



Jeunes

Mulet perlé

Margariscus margarita

Pearl Dace

Méné perlé



Description

Ce mulet semble intermédiaire entre le mulet à cornes et les ménés du genre *Chrosomus* (ménés ventre-rouge et ventre-citron). Il est brunâtre sur le dessus et a un corps plus frêle que les autres mulets. Comme chez ceux-ci, il a souvent un petit barbillon maxillaire de chaque côté de la gueule, mais pas toujours. Les écailles sont petites et on peut voir une bande latérale foncée sur les flancs. Une seconde bande, rougeâtre ou rosée, est souvent présente plus bas sur les flancs. La bouche est terminale ou légèrement subterminale et le museau un peu arrondi. Le maxillaire s'arrête devant l'œil. La nageoire dorsale débute derrière les nageoires pelviennes. Le mulet perlé présente parfois des écailles foncées éparses sur les flancs. L'espèce mesure en moyenne de 9 à 10 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Minuscules tubercules sur la tête et les rayons des nageoires pectorales. Coloration rouge, orangée ou rose marquée sur les flancs, sous la bande latérale foncée. **Femelle en fraie :** Certaines grosses femelles ont de petits tubercules sur les rayons des nageoires pectorales. Coloration jaune ou orange, parfois rouge, sur les flancs. **Jeune :** Semblable à l'adulte. Bande latérale foncée évidente.

Espèces semblables

Le mulet perlé se distingue du mulet à cornes par l'absence de tache foncée sur l'avant de la nageoire dorsale, le maxillaire qui s'arrête devant l'œil et les écailles du corps plus petites (au moins 65 le long de la ligne latérale). Le mulet à cornes ne présente jamais de bande latérale rouge ou rosée aussi distincte sous la bande latérale noire. La ouitouche et le mulet de lac sont généralement argentés, leur maxillaire atteint l'œil ou presque et leurs écailles sont plus grosses (respectivement moins de 51 et de 65 le long de la ligne latérale). Ces derniers n'ont jamais de bande latérale rouge ou rosée. Le méné ventre-rouge et le méné ventre-citron ressemblent au mulet perlé et peuvent avoir une bande latérale rouge ou rosée. Leurs écailles sont toutefois plus petites (souvent non visibles à l'œil nu), ils n'ont jamais de barbillons et le péritoine est noir (argenté chez le mulet perlé). Chez le méné ventre-rouge, une seconde bande latérale foncée étroite surmonte la bande principale.

Reproduction

Ce mulet fraie au printemps dans les petits et moyens cours d'eau où le courant est assez faible et le substrat rocailleux ou sablonneux. Les mâles se font un petit territoire qu'ils protègent et y aménagent un nid de gravier qu'ils surveillent. Les femelles y effectuent des visites pour y pondre leurs œufs. Aucun soin n'est par la suite accordé au nid ni aux jeunes.

Habitat et répartition



On trouve le mulet perlé dans les ruisseaux et les petites rivières lentes, parfois également dans les étangs et les petits lacs. Il partage souvent son habitat avec le méné ventre-rouge, le méné à grosse tête et l'épinoche à cinq épines. Le mulet perlé est répandu au Québec et au Nouveau-Brunswick, mais en Nouvelle-Écosse, il est confiné à quelques secteurs au nord.

Alimentation et prédateurs

Ses proies sont de petite taille : crustacés et larves d'insectes tels les Chironomidés, algues et vers. Il est la proie d'oiseaux aquatiques tels le martin-pêcheur d'Amérique et probablement les harles.

Situation de l'espèce



Ce mulet est commun au Québec et au Nouveau-Brunswick, mais son abondance varie grandement selon les régions. En Nouvelle-Écosse, il est moins commun et peu répandu.
Le mulet perlé, malgré sa vaste répartition, semble plutôt limité à des habitats particuliers, et non également réparti dans son aire.

Notes

Autrefois classé dans le même genre que le mulet à cornes et la ouitouche (genre *Semotilus*), le mulet perlé fait aujourd'hui partie d'un genre distinct, *Margariscus*, qui pourrait être davantage apparenté au mulet de lac (genre *Couesius*).



Adulte en fraie

Mulet de lac

Couesius plumbeus

Lake Chub

Méné de lac



Description

Le mulet de lac est argenté et présente un petit barbillon effilé visible au bout du maxillaire. La tête est légèrement triangulaire et la bouche légèrement subterminale. La coloration varie de brunâtre à argentée et, en général, une bande latérale foncée se trouve sur les flancs. Cette bande foncée est présente jusque sur le museau mais non sur le menton. Hors de l'eau, le poisson paraît argenté. La nageoire dorsale débute légèrement derrière les nageoires pelviennes. Le mulet de lac mesure le plus souvent entre 9 et 12 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Petits tubercules sur la tête et les rayons des nageoires pectorales. Coloration orangée ou rougeâtre aux coins de la bouche et à la base des nageoires pectorales. **Femelle en fraie :** Tubercules très petits sur la tête. **Jeune :** Semblable à l'adulte, mais la bande latérale foncée est plus souvent présente et nette.

Espèces semblables

La présence d'un petit barbillon effilé près de l'extrémité du maxillaire, visible à l'œil nu, distingue le mulet de lac des ménés. Chez les autres mulets (incluant la ouitouche), le barbillon est plus court et moins visible, souvent même indiscernable. Le mulet à cornes a une tache foncée dans la partie antérieure de sa nageoire dorsale et le menton est noir. Sa bouche est terminale et son museau plus arrondi. La ouitouche a de plus grandes écailles (au plus 50 le long de la ligne latérale) qui sont habituellement foncées dans leur partie antérieure.



Reproduction

Le mulet de lac se reproduit au printemps et en été, dans les tributaires des lacs ou en rivière. Les œufs, fécondés par le mâle à mesure qu'ils sont expulsés par la femelle, sont pondus sur un substrat de gravier ou de petites roches. Aucun soin n'est accordé par la suite au nid ni aux jeunes.

Habitat et répartition



On trouve ce mulet dans les lacs clairs et dans les rivières au courant modéré avec fond de gravier et de roches. Il est souvent sympatrique avec l'omble de fontaine, notamment dans le Bouclier canadien. Dans le Grand Nord, il partage souvent les mêmes habitats que le meunier rouge et le touladi. Le mulet de lac est très répandu au Québec et dans les Maritimes. Dans le sud du Québec, on le retrouve surtout en rivière.

Alimentation et prédateurs

Le régime alimentaire du mulet de lac se compose de petits crustacés, d'algues et d'insectes, notamment des larves de Chironomidés. Les adultes dévorent parfois de plus petits poissons. Les prédateurs habituels de l'espèce sont l'omble de fontaine, le touladi, la lotte et le doré jaune. Certains oiseaux aquatiques, notamment le martin-pêcheur d'Amérique et les harles, s'en nourrissent également.

Situation de l'espèce

Même s'il est largement distribué au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, le mulet de lac semble peu commun au sud du fleuve Saint-Laurent. Plusieurs mentions de l'espèce faites dans le sud du Québec sont erronées et ont contribué à une surévaluation de sa répartition par le passé.

Notes

Les gros mulets de lac sont parfois capturés à la ligne, mais l'espèce n'est pas recherchée par les pêcheurs. On la nomme populairement « poisson blanc », nom également attribué à la ouitouche et aux corégones. Le mulet de lac constitue sans doute un aliment important pour les ombles et les dorés dans les lacs clairs. L'espèce peut s'hybrider avec le naseux des rapides et le méné à nageoires rouges.



Adulte avec barbillon visible

Naseux noir

Rhinichthys atratulus

Eastern Blacknose Dace

Naseux noir de l'Est, goujon à nez noir, goujon à nez noir de l'Est



Description

Le naseux noir a une tête effilée et une bouche subterminale ou légèrement inférieure. Un petit barbillon, difficilement visible, se trouve au coin de chaque maxillaire. Vu de dessous, le museau dépasse à peine la lèvre supérieure. La coloration du dos varie de gris à paille, le ventre est blanc et on observe une large bande latérale noire qui dépasse l'œil et atteint le museau. Cette bande latérale se termine à la base de la nageoire caudale. Une mince bande jaune ou orangée surmonte parfois cette bande latérale tout le long du corps. La nageoire dorsale débute légèrement derrière les nageoires pelviennes et le pédoncule caudal est assez épais. Les écailles sont petites, particulièrement à l'avant du corps. Le naseux noir mesure en général de 5 à 7 cm. **Mâle en fraie :** Petits tubercules sur la tête, le corps et les nageoires pectorales. Une large bande orangée recouvre la bande latérale noire ou s'y juxtapose. Les nageoires pectorales, surtout mais aussi les pelviennes et l'anale, sont orange ou rouges. Chez le mâle, les nageoires pelviennes atteignent nettement la nageoire anale lorsque rabaissées vers l'arrière. **Jeune :** Semblable à l'adulte, mais la bouche semble parfois terminale. La bande latérale noire est très évidente.

Espèces semblables

Les jeunes meuniers ont des papilles aux lèvres (visibles à la loupe) et leur nageoire dorsale débute légèrement à l'avant des nageoires pelviennes. De plus, ils n'ont pas de barbillons. Le bec-de-lièvre a une mâchoire inférieure trilobée très caractéristique. Quant au naseux des rapides, il présente une bouche terminale et, vu de dessous, le museau dépasse clairement la lèvre supérieure. La bande latérale foncée est souvent absente ou diffuse chez les adultes. Quelques autres cyprins à bande latérale noire pourraient être confondus avec le naseux noir, surtout les jeunes. La présence d'écailles prédorsales si petites qu'elles ne peuvent être vues est aussi caractéristique des ménés ventre-rouge et ventre–citron. Ces derniers ont cependant du foncé sur le menton (le menton du naseux noir est blanc) et n'ont pas de barbillons, ce qui est cependant difficile à voir.

Reproduction

Le naseux noir fraie au printemps en eau courante, peu profonde, sur un fond de gravier. Les mâles côtoient alors les femelles et fertilisent les œufs qu'elles libèrent. Les œufs sont pondus sur le substrat, mais le rôle des géniteurs s'arrête là.

Habitat et répartition



Le naseux noir est typique des ruisseaux et des petites rivières à eau courante et claire et à fond de gravier et de roches. Il vit souvent en association avec le naseux des rapides, mais préfère en général des cours d'eau de plus petite taille. On le trouve fréquemment dans les portions de ruisseaux en tête de bassin versant. Il se trouve dans le sud du Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Il existe une aire apparemment disjointe de l'espèce dans le nord du Québec.

Alimentation et prédateurs

Le naseux noir se nourrit sur le fond. Ses proies principales sont des larves d'insectes, de petits crustacés et des vers. Il dévore parfois les œufs de sa propre espèce. L'omble de fontaine est un prédateur du naseux noir, de même que les écrevisses et certains oiseaux aquatiques.

Situation de l'espèce

Ce naseux est très commun au Québec et dans les Maritimes, dans les habitats convenables. Il s'accommode mal de l'eutrophisation des cours d'eau, mais tolère certaines perturbations de son habitat.

Notes

Le naseux noir a récemment été séparé en deux espèces : le naseux noir de l'Est (*Rhinichthys atratulus*), que l'on trouve au Québec et dans les Maritimes, et le naseux noir de l'Ouest (*Rhinichthys obtusus*), présent plus à l'ouest.



Naseux des rapides

Rhinichthys cataractae

Longnose Dace

Goujon à long nez, petit esturgeon à long nez (ainsi nommé à tort)



Description

Ce naseux a un corps long et une tête effilée se terminant par une bouche inférieure ou subterminale. Un petit barbillon discret se trouve à l'extrémité de chaque maxillaire. Vu de dessous, le museau dépasse nettement la lèvre supérieure. Le corps affiche des tons de brun à beige et présente souvent des marques ou taches foncées éparses. Une bande latérale noire peut être présente, surtout chez les petits individus. La nageoire dorsale débute légèrement derrière les nageoires pelviennes et le pédoncule caudal est assez épais. Les écailles sont petites, particulièrement à l'avant du corps. Dans nos eaux, le naseux des rapides mesure habituellement entre 7 et 12 cm à l'âge adulte, rarement plus. **Mâle en fraie :** Petits tubercules perlés sur la tête, le corps et les nageoires pectorales. Coloration rouge ou orangée aux coins de la bouche et sur les nageoires pectorales et pelviennes, au moins à la base. **Jeune :** Bande latérale foncée généralement présente et large.

Espèces semblables

Chez les meuniers, les lèvres portent des papilles bien développées et la nageoire dorsale débute légèrement devant les nageoires pelviennes. Le naseux noir se distingue du naseux des rapides par son museau moins allongé (vu de dessous, il ne dépasse pas la lèvre supérieure ou à peine), sa bouche plus petite (elle ne dépasse pas la narine) et sa bande latérale foncée plus nette que chez le naseux des rapides, quand ce dernier l'arbore.


Mâle en fraie

Reproduction

La reproduction a lieu du printemps au début de l'été. Les adultes se regroupent dans des secteurs graveleux des rivières et les mâles fécondent les œufs pondus par les femelles. Les œufs sont ensuite laissés sans surveillance.

Habitat et répartition

On trouve le naseux des rapides dans les rivières moyennes à petites caractérisées par un courant moyen, une eau claire et un fond rocheux. L'espèce fréquente également les ruisseaux et parfois les lacs de grande superficie. Ce naseux est souvent sympatrique avec le naseux noir. Le naseux des rapides est très répandu au Québec.



Alimentation et prédateurs

Il se nourrit au fond de l'eau de larves d'insectes aquatiques, notamment celles de diptères et d'éphémères, de même que de mouches noires adultes et d'autres petits invertébrés. Il est la proie de l'omble de fontaine et d'écrevisses.

Situation de l'espèce

C'est un poisson très commun au Québec dans les habitats convenables. Il est toutefois sensible à la détérioration de la qualité de l'eau.

Notes

Des cas d'hybridation avec le mulet à cornes, le mulet de lac et le méné à nageoires rouges ont été rapportés.



Bec-de-lièvre

Exoglossum maxillingua

Cutlip Minnow, Eye-picker

Gluant



Description

Ce cyprin a un corps robuste d'aspect quasi tubulaire dû à un pédoncule caudal épais. La bouche est subterminale ou inférieure et se caractérise par une mâchoire inférieure trilobée, unique chez nos poissons. Le lobe médian est rigide, tandis que ceux qui se trouvent de chaque côté sont mous. La coloration est plutôt brunâtre, et on observe souvent une bande latérale foncée un peu floue. Lorsque sorti de l'eau, le corps présente parfois des reflets violacés. Le bec-de-lièvre mesure généralement entre 7 et 10 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Petits tubercules sur les nageoires pectorales et pelviennes. **Jeune :** Une large bande latérale foncée parcourt tout le corps, du museau jusqu'à la nageoire caudale. Elle s'arrête au bout du pédoncule caudal où elle forme une tache arrondie plus large, à la base des rayons de la nageoire caudale.

Espèces semblables

Le bec-de-lièvre, avec sa mâchoire inférieure typique, ne peut être confondu avec d'autres poissons. Certaines espèces, notamment le naseux noir, le mulet à cornes et la jeune ouitouche, pourraient lui ressembler, mais un examen attentif de la bouche révèle rapidement l'identité du bec-de-lièvre.

Reproduction

Il fraie du printemps à l'été. Le mâle construit un petit nid de cailloux qu'il transporte dans sa bouche. Ce nid est souvent aménagé en eau courante en bordure de roches. Une ou quelques femelles viennent ensuite visiter le nid et y pondre. Le mâle surveille le nid durant la fraie et quelques jours après, puis le délaisse. Les jeunes demeurent parfois quelques jours sous la surveillance du mâle avant de quitter le nid.

Habitat et répartition

Le bec-de-lièvre vit dans les rivières et les ruisseaux à eau claire, au courant moyen ou fort et au fond de gravier et de roches. Il est présent dans le sud-ouest du Québec.



Alimentation et prédateurs

Ce poisson s'alimente au fond de l'eau de petits insectes, de vers et de mollusques, montrant une préférence pour les larves de Chironomidés et de trichoptères. Il s'attaque parfois à d'autres poissons et peut leur extraire un œil et s'en nourrir. La blessure laissée au poisson est nette et d'une précision quasi chirurgicale. Le bec-de-lièvre est sans doute la proie de poissons plus grands.

Situation de l'espèce

Le bec-de-lièvre est peu commun au Québec et est associé à des habitats d'une certaine qualité. Il est sensible à la pollution de l'eau et est peut-être disparu de certains cours d'eau maintenant impropres à sa survie et sa reproduction.

Notes

L'habitude à se nourrir des yeux d'autres poissons suscite l'intérêt et des interrogations au sujet de cette espèce. Des attaques de becs-de-lièvre ont pu être observées en captivité, soit en aquarium et dans des seaux. On a d'abord cru que cela était dû au stress, mais l'observation de poissons auxquels il manque un œil, exclusivement dans les mêmes cours d'eau que ceux où vit le bec-de-lièvre, démontre que ce comportement a aussi lieu en milieu naturel.



Jeune chevalier victime d'un bec-de-lièvre

Mâchoire inférieure trilobée

Méné à nageoires rouges

Luxilus cornutus

Common Shiner, Redfin Shiner

Méné de ruisseau



Description

Ce méné de taille moyenne a un corps un peu comprimé latéralement et plus haut chez les grands individus. La tête est robuste et le museau est émoussé, présentant une bouche terminale. La partie visible des écailles, sur les flancs, a une forme de losange de deux à trois fois plus haut que large et aux pointes bien définies. Sa partie antérieure est souvent partiellement foncée chez les adultes. Ce méné a souvent des écailles teintées de sombre donnant l'illusion qu'elles sont manquantes. La coloration générale varie d'argenté à brunâtre, et une bande latérale foncée et diffuse parcourt parfois les flancs. Sous l'eau, trois rayures jaunes iridescentes sont parfois visibles le long du dos, surtout chez les adultes en fraie. Les jeunes maintenus hors de l'eau peuvent présenter des reflets bleu métallique. La nageoire dorsale débute vis-à-vis des nageoires pelviennes ou légèrement devant. Le méné à nageoires rouges est l'un des rares ménés à avoir parfois 9 rayons à la nageoire anale, bien qu'il en ait parfois 10 ou 8. Il mesure habituellement entre 9 et 15 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Petits tubercules pointus ou en perle, nombreux sur la tête et la nuque, de la bouche jusqu'à l'insertion de la nageoire dorsale, également présents sur les côtés de la mâchoire inférieure. Nageoires portant une large bande rouge vif ou orange à leur extrémité, les nageoires pectorales et pelviennes pouvant être entièrement de ces couleurs. Tête et dos parfois teintés de bleu pastel. **Jeune :** Le corps est plus effilé que celui de l'adulte.

Espèces semblables

Le méné à nageoires rouges peut être confondu avec divers cyprins, notamment la ouitouche, le méné bleu et le méné d'argent. La ouitouche a un petit barbillon maxillaire, peu visible, de chaque côté de la bouche. Sur les flancs, la partie visible des écailles a la forme d'alvéoles de nid d'abeilles, tandis que chez le méné à nageoires rouges, elle se présente sous forme de losanges. La partie exposée des écailles des flancs est au moins deux fois plus haute que large chez le méné à nageoires rouges. Les

jeunes ménés à nageoires rouges et les jeunes ouitouches se ressemblent beaucoup. Chez la ouitouche, le museau est légèrement arrondi et la bouche subterminale, tandis que chez le méné à nageoires rouges le museau est un peu plus pointu et la bouche est terminale. De plus, la ouitouche a 7 ou 8 rayons à la nageoire anale comparativement à 8 à 10 chez le méné à nageoires rouges. Le méné bleu a une tête plus pointue et présente le plus souvent du noir entre les derniers rayons de la nageoire dorsale. Il possède la plupart du temps 8 rayons à la nageoire anale (rarement 7 ou 9) comparativement à 9 ou 10 (rarement 8) chez le méné à nageoires rouges. Finalement, chez le méné d'argent, la bouche est subterminale. La partie visible des écailles du corps forme un losange plus large qui est au plus 1,5 fois plus haut que large. Chez le méné à nageoires rouges, ces écailles sont deux à trois fois plus hautes que larges.

Reproduction

La fraie a lieu du printemps au début de l'été dans les ruisseaux et ou les secteurs peu profonds de rivières où le fond est graveleux. Le mâle nettoie une petite zone qui servira de nid en déplaçant les cailloux à l'aide des tubercules nuptiaux sur sa tête. Le méné à nageoires rouges se sert surtout du courant pour bâtir son nid ou il utilise parfois le nid d'un mulet à cornes, d'une ouitouche ou d'un bec-de-lièvre, quitte à faire fuir le mâle qui le gardait. Le méné à nageoires rouges mâle défend son territoire et son nid dans l'attente d'une femelle. La rencontre consiste en des accolades flanc à flanc, après quoi la femelle dépose ses œufs aussitôt fertilisés par le mâle. Les œufs collent au gravier. On aperçoit parfois plusieurs adultes qui tournoient ensemble sur les sites de fraie, parfois accompagnés d'autres espèces de Cyprinidés.



Mâle en fraie

Habitat et répartition

Ce méné fréquente divers habitats, mais on le voit le plus souvent dans les ruisseaux, les rivières et les étangs. Il préfère les eaux claires à fond de sable ou de gravier. Il vit également dans les secteurs peu profonds des lacs. Le méné à nageoires rouges est répandu au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.



Alimentation et prédateurs

Son alimentation comprend des insectes, des crustacés, des algues et d'autres végétaux aquatiques. Plus rarement, il consomme de petits poissons. Il est la proie de nombreux poissons plus gros et d'oiseaux aquatiques tels les harles et le martin-pêcheur d'Amérique.

Situation de l'espèce

C'est l'un des ménés les plus communs du Québec et des Maritimes. Il fréquente une grande variété d'habitats, souvent en forte densité.

Notes

Ce méné est tolérant et survit bien en bac. Il est parfois utilisé comme poisson-appât. Le méné à nageoires rouges peut s'hybrider avec plusieurs autres espèces, ce qui se produit entre autres lorsque les poissons partagent les mêmes sites de fraie. Les cas d'hybridation connus concernent le mulet à cornes, la ouitouche, le mulet de lac, le méné à tête rose et le naseux des rapides.



Jeune

Méné bleu

Cyprinella spiloptera
Spotfin Shiner



Description

Le méné bleu a un corps légèrement allongé et une tête assez pointue. Le museau est légèrement émoussé et la bouche est terminale ou légèrement subterminale. Le pourtour de la bouche est pigmenté de noir. Le corps est argenté et la partie visible des écailles du corps est en forme de losange, d'une hauteur jusqu'à deux fois supérieure à la largeur. Hors de l'eau, le corps peut montrer des reflets bleu métallique ou verdâtres sur les flancs. Le méné bleu présente du noir sur la membrane de la nageoire dorsale, entre les derniers rayons. Il mesure en moyenne 8 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Tubercules sur la tête et le dos, jusqu'à l'avant de la nageoire dorsale, également présents sur la mâchoire inférieure, à la base des nageoires pectorales et sur la nageoire anale. Coloration à reflets bleutés. **Jeune :** Semblable à l'adulte.


Jeune

Espèces semblables

Le méné bleu peut être confondu avec divers cyprins, notamment la ouitouche, le méné à nageoires rouges, le méné d'argent, le méné émeraude et le méné à tête rose. Aucun de ces ménés ne présente de marques noires entre les derniers rayons de la nageoire dorsale, typiques du méné bleu. Le méné émeraude et le méné à tête rose sont effilés et ont une tête pointue, mais leur nageoire dorsale débute nettement derrière l'insertion des nageoires pelviennes ; leur nageoire anale est longue et compte de 10 à 12 rayons, comparativement à 9 ou moins chez le méné bleu. La ouitouche a un petit barbillon maxillaire (peu visible) de chaque côté de la bouche et son museau est davantage émoussé. Chez le méné à nageoires rouges, le museau est plus arrondi, bien que la bouche soit terminale, et le nombre de rayons à la nageoire anale est de 9 ou 10 (rarement 8) comparativement à 8 (rarement 7 ou 9) chez le méné bleu. Finalement, le méné d'argent a un museau plus arrondi et une bouche subterminale.



Reproduction

La fraie a lieu au printemps ou en été. Les adultes se regroupent alors et les mâles fécondent les œufs à mesure qu'ils sont expulsés par les femelles. Les œufs, adhésifs, sont déposés par groupes sur des branches sous l'eau, des troncs d'arbres ou des racines submergées.

Habitat et répartition



Le méné bleu vit dans le fleuve Saint-Laurent et ses principaux tributaires, dans le sud-ouest du Québec. Il fréquente les grandes et moyennes rivières, les marais en bordure, les baies de lacs de même que les petits cours d'eau qui y sont reliés. Il vit dans un courant lent à modéré ou en eau stagnante, habituellement là où il y a peu ou pas de végétation aquatique et où le substrat se compose de sable ou de gravier souvent recouvert d'une couche de matière organique.

Alimentation et prédateurs

Ce méné se nourrit surtout d'insectes. Il est la proie de poissons plus grands.

Situation de l'espèce

Le méné bleu est commun au Québec et parfois capturé en grand nombre. Il tolère certaines perturbations de son habitat.

Notes

C'est un poisson peu tolérant au transport en bacs et ainsi peu propice comme appât pour la pêche.

Méné jaune

Notemigonus crysoleucas

Golden Shiner, Pond Shiner

Chatte, chatte de l'Est, sardine de l'Est (ainsi nommé à tort)



Description

Ce grand méné se reconnaît à son corps haut et aplati latéralement, de coloration jaunâtre dorée à argentée. La tête est pointue et la bouche est terminale ou pointe légèrement vers le haut. La nageoire dorsale débute nettement derrière le début des nageoires pelviennes et la nageoire anale est longue, comptant de 11 à 14 rayons. La ligne latérale est fortement courbée vers le bas dans la partie antérieure du corps. Sous le ventre, entre les nageoires pelviennes et la nageoire anale, se trouve une carène qui n'est pas recouverte d'écailles. Le méné jaune mesure généralement entre 10 et 20 cm à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Nageoires pelviennes orange ou rouge orangé. Écailles latérales avec petits tubercules. **Femelle en fraie :** Nageoires pelviennes parfois orange, mais plus pâles que chez le mâle. **Jeune :** Corps plus élancé. Bande latérale foncée souvent visible. Ligne latérale parfois moins recourbée vers le bas.

Espèces semblables

Chez les Clupéidés, la nageoire dorsale ne débute pas nettement derrière l'insertion des nageoires pelviennes, les écailles ventrales sont en dents de scie et la nageoire anale est plus longue et compte de 15 à 34 rayons. Le gardon rouge ressemble beaucoup au méné jaune, mais s'en distingue par les traits suivants : la carène de l'abdomen (derrière les nageoires pelviennes) est couverte d'écailles, la ligne latérale compte de 36 à 45 écailles (au lieu de 44 à 54 comme le méné jaune), la nageoire dorsale compte habituellement de 9 à 11 rayons (au lieu de 7 à 9 chez le méné jaune) et il y a du rouge sur les nageoires pelviennes, anale et caudale. Le méné jaune a parfois ces nageoires jaunes ou orangées, mais pas rouge vif comme chez le gardon rouge. Les jeunes ménés jaunes, plus effilés, peuvent ressembler au méné émeraude et au méné à tête rose, les seuls autres ménés à posséder une nageoire dorsale reculée par rapport aux nageoires pelviennes et une nageoire anale longue (de 10 à 12 rayons). Le méné émeraude et le méné à tête rose n'ont pas plus de 12 rayons à la nageoire anale, leur bouche est terminale (et non légèrement pointée vers le haut) et leur ligne latérale n'est pas autant courbée.

Reproduction

Ce méné se reproduit du printemps à l'été. Les adultes se rencontrent alors et les femelles pondent les œufs, qui sont aussitôt fécondés par les mâles. Elles peuvent pondre plus d'une fois par année. Les œufs adhèrent à la végétation aquatique. Certains ménés jaunes pondent dans des nids d'achigans à grande bouche et augmentent ainsi leur succès reproducteur, peu de poissons prédateurs osant s'approcher d'un achigan adulte. Les ménés jaunes adultes n'accordent aucun soin à leurs œufs.

Habitat et répartition



Ubiquiste, le méné jaune se rencontre aussi bien en eau calme qu'en rivière. Il préfère les eaux claires, mais s'accommode de diverses conditions. Il peut être particulièrement abondant au large des grandes rivières à courant faible, incluant le fleuve Saint-Laurent, et les jeunes sont souvent nombreux dans les marais bordant ces cours d'eau ou les ruisseaux tributaires. Le méné jaune se déplace souvent en bancs. Il est répandu au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Alimentation et prédateurs

Son alimentation se compose de plancton, d'algues, de petits insectes, de crustacés ainsi que de mollusques. Il se nourrit souvent en surface. Ses prédateurs sont nombreux et incluent plusieurs espèces de poissons et d'oiseaux aquatiques. Lorsque poursuivis par un prédateur aquatique ou apeurés, les ménés jaunes fuient en bondissant hors de l'eau.

Situation de l'espèce

Le méné jaune est très commun au Québec et dans les Maritimes. C'est un poisson grégaire que l'on capture fréquemment en grand nombre.

Notes

Ce méné est un poisson-appât très populaire au Québec dans le réseau fluvial. Il est néanmoins fragile aux manipulations et perd ses écailles facilement. Il peut s'hybrider avec le gardon rouge, une espèce introduite au Québec.



Jeune

Gardon rouge

Scardinius erythrophthalmus

Rudd

Rotengle



Description

Ce méné a un corps haut et robuste, légèrement aplati latéralement, de même qu'une bouche terminale pointant vers le haut. La coloration générale est argentée. La nageoire dorsale débute nettement derrière les nageoires pelviennes. La ligne latérale est infléchie vers le bas et la longue nageoire anale possède de 11 à 14 rayons. Sous le ventre, entre les nageoires pelviennes et la nageoire anale, se trouve une carène recouverte d'écailles. L'œil est souvent marqué de rouge de même que les nageoires, notamment les pelviennes, l'anale et la caudale. Le gardon rouge mesure souvent plus de 20 cm à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Les nageoires sont en grande partie rouge vif, et de petits tubercules apparaissent sur la tête, la partie antérieure du corps et les nageoires dorsale, pectorales et anale. **Jeune :** Plus élancé que l'adulte.

Espèces semblables

Le méné jaune est l'espèce qui lui ressemble le plus. Ce dernier possède toutefois de 44 à 54 écailles le long de la ligne latérale, comparativement à 36 à 45 chez le gardon rouge. De plus, la nageoire dorsale du gardon rouge présente de 9 à 11 rayons, alors qu'il y en a de 7 à 9 chez le méné jaune. La carène ventrale du méné jaune (entre les nageoires pelviennes et la nageoire anale) n'est pas recouverte d'écailles. Finalement, les nageoires pelviennes, anale et caudale sont parfois orangées ou jaunes chez le méné jaune, mais pas rouge vif comme chez le gardon rouge.

Reproduction

Le gardon rouge se reproduit à la fin du printemps ou en été. Les œufs sont pondus dans la végétation, à laquelle ils adhèrent. Ils ne sont pas surveillés par les adultes.

Habitat et répartition

Dans son aire originale, le gardon rouge fréquente les eaux des grandes rivières calmes, des lacs et des étangs. Au Québec, où il est introduit, on le trouve présentement dans le fleuve Saint-Laurent. Sa forte ressemblance avec le méné jaune, indigène et très commun au Québec, pourrait induire une sous-évaluation de son abondance.



Alimentation et prédateurs

Ce poisson consomme surtout de petits crustacés, des insectes, des algues et des débris de plantes. À l'occasion, les adultes peuvent dévorer de petits poissons.

Situation de l'espèce

Originaire des mers Caspienne et d'Aral, en Europe, le gardon rouge a été introduit dans l'État de New York dans les années 1930 comme appât pour la pêche. On croit qu'il a par la suite été transporté parmi les poissons-appâts destinés à la pêche récréative et introduit dans les Grands Lacs à la fin des années 1980. De là, il a atteint le Québec via le fleuve Saint-Laurent. Sa présence au Québec a été confirmée en 1990 au lac Saint-Pierre, dans le fleuve Saint-Laurent. Il peut s'hybrider avec le méné jaune et ainsi altérer la génétique des populations de ce méné indigène. Cette espèce est tolérante aux bas niveaux d'oxygène dissous et requiert des habitats riches en végétation aquatique.

Notes

Des hybrides ont été rapportés avec la carpe, le carassin et la tanche, toutes des espèces originaires de l'Europe ou de l'Asie. Le gardon rouge peut s'hybrider artificiellement avec le méné jaune. Les hybrides ont la carène ventrale partiellement recouverte d'écailles, donc intermédiaires entre les deux espèces parentes.



Gros adulte

Méné d'argent

Hybognathus regius (anciennement *H.nuchalis)*

Eastern Silvery Minnow, Pinhead (nom partagé avec le méné émeraude), Shiner

Méné argenté, méné argenté de l'Est



Description

Ce méné est argenté ou, plus rarement, doré. Son museau, qui présente souvent une légère dépression devant les narines, est arrondi et la bouche légèrement subterminale. La bouche est petite et n'atteint pas l'œil. La nageoire dorsale débute vis-à-vis du début des nageoires pelviennes ou légèrement devant et elle est haute, presque droite à l'arrière, de manière à avoir une forme plutôt triangulaire lorsque déployée. Le méné d'argent mesure le plus souvent entre 7 et 9 cm de longueur, mais peut atteindre 12 cm. **Mâle en fraie :** Petits tubercules sur la tête, le dos, les flancs, les nageoires pectorales et les nageoires pelviennes. Coloration jaunâtre sur les flancs de même que sur les nageoires pelviennes et anale. **Femelle en fraie :** Tubercules plus épars que chez le mâle. **Jeune :** Corps plus effilé que celui de l'adulte.

Espèces semblables

Le méné laiton est l'espèce qui lui ressemble le plus. Sa coloration est brunâtre à cuivrée, non argentée, et sa nageoire dorsale est arrondie à l'arrière, n'ayant pas la forme triangulaire de celle du méné d'argent. D'autres caractéristiques, nécessitant un examen attentif, servent à différencier ces deux espèces. Sur les flancs, les écailles (il faut enlever une écaille et la regarder à la loupe binoculaire) du méné laiton sont généralement plus larges que hautes (l'inverse chez le méné d'argent) et elles ont environ 20 crêtes radiaires (environ 10 chez le méné d'argent). Finalement, on compte 5 ou 6 rangées d'écailles entre les nageoires pelviennes et la ligne latérale chez le méné laiton, comparativement à 4 chez le méné d'argent. La ouitouche, souvent argentée, se distingue par sa bouche plus grande (le maxillaire s'arrête vis-à-vis de l'œil ou juste devant), la présence d'un barbillon maxillaire de chaque côté de la bouche et sa nageoire dorsale débutant légèrement derrière les nageoires pelviennes. Le méné pâle et le méné paille peuvent ressembler à un méné d'argent, mais leur nageoire dorsale débute légèrement derrière l'insertion des nageoires pelviennes et les pores de la ligne latérale sont bordés de pigments noirs concentrés.

Reproduction

Le méné d'argent fraie au printemps dans les secteurs herbeux et peu profonds des grandes rivières, les baies de lacs et les marais herbeux. Les adultes se rencontrent et les mâles fertilisent les œufs pondus par les femelles. Les œufs coulent au fond et ne bénéficient d'aucun soin parental.

Habitat et répartition

Ce méné fréquente le réseau fluvial du Saint-Laurent, les rivières tributaires de même que les marais en bordure. Il préfère les secteurs d'eaux tranquilles près des herbiers aquatiques et à fond mou. On le trouve dans le sud-ouest du Québec.



Alimentation et prédateurs

Le méné d'argent se nourrit de petits invertébrés et d'algues. Il est la proie de nombreuses espèces de poissons dont certaines, comme les brochets, sont prisées par les pêcheurs.

Situation de l'espèce

Au Québec, ce méné est commun dans le fleuve Saint-Laurent et ses grands tributaires, ainsi que de façon générale dans le Sud-Ouest.

Notes

Le méné d'argent est utilisé comme poisson-appât pour la pêche récréative dans le réseau du fleuve Saint-Laurent, entre autres la pêche sur glace. Il est toutefois assez fragile et perd facilement ses écailles lorsque manipulé.



Méné laiton

Hybognathus hankinsoni

Brassy Minnow



Description

Le méné laiton se reconnaît notamment à sa coloration dorée ou laiton, comme son nom l'indique. Les spécimens morts ou stressés perdent cependant cette coloration typique. Ce méné a le museau arrondi et la bouche, petite, est légèrement subterminale. Le museau présente souvent une légère dépression devant les narines. La bouche n'atteint pas l'œil. La nageoire dorsale débute vis-à-vis du début des nageoires pelviennes ou légèrement devant et elle est haute, légèrement arrondie à l'arrière. Ce méné mesure environ 7 cm en général. **Mâle en fraie :** Petits tubercules sur les rayons des nageoires pectorales. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le méné laiton peut facilement être confondu avec le méné d'argent, même si en général la couleur les différencie. La nageoire dorsale du méné d'argent est droite à l'arrière, ce qui lui donne une forme triangulaire, alors qu'elle est arrondie chez le méné laiton. En prélevant une écaille sur les flancs et en l'examinant à la loupe binoculaire, on remarque que celle du méné d'argent est plus haute que large ou de hauteur et de largeur similaires (plus large chez le méné laiton) et qu'elle présente environ 10 crêtes radiaires (environ 20 chez le méné laiton). Finalement, on compte 4 rangées d'écailles entre les nageoires pelviennes et la ligne latérale chez le méné d'argent, comparativement à 5 ou 6 chez le méné laiton. Le méné à grosse tête, bien que souvent plus bedonnant, exhibe parfois une coloration cuivrée semblable à celle du méné laiton. Il s'en distingue toutefois par ses écailles prédorsales tassées et beaucoup plus petites que celles des flancs ainsi que par le premier rayon de la nageoire dorsale qui est non fusionné au second par son extrémité (souvent difficile à voir).

Reproduction

Le méné laiton fraie au printemps. Les adultes se regroupent dans les secteurs herbeux des cours d'eau lents. Mâles et femelles effectuent des

accolades, puis les œufs sont expulsés et fécondés. Les œufs coulent au fond et les parents ne leur apportent aucun soin.

Habitat et répartition

Ce méné se rencontre dans les petites rivières et les ruisseaux à courant lent ou les secteurs de fosses de cours d'eau plus rapides. Il est peu répandu au Québec et confiné à l'extrême Sud-Ouest, dans le bassin versant de la rivière des Outaouais surtout.



Alimentation et prédateurs

Le régime alimentaire du méné laiton se compose de plancton et de petits insectes. Ses prédateurs ne sont pas connus, mais doivent être représentés par diverses espèces de poissons tels les brochets et les achigans.

Situation de l'espèce

Au Québec, le méné laiton est rare et confiné à l'extrême sud-ouest du territoire. C'est une espèce de l'Ouest qui se trouve ici à la limite nord-est de sa répartition en Amérique du Nord. Ce méné serait sensible à la qualité de l'eau.

Notes

On utilise le méné laiton comme poisson-appât en Ontario, où il est plus commun. Il est toutefois peu tolérant au transport en bacs et meurt facilement lorsque manipulé.



Ménés ventre-rouge

Chrosomus eos (anciennement *Phoxinus eos*)
Northern Redbelly Dace, Yellowbelly Dace
Ventre rouge du Nord, goujon à ventre rouge, goujon à ventre rouge du Nord, vairon à ventre rouge



Description

Ce ménés a des écailles si petites qu'il en paraît souvent dépourvu. Il est orné de deux bandes latérales foncées caractéristiques, une large au centre du flanc et une plus mince séparant le flanc du dos. L'espace entre ces deux bandes foncées est parfois pâle ou rosé, selon l'éclairage. Le dos est pâle, de coloration similaire à l'espace entre les deux bandes latérales foncées. La bande latérale foncée inférieure se poursuit sur le museau et le menton. L'œil est relativement grand. La bouche, oblique, est petite et s'arrête au plus vis-à-vis du début de l'œil. Le ventre est blanc, jaune citron, rouge ou rose. Le ménés ventre-rouge mesure en général de 5 à 7 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Ventre coloré de rouge vif ou de jaune, parfois de rose. Petits tubercules entre l'opercule et la nageoire pectorale. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

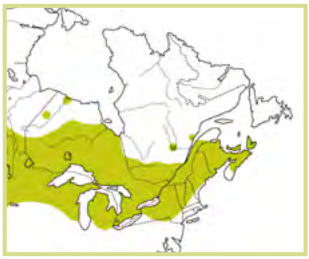
Le ménés ventre-citron typique se distingue du ménés ventre-rouge par sa tête plus forte et sa bouche un peu plus grande, s'arrêtant sous l'œil. Il n'a qu'une seule bande latérale foncée. Le ménés ventre-rouge forme un complexe d'hybrides avec le ménés ventre-citron. En sympatrie, ces deux espèces et les hybrides sont très difficiles à différencier morphologiquement. Les hybrides peuvent ressembler à l'une ou l'autre des espèces parentes. Toutefois, en général, ils ont deux bandes latérales foncées (comme le ménés ventre-rouge), mais le dos est plus foncé que les flancs entre les deux bandes latérales foncées. Seule la génétique permet une identification certaine. Le mulet perlé ressemble au ménés ventre-rouge mais ses écailles, bien que petites, sont plus grosses et bien visibles à l'œil nu. De plus, il porte souvent un petit barbillon maxillaire de chaque côté de la bouche. Le naseux noir a, comme le ménés ventre-rouge, de minuscules écailles mais une seule bande latérale foncée (le ménés ventre-rouge en a deux). Sa bouche est inférieure ou subterminale (et non pointée vers le haut) et il possède un petit barbillon de chaque côté de la bouche.

Reproduction

La reproduction, qui a lieu du printemps à l'été, peut même survenir deux fois dans une année. Les femelles, accompagnées de nombreux mâles, pondent leurs œufs par paquets qui s'éparpillent dans la végétation aquatique. Les adultes ne surveillent pas les œufs ni les jeunes.

Habitat et répartition

Ce méné vit dans les eaux claires ou teintées des étangs à castors, des tourbières et des cours d'eau lents, habituellement riches en végétation aquatique. Il tolère bien les eaux acides. On le rencontre également dans les secteurs tranquilles des cours d'eau plus mouvementés. C'est une espèce commune au Québec et dans les Maritimes.



Alimentation et prédateurs

L'alimentation du méné ventre-rouge consiste en algues, plancton, matière végétale diverse et petits invertébrés aquatiques. Plusieurs prédateurs s'en nourrissent, les plus communs étant les gros insectes aquatiques (larves de libellules, dytiques, punaises d'eau), certains poissons et des oiseaux aquatiques comme le martin-pêcheur d'Amérique, les butors et les hérons.

Situation de l'espèce

Très commun et abondant dans certains habitats, le méné ventre-rouge présente souvent des densités élevées. Il est à noter que cette espèce forme un complexe d'hybrides avec le méné ventre-citron et que leur identification exacte n'est possible qu'avec des analyses génétiques.

Notes

Le méné ventre-rouge est parfois utilisé comme poisson-appât pour la pêche. Malgré son nom commun, il n'a généralement pas le ventre rouge. Le ventre est blanchâtre sauf chez les mâles en reproduction. Ces derniers arborent alors du rouge, du jaune ou du rose sur la face ventrale. Dans certains secteurs, comme en Estrie dans le sud du Québec, la majorité des mâles en fraie ont le ventre jaune. Le méné ventre-rouge s'hybride avec le méné ventre-citron.



Mâle en fraie

Méné ventre-citron

Chrosomus neogaeus (anciennement *Phoxinus neogaeus*)
Finescale Dace
Ventre citron, goujon à ventre citron, goujon à fines écailles, vairon du Nouveau Monde



Description

Le méné ventre-citron a des écailles très petites, souvent non visibles à l'œil nu, et il présente une bande latérale foncée. Le dos est foncé, comme la bande latérale, et les flancs sont plus pâles. La bande latérale foncée se poursuit sur le museau et le menton. La tête est plutôt forte. La bouche, oblique, s'arrête sous l'œil. Le ventre est blanc, jaune citron, rouge ou présente un mélange de rouge et de jaune. Ce méné mesure habituellement entre 6 et 8 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Ventre coloré de rouge vif, de jaune ou des deux. Petits tubercules entre l'opercule et la nageoire pectorale, également présents de la base de la nageoire anale jusqu'au lobe inférieur de la nageoire caudale. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le méné ventre-citron ressemble beaucoup au méné ventre-rouge, avec lequel il s'hybride souvent. Il s'en distingue par sa tête plus forte et sa bouche plus grande, s'arrêtant sous l'œil. Il ne présente qu'une seule bande latérale foncée, et non deux, et son dos est plus foncé que les flancs. En présence d'hybrides, la génétique constitue le seul moyen d'identifier avec certitude ces ménés. Le mulet perlé a des écailles plus grosses et bien visibles à l'œil nu. Il porte souvent un petit barbillon maxillaire de chaque côté de la bouche. Le naseux noir a, comme le méné ventre-citron, de minuscules écailles et une bande latérale foncée, mais sa bouche est inférieure ou subterminale (et non pointée vers le haut) et il possède un petit barbillon de chaque de la bouche.

Reproduction

La fraie survient du printemps à l'été. Les adultes forment des groupes et les femelles pondent leurs œufs, qui sont aussitôt fécondés. Les œufs se fixent à la végétation aquatique. Les adultes ne surveillent pas les œufs ni les jeunes.

Habitat et répartition

Le méné ventre-citron est typique des tourbières, des étangs et des cours d'eau lents et riches en végétation. On le trouve au Québec et au Nouveau-Brunswick.



Alimentation et prédateurs

Ce méné s'alimente de petits invertébrés et de plancton. Il constitue une proie pour certains insectes aquatiques, poissons et oiseaux, notamment le martin-pêcheur d'Amérique et les hérons.

Situation de l'espèce

Répandu sur notre territoire, le méné ventre-citron semble moins commun que le méné ventre-rouge, avec lequel il vit généralement. La difficulté de différencier ces deux espèces et la présence d'hybrides mènent certainement à de nombreuses erreurs d'identification.

Notes

On utilise parfois ce méné comme appât pour la pêche. Malgré son nom, il n'a pas toujours le ventre jaune et n'en a pas l'exclusivité. En effet, le méné ventre-rouge, très semblable au méné ventre-citron et pouvant s'hybrider avec celui-ci, a souvent le ventre jaune. Les hybrides ne sont identifiables de façon certaine que par analyse génétique.



Le complexe d'hybrides des ménés du genre *Chrosomus*

On observe en milieu naturel différents types d'hybrides entre le méné ventre-rouge et le méné ventre-citron. Les hybrides diploïdes sont composés uniquement de femelles qui se reproduisent par gynogenèse, c'est-à-dire par des œufs « clonés » de femelles ayant été en contact avec le sperme de mâles (de l'une des deux espèces), mais n'en n'ayant pas incorporé l'ADN. Les individus d'une lignée sont donc tous des clones. Ces lignées d'hybrides résultent de croisements ancestraux.

Les espèces parentales, c'est-à-dire le méné ventre-rouge et le méné ventre-citron, sont diploïdes comme la majorité des animaux vertébrés : leur ADN est constitué de deux assortiments de chromosomes hérités de leurs parents, qui sont de la même espèce. On trouve sur notre territoire des hybrides diploïdes (uniquement des femelles) possédant un assortiment de chromosomes de chaque espèce, des hybrides triploïdes (mâles ou femelles) possédant deux assortiments de chromosomes de méné ventre-rouge et un de méné ventre-citron, de même que des hybrides dits cybrides (mâles ou femelles), possédant deux assortiments de méné ventre-rouge mais dont l'ADN mitochondrial est celui du méné ventre-citron. D'autres types d'hybrides pourraient exister.

Des études génétiques réalisées au Québec ont démontré que le méné ventre-rouge serait beaucoup plus commun que le méné ventre-citron et que, parmi les hybrides, les diploïdes et les triploïdes se situeraient entre les deux en termes de fréquence d'occurrence (sachant que la reproduction des hybrides nécessite la présence de l'une ou l'autre des espèces parentales).



Ménés ventre-rouge en fraie, de coloration « ventre jaune »

Méné à museau arrondi

Pimephales notatus

Bluntnose Minnow

Ventre-pourri



Description

Ce méné, au corps plutôt tubulaire, a le museau arrondi et la bouche subterminale. Il a le dos brun à paille, présentant des écailles délimitées de noir, et le ventre pâle. Une bande latérale foncée parcourt le flanc jusque sur le museau. Cette bande forme souvent un point noir à l'extrémité du pédoncule caudal et à la base des rayons adjacents. Les écailles prédorsales sont nettement plus petites que celles du corps. Le premier rayon de la nageoire dorsale n'est pas fusionné par son extrémité au second rayon, ce qui est le cas chez presque tous les ménés. Le méné à museau arrondi mesure en moyenne de 6 à 8 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Tubercules semblables à des boutons sur le museau, quelques tubercules plus petits sur les nageoires pectorales. Tête bleuâtre ou foncée, nageoire dorsale avec grosse tache noire à l'avant ou fortement teintée de noir. Premier rayon de la nageoire dorsale (court et séparé des autres) enflé et évident. Parfois, un petit barbillon maxillaire apparaît. **Jeune :** La tache noire au bout du pédoncule caudal est bien visible.

Espèces semblables

Le seul autre méné à avoir le premier rayon de la nageoire dorsale non fusionné au second est le méné à grosse tête. Il se distingue du méné à museau arrondi par sa forme plus trapue et sa bande latérale ne se prolongeant pas sur le museau. La tache noire souvent présente au bout du pédoncule caudal du méné à museau arrondi le confond occasionnellement avec le méné à queue tachée, mais ce dernier a un corps davantage haut et comprimé latéralement, il est argenté et n'a pas de bande latérale foncée évidente. De plus, ses écailles prédorsales ne sont pas aussi petites.

Reproduction

L'espèce se reproduit du printemps à l'été. Le mâle choisit un emplacement sous une pierre, où il nettoie le fond pour en faire un nid, qu'il surveille ensuite. Une ou quelques femelles viennent pondre dans le nid, sur la face inférieure de la roche qui en constitue le plafond. On y trouve souvent

des œufs à différents stades de développement. Le mâle gardera quelque temps le nid et les œufs. Le méné à museau arrondi peut se reproduire deux fois par année.

Habitat et répartition

Le méné à museau arrondi se rencontre dans le sud du Québec où il fréquente différents milieux. Il est surtout abondant dans les marais bordant le fleuve Saint-Laurent et les grandes rivières lentes, de même que dans les cours d'eau de taille moyenne et à eau claire.



Alimentation et prédateurs

Ce méné se nourrit de plancton, d'invertébrés benthiques et de débris végétaux. Ses prédateurs sont nombreux et incluent les crapets, les achigans et la perchaude. Le méné à museau arrondi peut manger les œufs de sa propre espèce.

Situation de l'espèce

Il s'agit d'une espèce très commune dans le sud du Québec et parfois même parmi les plus abondantes des cyprins. Les jeunes sont particulièrement nombreux à la fin de l'été et à l'automne.

Notes

Le méné à museau arrondi est parfois utilisé comme poisson-appât, mais il est fragile lors du transport. On rapporte des cas d'hybridation avec le méné à grosse tête.



Jeunes

Méné à grosse tête

Pimephales promelas

Fathead Minnow, Fatty

Tête-de-boule



Description

Le méné à grosse tête a un corps souvent trapu, voire ventru. La bouche est terminale (subterminale chez les mâles en fraie). Le corps est de coloration terne, brune ou beige à grisâtre ou dorée. Les écailles du dessus sont délimitées de noir. Une large bande latérale foncée, souvent diffuse, parcourt les flancs. Les écailles prédorsales sont très petites. La nageoire dorsale débute vis-à-vis des nageoires pelviennes ou un peu devant. Il y a parfois une tache foncée à la base antérieure de la nageoire dorsale. Une mince barre verticale foncée marque habituellement le début de la nageoire caudale. Ce méné mesure généralement de 6 à 8 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Bouche subterminale, tubercules semblables à des boutons sur le museau, tête foncée. Légère enflure sur le dos, devant la nageoire dorsale, souvent bleutée. Premier rayon de la nageoire dorsale (court et séparé des autres) enflé et évident, tache ou large bande noire à l'avant de la nageoire dorsale ou presque entièrement foncée. Parfois, un petit barbillon maxillaire apparaît. Coloration parfois marquée de deux grosses taches pâles sur le dos et le haut des flancs, entre la tête et la nageoire dorsale. **Jeune :** Semblable à l'adulte. Coloration souvent dorée ou cuivrée, surtout notable lorsque le poisson est hors de l'eau.

Espèces semblables

Les jeunes mulets à cornes sont un peu plus élancés, ils ont le menton noir et leur nageoire dorsale débute en général derrière le début des nageoires pelviennes. Certains ménés à grosse tête de coloration cuivrée ou dorée peuvent être confondus avec le méné laiton, mais ce dernier est moins trapu, son premier rayon dorsal est fusionné au second par son extrémité et ses écailles prédorsales ne sont pas aussi petites.

Reproduction

La reproduction a lieu du printemps à l'été. Le mâle construit un nid sous une roche ou un morceau de bois, en eau peu profonde, sur fond de gravier ou de vase. Une ou quelques femelles y entrent pour pondre. Les œufs

adhésifs sont pondus sous la face inférieure de l'abri, au plafond du nid, et le mâle les fertilise ensuite. Le nid est surveillé par le mâle et protégé contre les compétiteurs. Il peut contenir des œufs à différents stades de développement provenant de différentes femelles. Le méné à grosse tête peut se reproduire deux fois par année.

Habitat et répartition

Le méné à grosse tête est typique des tourbières et des étangs à castors, en eau stagnante ou à courant très faible, là où le fond est organique et mou. Il vit parfois dans les petites rivières ou les fosses de ruisseaux rapides et graveleux. On le rencontre dans le sud du Québec, ainsi que dans le nord-ouest et le sud-ouest du Nouveau-Brunswick.



Alimentation et prédateurs

Il se nourrit de plancton et d'algues, mais également d'insectes, de copépodes et d'autres petits invertébrés benthiques. Ses prédateurs habituels seraient certains gros insectes aquatiques, de même que certains poissons tels l'omble de fontaine ou la perchaude.

Situation de l'espèce

Le méné à grosse tête est très commun à abondant au Québec. Dans les Maritimes, il n'a été trouvé qu'au Nouveau-Brunswick. Il y est peu commun et limitrophe dans le Nord-Ouest et sa présence dans le Sud-Ouest, constatée en 2002, serait le résultat d'introductions par des pêcheurs les utilisant comme poissons-appâts. Ce poisson est très tolérant à la turbidité, au faible taux d'oxygène et aux variations d'acidité de l'eau, mais est peu compétitif lorsqu'il vit avec d'autres espèces.



Mâle en fraie

Notes

Bien qu'il puisse vivre 5 ans, ce méné semble ordinairement ne vivre qu'une année ou deux. Il peut s'hybrider avec le méné à museau arrondi. Une forme entièrement pâle, rappelant un albinos, a déjà été observée au Québec.

Méné à queue tachée

Notropis hudsonius

Spottail Shiner

Queue à tache noire, baveux, méné à tache noire



Description

Le méné à queue tachée est argenté et, comme son nom l'indique, porte une tache noire, arrondie, au bout du pédoncule caudal et à la base des rayons adjacents. Son museau est arrondi et sa bouche, subterminale. Le corps est légèrement plus comprimé latéralement chez les gros spécimens. Ce méné mesure habituellement entre 7 et 11 cm à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Petits tubercules sur le haut de la tête et à la base des nageoires pectorales. **Jeune :** Un peu plus élancé que l'adulte.

Espèces semblables

Le seul autre méné à posséder une tache noire caractéristique au bout du pédoncule caudal est le méné à museau arrondi. Ce dernier a toutefois un corps plutôt tubulaire, des écailles prédorsales plus petites, une bande latérale foncée et le premier rayon de sa nageoire dorsale n'est pas fusionné au second par son extrémité. Lorsque stressé, le méné à queue tachée peut perdre temporairement la pigmentation foncée du point de son pédoncule caudal. Il est alors entièrement pâle et peut ressembler au méné à nageoires rouges, au méné bleu, au méné pâle ou au méné paille. Le méné à nageoires rouges et le méné bleu ont une bouche terminale. De plus, la tête du méné bleu est plus effilée, presque pointue, et il y a de la pigmentation foncée sur sa nageoire dorsale entre les trois derniers rayons. Le méné pâle et le méné paille ne dépassent pas 8,5 cm de longueur et les pores de la ligne latérale sont bordés de pigmentation foncée. Les écailles du dos sont aussi nettement délimitées de noir.

Reproduction

La fraie a lieu au printemps ou au début de l'été. Les adultes se regroupent dans un site où le substrat est habituellement sablonneux. Les œufs sont pondus puis fertilisés et coulent au fond ou s'accrochent dans les algues ou la végétation. Les adultes ne prodiguent aucun soin aux œufs.

Habitat et répartition

Le méné à queue tachée se rencontre dans les grandes rivières, le fleuve Saint-Laurent et les baies adjacentes. Il fréquente couramment les marais bordant les grandes rivières et le fleuve. On le trouve dans l'ouest et le sud du Québec et de façon disjointe dans le lac Saint-Jean.



Alimentation et prédateurs

Ce méné s'alimente de plancton, notamment de daphnies, de larves d'insectes telles que des Chironomidés et des éphémères, de même que d'algues. Il mange également des mollusques, particulièrement des Sphaériidés. Les adultes dévorent parfois leurs œufs ou de petits ménés, dont ceux de leur espèce. Plusieurs poissons se nourrissent de ce méné : brochets, achigans, perchaude et dorés, pour n'en nommer que quelques-uns.

Situation de l'espèce

Le méné à queue tachée est commun au Québec et peut être abondant par endroits. Il tolère certaines perturbations de ses habitats. Des relevés effectués dans le fleuve Saint-Laurent ont toutefois démontré que l'espèce est affectée par certains polluants contenant de l'œstrogène, lesquels diminuent la fécondité des mâles.

Notes

On utilise le méné à queue tachée comme poisson-appât dans certaines régions du Québec.



Méné émeraude

Notropis atherinoides

Emerald Shiner, Lake Shiner, Icicle, Pinhead (nom partagé avec le méné d'argent)

Méné émeraude de rivière, méné vert



Description

Le méné émeraude est de coloration argentée. Ses écailles se détachent facilement. On le reconnaît à son corps élancé et à sa longue nageoire anale comportant de 10 à 12 rayons. L'œil est relativement grand. La bouche est terminale et le museau, de longueur comparable ou inférieure au diamètre de l'œil. La nageoire dorsale débute derrière le début des nageoires pelviennes. Les adultes mesurent le plus souvent entre 7 et 10 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Minuscules tubercules sur les nageoires pectorales. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

L'éperlan arc-en-ciel possède une nageoire adipeuse et des dents pointues. Parmi les ménés, outre le méné émeraude, seuls le méné jaune et le méné à tête rose ont une longue nageoire anale (10 à 14 rayons). Ils ont également une nageoire dorsale débutant derrière l'insertion des nageoires pelviennes. Le méné jaune prend une forme différente à l'âge adulte, soit plus haut et comprimé latéralement. Les jeunes ménés jaunes, plus élancés, se distinguent du méné émeraude par leur bouche pointant vers le haut, la ligne latérale nettement incurvée vers le bas dans la partie antérieure du corps et le nombre de rayons anaux parfois plus élevé (de 11 à 14) que chez le méné émeraude (de 10 à 12 rayons). Le méné à tête rose est l'espèce qui ressemble le plus au méné émeraude. Il s'en distingue par son museau habituellement plus pointu et plus long (longueur comparable ou supérieure au diamètre de l'œil), et ses nageoires plus arrondies.

Reproduction

Le méné émeraude fraie de la fin du printemps au début de l'été, au large, près de la surface en eau libre. Les œufs pondus par les femelles sont fertilisés par les mâles, puis coulent sur le fond de gravier ou de cailloux. Les adultes délaissent ensuite les œufs.

Habitat et répartition



Ce méné est typique des grandes rivières, incluant le fleuve Saint-Laurent et ses principaux tributaires. On le trouve parfois dans les lacs. Il fréquente les eaux à courant faible ou fort, de profondeur variable. Il vit souvent au large et se tient en bancs ; on aperçoit parfois des centaines d'individus qui se déplacent rapidement de manière synchronisée rappelant les bancs de sardines. Le méné émeraude est répandu dans l'ouest et le sud-ouest du Québec et de façon disjointe dans le lac Saint-Jean.

Alimentation et prédateurs

Il se nourrit de petits insectes, de crustacés, de plancton, et d'algues. Le méné émeraude a de nombreux prédateurs. La majorité de ceux-ci sont des poissons tels le grand brochet, la lotte, le touladi et la ouananiche (forme d'eau douce du saumon atlantique). Plusieurs oiseaux aquatiques s'en nourrissent également, parmi lesquels figurent les harles, les cormorans, les goélands et les sternes.

Situation de l'espèce

Il est abondant dans plusieurs secteurs du fleuve Saint-Laurent, de la rivière des Outaouais et de la rivière Richelieu. Ailleurs, notamment plus en amont des bassins versants et dans les rivières plus petites, son abondance varie localement et selon les années.

Notes

Le méné émeraude est couramment utilisé comme poisson-appât pour la pêche récréative. Il est toutefois relativement fragile et perd facilement ses écailles lorsque manipulé. C'est un poisson important dans l'alimentation de nombreuses espèces recherchées par les pêcheurs. Ce méné peut s'hybrider avec le méné pâle.



Méné à tête rose

Notropis rubellus

Rosyface Shiner

Tête rose



Description

Ce méné élancé est caractérisé par un museau pointu de longueur égale ou supérieure au diamètre de l'œil. La bouche est terminale et les lèvres sont foncées. Sa coloration générale est argentée à brunâtre. Lorsqu'il est dans l'eau, une mince ligne jaune doré est souvent visible sur le haut des flancs. La nageoire dorsale débute derrière l'insertion des nageoires pelviennes. La nageoire anale est longue et comporte de 10 à 12 rayons. Le méné à tête rose mesure le plus souvent entre 6 et 7 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Minuscules tubercules sur la tête et les rayons des nageoires pectorales. Coloration rouge ou rosée sur la tête et à la base des nageoires pectorales. **Femelle en fraie :** Coloration parfois rouge, plus pâle que celle du mâle, à la tête et à la base des nageoires pectorales. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

L'éperlan arc-en-ciel possède une nageoire adipeuse et des dents pointues. Outre le méné à tête rose, les seuls ménés à posséder une longue nageoire anale (10 à 14 rayons) sont le méné jaune et le méné émeraude. Ils ont également une nageoire dorsale débutant derrière l'origine des nageoires pelviennes. Le méné jaune a une forme différente à l'âge adulte, soit plus haut et comprimé latéralement. Les jeunes ménés jaunes, plus élancés, se distinguent du méné à tête rose par leur bouche pointant vers le haut, la ligne latérale nettement incurvée vers le bas dans la partie antérieure du corps et le nombre de rayons anaux parfois plus élevé (de 11 à 14) que chez le méné à tête rose (de 10 à 12 rayons). Le méné émeraude ressemble beaucoup au méné à tête rose. Il se reconnaît par son museau moins pointu et plus court, dont la longueur est comparable ou inférieure au diamètre de l'œil, et ses nageoires plus pointues.

Reproduction

La fraie a lieu au printemps, parfois au début de l'été. Les adultes se regroupent en eau peu profonde là où le substrat est graveleux, et les mâles fertilisent les œufs dès que les femelles les expulsent. Les œufs se

déposent sur le fond de gravier et aucun soin ne leur est apporté. Le méné à tête rose pond parfois dans le nid d'autres espèces, notamment celui du méné à nageoires rouges, du malachigan ou de chevaliers pourtant beaucoup plus grands.

Habitat et répartition



Le méné à tête rose vit dans les rivières de largeur moyenne, à eau claire et courant faible à moyen, et à fond de gravier et de roches. C'est une espèce grégaire. On la trouve dans le sud du Québec.

Alimentation et prédateurs

Cette espèce s'alimente de plancton, d'insectes, d'arachnides, d'algues, de débris de végétation et parfois d'œufs de poissons. Elle se nourrit autant sur le fond qu'en surface. Plusieurs poissons sont des prédateurs du méné à tête rose, de même que certains oiseaux aquatiques.

Situation de l'espèce

Le méné à tête rose est commun dans les habitats favorables, mais demeure sensible à l'envasement des cours d'eau. Son abondance varie beaucoup selon les endroits et les années.

Notes

Des cas d'hybridation ont été observés avec le méné à nageoires rouges et le méné pâle. Sensible et peu tolérant au transport par bacs.



Méné pâle

Notropis volucellus

Mimic Shiner

Méné à longues nageoires



Description

Le méné pâle est de coloration terne, souvent brun à beige, et sa nageoire dorsale débute à peu près vis-à-vis des nageoires pelviennes. Les écailles des flancs et du dos sont bordées de noir. La région du cloaque, à la base de la nageoire anale, est pigmentée de noir. L'œil est grand et le museau, émoussé. La bouche est légèrement subterminale. Souvent, une légère dépression est présente sur le museau devant les narines. Le méné pâle présente de nombreux pigments noirs autour des pores de la ligne latérale, concentrés mais dispersés de façon inégale. Cette petite espèce mesure habituellement entre 5 et 6,5 cm de longueur à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Minuscules tubercules, à peine visibles, sur la tête et les préopercules. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

L'espèce qui lui ressemble le plus est le méné paille, qui se distingue néanmoins du méné pâle par la pigmentation autour des pores de la ligne latérale. Chaque pore est bordé en haut et en bas d'une petite tache noire formée par une concentration de pigments. L'aspect général de ces taches doubles à répétition rappelle vaguement une piste de souris. Le méné paille a habituellement 6 ou 7 rayons à la nageoire anale, comparativement à 8 chez le méné pâle. Outre les taches bordant les pores de la ligne latérale, chez le méné paille, on ne trouve pas de pigmentation foncée sous la ligne latérale. De plus, la région du cloaque est peu ou pas pigmentée de noir. Les autres petits ménés pouvant être confondus avec le méné pâle ne présentent pas la pigmentation typique bordant les pores de la ligne latérale. De plus, chez le méné d'herbe et le méné à menton noir, il y a une bande latérale foncée qui se prolonge sur le museau.

Reproduction

L'espèce pond dans des secteurs herbeux, de la fin du printemps à l'été. Après la rencontre, les femelles pondent les œufs que les mâles fertilisent aussitôt, dans les plantes aquatiques. Aucun soin parental ne leur est prodigué.

Habitat et répartition

Le méné pâle préfère les secteurs calmes des rivières, souvent là où le fond est mou et à proximité d'herbiers. Il est répandu dans l'ouest et le sud du Québec.



Alimentation et prédateurs

Le régime alimentaire se compose de petits crustacés et d'insectes, surtout des larves de Chironomidés, de même que d'algues. Le zooplancton fait également partie du régime du méné pâle. Les prédateurs de ce petit poisson sont nombreux et incluent des poissons tels les achigans ainsi que des oiseaux aquatiques.

Situation de l'espèce

Le méné pâle est très commun au Québec et souvent capturé en grand nombre, mais la difficulté à le reconnaître conduit à plusieurs erreurs d'identification ou imprécisions, de sorte que son abondance et sa répartition précises sont plus difficiles à évaluer.

Notes

Des hybrides avec le méné émeraude et le méné à tête rose ont été rapportés.



Méné paille

Notropis stramineus

Sand Shiner

Méné de sable



Description

Ce méné a un museau émoussé et une bouche légèrement subterminale. L'œil est relativement grand. La coloration du corps varie dans les tons de brun ou de jaunâtre pâle, et la nageoire dorsale débute à peu près vis-à-vis de l'insertion des nageoires pelviennes. Les écailles des flancs et du dos sont bordées de noir. Souvent, une légère dépression est présente sur le museau devant les narines. Le méné paille présente une pigmentation caractéristique bordant la ligne latérale. Une tache noire, formée par le regroupement de pigments, est présente au-dessus et en dessous des pores de la ligne latérale, formant une série de doubles taches qui rappellent une piste de souris. Ces taches en série sont souvent mieux définies dans la partie antérieure du poisson. Le méné paille mesure habituellement entre 5 et 7 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Tubercules minuscules, à peine visibles, sur la tête. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le méné pâle est facilement confondu avec le méné paille. Il s'en distingue toutefois par la pigmentation de la ligne latérale, plus diffuse et dont plusieurs pigments s'étalent en-dessous de la ligne latérale. Les pigments foncés bordant les pores de la ligne latérale ne forment pas deux séries de taches comme chez le méné paille. Le méné pâle a de plus 8 rayons à la nageoire anale, alors qu'il y en a 6 ou 7 chez le méné paille. Finalement, la pigmentation foncée de la région du cloaque est absente ou moins concentrée chez le méné paille. D'autres petits ménés ressemblent au méné paille, notamment le méné d'herbe et le méné à menton noir, mais chez ces derniers, on remarque une bande latérale foncée qui se poursuit sur le museau.

Reproduction

La fraie a lieu de la fin du printemps à l'été. Les œufs sont pondus sur un lit de sable ou de gravier. Ils sont fertilisés par le mâle à mesure que la femelle les expulse. Les parents n'accordent aucun soin à leur progéniture.

Habitat et répartition

On trouve le méné paille dans les rivières petites ou moyennes à courant variable, où l'eau est claire et le fond généralement de sable ou de gravier. Sa répartition englobe le sud-ouest du Québec.



Alimentation et prédateurs

Le méné paille se nourrit surtout de petits insectes aquatiques et de plancton. Il a de nombreux prédateurs, majoritairement des poissons et des oiseaux aquatiques.

Situation de l'espèce

Le méné paille semble commun dans nos eaux, mais la difficulté à l'identifier rend plus incertaine l'évaluation de son abondance et de sa répartition de façon précise. Il serait tolérant à la pollution modérée de l'eau.

Notes

Ce méné, utilisé comme appât pour la pêche, survit très bien en bacs.



Le méné pâle et le méné paille : un casse-tête d'identification sur le terrain

Bien qu'il soit courant d'éprouver des difficultés ou des doutes lors de l'identification des ménés, surtout lorsqu'il s'agit de poissons vivants dont on ne peut examiner au binoculaire les écailles ou les rayons, le cas du méné pâle et du méné paille est particulièrement embêtant. Très semblables, ces deux petits poissons ne peuvent être distingués de façon certaine que par le décompte du nombre de rayons anaux et la pigmentation bordant les pores de la ligne latérale et la région du cloaque. La pigmentation est souvent modifiée et peu visible chez les poissons stressés. Lorsque la récolte de spécimens pour identification en laboratoire n'est pas permise ou possible, on doit se contenter d'identifier ces ménés au genre en spécifiant qu'il s'agit de l'un ou de l'autre. Un sous-échantillon peut également être récolté et identifié plus tard au laboratoire.



Ménés pâles



Ménés pailles

Méné d'herbe

Notropis bifrenatus

Bridle Shiner



Description

Le méné d'herbe présente un museau court et une bouche terminale ou légèrement subterminale. Petite, la bouche s'arrête au plus vis-à-vis du bord antérieur de l'œil, qui est grand. Le dos est brun ou paille et le ventre, blanc. Les écailles du dos sont nettement délimitées de noir et on en compte moins de 15 devant la nageoire dorsale. Une bande latérale foncée parcourt les flancs et s'étend sur le museau, mais pas sur le menton. Cette bande latérale présente souvent de petites marques plus foncées en V pointant vers l'avant. La hauteur du corps est à son maximum vis-à-vis du début de la nageoire dorsale, où le dos est parfois un peu arqué. La nageoire dorsale débute vis-à-vis des nageoires pelviennes. Le méné d'herbe mesure habituellement entre 4 et 5 cm à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Minuscules tubercules sur les nageoires pectorales, plus rarement sur la tête et derrière celle-ci. Coloration dorée sous la bande latérale noire. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le méné à menton noir est très semblable au méné d'herbe, mais s'en distingue par la bande latérale foncée qui se poursuit non seulement sur le museau mais également en partie sur le menton. Le méné à museau noir a un corps un peu plus élancé, une bouche proportionnellement plus petite qui s'arrête vis-à-vis des narines, et un nombre d'écailles prédorsales variant de 13 à 22 (comparativement à 12 à 14 chez le méné d'herbe). Le jeune mulet à cornes présente une bande latérale noire s'étirant sur le museau mais également sur le menton. De plus, sa nageoire dorsale débute légèrement derrière les nageoires pelviennes, ses écailles du dos ne sont pas nettement délimitées de noir et ses écailles prédorsales sont minuscules et beaucoup plus nombreuses, souvent indiscernables.

Reproduction

Le méné d'herbe se reproduit de la fin du printemps à l'été, dans des secteurs d'eau tranquille pourvus de végétation submergée. Des groupes

de femelles sont accompagnés de mâles, plus nombreux, et les œufs sont pondus et fertilisés lors de frôlements entre les adultes. Les œufs sont pondus dans les herbiers aquatiques denses, tels ceux des myriophylles. Les œufs sont laissés à eux-mêmes.

Habitat et répartition

Au Québec, où il est confiné au Sud-Ouest, on rencontre ce méné surtout dans le fleuve Saint-Laurent et les marais le bordant. Il est également trouvé dans les marais de certaines baies de grands lacs, dans les Appalaches, et dans des rivières et des ruisseaux lents où l'eau est claire. L'espèce fréquente typiquement les herbiers.



Alimentation et prédateurs

Ce petit méné se nourrit de microcrustacés, d'insectes et parfois de matière végétale. Ses nombreux prédateurs incluent plusieurs poissons de marais tels les achigans et les jeunes brochets.

Situation de l'espèce

Il peut être abondant dans les habitats favorables. La pollution agricole et le développement excessif de la villégiature, notamment la destruction des marais riverains, constituent des menaces à la survie de ce méné. Les populations de ménés d'herbe sont parfois relativement isolées les unes des autres, ce qui augmente leur vulnérabilité aux déclins locaux.

Notes

Il est la proie de certains poissons de pêche tels les achigans. Vu sa rareté, il n'est pas utilisé comme poisson-appât au Québec, comme c'est le cas ailleurs.



Méné à museau noir

Notropis heterolepis

Blacknose Shiner

Méné à nez noir, museau noir



Description

Ce méné a un corps un peu élancé. Le museau est arrondi et la bouche est subterminale. La bouche est petite, s'arrêtant vis-à-vis de la narine. L'œil est assez grand. Il n'y a pas de noir sur le menton. Le dos est brunâtre et le ventre, pâle. Les flancs sont parcourus d'une bande latérale foncée, parfois pâle, qui se poursuit devant l'œil sur le museau. Cette bande latérale forme parfois de petits croissants foncés pointant vers l'avant le long de la ligne latérale. Souvent, la partie la plus haute du corps se situe entre la tête et la nageoire dorsale, donnant l'impression que le dos s'abaisse brusquement au niveau de la nageoire dorsale. Les écailles du dos sont nettement délimitées de noir et on en compte de 13 à 22 entre la tête et le début de la nageoire dorsale. La nageoire dorsale débute vis-à-vis du début des nageoires pelviennes. Le méné à museau noir mesure en moyenne 6 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Minuscules tubercules sur la tête. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

D'autres ménés ont également une bande latérale foncée prolongée devant l'œil sur le museau et des écailles dorsales nettement délimitées de noir. Parmi ceux-ci, le méné d'herbe et le méné à menton noir ont un corps moins allongé et une bouche terminale ou légèrement subterminale, alors qu'elle est clairement subterminale chez le méné à museau noir. Ce dernier a aussi un museau plus arrondi. Le nombre d'écailles prédorsales du méné d'herbe et du méné à menton noir est inférieur à 15 alors qu'il varie de 13 à 22 chez le méné à museau noir. Le méné à menton noir a également le menton foncé. Le méné à museau arrondi s'en distingue par ses écailles prédorsales beaucoup plus petites et nombreuses, le premier rayon de la nageoire dorsale qui n'est pas fusionné à son extrémité au second rayon (parfois difficile à voir) et la présence d'une tache noire au bout du pédoncule caudal en général. Le mulet à cornes est aussi parfois confondu avec le méné à museau noir, mais on le différencie par sa bouche plus grande dépassant la narine, sa nageoire dorsale débutant légèrement

derrière l'insertion des nageoires pelviennes et généralement marquée d'une petite tache foncée à sa base antérieure, les écailles non délimitées de noir ou de façon moins marquée et les écailles prédorsales très petites et nombreuses, souvent indiscernables. Le mulet à cornes a également le menton noir, contrairement au méné à museau noir.

Reproduction

La fraie a lieu du printemps à l'été. Après la rencontre, le mâle fertilise les œufs pondus par la femelle, lesquels sont déposés dans les plantes aquatiques. Les parents ne s'occupent pas des œufs.

Habitat et répartition



Le méné à museau noir vit dans les petites rivières tranquilles, les baies de larges rivières ou de lacs, les ruisseaux où il y a habituellement un courant moyen, de même que dans les étangs qui y sont reliés. Il préfère les lieux pourvus d'une certaine végétation aquatique et au fond dur, constitué de sable ou de gravier parfois recouvert de vase. On le trouve dans l'ouest et le sud du Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Alimentation et prédateurs

La nourriture de ce méné consiste en zooplancton, petits insectes et algues. Ses prédateurs ne sont pas connus, mais comprennent probablement de gros insectes aquatiques et des poissons.

Situation de l'espèce

Il s'agit d'une espèce commune au Québec et dans les Maritimes, mais dont l'abondance paraît inégale selon les régions. Il tolère bien les faibles taux d'oxygène dissous.

Notes

Sa tolérance en fait un poisson-appât intéressant, mais il semble relativement peu utilisé à cette fin au Québec.



Méné à menton noir

Notropis heterodon

Blackchin Shiner

Menton noir



Description

Le méné à menton noir a un museau court, une bouche terminale ou légèrement subterminale et un œil assez grand. La bouche s'arrête au plus vis-à-vis du bord antérieur de l'œil. Le dos varie de brunâtre à paille et le ventre est pâle. Une bande latérale foncée parcourt les flancs et s'étend devant l'œil sur le museau et également sur le menton. Cette bande latérale est généralement marquée de traits en zigzag plus foncés. La nageoire dorsale débute vis-à-vis des nageoires pelviennes. Les écailles du dos sont nettement délimitées de noir et on en compte moins de 15 devant la nageoire dorsale. Ce petit méné mesure le plus souvent entre 4,5 et 5 cm à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Minuscules tubercules sur la tête et les nageoires pectorales. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

D'autres espèces de Cyprinidés ont le menton noir, mais la majorité se distinguent aisément du méné à menton noir notamment par la taille, la position relative des nageoires dorsale et pelviennes, les écailles non cerclées de noir et un nombre d'écailles prédorsales plus élevé. Le méné d'herbe est l'espèce qui ressemble le plus au méné à menton noir, mais son menton est dépourvu de pigmentation foncée. Le méné à museau noir a un corps un peu plus élancé, une bouche proportionnellement plus petite qui s'arrête vis-à-vis des narines, et un nombre d'écailles prédorsales variant de 13 à 22 (comparativement à 12 à 14 chez le méné à menton noir). Le jeune mulet à cornes présente lui aussi une bande latérale noire s'étirant sur le museau et le menton. Ses écailles prédorsales ne sont toutefois pas nettement délimitées de noir et sont beaucoup plus petites et nombreuses, souvent non visibles à l'œil nu. De plus, la nageoire dorsale du mulet à cornes débute derrière le début des nageoires pelviennes et porte le plus souvent une tache noire à sa base antérieure.

Reproduction

Le méné à menton noir fraie au printemps, dans les secteurs tranquilles et herbeux des rivières ainsi que dans les baies. La femelle pond ses

œufs, aussitôt fécondés par le mâle, sur la végétation et les parents ne leur accordent aucun soin.

Habitat et répartition



Ce petit poisson préfère les secteurs calmes à eau claire, où l'on trouve beaucoup de végétation aquatique submergée. Au Québec, où il est confiné au Sud-Ouest, son habitat de prédilection est une rivière large ou un marais, notamment en bordure du fleuve Saint-Laurent. Il existe une mention isolée dans le sud du Québec, laquelle pourrait être le fruit d'une introduction.

Alimentation et prédateurs

Il se nourrit de minuscules invertébrés, surtout des insectes et des crustacés. Bien qu'ils ne soient pas connus, ses prédateurs sont sans doute nombreux et comptent de nombreuses espèces de poissons fréquentant les mêmes habitats.

Situation de l'espèce

Le méné à menton noir est généralement considéré commun au Québec, mais pourrait avoir décliné. Son abondance fluctue grandement selon les secteurs et varie dans le temps. Il est sensible à la turbidité et à la disparition des herbiers aquatiques.

Notes

Le méné à menton noir n'est pas le seul méné, encore moins le seul Cyprinidé, au menton noir. Bien que ce critère soit utile pour le différencier du méné d'herbe qui lui ressemble beaucoup, il ne faut pas s'y fier pour le distinguer des autres espèces. Plusieurs erreurs d'identification ont ainsi été faites par le passé, certaines concernant des poissons très différents comme le mulet à cornes.



Catostomidés

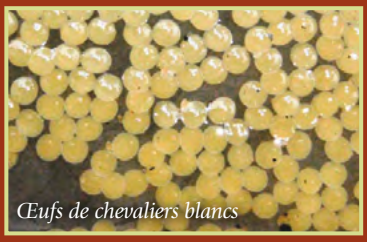


Meuniers noirs sur frayère

Ces poissons de taille moyenne (30-50 cm) possèdent une bouche inférieure protractile aux lèvres épaisses, qui constitue leur principale caractéristique. On les dénomme vulgairement « suceurs », « téteux » ou, à tort, « carpes ». Leur bouche sert à capturer les petites proies sur le fond. Ils n'ont pas de dents véritables, mais des dents pharyngiennes servant à broyer les aliments. La nageoire dorsale débute légèrement devant les nageoires pelviennes. La nageoire anale, située loin à l'arrière du corps, est un peu allongée et sa base est plus étroite que celle de la nageoire dorsale. Leurs écailles sont cycloïdes.

Les Catostomidés fraient au printemps ou au début de l'été, période pendant laquelle il est possible d'en observer des grandes quantités rassemblées en eau peu profonde. Les adultes de certaines espèces arborent des teintes rouges ou orangées aux nageoires ou sur les flancs durant la fraie. Ces poissons ne construisent pas de nid et ne s'occupent pas des œufs ni des jeunes.

Plusieurs espèces sont tolérantes aux conditions difficiles telles un faible taux d'oxygène et une turbidité élevée. Bien qu'ils mordent fréquemment à l'hameçon, ils ne sont pas recherchés pour la pêche récréative et suscitent même souvent le dégoût chez ceux qui doivent les manipuler. Malgré leur tolérance aux conditions difficiles, quelques espèces sont en déclin et considérées en situation préoccupante. Le chevalier cuivré, seul animal vertébré endémique au Québec, est désigné menacé et risque de disparaître de nos eaux à cause de la dégradation de son habitat.



Œufs de chevaliers blancs

Les Catostomidés du Québec et des Maritimes regroupent les meuniers, les chevaliers et la couette. Plusieurs espèces se ressemblent et peuvent être difficiles à identifier. On les distingue surtout par la forme de la bouche et la présence de papilles ou de sillons sur les lèvres, par le nombre d'écailles à la ligne latérale ou autour du pédoncule caudal et par le nombre de rayons à la nageoire dorsale.

Cette famille regroupe près de 70 espèces originaires de l'Amérique du Nord, de la Chine ou de la Sibérie. Huit espèces vivent au Québec dont deux sont également présentes dans les Maritimes.

Espèces présentes au Québec:

- **Meunier noir***
- **Meunier rouge***
- **Chevalier rouge**
- **Chevalier blanc**
- **Chevalier jaune**
- **Chevalier de rivière**
- **Chevalier cuivré**
- **Couette**

* Espèces présentes dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
MEUNIER NOIR	65,0	3,2	Début mai à début juin	775 à 140 000	3 à 9	15
MEUNIER ROUGE	64,3	3,3	Mi-avril à mi-mai	10 270 à 60 307	4 à 10	24
CHEVALIER ROUGE	75,0	5,8	Mai à mi-juillet	13 500 à 29 732	3 à 5	14
CHEVALIER BLANC	74,0	10,8	Mai et juin	14 910 à 36 340	5	10
CHEVALIER JAUNE	80,0	7,3	Mai à début juillet	32 000 à 72 000	5 à 6	28
CHEVALIER DE RIVIÈRE	77,5	5,5	Juin	6 078 à 23 085	5 à 10	12 à 20
CHEVALIER CUIVRÉ	78,0	6,3	Juin à début juillet	111 860	10	12 à 30
COUETTE	66,0	2,9	Avril et mai	15 000 à 63 779	2 à 8	11 à 52

Meunier noir

Catostomus commersoni

White Sucker, Common Sucker

Catostome noir, carpe (ainsi nommée à tort), carpe noire (ainsi nommée à tort)



Description

Le meunier noir a un corps plutôt cylindrique et des écailles de taille moyenne, au nombre de 53 à 85 le long de la ligne latérale. Les écailles sont nettement plus grandes dans la partie postérieure du corps que dans la partie antérieure. Malgré son nom, le meunier noir a une coloration terne qui varie de gris argenté à beige ou dorée, pâle à foncée. Le museau a un profil presque droit et la tête paraît massive. Les lèvres portent des papilles. Vu de dessous, le museau ne dépasse que très peu la lèvre supérieure. Le meunier noir adulte mesure en général entre 30 et 50 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Minuscules tubercules sur la partie inférieure de la tête et à la base des nageoires pectorales. Tubercules plus gros sur les rayons de la nageoire anale et le lobe inférieur de la nageoire caudale. Large bande latérale orangée à rouge souvent présente. **Femelle en fraie :** Minuscules tubercules épars parfois présents. Large bande latérale orangée à crème parfois présente. **Jeune :** Corps souvent marqué d'environ trois grandes taches noires.

Espèces semblables

Les meuniers se distinguent des chevaliers par leur corps plus effilé, leurs lèvres munies de papilles globulaires et non de sillons, de même que la présence de plus de 50 écailles le long de la ligne latérale. Les jeunes meuniers ressemblent au naseux des rapides, mais ce dernier n'a pas de papilles globulaires sur les lèvres, et sa bouche est non protractile et présente un petit barbillon (peu visible) sur la commissure. De plus, chez les naseux, la nageoire dorsale débute vis-à-vis des nageoires pelviennes (et non devant) ou légèrement derrière et le pédoncule caudal est épais. Le meunier rouge est l'espèce qui ressemble le plus au meunier noir. Il a toutefois des écailles plus petites, de taille semblable autant dans la portion antérieure du corps que dans la portion postérieure, au nombre de 91 à 120 le long de la ligne latérale. Chez le meunier noir, les écailles sont plus grandes, surtout dans la portion postérieure du corps, et il y en a au plus 85 le long de la ligne latérale. Le museau est également moins long.

Reproduction

Le meunier noir fraie au printemps, juste après le meunier rouge s'ils cohabitent. Les adultes remontent alors les ruisseaux et les petites rivières tributaires des lacs ou de plus grandes rivières pour se rendre au site de reproduction. Ce dernier est situé en eau peu profonde où le fond est graveleux, souvent au pied d'un obstacle infranchissable ou dans une fosse. Plusieurs mâles accompagnent chaque femelle. Les mâles fertilisent les œufs à mesure qu'ils sont pondus. Ceux-ci coulent au fond et se collent au gravier. Jusqu'à 20 % des adultes peuvent mourir après la fraie. Aucun soin n'est apporté aux œufs.

Habitat et répartition



Le meunier noir fréquente divers habitats. Il est particulièrement abondant dans les lacs et les rivières à eau claire, mais se rencontre également dans les étangs et cours d'eau vaseux. Les jeunes fréquentent les rivières plus petites et les ruisseaux. Les adultes demeurent parfois prisonniers dans les fosses de rivières peu profondes suite à un abaissement du niveau de l'eau au printemps. Cette espèce est répandue au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Alimentation et prédateurs

Le meunier noir se nourrit sur le fond de petits crustacés, de larves d'insectes tels les Chironomidés, de mollusques et de débris végétaux. Il mange parfois des œufs de poissons. Ses prédateurs sont nombreux, aussi bien des poissons et des oiseaux que des mammifères. Les poissons qui sont le plus souvent mentionnés sont le grand brochet, le maskinongé, la lotte, les achigans et le doré jaune. Les jeunes meuniers sont également la proie de quelques Salmonidés. Parmi les oiseaux, citons le martin-pêcheur d'Amérique, le balbuzard pêcheur et le grand héron, et chez les mammifères, le vison d'Amérique et la loutre de rivière. Le meunier noir est également victime de la lamproie marine à l'occasion.





Jeune



Situation de l'espèce

Le meunier noir est l'une des espèces de poissons d'eau douce les plus communes sur notre territoire. Il est également abondant dans plusieurs lacs et cours d'eau. On le considère comme nuisible dans certaines régions où il aurait été introduit dans des lacs à ombles de fontaine, avec lesquels il compétitionne pour la nourriture benthique. On l'accuse parfois également d'être un prédateur des œufs d'ombles. On a traité plusieurs lacs à la roténone en vue d'éliminer cette espèce.

Notes

Bien que comestible et de bon goût, le meunier noir n'est pas recherché par les pêcheurs au Québec et dans les Maritimes. Il contient beaucoup d'arêtes et plusieurs personnes le dédaignent à cause de son allure générale, notamment la bouche à grosses lèvres. Il est néanmoins consommé par certains immigrants et occasionnellement dans les populations autochtones où il sert plus souvent de nourriture pour les chiens. Les meuniers tirent leur nom du fait qu'ils se reproduisent dans les rivières où se trouvaient souvent des moulins.

Meunier rouge

Catostomus catostomus

Longnose Sucker, Finescale Sucker, Northern Sucker, Red-sided Sucker

Meunier, meunier de l'Est, carpe (ainsi nommé à tort)



Description

Ce meunier a un corps cylindrique et ses écailles sont petites. Celles-ci sont un peu plus grandes dans la partie postérieure du corps que dans la partie antérieure. On en dénombre de 91 à 120 le long de la ligne latérale. La coloration de l'espèce varie habituellement dans les tons de gris argenté à brun ou beige, à pigmentation souvent irrégulière. Le museau est allongé et présente souvent un petit étranglement devant les yeux, étant ainsi parfois bulbeux devant les narines. Vu de dessous, le museau dépasse clairement la lèvre supérieure. Les lèvres portent des papilles. À l'âge adulte, ce meunier mesure le plus souvent de 30 à 40 cm. **Mâle en fraie :** Tubercules sur la tête, la nageoire anale et le lobe inférieur de la nageoire caudale. Large bande latérale rouge à orangée. **Femelle en fraie :** Large bande latérale rouge à orangée, un peu plus pâle que chez le mâle. **Jeune :** Corps souvent marqué de taches foncées.

Espèces semblables

Les meuniers se distinguent des chevaliers par leur corps plus effilé, leurs lèvres munies de papilles globulaires et non de sillons, de même que la présence de plus de 50 écailles le long de la ligne latérale. Les jeunes meuniers ressemblent au naseux des rapides, mais ce dernier n'a pas de papilles globulaires sur les lèvres, la bouche est non protractile et elle présente un petit barbillon (peu visible) sur la commissure. De plus, chez les naseux, la nageoire dorsale débute vis-à-vis des nageoires pelviennes (et non devant) ou légèrement derrière et le pédoncule caudal est épais. Le meunier noir est l'espèce qui lui ressemble le plus. Il a toutefois des écailles plus grandes, ce qui est plus visible dans la portion postérieure du corps, et on en compte au plus 85 le long de la ligne latérale. Chez le meunier rouge, les écailles sont petites et de taille plus semblable dans les parties antérieure et postérieure du corps, et il y en a de 91 à 120 le long de la ligne latérale. Le museau est également plus long.

Reproduction

La fraie a lieu au printemps dans les ruisseaux et petites rivières tributaires des lacs ou des grandes rivières, parfois aussi dans les lacs. Les adultes se regroupent alors dans un secteur assez restreint, au fond graveleux, souvent au pied d'un obstacle infranchissable ou dans une fosse. Les mâles demeurent plus longtemps aux sites de fraie que les femelles et sont plus nombreux. Les femelles libèrent les œufs, qui sont aussitôt fertilisés par les mâles avant de couler au fond et de se fixer au gravier. Jusqu'à 28 % des adultes peuvent mourir après la fraie. Aucun soin n'est accordé aux œufs par les adultes.

Habitat et répartition



Ce meunier vit dans les lacs clairs et profonds, en eau généralement froide, et dans les cours d'eau tributaires. Il est répandu au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Alimentation et prédateurs

Le meunier rouge se nourrit au fond de l'eau de petits organismes benthiques tels des crustacés et des larves d'insectes, notamment de Chironomidés, de mollusques et aussi d'algues. Il mange parfois des œufs de poissons. Parmi ses prédateurs se trouvent de gros poissons, comme le grand brochet, et des oiseaux, dont le balbuzard pêcheur. Certains mammifères s'en nourrissent également, notamment la loutre de rivière.

Situation de l'espèce



Ce meunier est très commun, notamment dans les lacs et grandes rivières du Nord. Plus au sud, il est parfois confiné aux eaux fraîches des lacs profonds et des rivières rocheuses. On le trouve souvent en compagnie de Salmonidés, tels l'omble de fontaine, dans les habitats oligotrophes pauvres en diversité de poissons. Le meunier rouge est souvent accusé de nuire aux populations d'ombles, tout comme le meunier noir, en mangeant les œufs et aussi en compétitionnant pour la nourriture et l'habitat.

Notes

Le meunier rouge est comestible et sa chair est bonne, mais les pêcheurs le recherchent peu. Il possède beaucoup d'arêtes et son apparence, notamment la bouche à grosses lèvres, rebute plusieurs personnes. Il est toutefois consommé par plusieurs immigrants et dans certaines peuplades autochtones où il sert le plus souvent de nourriture pour les chiens.

Chevalier rouge

Moxostoma macrolepidotum

Shorthead Redhorse

Suceur rouge, moxostome doré, moxostome à cochon, carpe à cochon (ainsi nommé à tort)



Description

Le chevalier rouge a un corps plus élancé et moins haut que les autres chevaliers. La tête est aussi proportionnellement petite. Les lèvres présentent des sillons peu prononcés, généralement plus visibles sur la lèvre supérieure. La lèvre inférieure est marquée de stries longitudinales et transversales diffuses. La bordure postérieure de la lèvre inférieure est presque droite. Vu de dessous, le museau dépasse la lèvre supérieure et a une forme de cône évasé. Les écailles sont grosses ; on en compte moins de 50 le long de la ligne latérale. Le corps varie de gris à beige, à reflets argentés à dorés. Les nageoires sont teintées de rouge ou d'orangé, la nageoire caudale étant entièrement rouge ou au moins dans sa marge postérieure. La nageoire dorsale compte de 12 à 14 rayons et présente une bordure concave, rappelant une faux, lorsque déployée. On compte de 12 à 14 rangées d'écailles autour du pédoncule caudal, vis-à-vis de la nageoire anale. Le chevalier rouge mesure généralement entre 35 et 45 cm. **Mâle en fraie :** Tubercules sur la nageoire anale et le lobe inférieur de la nageoire caudale. Minuscules tubercules sur la tête, le corps et les autres nageoires. **Jeune :** Corps généralement marqué de trois ou quatre grandes taches foncées et tache foncée sur la nuque.

Espèces semblables

La carpe a deux barbillons de chaque côté de la bouche et sa nageoire dorsale est très longue, comptant 15 à 23 rayons, dont le premier est large et rigide. Les meuniers ont des écailles plus petites, en nombre supérieur à 50 le long de la ligne latérale, et leurs lèvres portent des papilles au lieu de sillons. Le chevalier jaune et le chevalier cuivré ont 15 ou 16 écailles autour du pédoncule caudal. Le chevalier jaune a également une tête plus forte. La lèvre postérieure de ces deux chevaliers présente un angle au lieu d'être presque droite dans sa bordure postérieure. Le chevalier blanc a au moins 15 rayons à la nageoire dorsale et sa lèvre postérieure forme un

angle net, en repli. Le chevalier de rivière ressemble parfois au chevalier rouge et sa nageoire dorsale a aussi une bordure concave lorsqu'elle est étendue. Il a généralement une tête plus forte et ses lèvres sont marquées de replis accentués presque droits, tandis que chez le chevalier rouge, les replis sont moins marqués, surtout sur la lèvre antérieure.

Reproduction

Le chevalier rouge se reproduit au printemps et au début de l'été. La fraie a lieu dans des rivières à fond graveleux, souvent dans les secteurs à courant faible. Les mâles arrivent avant les femelles. Après la rencontre, mâles et femelles se frottent et les œufs sont fécondés à mesure qu'ils sont pondus. Les œufs se déposent sur le gravier. Aucun soin parental ne leur sera accordé.

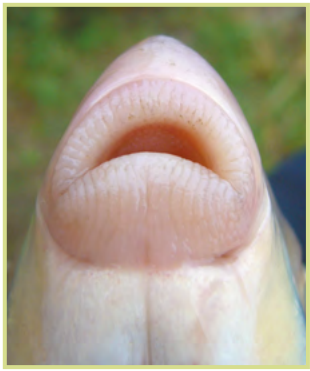
Habitat et répartition

On observe ce chevalier dans les rivières de taille moyenne à très grande, incluant la fleuve Saint-Laurent au Québec et plusieurs tributaires. Il fréquente également les lacs et réservoirs reliés à ces cours d'eau. Lors de la fraie, les adultes s'aventurent parfois plus en amont. Les jeunes chevaliers rouges vivent aussi dans des rivières de plus petite taille et des ruisseaux.



Alimentation et prédateurs

Ce chevalier se nourrit au fond de larves d'insectes, de petits crustacés, de mollusques et de vers. Les jeunes chevaliers sont la proie de plusieurs poissons. Les adultes sont parfois dévorés par le grand brochet ou le maskinongé.



Situation de l'espèce

Ce poisson est commun dans le sud du Québec, où il constitue, avec le chevalier blanc, la grande majorité des captures de chevaliers.

Notes

La chair du chevalier rouge est comestible mais contient beaucoup d'arêtes. Ce poisson n'est pas recherché par les pêcheurs habituellement.

Chevalier blanc

Moxostoma anisurum

Silver Redhorse

Suceur blanc, moxostome blanc



Description

Le chevalier blanc est robuste et son corps est haut en son centre. La tête est massive et les lèvres présentent des sillons peu prononcés. La lèvre inférieure forme un angle d'au moins 90° dans sa bordure postérieure. Vu de dessous, le museau dépasse généralement la lèvre supérieure. Le corps est argenté à doré et les écailles sont grosses, en nombre inférieur à 50 le long de la ligne latérale. Les nageoires sont pâles, blanches ou grisâtres ; les nageoires inférieures sont souvent teintées de rose, de rouge ou d'orangé. La nageoire dorsale compte de 15 à 17 rayons et présente une bordure droite ou un peu convexe lorsqu'elle est étendue. La nageoire dorsale et la nageoire caudale ne sont pas teintées de rouge ou d'orangé. On compte de 12 à 14 rangées d'écailles autour du pédoncule caudal, vis-à-vis de la nageoire anale. Le chevalier blanc mesure généralement de 40 à 50 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Tubercules sur la nageoire anale et le lobe inférieur de la nageoire caudale. Tubercules épars sur le corps. **Femelle en fraie :** Minuscules tubercules sur la nageoire anale. **Jeune :** Corps argenté souvent marqué de taches foncées ou à pigmentation foncée irrégulière.

Espèces semblables

La carpe ressemble vaguement au chevalier blanc, mais elle porte deux barbillons de chaque côté de la bouche et sa longue nageoire dorsale compte de 15 à 23 rayons, dont le premier est épais et rigide. Sa bouche n'est pas inférieure ni munie de lèvres charnues marquées de plis. Les meuniers ont des écailles plus petites qui sont en nombre supérieur à 50 le long de la ligne latérale. Leurs lèvres ont des papilles et non des sillons comme chez les chevaliers. Le chevalier blanc est le seul de nos chevaliers à avoir de 15 à 17 rayons à la nageoire dorsale, les autres espèces en comptant de 12 à 14. Il est également le seul de nos chevaliers, avec le chevalier cuivré, chez qui la nageoire caudale n'est jamais rouge, sauf si le poisson l'a érodée dans un filet ou si elle saigne. Le chevalier cuivré a une tête proportionnellement plus petite, 15 ou 16 écailles autour du pédoncule caudal (de 12 à 14 chez le chevalier blanc) et de 12 à 14 rayons à la nageoire dorsale.

Reproduction

Le chevalier blanc fraie au printemps et au début de l'été dans les rivières au courant modéré et à fond de gravier et de roches, généralement à une profondeur inférieure à 1 m. Les mâles et les femelles se regroupent et les œufs sont fécondés à mesure qu'ils sont expulsés. Ils coulent au fond de l'eau, sur le fond graveleux. Les adultes ne s'occupent pas des œufs.

Habitat et répartition

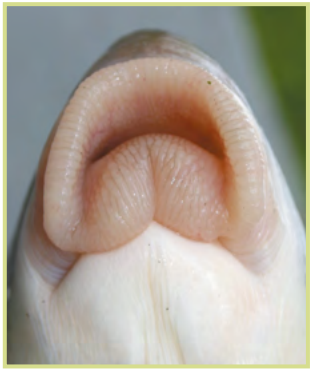


Le chevalier blanc vit dans les rivières moyennes à grandes à eau claire ou turbide et au substrat variable. Au Québec, on le trouve notamment dans le fleuve Saint-Laurent et plusieurs de ses tributaires. Ce chevalier se rencontre également dans les lacs et réservoirs reliés aux cours d'eau cités précédemment. Les jeunes fréquentent de plus les rivières plus petites et les ruisseaux tributaires. Au Québec, l'espèce est répartie dans le Sud, de même que dans le réseau hydrique de la rivière des Outaouais au Sud-Ouest.

Alimentation et prédateurs

La nourriture du chevalier blanc consiste en invertébrés benthiques, surtout en larves d'insectes, notamment des trichoptères, éphémères et Chironomidés, et en mollusques. Les jeunes sont la proie d'autres poissons. Les prédateurs des adultes ne sont pas connus ; ils en ont sans doute peu, vu leur grande taille.

Situation de l'espèce



Le chevalier blanc est très commun dans le sud du Québec et constitue le chevalier le plus couramment capturé. On le trouve dans une grande variété d'habitats et de sites, mais également en grand nombre.

Notes

À l'instar des autres chevaliers, le chevalier blanc n'est généralement pas recherché par les pêcheurs, bien que sa chair soit comestible. Son aspect particulier, notamment la bouche inférieure munie de lèvres charnues, rebute plusieurs personnes.

Chevalier jaune

Moxostoma valenciennesi

Greater Redhorse

Suceur jaune, moxostome jaune, carpe jaune (ainsi nommé à tort)



Description

Le chevalier jaune est robuste et sa tête est massive. Les lèvres présentent des sillons longitudinaux prononcés. Chez les spécimens âgés, de fins sillons transversaux sont parfois visibles. La lèvre inférieure est environ deux fois plus large que la lèvre supérieure, et sa bordure postérieure présente un angle variable, de 90 à plus de 110°. Vu de dessous, le museau ne dépasse pas, ou à peine, la lèvre supérieure. Les écailles sont grosses ; on en compte moins de 50 le long de la ligne latérale. Le corps varie de gris beige à olivâtre et présente des reflets dorés. Les nageoires sont teintées de rouge, d'orange ou de rose, la nageoire caudale étant souvent toute rouge ou au moins dans sa marge postérieure. La nageoire dorsale présente le plus souvent 13 rayons et sa bordure, lorsqu'elle est étalée, est droite ou convexe. Ce chevalier possède 15 ou 16 rangées d'écailles autour du pédoncule caudal, vis-à-vis de la nageoire anale. C'est le plus grand de nos chevaliers, mesurant en moyenne de 45 à 60 cm. **Mâle en fraie :** Tubercules sur la nageoire anale et lobe inférieur de la nageoire caudale. **Jeune :** Corps à pigmentation foncée irrégulière ou portant quatre taches sur les flancs.

Espèces semblables

La carpe possède deux barbillons de chaque côté de la bouche et sa nageoire dorsale, longue, compte de 15 à 23 rayons, dont le premier est épais et rigide. Sa bouche n'est pas inférieure et les lèvres ne sont pas épaisses et marquées de plis. Le chevalier jaune est le seul de nos chevaliers, avec le chevalier cuivré, à posséder 15 ou 16 rangées d'écailles autour du pédoncule caudal, les autres en ayant de 12 à 14. Le chevalier cuivré a une tête relativement plus petite et souvent un aspect bossu (derrière la tête), il n'a aucune nageoire teintée de rouge et ses lèvres présentent des plis peu accentués. Le chevalier blanc a au moins 15 rayons à la nageoire dorsale, comparativement à 12 à 14 chez le chevalier jaune et les autres chevaliers. Le chevalier de rivière est souvent confondu avec le chevalier jaune. Il s'en distingue toutefois par la présence de seulement 12 à 14 écailles autour du pédoncule caudal, de

même que par sa nageoire dorsale falciforme (lorsqu'elle est étendue), celle du chevalier jaune ayant une bordure droite ou convexe.

Reproduction

Le chevalier jaune fraie du printemps au début de l'été, dans des rivières de moyenne à grande taille, au courant assez fort et au fond graveleux. Les adultes se regroupent alors ; plusieurs mâles peuvent accompagner une femelle et fertiliser les œufs, qui se déposent sur le gravier et sont ensuite abandonnés.

Habitat et répartition



On trouve le chevalier jaune dans les grandes rivières, incluant le fleuve Saint-Laurent, de même que dans certaines rivières plus petites en amont des bassins versants. Il fréquente l'eau claire et l'eau turbide, et hors de la période de reproduction, ne semble pas sélectif sur le choix du substrat, ce dernier variant de graveleux ou sablonneux à vaseux. Sa répartition est irrégulière dans le sud-ouest du Québec.

Alimentation et prédateurs

L'espèce se nourrit sur le fond d'invertébrés benthiques tels des larves d'insectes, des vers et des mollusques. Occasionnellement, elle dévore des œufs de poissons incluant les siens. Ses prédateurs ne sont pas connus mais incluent sans doute quelques gros poissons et certains oiseaux.

Situation de l'espèce



Le chevalier jaune est peu commun au Québec, mais son abondance varie localement. Bien qu'il ait été récemment découvert dans de nouveaux secteurs dans le sud du Québec, il demeure peu souvent capturé en général. Il est possible que son abondance soit masquée par le fait que peu de gens s'intéressent aux chevaliers et que l'identification de ces poissons est parfois difficile. Le chevalier jaune semble tolérer certaines conditions difficiles telles que l'envasement et la turbidité, mais les sites de fraie se doivent de présenter de meilleures conditions.

Notes

Le chevalier jaune, à l'instar des autres Catostomidés, est comestible mais non recherché par les pêcheurs.

Chevalier de rivière

Moxostoma carinatum

River Redhorse

Suceur ballot, ballot, moxostome ballot



Description

Ce chevalier a un corps robuste et une tête massive mais courte. Le museau a un profil plutôt rectangulaire. Les lèvres présentent des sillons longitudinaux prononcés. La lèvre inférieure, environ trois fois plus large que la lèvre supérieure, présente une bordure postérieure droite ou à angle très faible. Vu de dessous, le museau dépasse à peine la lèvre supérieure. Les écailles sont grosses ; on en compte moins de 50 le long de la ligne latérale. La coloration du corps varie de bronzée à beige olivâtre. Les nageoires pectorales sont blanches ou gris pâle, les nageoires pelviennes et anale sont orangées et la nageoire dorsale de même que la nageoire caudale sont souvent rouge pâle ou vif. La nageoire dorsale compte environ 14 rayons et sa bordure distale, lorsqu'elle est étendue, est un peu concave ou falciforme. La nageoire caudale est généralement rouge et son lobe supérieur est souvent plus étroit que le lobe inférieur. Le chevalier de rivière possède de 12 à 14 rangées d'écailles autour du pédoncule caudal, vis-à-vis de la nageoire anale. Massif, ce chevalier mesure habituellement de 40 à 60 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Tubercules sur le museau, la nageoire anale et le lobe inférieur de la nageoire caudale. **Femelle en fraie :** Tubercules sur la nageoire anale. **Jeune :** Corps argenté à pigmentation foncée irrégulière ou marqué de trois ou quatre taches.

Espèces semblables

La carpe possède deux barbillons de chaque côté de la bouche et sa nageoire dorsale présente de 15 à 23 rayons, le premier étant très rigide. Le chevalier blanc a au moins 15 rayons à la nageoire dorsale, comparativement à de 12 à 14 chez les autres chevaliers. Le chevalier jaune et le chevalier cuivré possèdent 15 ou 16 écailles autour du pédoncule caudal (de 12 à 14 chez le chevalier de rivière) et la bordure inférieure de leur lèvre postérieure présente un angle généralement important. Le chevalier cuivré a de plus une tête proportionnellement plus petite et un aspect souvent bossu derrière la tête ; il n'a aucune nageoire marquée de rouge. Le chevalier rouge et le chevalier jaune sont les espèces le plus souvent confondues avec le

chevalier de rivière. Le chevalier rouge a une tête relativement plus petite (non massive) et des replis peu accentués sur les lèvres, même s'ils sont plus évidents à l'arrière. Chez le chevalier jaune, la marge externe de la nageoire dorsale, lorsqu'elle est étirée, est droite ou convexe et non concave et falciforme comme chez le chevalier de rivière.

Reproduction

L'espèce fraie au printemps dans les secteurs graveleux et généralement d'une profondeur de moins de 2 m des rivières à courant moyen. Les mâles accompagnent alors les femelles et fertilisent les œufs à mesure qu'ils sont pondus. Ces derniers coulent au fond et ne bénéficient d'aucun soin parental.

Habitat et répartition

On trouve le chevalier de rivière dans les rivières larges et moyennes au courant et au substrat variable. Au Québec, on trouve majoritairement l'espèce dans la rivière Richelieu, la rivière des Outaouais, le secteur adjacent du fleuve Saint-Laurent et quelques autres rivières reliées.



Alimentation et prédateurs

Ce chevalier se nourrit sur le fond d'invertébrés, surtout de larves d'insectes et de mollusques, mais également de crustacés, dont des écrevisses. Les jeunes sont dévorés par divers poissons. On ne connaît pas les prédateurs des adultes.



Situation de l'espèce

Le chevalier de rivière est rare au Québec, où il fut capturé et identifié pour la première fois en 1941. Depuis, son aire de répartition s'est fortement rétrécie. Les menaces à sa survie sont majoritairement liées à la qualité de l'habitat : envasement des frayères, présence de barrages et pollution de l'eau.



Notes

Ce gros chevalier n'est pas recherché par les pêcheurs, comme tous les autres, et sa rareté limite les captures accidentelles. Il est interdit de pêcher cette espèce au Québec.

Chevalier cuivré

Moxostoma hubbsi

Copper Redhorse

Suceur cuivré, moxostome cuivre



Description

Le chevalier cuivré a un corps haut en son centre, parfois bossu derrière la tête relativement petite. Les lèvres présentent des sillons peu prononcés. La lèvre inférieure forme un angle d'environ 100° dans sa bordure postérieure. Vu de dessous, le museau ne dépasse pas, ou à peine, la lèvre supérieure. Le corps est de coloration cuivrée à olivâtre, et les nageoires ne présentent pas de rouge. Elles présentent parfois une bordure ocre ou orangée. Comme chez nos autres chevaliers, les écailles sont grosses; on en dénombre moins de 50 le long de la ligne latérale. La nageoire dorsale compte 13 ou 14 rayons et sa bordure, lorsqu'elle est étendue, est droite ou légèrement convexe. Le chevalier cuivré a 15 ou 16 rangées d'écailles autour du pédoncule caudal, vis-à-vis de la nageoire anale. La longueur moyenne de ce chevalier est d'environ 50 cm à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Tubercules sur la tête, le corps et toutes les nageoires. Marge orangée ou dorée plus visible sur les nageoires. **Jeune :** Corps à pigmentation foncée irrégulière ou avec quatre taches sur les flancs.

Espèces semblables

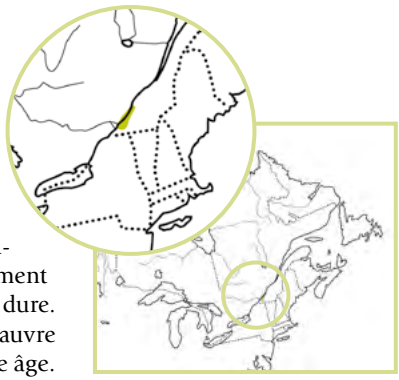
La carpe possède deux barbillons de chaque côté de la bouche et une longue nageoire dorsale (de 15 à 23 rayons, dont le premier est très épais et rigide). Le chevalier cuivré est notre seul chevalier, avec le chevalier jaune, à posséder 15 ou 16 rangées d'écailles autour du pédoncule caudal, les autres espèces en ayant de 12 à 14. Il est aussi le seul de nos chevaliers chez qui toutes les nageoires ne sont jamais teintées de rouge. Le chevalier blanc n'a souvent aucune nageoire rouge, mais une teinte orangée ou rougeâtre est souvent présente sur les nageoires pelviennes et anale. De plus, sa nageoire dorsale compte au moins 15 rayons et il a de 12 à 14 rangées d'écailles autour du pédoncule caudal. Le chevalier jaune a une tête plus forte et ses lèvres sont marquées de sillons évidents, alors que chez le chevalier cuivré, les sillons sont peu accentués. Le chevalier rouge a lui

aussi une tête relativement petite et des lèvres aux replis peu accentués, mais il a généralement du rouge sur certaines nageoires impaires, la bordure inférieure de sa lèvre postérieure est plutôt droite (et non angulaire) et sa nageoire dorsale est falciforme lorsqu'elle est étalée.

Reproduction

Le chevalier cuivré se reproduit de la fin du printemps au début de l'été, en eau courante, dans des secteurs de rivières d'au plus 2 m de profondeur et au fond de roches et de gravier. Les adultes se regroupent en cette période, les mâles arrivant habituellement les premiers, puis les femelles pondent leurs œufs, qui sont aussitôt fertilisés puis abandonnés. À leur éclosion, les jeunes dévalent avec le courant et recherchent des secteurs herbeux pour leur croissance.

Habitat et répartition



Ce chevalier endémique au Québec ne s'y trouve aujourd'hui que dans la rivière Richelieu, le fleuve Saint-Laurent et plus rarement dans quelques autres rivières reliées. Il préfère les rivières larges à moyennes, à courant variable et au fond habituellement sablonneux, graveleux ou de glaise dure. Il fréquente les eaux à végétation pauvre ou absente, sauf durant son jeune âge.

Alimentation et prédateurs



Le régime alimentaire du chevalier cuivré consiste en invertébrés benthiques, majoritairement en mollusques, qui peuvent en représenter plus de 90 %. Les coquilles de mollusques sont broyées grâce aux projections molariformes de l'appareil pharyngien, situé de part et d'autre de l'ouverture de l'œsophage. Les jeunes se nourrissent en plus grande proportion de larves d'insectes, de vers et de petits crustacés que les adultes. Parmi les mollusques consommés par le chevalier cuivré, on compte des mulettes, des Sphaériidés, des gastéropodes et parfois des moules zébrées. Les prédateurs du chevalier cuivré ne sont pas connus.

Situation de l'espèce

Le chevalier cuivré est très rare au Québec et considéré comme menacé. C'est le seul animal vertébré qui y soit endémique. Il fut décrit officiellement pour la première fois en 1942 et son abondance de même que sa répartition ont diminué depuis. Ce chevalier est menacé par l'envasement des frayères, la pollution de l'eau par les contaminants, la présence de barrages et les activités nautiques intenses près des frayères. Son habitat est situé dans l'une des régions les plus peuplées et dont les habitats naturels sont le plus perturbés du Québec. Le chevalier cuivré fait l'objet d'un programme de reproduction assisté et sa population actuelle est évaluée à moins de 2 000 adultes. L'effectif du chevalier cuivré est vieillissant et les données disponibles indiquent que le recrutement est faible, voire insuffisant.

Notes

Non recherché par les pêcheurs, comme c'est le cas des autres chevaliers, le chevalier cuivré est considéré comme menacé au Québec et sa capture est interdite. Les chevaliers doivent leur nom aux grandes écailles de leur corps rappelant l'armure que portaient les chevaliers.



Couette

Carpiodes cyprinus

Quillback

Brême, poisson à couette



Description

La couette se reconnaît à sa longue nageoire dorsale en forme de faux, dont les premiers rayons sont démesurément longs. Le corps, argenté, est haut et comprimé latéralement. Le museau est court et arrondi. Les lèvres présentent des sillons étroits et la lèvre inférieure forme un angle aigu à sa bordure inférieure. Cette espèce mesure généralement entre 30 et 40 cm. **Mâle en fraie :** Tubercules sur les côtés de la tête, sur les nageoires pectorales et sur la bordure antérieure des nageoires dorsale et pelviennes. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

La couette est un poisson très particulier qui se reconnaît facilement. La carpe s'en distingue par la présence de deux barbillons ornant chaque côté de sa bouche, qui n'est pas infère ni ne possède de lèvres charnues munies de plis. La longue nageoire dorsale de la carpe, similaire à celle de la couette, possède de 15 à 23 rayons (de 25 à 30 chez la couette) et son premier rayon est nettement plus large et plus rigide que les autres. La couette se distingue aisément des chevaliers par sa nageoire dorsale typique, son museau plus arrondi, ses lèvres moins épaisses et son corps haut qui est davantage comprimé latéralement.

Reproduction

La reproduction a lieu au printemps, dans les baies du fleuve Saint-Laurent et quelques grandes rivières tributaires. Les adultes se regroupent dans un secteur où le substrat est vaseux ou sablonneux. Les œufs, fertilisés par les mâles dès qu'ils sont expulsés par les femelles, coulent au fond et ne bénéficient d'aucun soin parental.



Habitat et répartition

On trouve la couette dans les rivières de grandes et moyennes dimensions, le fleuve Saint-Laurent et parfois dans des rivières reliées plus petites. Sa répartition au Québec se limite au Sud-Ouest, majoritairement au fleuve, à la rivière Richelieu et à la rivière des Outaouais en amont jusque vers Gatineau.



Alimentation et prédateurs

La couette se nourrit de divers invertébrés au fond de l'eau et de matière organique. On ignore quels sont ses prédateurs.

Situation de l'espèce

La couette est commune au Québec bien que son aire de répartition soit restreinte au Sud-Ouest. Ses mœurs et le peu d'intérêt qu'elle suscite en font un poisson peu observé. On croit qu'elle peut entrer en compétition avec la barbue de rivière pour la nourriture.

Notes

Non recherchée par les pêcheurs, la couette possède une chair comestible, mais présente beaucoup d'arêtes. Son nom est attribuable à la forme particulière de sa nageoire dorsale, dont les premiers rayons sont très longs.



Jeune

Ictaluridés



Barbotte brune et ses bébés

Les Ictaluridés se reconnaissent immédiatement à la présence de quatre paires de longs barbillons : une paire derrière les narines, une paire (la plus longue) de chaque côté de la bouche sur les prémaxillaires et deux paires sous le menton. La tête est large et les yeux petits. Leur corps est dépourvu d'écailles. Ces poissons possèdent une nageoire adipeuse qui peut être libre ou fusionnée à la nageoire caudale selon les espèces. Les nageoires pectorales sont en position horizontale. Le premier rayon de la nageoire dorsale et des nageoires pectorales est fort et épineux ; il peut infliger de bonnes piqûres. Il est à noter que chez les chats-fous, l'épine des nageoires pectorales est reliée à une glande à venin, celui-ci pouvant être sécrété lorsqu'on les saisit.

Maintenues hors de l'eau, les barbottes et les barbues émettent parfois un grondement, issu du frottement interne d'une protubérance située à la base de l'épine pectorale sur la ceinture scapulaire, qui est amplifié par résonnance dans la gueule ouverte.

Plusieurs poissons de cette famille sont tolérants aux conditions difficiles et peuvent survivre de longues périodes hors de l'eau dans un lieu humide. D'autres, par contre, vivent dans des rivières aux eaux vives et bien oxygénées. Les Ictaluridés fraient en été et font un nid qui est gardé par les parents. Ceux-ci prennent également soin des jeunes durant les premières semaines de leur vie. Le régime alimentaire de ces poissons est varié quoique surtout constitué d'invertébrés.

La barbue de rivière et les barbottes mordent fréquemment à l'hameçon. Bien que peu recherchée par



Chat-fou brun

les pêcheurs sportifs, leur chair est très bonne et est parfois vendue dans les poissonneries. La barbotte brune et la barbue de rivière sont également pêchées commercialement. Les Ictaluridés sont généralement tolérants aux conditions difficiles, mais certaines espèces de chats-fous associées à des habitats de qualité sont considérées en situation précaire au Québec.

La famille des Ictaluridés compte environ 45 espèces originaires de l'Amérique du Nord, du Mexique ou du Guatemala. Six d'entre elles se rencontrent au Québec, dont une habite également les Maritimes.

Espèces présentes au Québec:

- **Barbotte brune***
- **Barbotte jaune**
- **Barbue de rivière**
- **Chat-fou brun**
- **Chat-fou des rapides**
- **Chat-fou liséré**

* Espèces présentes dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
BARBOTTE BRUNE	55,0	2,9 kg	Mai et juin	2 000 à 13800	3	5 à 12
BARBOTTE JAUNE	47,0	2,9 kg	Mai et juin	1 652 à 7 000	2 à 3	4 à 7
BARBUE DE RIVIÈRE	132,0	26,3 kg	Juin	2 000 à 70 000	4 à 10	16 à 27 (possiblement 40)
CHAT-FOU BRUN	13,0	14 g	Fin juin et juillet	43 à 160	2	4
CHAT-FOU DES RAPIDES	31,2	482 g	Juin à août	500 à 1 205	2 à 3	7
CHAT-FOU LISÉRÉ	15,9	Inconnu	Mai et juin	107	2 à 3	4

Barbotte brune

Ameiurus nebulosus

Brown Bullhead

Barbotte, barbotte commune, barbotte de vase, barbotte brune du Nord



Description

La barbotte brune a des barbillons foncés, tout au moins à leur extrémité. La nageoire caudale est carrée ou légèrement échancrée, et la nageoire adipeuse n'y est pas fusionnée. La livrée est variable et, malgré son nom, la barbotte brune peut être partiellement ou totalement jaune. La coloration typique est toutefois brun boue ou brun foncé presque noir. Certains individus vivant en eau turbide ou stressés lorsque manipulés deviennent très pâles, presque blancs. Les barbillons demeurent toutefois toujours foncés, les quatre inférieurs le restant au moins à leur extrémité. Des motifs marbrés foncés ou pâles ornent le corps de certains individus. L'adulte mesure habituellement entre 15 et 30 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte. Les très jeunes barbottes sont noires et ressemblent superficiellement à des têtards.

Espèces semblables

La barbue de rivière a une queue très fourchue. Les chats-fous ont une nageoire adipeuse fusionnée à la nageoire caudale, alors qu'elle est libre chez la barbotte brune. La barbotte jaune ressemble beaucoup à la barbotte brune, mais ses quatre barbillons inférieurs sont entièrement pâles. De plus, sa nageoire anale compte de 24 à 27 rayons alors que chez la barbotte brune, on en dénombre de 19 à 23. La nageoire anale plus longue chez la barbotte jaune atteint la nageoire caudale lorsque rabattue vers l'arrière, ce qui n'est pas le cas chez la barbotte brune.

Reproduction

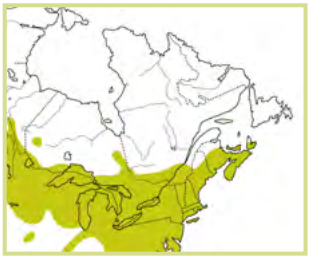
L'espèce se reproduit du printemps au début de l'été, et la femelle pond ses œufs dans un nid rudimentaire façonné sur le substrat, souvent près d'un objet tel un tronc submergé. Les parents, ou parfois l'un des deux, surveillent les œufs et prennent soin de les aérer en créant un courant d'eau avec leur corps ou en les déplaçant légèrement. Les alevins éclosent en moins de dix jours et les parents continueront de les surveiller jusqu'à ce



Jeune

qu'ils soient âgés de quelques semaines. Il arrive souvent que l'on puisse observer une barbotte adulte accompagnée d'un nuage de bébés, nageant frénétiquement autour d'elle. Cette garde dure au plus quelques semaines, puis les jeunes sont laissés à eux-mêmes et les parents retournent à leurs occupations ordinaires.

Habitat et répartition



La barbotte brune fréquente les eaux stagnantes ou au courant lent, le plus souvent au substrat mou. Elle se tient ordinairement près du fond. L'espèce préfère les marais et les cours d'eau turbides à faible débit, mais se rencontre également dans les lacs et les étangs. Elle est capable de coloniser des étangs à castors situés au haut des bassins versants, si les cours d'eau ne sont pas trop accidentés et le débit pas trop rapide. Bien que généralement confinée à l'eau douce, on a observé cette espèce en eau saumâtre (8 à 15 %) dans les Maritimes. On trouve la barbotte brune dans le sud du Québec et du Nouveau-Brunswick de même qu'en Nouvelle-Écosse.

Alimentation et prédateurs

Opportuniste, la barbotte brune se nourrit surtout de petits invertébrés trouvés au fond de l'eau ou enfouis superficiellement dans la vase. Ses proies ordinaires sont des amphipodes, des isopodes, de petits gastéropodes, des vers et des larves d'insectes, dont celles des Chironomidés. À l'occasion, elle peut avaler un petit poisson. Elle mange parfois des œufs de poissons, de même que des débris de végétation ou des algues filamenteuses. Ses barbillons lui permettent de repérer ses proies. Rasant le fond, elle recroqueville son corps sur le côté quand elle passe aux côtés d'une proie, puis la saisit de sa bouche pour ensuite l'avaler. Ses prédateurs sont nombreux et incluent plusieurs poissons tels les brochets et les dorés. Parmi les autres prédateurs, on compte la tortue serpentine, la couleuvre rayée

et la couleuvre d'eau, le grand héron, le balbuzard pêcheur et quelques mammifères aquatiques. Les fortes épines de ses nageoires pectorales et de sa nageoire dorsale ralentissent les ardeurs prédatrices de nombreux poissons. Des observations démontrent que des prédateurs meurent à l'occasion en essayant d'avaler une barbotte. Ainsi, ses rayons épineux aux nageoires pectorales peuvent transpercer le corps des couleuvres, et blesser ou tuer par étouffement un héron. La barbotte brune est parfois victime des attaques de lamproies parasites.

Situation de l'espèce

C'est un poisson très commun et même abondant dans certaines régions. Sa tolérance lui permet de vivre dans des eaux chaudes et pauvres en oxygène. C'est d'ailleurs parfois l'une des seules espèces de poissons que l'on trouve dans certains cours d'eau fortement pollués. Ubiquiste dans son habitat et tolérante aux conditions difficiles, la barbotte brune semble en général peu affectée par les perturbations de son habitat. La pollution chimique, notamment la contamination des sédiments, peut provoquer des irritations importantes au niveau de la bouche et de la face ventrale du corps. On accuse parfois cette espèce de manger les œufs de poissons de pêche, mais ce phénomène serait marginal.

Notes

La barbotte brune peut survivre de longues périodes hors de l'eau, à l'humidité. Peu recherchée, pour ne pas dire dédaignée, par la majorité des pêcheurs sportifs, elle possède néanmoins une très bonne chair. Il faut être prudent lorsqu'on la manipule à cause des épines de ses nageoires dorsale et pectorales. Au Québec, elle fait l'objet d'une pêche commerciale. Les prises annuelles, regroupées avec celles de la barbue de rivière sous l'appellation « poisson-chat », atteignent de 250 à 415 tonnes par année.



Barbotte jaune

Ameiurus natalis

Yellow Bullhead



Description

Cette barbotte se caractérise par ses quatre barbillons inférieurs qui sont toujours pâles, blancs ou jaunes. Rarement, ils présenteront tout au plus des pigments foncés éparpillés. Les quatre barbillons supérieurs sont quant à eux généralement foncés. La coloration du corps est variable, mais le plus souvent dans les teintes de brun ou de jaune. La nageoire caudale est carrée ou légèrement convexe. La nageoire adipeuse n'est pas fusionnée à la nageoire caudale. Les spécimens adultes capturés au Québec mesurent en général de 15 à 30 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte. Parfois tacheté.

Espèces semblables

La barbue de rivière a la nageoire caudale nettement fourchue aux lobes en pointe. Chez les chats-fous, la nageoire adipeuse est fusionnée à la nageoire caudale. La barbotte brune ressemble beaucoup à la barbotte jaune, mais elle a les quatre barbillons inférieurs totalement ou partiellement foncés, au lieu d'être entièrement pâles, et sa nageoire anale est plus courte, ayant de 19 à 23 rayons comparativement à 24 à 27 chez la barbotte jaune. La nageoire anale plus longue de la barbotte jaune atteint la nageoire caudale lorsque rabattue vers l'arrière, ce qui n'est pas le cas chez la barbotte brune.



Reproduction

L'espèce se reproduit au printemps, avant la barbotte brune. L'un des parents, ou les deux, construisent un nid rudimentaire en eau peu profonde, sur un fond mou. La femelle y pond ses œufs, que le mâle fertilise ensuite. Ce dernier surveille ensuite le nid, parfois accompagné de la femelle, de même que les jeunes durant quelques semaines suivant leur éclosion.

Habitat et répartition

La barbotte jaune vit dans les baies riches en végétation, les cours d'eau calmes et les lacs. Parfois, elle fréquente des rivières plus rapides. On la trouve dans l'extrême sud-ouest du Québec, en Outaouais.



Alimentation et prédateurs

Cette barbotte est omnivore et opportuniste, se nourrissant surtout d'insectes, de crustacés, de mollusques et de débris organiques. Elle mange également parfois de plus petits poissons. Ses nombreux prédateurs incluent la barbue de rivière, les barbottes plus grandes, les achigans et les dorés, de même que la tortue serpentine et la couleuvre d'eau. Les lamproies parasites l'attaquent également.

Situation de l'espèce

Cette barbotte venue de l'Ontario a probablement atteint le Québec via des chenaux de navigation, pour aboutir dans la rivière des Outaouais. On l'a observée officiellement dans nos eaux vers le début des années 1980. Elle semble en expansion et pourrait coloniser l'aval de la rivière des Outaouais jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Notes

La barbotte jaune est peu recherchée par les pêcheurs et généralement confondue avec la barbotte brune, beaucoup plus commune et répandue. Sa chair a bon goût. Trop peu répandue au Québec, elle n'y fait actuellement pas l'objet d'une pêche commerciale.



Barbue de rivière

Ictalurus punctatus

Channel Catfish

Barbue, ictalure tacheté



Description

La barbue de rivière est le plus grand de nos Ictaluridés. La tête est large et assez plate. Les yeux sont proportionnellement plus grands que ceux des barbottes. La nageoire caudale est distinctement fourchue et ses lobes, en pointe. La nageoire adipeuse n'est pas fusionnée à la nageoire caudale. La coloration du corps varie du gris pâle au gris bleuâtre, parfois avec des teintes jaunâtres ou des points noirs. Bien qu'elle puisse dépasser le mètre, la barbue de rivière mesure le plus souvent entre 40 et 60 cm dans nos eaux. **Mâle en fraie :** Coloration parfois plus foncée ou bleutée. **Jeune :** Semblable à l'adulte, corps souvent marqué de petites taches noires.

Espèces semblables

La nageoire caudale des barbottes n'est pas fourchue mais plutôt carrée, légèrement échancrée ou convexe. Leur nageoire anale a un contour arrondi lorsque déployée, les rayons du centre étant plus longs que ceux situés devant et derrière. Chez la barbue de rivière, les rayons antérieurs de la nageoire anale sont les plus longs et la nageoire déployée a un contour davantage rectangulaire. Les chats-fous ont la nageoire adipeuse fusionnée à la nageoire caudale, qui est carrée ou arrondie.

Reproduction

La barbue de rivière fraie dans les rivières de taille moyenne à grande, incluant le fleuve Saint-Laurent. À la fin du printemps ou au début de l'été, le mâle construit un nid rudimentaire dans un endroit protégé, par exemple sous un tronc. La femelle y déposera les œufs, que le mâle surveillera et aérera. Après l'éclosion, les jeunes demeurent environ une semaine au nid. Le mâle veillera sur eux durant quelques semaines. Les jeunes se dirigeraient ensuite en eau profonde pour leur croissance.

Habitat et répartition



Cette espèce préfère les eaux claires, généralement profondes, mais vit aussi en eau turbide et s'aventure dans les marais vaseux et les baies herbeuses pour se nourrir. Elle fréquente des habitats ayant une large gamme de vitesse de courant et de type de substrat. La taille du cours d'eau semble davantage importante. L'espèce est présente dans le sud-ouest du Québec, dans le réseau du fleuve Saint-Laurent et de ses principaux tributaires. Des déplacements de 50 km et même plus ont été enregistrés dans le fleuve Saint-Laurent au Québec, et l'espèce y a déjà été observée en eau saumâtre.

Alimentation et prédateurs

La barbue est omnivore, son régime alimentaire incluant des insectes, des crustacés, des mollusques, des plantes aquatiques et de petits poissons. Parmi les organismes le plus souvent ingérés figurent les larves de diptères, les amphipodes, les écrevisses, les gastéropodes aquatiques et les algues filamenteuses. Elle est peu sélective et se repaît fréquemment de proies mortes. Les jeunes barbues sont la proie de poissons plus gros. On ignore quels sont les prédateurs des adultes, sans doute protégés par leur taille imposante. Les lamproies parasites s'attaquent cependant aux barbues, peu importe leur taille.

Situation de l'espèce

La barbue de rivière est une espèce commune, mais rarement observée à cause de sa prédilection pour les eaux profondes. Toutefois, plusieurs personnes la capturent à la pêche à la ligne, à partir tant du rivage que d'une embarcation.

Notes



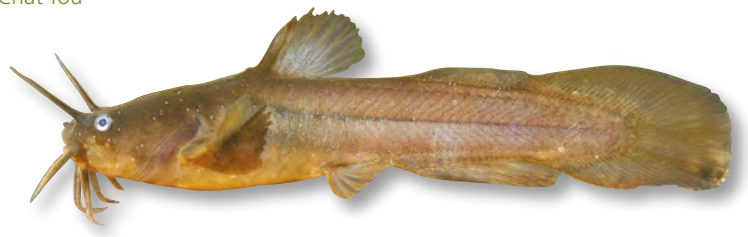
La barbue de rivière est recherchée pour sa chair ou sa combativité, bien qu'elle soit relativement peu populaire au Québec. Elle est active de jour comme de nuit, mais est capturée à la ligne surtout à la tombée du jour et à la noirceur. On la pêche généralement avec une ligne appâtée de foie, de poisson mort ou de viande en putréfaction. Aux États-Unis, elle est souvent élevée en pisciculture, notamment pour la table. Au Québec, les prises commerciales incluent celles des barbottes et s'élèvent à environ 300 tonnes par année.

Chat-fou brun

Noturus gyrinus

Tadpole Madtom

Chat-fou



Description

Ce petit chat-fou est trapu et souvent bedonnant. Il a l'apparence d'un têtard, surtout lorsqu'il est hors de l'eau, ce qui lui a valu son nom anglais. Sa tête est arrondie et le museau est court. La nageoire adipeuse est basse, allongée et fusionnée à la nageoire caudale. Celle-ci est arrondie ou ovale. Comme son nom l'indique, ce chat-fou est habituellement brun. Les divisions musculaires des flancs et du pédoncule caudal sont souvent visibles à travers la peau, sous forme de lignes foncées. Une ligne horizontale court environ au centre du corps, et de cette dernière plusieurs lignes obliques, pointant vers l'arrière, partent vers le haut et vers le bas, d'une base commune. Le chat-fou brun mesure en moyenne de 5 à 8 cm à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

La barbue de rivière a la nageoire caudale nettement fourchue et la nageoire adipeuse séparée de la nageoire caudale. Les barbottes ont également la nageoire adipeuse libre, alors qu'elle est fusionnée à la nageoire caudale chez les chats-fous. Le chat-fou brun se distingue du chat-fou des rapides et du chat-fou liséré par sa forme plus trapue, ses mâchoires qui sont d'égale longueur (la mâchoire supérieure dépasse l'inférieure chez les deux autres chats-fous), sa nageoire caudale arrondie et non plutôt carrée, et ses barbillons inférieurs qui sont pigmentés de foncé et non entièrement pâles.

Reproduction

Ce chat-fou se reproduit en été, dans les baies de rivières lentes et les marais en eau peu profonde riche en végétation aquatique. Les œufs sont pondus dans un nid rudimentaire creusé à même le fond ou dans la végétation. On croit que le mâle, parfois le couple, surveille ensuite le nid puis les jeunes durant leurs premières semaines.

Habitat et répartition

Ce chat-fou fréquente les eaux calmes généralement riches en végétation, là où le substrat est vaseux ou organique. On le trouve dans les marais, les baies peu profondes de même que dans les cours d'eau lents et leurs bras morts. On le trouve dans le sud-ouest du Québec.



Alimentation et prédateurs

Il se nourrit de petits crustacés et de larves d'insectes, de même que de débris végétaux. Quelques poissons s'en nourrissent, de même que la couleuvre rayée et la couleuvre d'eau.

Situation de l'espèce

Le chat-fou est commun dans le sud du Québec, mais son abondance varie localement. On l'observe parfois dans des habitats qui sont inhospitaliers pour la plupart des autres espèces, tels des petits étangs ou flaques résultant d'un débordement d'eau ou des crues printanières. Il est tolérant aux conditions difficiles et résiste bien à plusieurs perturbations de son habitat.

Notes

Le premier rayon de ses nageoires pectorales est rigide et muni d'une glande à venin, qui lui sert de moyen de défense. La douleur causée par cette piqûre est comparable à celle des orties. Le chat-fou brun est plutôt nocturne. Lorsque capturé dans un filet, il s'immobilise et ressemble alors à s'y méprendre à un têtard.



Jeunes

Chat-fou des rapides

Noturus flavus

Stonecat

Barbotte des rapides, barbotte de roche



Description

Le chat-fou des rapides a une tête assez plate. Sa mâchoire supérieure dépasse la mâchoire inférieure. Sa nageoire adipeuse, longue et basse, est fusionnée à la nageoire caudale. Celle-ci est plutôt carrée. La coloration du corps est variable, habituellement brune ou grise allant jusqu'au jaunâtre ou au rosé. Les nageoires dorsale, caudale et anale ont une marge pâle, le plus souvent jaunâtre. Une tache pâle en croissant inversé est généralement visible sur le dos, à la base postérieure de la nageoire dorsale. Les barbillons inférieurs sont pâles. Au Québec, le chat-fou des rapides mesure en général de 8 à 15 cm de longueur à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

La barbue de rivière et les barbottes ont une nageoire adipeuse non fusionnée à la nageoire caudale comme chez les chats-fous. Le chat-fou brun est plus compact et ventru, ses barbillons inférieurs sont pigmentés de foncé et ses deux mâchoires sont d'égale longueur. Chez le chat-fou des rapides et le chat-fou liséré, la mâchoire supérieure dépasse la mâchoire inférieure. La nageoire caudale du chat-fou brun est arrondie ou ovale alors qu'elle est davantage carrée, au plus légèrement convexe, chez les autres chats-fous. Le chat-fou liséré diffère du chat-fou des rapides par la présence d'une bordure noire (très variable en largeur) sur certaines nageoires, habituellement la nageoire dorsale, la nageoire caudale et la nageoire anale. Le chat-fou liséré n'a pas de marque pâle sur le dos immédiatement derrière la nageoire dorsale.

Reproduction

Le chat-fou des rapides se reproduit en été, dans des rivières à fond rocheux et graveleux. Le mâle s'installe sous une pierre, en eau peu profonde, et y

creuse une dépression qui servira de nid. La femelle y dépose ensuite ses œufs. Le nid est par la suite surveillé par le mâle jusqu'à l'éclosion des jeunes et durant leurs premiers jours.

Habitat et répartition

Le chat-fou des rapides est typique des eaux courantes et claires ; on le rencontre dans les rivières à fond rocheux ou graveleux. Il se cache sous les roches et autres objets submergés. Il est répandu dans le sud-ouest du Québec.



Alimentation et prédateurs

La nourriture de ce chat-fou consiste en larves d'insectes, petits mollusques, crustacés et débris de matière végétale. Des petits poissons, surtout des Cyprinidés, sont parfois avalés par les adultes. Les prédateurs connus sont la barbue de rivière, l'achigan à petite bouche et la couleuvre d'eau.



Situation de l'espèce

Cette espèce est peu commune au Québec, et en général confinée aux habitats présentant des conditions particulières : eau courante et claire au fond rocheux. Ses mœurs nocturnes et discrètes le rendent difficile à observer, et il pourrait être en réalité plus commun que ce que les données actuelles laissent croire. Peu de gens le recherchent, mais quelques inventaires plus spécifiques effectués ces dernières années ont permis de le repérer dans plusieurs nouveaux cours d'eau. Le chat-fou des rapides pourrait être affecté par la pollution de l'eau et l'envasement.

Notes

Ses nageoires pectorales sont munies d'un premier rayon rigide relié à une glande à venin. La piqûre, douloureuse, est parfois comparée à celle d'une guêpe. Le chat-fou des rapides est nocturne et se cache sous des roches durant le jour.

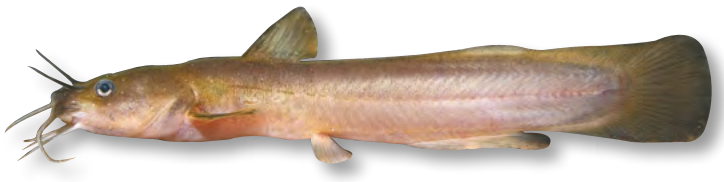


Chat-fou liséré

Noturus insignis

Margined Madtom

Chat-fou livré



Description

Ce chat-fou a une tête plutôt aplatie et sa mâchoire supérieure dépasse l'inférieure. Sa nageoire adipeuse, basse et allongée, est fusionnée à la nageoire caudale. Celle-ci est carrée ou légèrement convexe. Ce chat-fou est habituellement pâle, de crème à brun, et la bordure externe des nageoires dorsale, caudale et anale est plus foncée. Il arrive que la bordure foncée soit absente ou très étroite sur certaines nageoires, mais on la trouve au moins sur l'une d'elles. Les barbillons inférieurs sont pâles. Le chat-fou liséré mesure généralement de 10 à 15 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

La barbue de rivière et les barbottes ont une nageoire adipeuse non fusionnée à la nageoire caudale. Le chat-fou brun a un corps plus compact et le ventre souvent arrondi. Ses barbillons inférieurs sont pigmentés de foncé et la mâchoire supérieure est égale à la mâchoire inférieure. Le chat-fou des rapides ressemble beaucoup au chat-fou liséré. Il s'en distingue par sa coloration plus foncée et la marge pâle de ses nageoires dorsale, caudale et anale. Chez le chat-fou liséré, le corps est plus pâle et il y a une marge foncée sur les nageoires dorsale, caudale et anale ou tout au moins sur l'une d'elles.

Reproduction

C'est au printemps et au début de l'été qu'a lieu la fraie. À cette occasion, le mâle fait un nid sous une roche à dessous plat, puis la femelle vient y pondre. Le mâle surveille ensuite les œufs quelque temps.

Habitat et répartition

Au Québec, le chat-fou liséré vit dans les rivières claires à courant modéré et au substrat sablonneux, graveleux ou rocheux, et dans les lacs y étant reliés.



Il est confiné au bassin versant des rivières La pêche et Gatineau, en Outaouais, en aval jusque dans la rivière des Outaouais. Il pourrait être en expansion. L'aire de répartition au Québec est isolée de l'aire principale, située aux États-Unis.

Alimentation et prédateurs

Ce poisson se nourrit surtout d'insectes et de petits crustacés au fond de l'eau. Il dévore parfois de petits poissons. Ses prédateurs sont inconnus.

Situation de l'espèce

Recensé pour la première fois au Québec en 1971 et restreint à quelques endroits en Outaouais, le chat-fou liséré y a longtemps été considéré comme étant en situation préoccupante. Les populations de nos eaux étaient considérées comme des reliques des lacs glaciaires dont l'aire de répartition est maintenant disjointe de l'aire principale, aux États-Unis. Toutefois, récemment, des analyses génétiques n'ont pas démontré de différences entre les populations isolées du Québec et de l'Ontario et celles des États-Unis. Présent dans l'est des États-Unis, le chat-fou liséré est parfois utilisé comme appât pour la pêche et a ainsi été introduit en de nouveaux endroits. Sa présence au Québec serait le fruit d'une telle introduction. Il est à noter que l'espèce a fait l'objet d'une hausse des observations depuis les années 1990 et qu'elle pourrait être en expansion au Québec, mais des inventaires plus spécifiques peuvent être davantage la cause de ce phénomène. On croit que le chat-fou liséré peut être affecté par l'envasement des sites de reproduction.

Notes

Le premier rayon de ses nageoires pectorales est rigide et relié à une glande à venin pouvant causer une piqûre douloureuse. Le chat-fou liséré est davantage nocturne.



Salmonidés





▲ *Mâchoires d'omble de fontaine mâle en fraie*
◀ *Œufs d'omble de fontaine*

Les Salmonidés sont des poissons au corps fuselé. Ils sont dotés d'une nageoire adipeuse et leurs écailles sont cycloïdes. Les dents, pointues et bien développées chez les ombles, les truites et les saumons, sont petites ou absentes chez les corégones. La coloration générale est argentée chez les corégones, pâle à taches foncées chez les truites et les saumons ou foncée à taches pâles chez les ombles. Certaines espèces sont partiellement colorées ou tachetées de rouge, particulièrement les mâles en période de reproduction. Un procès axillaire se trouve à la base des nageoires pelviennes. La nageoire caudale est fourchue ou carrée.

La majorité des Salmonidés vivent en eau douce, mais certains sont anadromes. Toutes les espèces fraient donc en eau douce. Les ombles, truites et saumons sont généralement plus colorés en eau douce qu'en eau salée, où ils deviennent davantage argentés. Les espèces anadromes peuvent entreprendre de très longues migrations pour accéder aux sites de ponte auxquels ils sont fidèles. Les jeunes retournent alors vers la mer après un certain temps pour y croître et reviennent frayer en eau douce lorsque matures. Selon les espèces, la fraie a lieu au printemps ou à l'automne. Bien que plusieurs d'entre elles creusent un nid rudimentaire pour la ponte des œufs, aucune de nos espèces de Salmonidés ne veille sur ses œufs ni ses jeunes.

Chez certaines espèces, il existe des populations anadromes et des populations dulcicoles. Ces populations d'eau douce seraient originaires d'ancêtres anadromes qui sont devenus prisonniers des lacs et rivières lors du retrait des



Omble chevalier en fraie

mers intérieures. Certaines populations de ce type résultent toutefois d'introductions volontaires par l'être humain.

Les Salmonidés sont majoritairement prédateurs et se nourrissent d'invertébrés ou, quand leur taille le permet, de poissons et d'autres petits vertébrés. Ils sont en général associés aux eaux froides ou fraîches et tolèrent plutôt mal le manque d'oxygène. Plusieurs populations ont d'ailleurs été décimées par la détérioration de la qualité de l'eau dans leurs habitats.

Ces poissons sont très recherchés pour la pêche récréative et leur chair est savoureuse. Certaines espèces ont d'ailleurs fait l'objet d'ensemencements, quelques-unes même n'étant pas originaires de l'est de l'Amérique du Nord. Dans le nord québécois, les Salmonidés sont une partie importante de l'alimentation des peuples autochtones.

Cette famille de poissons contient environ 65 espèces – la taxonomie demeurant vague dans plusieurs cas, notamment chez les corégones –, toutes originaires de l'hémisphère Nord. Des variations morphologiques notables existent souvent au sein d'une même espèce, tel le nombre de branchicténies, de rayons aux nageoires ou d'écailles, et seraient attribuables aux conditions du milieu comme la température de l'eau. Le Québec et les Maritimes abritent ensemble 14 espèces de Salmonidés, dont six ne sont pas indigènes.

Espèces présentes au Québec (*) et dans les Martitimes (**) :

Les corégones
- **Grand corégone (*, **)**
- **Corégone de l'Atlantique (**)**
- **Cisco de lac (*)**
- **Ménomini rond (*, **)**

Les ombles
- **Omble de fontaine (*, **)**
- **Omble chevalier (*, **)**
- **Touladi (*, **)**

Les truites
- **Truite arc-en-ciel (*, **)**
- **Truite brune (*, **)**
- **Truite fardée (*)**

Les saumons
- **Saumon atlantique (ou ouananiche) (*, **)**
- **Saumon coho (*)**
- **Saumon chinook (*, **)**
- **Saumon rouge (*)**

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
GRAND CORÉGONE	100,0	19,0	Septembre à décembre	5 958 à 150 000	3 à 7 (mâle); 3 à 10 (femelle)	17 à 50
CORÉGONE DE L'ATLANTIQUE	50,7	3,6	Novembre à mi-janvier	1 500 à 10 000	2 à 4	5 (probablement plus)
CISCO DE LAC	59,7	3,4	Septembre à décembre	3 748 à 48 999	3 à 6	13
MÉNOMINI ROND	59,0	2,7	Octobre à décembre	1 076 à 14 300	2 à 5 (mâle); 3 à 9 (femelle)	9 à 16
OMBLE DE FONTAINE	86,0	9,4	Septembre à décembre	18 à 17 000	1 à 3	4 à 15
OMBLE CHEVALIER	107,0	15,0	Septembre à décembre	3 000 à 7 223	5 à 7 (mâle); 4 à 10 (femelle)	8 (sud) 40 (nord)
TOULADI	150,0	46,3	Septembre à novembre	697 à 18 000	4 à 17	50
TRUITE ARC-EN-CIEL	120,0 (anadrome); 83,0 (eau douce)	25,4	Novembre à août (surtout mi-avril à fin juin)	200 à 12 749 (moyenne: environ 4 000)	2 à 6	11
TRUITE FARDÉE	99,0	18,6	Février à mai	226 à 4 420	2 à 6	10
TRUITE BRUNE	140,0	50,0	Octobre et novembre	107 à 20 865 (moyenne: 2 000)	1 à 7	38
SAUMON ATLANTIQUE (OU OUANANICHE)	150,0	46,8 (saumon); 16,1 (Ouananiche)	Octobre à décembre	632 à 16 585	1 à 5	14
SAUMON ROUGE	84,0	7,7 (anadrome); 1,8 (eau douce)	Octobre à décembre	250 à 4 000 (moyenne: 450)	2 à 8	8
SAUMON COHO	108,0	15,2	Octobre à janvier	1 440 à 5 700	3 à 4	5
SAUMON CHINOOK	160,0	61,4	Octobre et novembre	2 500 à 13 619	2 à 5	9

Grand corégone

Coregonus clupeaformis

Lake Whitefish

Poisson blanc, corégone de lac



Description

Le grand corégone est un poisson argenté ou blanchâtre. Son corps est comprimé latéralement et peut être fuselé ou présenter un aspect bossu derrière la tête. Son museau est arrondi et la bouche est subterminale, la mâchoire supérieure surplombant la mâchoire inférieure. Le maxillaire est court et s'arrête devant la pupille. Chaque narine présente deux volets charnus, semblables à des trappes. Le grand corégone mesure le plus souvent entre 30 et 50 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Tubercules sur écailles des flancs. **Femelle en fraie :** Tubercules sur les écailles des flancs, plus petits que chez le mâle. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

La ouitouche, les laquaiches et les aloses n'ont pas de nageoire adipeuse. Chez le cisco de lac, la bouche est terminale et le museau pointu. Le ménimoni rond a un corps plus cylindrique et un seul volet charnu dans chaque narine. Finalement, le corégone de l'Atlantique, presque identique, s'en distingue par le nombre d'écailles à la ligne latérale, variant de 88 à 100 (94 en moyenne) au lieu de 63 à 95 (77 en moyenne) comme chez le grand corégone, de même que par sa bouche en position légèrement plus terminale. Seule la génétique distingue sûrement ces deux corégones ; les critères morphologiques distinctifs sont toutefois fiables à plus de 95 %.

Reproduction

La fraie a lieu en automne, parfois un peu plus tôt dans le nord du Québec. Le site de reproduction se trouve en eau assez profonde, environ 10 m en moyenne, à un endroit où le substrat se compose de roches, de cailloux ou de sable. Les œufs sont pondus par petits paquets puis coulent au fond.

Habitat et répartition

C'est une espèce d'eau douce ou anadrome, selon les populations. On la trouve dans les lacs et les rivières, parfois à de grandes profondeurs. Le grand corégone préfère les eaux froides. La distance maximale connue parcourue par un individu est de 115 km en un an. L'espèce est indigène au Québec et au Nouveau-Brunswick, et a été introduite en Nouvelle-Écosse.



Alimentation et prédateurs

La nourriture habituelle du grand corégone est constituée de plancton et d'organismes benthiques tels que des gammares, des larves d'insectes et certains mollusques, notamment les Sphaériidés. À l'occasion, il dévore de petits poissons comme des ménés, des gaspareaux, des épinoches, des chabots ou des raseux-de-terre. Parmi ses prédateurs figurent quelques poissons, notamment le grand brochet, le touladi, la lotte, la perchaude et le doré jaune. Il est également parfois victime de la lamproie marine.

Situation de l'espèce

Le grand corégone est répandu au Québec et abondant, surtout dans le nord. Les populations du sud-est du Québec et du Nouveau-Brunswick sont génétiquement distinctes de celles du reste du Québec et proviendraient d'une souche différente, isolée lors des glaciations. Introduit il y a une centaine d'années en Nouvelle-Écosse, le grand corégone y survit aujourd'hui dans le sud de la province et sous forme d'une unique population au cap Breton.

Notes

Cette espèce n'est généralement pas recherchée par les pêcheurs malgré sa chair de bon goût. On la surnomme couramment « poisson blanc », nom qu'elle partage avec le mulet de lac et la ouitouche. Plusieurs peuplades autochtones du Nord s'en nourrissent.



Corégone de l'Atlantique

Coregonus huntsmani

Atlantic Whitefish, Acadian Whitefish, Sault Whitefish

Corégone atlantique



Description

Ce Salmonidé présente un corps allongé argenté ou pâle avec des reflets bleuâtres ou verdâtres sur le dos. Le corps est modérément comprimé latéralement. La bouche peut être terminale ou subterminale, et on compte au moins 88 écailles à la ligne latérale. Le maxillaire, court, s'arrête au plus vis-à-vis de la bordure antérieure de la pupille. La narine porte deux volets charnus. Le corégone de l'Atlantique a habituellement entre 30 et 40 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Tubercules sur les écailles des flancs. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

La ouitouche, les laquaiches et les aloses n'ont pas de nageoire adipeuse. Chez le cisco de lac, le maxillaire s'arrête sous la pupille et non devant, et le nombre d'écailles à la ligne latérale varie de 50 à 94. Le cisco de lac est absent de la Nouvelle-Écosse, où vit le corégone de l'Atlantique. Le ménimoni rond a un corps plus cylindrique et un seul volet charnu dans chaque narine. Finalement, le grand corégone, presque identique, s'en distingue difficilement. Il présente de 63 à 95 écailles (77 en moyenne) le long de la ligne latérale, au lieu de 88 à 100 (94 en moyenne) pour le corégone de l'Atlantique. De plus, la bouche de ce dernier est en position légèrement plus terminale. La génétique est le seul moyen de distinguer de façon certaine ces deux espèces de corégones ; les caractères morphologiques distinctifs sont néanmoins fiables à plus de 95 %.

Reproduction

Le corégone de l'Atlantique fraie de la fin de l'automne à l'hiver. Ses sites de reproduction ne sont pas connus. Les œufs sont pondus puis fertilisés et coulent au fond. Aucun soin ne leur est apporté par les parents. Récemment, des jeunes de moins de un an ont été observés pour la première fois en nature, en petit groupe en zone littorale.

Habitat et répartition

C'est une espèce autrefois anadrome qui est maintenant représentée par une seule population, prisonnière des eaux douces en Nouvelle-Écosse. Cette population vit dans les eaux froides et profondes de trois lacs reliés, soit les lacs Hebb, Milipsigate et Minamkeak, totalisant une aire de moins de 40 km².



Alimentation et prédateurs

Le corégone de l'Atlantique se nourrit de larves d'insectes, de crustacés et de mollusques. On ne connaît pas ses prédateurs, outre l'omble de fontaine, mais les jeunes sont sans doute également la proie du baret et de la perchaude.

Situation de l'espèce

Décrit pour la première fois en 1922, le corégone de l'Atlantique ne se trouve que dans le sud de la Nouvelle-Écosse, où il est endémique et considéré comme menacé. Bien qu'originalement anadrome, seule une population prisonnière des eaux douces, suite à la création d'un barrage, survit aujourd'hui dans le bassin versant de la Petite Rivière. Elle compterait moins de 1 000 individus. Le corégone de l'Atlantique fait l'objet d'un programme de réintroduction. On craint que l'introduction de l'omble de fontaine et de l'achigan à petite bouche puisse nuire à ce corégone.



Notes

La taxonomie des corégones est complexe et fait l'objet de nombreuses modifications depuis plusieurs années. Le corégone de l'Atlantique a ainsi été scientifiquement décrit à quelques reprises et sous divers noms, mais ce n'est qu'à partir du début des années 1990 que son statut d'espèce a pu être clairement établi, à l'aide de la génétique notamment.

Cisco de lac

Coregonus artedi

Cisco, Spring Cisco (reproduction printanière)

Cisco de l'Est, cisco de printemps (reproduction printanière), hareng de lac



Description

Le cisco de lac est argenté ou pâle. Son museau est pointu et la bouche est terminale, la mâchoire inférieure dépassant parfois la mâchoire supérieure. Le maxillaire s'arrête environ sous la pupille. Son corps est comprimé latéralement. Le cisco de lac adulte mesure le plus souvent entre 20 et 35 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Tubercules sur les écailles des flancs. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

La ouitouche, les laquaiches et les aloses n'ont pas de nageoire adipeuse. Le grand corégone, le ménimoni rond et souvent le corégone de l'Atlantique ont le museau arrondi et la bouche subterminale. Lorsqu'il a la bouche terminale, le corégone de l'Atlantique se distingue du cisco de lac par le maxillaire qui s'arrête devant la pupille et le nombre d'écailles à la ligne latérale, variant de 88 à 100 (94 en moyenne), alors qu'il est de 50 à 94 chez le cisco.

Reproduction

Les ciscos se reproduisent à l'automne ou au début de l'hiver, à des profondeurs généralement moindres que 3 m mais pouvant atteindre près de 50 m. Il existe toutefois une population au Québec, plus précisément au lac des Écorces dans les Laurentides, qui se reproduit au printemps. Les adultes s'attroupent en grand nombre et les mâles fécondent les œufs expulsés par les femelles. Les œufs coulent au fond, sur un substrat variable mais souvent graveleux.

Habitat et répartition

Comme son nom l'indique, ce poisson vit surtout dans les lacs, préférant ceux de grande étendue aux eaux claires et froides. Dans le nord



du Québec, il fréquente également les rivières. Le cisco de lac vit au large, souvent à des profondeurs atteignant 50 m durant l'été. Durant cette période, il descend sous la thermocline, où l'eau demeure plus froide. C'est un poisson grégaire se déplaçant souvent en bancs importants. Il est capable d'importants déplacements : on a déjà capturé un cisco de lac étiqueté qui avait parcouru 100 km en 32 jours. Sa répartition englobe le centre et l'ouest du Québec, de même que le sud en partie, mais il est absent d'un important secteur dans le Sud-Ouest.

Alimentation et prédateurs

Cette espèce se nourrit surtout de plancton et de larves d'insectes, mais dévore à l'occasion des petits poissons tels des ménés et des œufs de poissons, dont les siens. Il sert de proie au touladi, au grand brochet, à la lotte, à la perchaude et au doré jaune.

Situation de l'espèce

Le cisco de lac est commun au Québec, mais confiné aux habitats présentant des conditions optimales. Il est sensible à la dégradation de son habitat. Une population qui fraie au printemps (au lieu de l'automne) se trouve au lac des Écorces, et est considérée en situation précaire.

Notes

Généralement peu recherché par les pêcheurs, le cisco de lac est consommé par les peuples autochtones du Nord.



Ménomini rond

Prosopium cylindraceum

Round Whitefish

Ménomini d'Amérique



Description

Le ménomini rond est un poisson au corps cylindrique en coupe transversale. Sa coloration est argentée et les écailles du dos sont délimitées de noir. Le museau est arrondi et la bouche, subterminale. Le maxillaire est très court et s'arrête devant l'œil. Chaque narine est dotée d'un seul volet charnu, repli de peau semblable à une trappe. Le ménomini mesure le plus souvent entre 30 et 40 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Tubercules sur les écailles des flancs. Nageoires pectorales, pelviennes et anale teintées d'orangé. **Femelle en fraie :** Nageoires pectorales, pelviennes et anale teintées d'orangé. **Jeune :** Une rangée de taches noires arrondies se trouve le long de la ligne latérale et une ou deux autres rangées au-dessus, parallèlement.

Espèces semblables

La ouitouche, les laquaiches et les aloses n'ont pas de nageoire adipeuse. Le cisco de lac a un museau pointu et une bouche terminale. Le grand corégone et le corégone de l'Atlantique ont un corps comprimé latéralement et non cylindrique comme le ménomini, leur maxillaire s'arrête sous l'œil et non devant, et finalement leurs narines sont dotées de deux volets charnus au lieu d'un seul comme chez le ménomini rond.

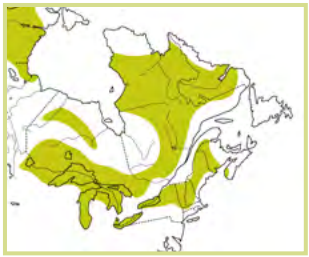
Reproduction

Le ménomini rond fraie à l'automne ou au début de l'hiver. La reproduction a lieu dans les lacs ou à l'embouchure des tributaires, dans des secteurs à fond rocheux ou graveleux d'une profondeur variant entre 4 et 15 m. Les adultes se regroupent alors et les mâles fertilisent les œufs pondus par les femelles. Ceux-ci coulent au fond et ne bénéficient d'aucun soin parental.

Habitat et répartition

On rencontre le ménomini rond dans les lacs généralement profonds et les rivières d'eau douce. Il s'aventure rarement en eau saumâtre, mais peut

la tolérer. Ce poisson a une répartition irrégulière dans le nord, le centre et le sud-ouest du Québec. Il est également présent dans les Appalaches, atteignant l'ouest du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.



Alimentation et prédateurs

Le ménomini rond se nourrit de plancton et d'invertébrés benthiques comme de larves d'insectes, de crustacés et de petits mollusques tels les Sphaériidés et des gastéropodes. Rarement, des petits poissons sont dévorés. Les œufs du ménomini sont parfois dévorés par des poissons tels le meunier noir, la barbotte brune, la lotte et la perchaude. Les jeunes sont quant à eux la proie de brochets et de saumons.

Situation de l'espèce

C'est un poisson commun dans nos eaux mais à répartition inégale. Il est souvent confondu avec le grand corégone et est peu recherché, ce qui entraîne sans doute des lacunes dans les connaissances sur son abondance locale et sa répartition.

Notes

Bien que sa chair soit bonne, le ménomini rond est peu recherché par les pêcheurs.



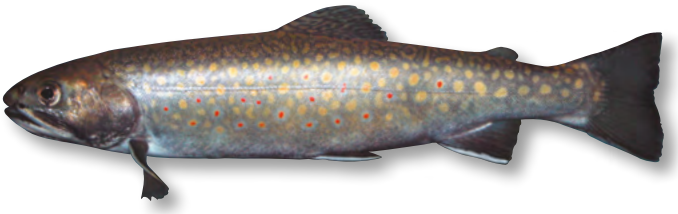
Subadulte

Omble de fontaine

Salvelinus fontinalis

Brook Trout

Omble moucheté, truite mouchetée, truite de ruisseau, truite de lac (nom aussi donné au touladi), truite de mer (diadrome), truite saumonée (nom aussi donné à la truite arc-en-ciel), truite rouge (nom aussi donné à l'omble chevalier)



Description

L'omble de fontaine est grisâtre à olivâtre et son corps est parsemé de petites taches arrondies pâles, variables en coloration selon les individus. On en trouve souvent des rouges, parfois cerclées de bleu, de même que des jaunes. Le dessus du dos porte des vermicules ou mouchetures pâles. La nageoire dorsale est marquée de marbrures noires. Les nageoires pectorales, pelviennes et anale sont rouges ou saumonées, avec une marge antérieure blanche accolée d'une ligne noire. La nageoire caudale est généralement peu fourchue, quoique variable. Les ombles de fontaine anadromes atteignent des tailles plus grandes que ceux qui sont confinés à l'eau douce, le rouge de leurs taches et nageoires s'estompe, et leur coloration générale devient argentée. La majorité des adultes mesurent de 15 à 40 cm de longueur, mais l'espèce peut atteindre une taille bien supérieure. **Mâle en fraie :** Corps un peu surélevé qui peut prendre un aspect bossu. Mâchoire inférieure en crochet, surtout chez les gros individus. Ventre rouge plus vif. **Jeune (tacon) :** Flancs marqués de 8 à 10 grandes taches foncées irrégulières, séparées par un espace de largeur semblable à celle des taches ou plus étroit. Nombreuses petites taches foncées également présentes sur le dos. Nageoire dorsale marbrée de noir. En grandissant, les tacons acquièrent des points rouges, jaunes et bleus qui demeureront à l'âge adulte après la disparition des marques de tacons. Outre ces marques, il n'y a pas de taches foncées en deçà de la ligne latérale. Nageoires pelviennes et anale portant une bordure blanche et, comme la nageoire caudale, souvent teintées de rouge ou d'orange. Nageoire adipeuse marginée postérieurement de noir et nageoire caudale fourchue, parfois peu, ayant des lobes arrondis.

Espèces semblables

Les saumons et les truites ont un corps pâle marqué de taches foncées, alors que c'est l'inverse chez les ombles. Le touladi a une nageoire caudale

nettement fourchue, des taches pâles également sur la tête et n'a aucun point rouge sur le corps ; ses nageoires pectorales et pelviennes présentent seulement une bordure blanche, non surlignée de noir. L'omble chevalier est celui qui ressemble le plus à l'omble de fontaine. Il s'en distingue par sa nageoire caudale généralement fourchue (mais pas toujours), sa nageoire dorsale sans vermiculures foncées et l'absence de ligne noire bordant intérieurement la bordure blanche des nageoires pectorales, pelviennes et anale. L'omble chevalier peut présenter des points rouges sur le corps, comme l'omble de fontaine, mais ces taches ne sont jamais cerclées de bleu.

Reproduction

L'omble de fontaine se reproduit en automne, durant le jour, dans des cours d'eau vive bien oxygénés et parfois dans des lacs. Les œufs sont pondus sur un lit de gravier creusé par la femelle, au fur et à mesure que le mâle les féconde. Plus d'un mâle peut accompagner une femelle lors de la ponte. Les œufs sont ensuite recouverts de gravier et éclosent le printemps suivant, habituellement en avril. Les jeunes peuvent atteindre la taille de 10 cm dans leur première année. Chez les populations anadromes, les ombles retournent en mer pour croître et atteindre l'âge adulte, puis reviennent frayer dans leur cours d'eau originel lorsque matures.

Habitat et répartition



L'espèce est confinée à l'eau douce ou anadrome selon les régions et les populations. Elle a été introduite à grande échelle dans de nombreux plans d'eau et sur d'autres continents. Les ombles anadromes ont tendance à demeurer près de l'embouchure des rivières, même s'ils peuvent s'éloigner dans les estuaires. L'omble de fontaine fréquente divers habitats d'eau douce où l'eau est assez froide et bien oxygénée. Les jeunes remontent l'amont des ruisseaux dans des secteurs où ils sont parfois les seuls poissons ou partagent l'habitat avec des espèces telles que des Cyprinidés ou de jeunes meuniers. L'omble de fontaine est très répandu au Québec et dans les Maritimes, tant sous forme d'eau douce qu'anadrome.



Tacon

Alimentation et prédateurs

Cet omble se nourrit notamment d'invertébrés d'eaux fraîches et oxygénées comme l'écrevisse de ruisseau (*Cambarus bartoni*), les larves d'éphémères et les plécoptères. Il dévore aussi des mollusques et des sangsues, mais également des invertébrés terrestres tombés à l'eau : diptères, araignées, lombrics. L'omble de fontaine s'alimente fréquemment au fond de l'eau, notamment de larves de diptères. À mesure qu'il croît, il incorpore de petits poissons à son menu. On a retrouvé des têtards, des salamandres maculées, des restes de grenouilles et même des micromammifères tels des musaraignes et des campagnols dans l'estomac d'ombles de fontaine adultes. Plusieurs poissons peuvent également figurer à son menu, surtout chez les grands individus. L'espèce est souvent cannibale dans les habitats où elle domine. Les ombles de fontaine anadromes se nourrissent rarement lors de leur séjour en eau douce pour la fraie. En eau salée, ils dévorent des crustacés et divers poissons. Les prédateurs de l'omble de fontaine sont nombreux; outre certains poissons, il s'agit d'oiseaux, dont les plongeons, les harles et le martin-pêcheur d'Amérique, de même que quelques mammifères.

Situation de l'espèce

L'omble de fontaine est l'une de nos espèces de poissons d'eau douce les plus communes et répandues. Il est toutefois disparu de plusieurs habitats où il se trouvait autrefois, notamment dans le Sud, suite à la détérioration de la qualité de l'eau. L'accumulation de sédiments sur les frayères nuit également à l'espèce. Il est typique des cours d'eau fraîche (moins de 21 °C) et ne supporte pas les conditions de turbidité élevée et de faible teneur en oxygène dissous.

Notes

Il s'agit du poisson le plus recherché pour la pêche récréative dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Sa chair délicieuse et sa combativité en font l'un des poissons d'eau douce les plus estimés du territoire. On l'élève également en pisciculture pour la consommation et l'ensemencement. Au Québec, on a découvert une population d'ombles de fontaine dont l'ADN mitochondrial est celui de l'omble chevalier, ce dernier étant absent du lac, ce qui témoigne d'anciennes hybridations. Même si l'âge record connu est de 15 ans, peu d'ombles de fontaine vivraient plus de 3 ou 4 ans.



Omble chevalier

Salvelinus alpinus (anciennement *S. salvelinus)*

Arctic Char, Landlocked Arctic Char (lacs d'eau douce)

Omble rouge, omble rouge du Québec, omble arctique, truite rouge (nom aussi donné à l'omble de fontaine), truite rouge du Québec



Description

Cet omble est grisâtre avec des points pâles sur les flancs. La nageoire dorsale et le dos sont de coloration uniforme, sans marbrures. Les nageoires pectorales, pelviennes et anale varient d'orangé à pâles, avec une bordure externe blanche. La nageoire caudale est fourchue ou échancrée, sans mouchetures. La taille usuelle des adultes varie entre 30 et 50 cm. **Mâle en fraie :** Mâchoire inférieure habituellement en crochet. Coloration verdâtre ou bleu argenté avec plusieurs points rouges. Le bas des flancs et le ventre sont rouges ou orangés (les individus des populations enclavées en eau douce sont moins colorés que ceux des populations anadromes). **Jeune (tacon) :** Présence de 10 à 15 taches ovales foncées irrégulières sur les flancs, séparées par un espace de largeur semblable ou plus étroit. Aucun point rouge n'est présent sur les flancs. Nageoire dorsale non marbrée de noir. Nageoires pelviennes et anale bordées d'une ligne blanche et, comme les nageoires pectorales, souvent orangées. Nageoire caudale moyennement fourchue et à lobes arrondis.

Espèces semblables

Le corps des saumons et des truites est pâle et marqué de taches foncées, alors que c'est l'inverse chez les ombles. Le touladi a une nageoire caudale toujours nettement fourchue, des taches pâles également sur la tête, et n'a aucun point rouge sur le corps. L'omble chevalier ressemble beaucoup à l'omble de fontaine, mais s'en distingue par sa nageoire caudale généralement fourchue (alors qu'elle est carrée ou échancrée chez l'omble de fontaine), sa nageoire dorsale sans vermiculures foncées et l'absence de ligne noire soulignant intérieurement la bordure externe blanche des nageoires pectorales, pelviennes et anale. L'omble chevalier peut présenter des points rouges sur le corps, comme l'omble de fontaine, mais ces taches ne sont jamais cerclées de bleu.

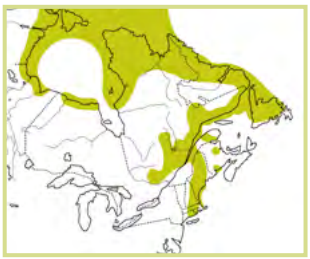


Mâle en fraie

Reproduction

L'omble chevalier fraie en automne ou au début de l'hiver, durant le jour. La reproduction a lieu dans les rivières ou, dans le cas de populations confinées en eau douce, sur les hauts-fonds rocheux des lacs où il vit. Dans ce dernier cas, le nid peut se trouver à des profondeurs de 8 à 100 m, mais en rivière, il est généralement à moins de 5 m de profondeur. Dans tous les cas, le substrat choisi est composé de gravier. La femelle creuse un nid à l'aide de mouvements de son corps et sa queue. Elle y pond ses œufs que le mâle, accolé à celle-ci, féconde simultanément. Les jeunes éclosent au printemps et croissent quelque temps en rivière avant de dévaler en mer ou en lac. Les jeunes des populations anadromes migrent vers l'océan à l'âge de 4 à 7 ans.

Habitat et répartition



Cet omble est réparti dans les régions arctiques et subarctiques de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie. On le rencontre dans le nord et l'est du Québec, et de façon plus discontinue dans le centre et le sud, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick. L'omble chevalier est majoritairement anadrome dans son aire de répartition, fréquentant les côtes, les estuaires et les rivières, mais il existe plusieurs populations confinées aux eaux douces de lacs profonds. Ces populations enclavées sont issues d'anciennes lignées anadromes devenues prisonnières des lacs d'eau douce depuis le retrait des glaciers il y a environ 12 000 ans.

Alimentation et prédateurs

Cet omble se nourrit d'insectes et de crustacés puis, en grandissant, ajoute à son ordinaire des poissons plus petits, parfois des éperlans arc-en-ciel, des épinoches, des ombles de fontaine et même d'autres ombles chevaliers. Les ombles chevaliers anadromes se nourrissent également de krill lorsqu'ils sont en mer. Les prédateurs de cet omble sont sa propre espèce, d'autres poissons et certains oiseaux.

Situation de l'espèce

L'omble chevalier est commun dans le nord du Québec sous forme de populations anadromes. Les populations confinées à l'eau douce sont en situation plus précaire, surtout dans le Sud où elles sont davantage isolées et sujettes aux perturbations d'habitats. L'eutrophisation des plans d'eau est l'une des principales menaces à ces populations. L'omble chevalier vit souvent en sympatrie avec l'omble de fontaine. Dans les lacs où ces deux espèces cohabitent, l'omble chevalier croît plus lentement et vit plus longtemps que l'omble de fontaine.

Notes

L'omble chevalier est une espèce recherchée par les pêcheurs et dont la chair est estimée. On l'élève parfois pour la qualité de sa chair, mais sa fragilité décourage la plupart des pisciculteurs. Cet omble sert de nourriture aux peuples autochtones du Nord.



Tacon

Touladi

Salvelinus namaycush

Lake Trout

Omble gris, omble d'Amérique, truite grise, truite de lac (nom aussi donné à l'omble de fontaine), togue (au N.-B.)



Description

Le touladi est un grand omble au corps grisâtre parsemé de petites taches pâles, même sur la tête, la nageoire dorsale et la nageoire caudale. Les nageoires pectorales, pelviennes et anale sont à bordure blanche. La nageoire caudale est toujours fourchue. Le touladi mesure habituellement entre 40 et 60 cm de longueur à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Petits tubercules autour du cloaque. La mâchoire ne se développe pas comme chez les autres ombles et les truites. **Jeune (tacon) :** Flancs portant de 7 à 12 taches foncées irrégulières et étroites, atteignant souvent le ventre ou se fusionnant à des taches dorsales. Ces taches, qui ont parfois la forme de bandes verticales, sont séparées par un espace de largeur semblable ou plus large. Aucun point rouge n'est présent sur le corps. Nageoires non colorées et sans taches. Nageoires pelviennes et anale avec bordure blanche. Nageoire caudale fourchue et à lobes en pointe.

Espèces semblables

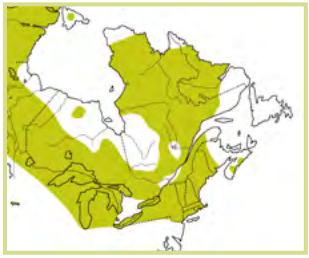
Les saumons et les truites ont un corps pâle marqué de taches foncées, alors que c'est l'inverse chez le touladi. Le touladi se distingue des ombles de fontaine et chevalier par sa nageoire caudale toujours nettement fourchue (parfois aussi présente chez l'omble chevalier) et des taches pâles jusque sur la tête, et il n'a aucun point rouge sur le corps. Chez l'omble de fontaine, la bordure blanche des nageoires pectorales, pelviennes et anale est suivie d'une bande noire.

Reproduction

La fraie, qui se déroule en automne, a généralement lieu la nuit en lac à une profondeur pouvant dépasser 50 m mais habituellement entre 0,5 et 10 m, sur un substrat de gravier ou de roches. Les berges de lacs artificiellement stabilisées avec de grosses roches peuvent servir de site de ponte au touladi. Plus rarement, la reproduction a lieu en rivière. Les touladis adultes se rencontrent aux sites de fraie et chaque femelle, bordée d'un ou de quelques mâles, libère ses œufs aussitôt fécondés. Aucun nid

n'est construit ; les œufs coulent au fond, souvent entre les interstices des roches. Les jeunes éclosent au printemps suivant.

Habitat et répartition



Cet omble fréquente les lacs froids et profonds, mais également les rivières et les plans d'eau moins profonds dans le Nord. L'été, il se tient davantage en profondeur, sous la thermocline, là où l'eau demeure plus froide. C'est un poisson strictement dulcicole, ne constituant pas de populations anadromes, mais il peut à l'occasion pénétrer dans les eaux saumâtres. Il est répandu au Québec, sauf dans l'Ouest, ainsi que dans l'ouest du Nouveau-Brunswick et à quelques endroits en Nouvelle-Écosse.

Alimentation et prédateurs

Le touladi se nourrit d'invertébrés et de petits poissons. Les chabots sont particulièrement prisés, notamment le chabot visqueux et le chabot à tête plate. Parmi les autres poissons figurant au menu du touladi se trouvent des ménés, de jeunes meuniers, des épinoches, l'éperlan arc-en-ciel, le grand corégone, le cisco de lac et la perchaude. Les touladis adultes peuvent également dévorer des salamandres, des musaraignes et de petits oiseaux tombés à l'eau. Le touladi doit redouter certains poissons prédateurs, outre sa propre espèce. Les œufs sont parfois dévorés par le ménomini rond, la lotte ou la barbotte brune. La lamproie marine s'attaque au touladi.

Situation de l'espèce

Le touladi est une espèce commune et répandue, mais qui demeure fragile à la détérioration de son habitat. Ce poisson a besoin d'eaux froides bien oxygénées et peut être menacé par l'eutrophisation des lacs. La lamproie marine a décimé les populations des Grands Lacs après son arrivée, suite à la création du chenal de navigation dans le fleuve Saint-Laurent.

Notes



Tacon

Poisson de pêche récréative très recherché, le touladi ou « truite grise » fait l'objet de nombreuses excursions de pêche organisées. Sa chair est très estimée. Cet omble fait l'objet de programmes de fraie assistée visant à maintenir ou à améliorer la qualité des stocks dans certains lacs. Les hybrides entre le touladi et l'omble de fontaine présentent des caractères intermédiaires entre les espèces parentes et fraient de jour comme de nuit.

Truite arc-en-ciel

Oncorhynchus mykiss

Rainbow Trout

Truite saumonée (nom aussi donné à l'omble de fontaine)



Description

Cette truite est de coloration argentée et marquée de petites taches noires sur la tête et le corps, de même que sur les nageoires dorsale, adipeuse et caudale. Les taches noires sur la nageoire caudale forment des rangs verticaux plus ou moins ordonnés. Une large bande rose ou mauve parcourt habituellement chaque flanc, à partir des opercules. Les individus anadromes sont davantage argentés lorsqu'ils se trouvent en eau salée. La longueur habituelle de la truite arc-en-ciel se situe entre 30 et 40 cm chez les populations d'eau douce. **Mâle en fraie :** Mâchoire inférieure en crochet. Couleurs plus vives, dont la large bande latérale rose ou rouge sur les flancs. **Femelle en fraie :** Coloration semblable à celle du mâle en fraie, parfois moins vive. **Jeune (tacon) :** Flancs marqués de 5 à 12 taches foncées séparées d'un espace plus large qu'elles. On observe également quelques petites taches foncées sur le dos et les flancs, parfois aussi sous la ligne latérale. Aucune tache rouge n'est présente sur le corps. Bande latérale rosée et floue parfois visible sur les flancs. Nageoire dorsale avec taches foncées ou au premier rayon foncé. Nageoire caudale modérément ou peu fourchue à lobes arrondis.

Espèces semblables

Les ombles sont foncées à taches pâles, alors que c'est l'inverse chez la truite arc-en-ciel. Les saumons de l'Ouest (chinook, coho et rouge) ont de 12 à 19 rayons à la nageoire anale, comparativement à 10 à 12 chez la truite arc-en-ciel. De plus, ces saumons n'ont aucune tache sur la nageoire adipeuse (au moins une chez la truite arc-en-ciel) et le saumon rouge n'a pas non plus de points noirs sur la nageoire caudale. La truite brune est brune ou fauve, sans bande latérale rose ou mauve, les taches foncées de son corps sont souvent cerclées d'un halo pâle et elle présente peu de points noirs sur la nageoire caudale, lesquels sont souvent concentrés dans la partie supérieure. Le saumon atlantique n'a pas ou peu de points noirs sur la

nageoire caudale, et s'il y en a, ils sont diffus. Sa nageoire anale présente également de 7 à 10 rayons (de 10 à 12 chez la truite arc-en-ciel). Il n'a pas non plus de bande latérale rosée, souvent présente chez la truite arc-en-ciel. L'espèce qui ressemble le plus à la truite arc-en-ciel est la truite fardée. Cette dernière a un peu de rouge sous la mâchoire inférieure et sa bande latérale rosée est parfois jaunâtre. Elle n'est présente au Québec que dans quelques lacs des Laurentides et de la Mauricie, où elle a été introduite.

Reproduction

La truite arc-en-ciel se reproduit généralement au printemps, mais certaines populations fraient en automne. La période de reproduction de l'espèce est étendue, mais chaque population se reproduit durant une période plus courte et variable de l'une à l'autre. La fraie a lieu autant le jour que la nuit, dans un cours d'eau au fond graveleux ou près des tributaires ou des émissaires des lacs. La femelle se balaie un nid en zone bien aérée. Un ou deux mâles viennent la courtiser et fertilisent les œufs qu'elle libère. Les jeunes éclosent un ou deux mois plus tard puis, s'ils sont nés en cours d'eau, le redescendent ou y séjournent jusqu'à trois ans. Ils remontent parfois les ruisseaux plus en amont, dans des secteurs plus étroits et moins profonds.

Habitat et répartition



Dans son aire originale, soit la côte ouest nord-américaine, cette truite est majoritairement anadrome. Au Québec et dans les Maritimes, où elle est introduite, elle se rencontre généralement dans les eaux claires des rivières graveleuses et des lacs. Quelques individus entreprennent cependant des migrations en eau salée. Un individu marqué a déjà parcouru en descente une distance de 338 km en une seule année.



Tacon

Alimentation et prédateurs

La truite arc-en-ciel mange des crustacés, des insectes, des vers, de petits poissons et des amphibiens. Les grosses truites mangent à l'occasion un jeune oiseau tombé à l'eau. Contrairement à l'omble de fontaine, cette espèce s'alimenterait peu de larves de diptères. Ses principaux prédateurs sont les truites plus grosses, incluant sa propre espèce, de même que les plongeons, le balbuzard pêcheur et certains mammifères aquatiques. Elle est également parfois victime de la lamproie marine.

Situation de l'espèce

Originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord, cette truite fut introduite sur notre territoire dès le début du 20e siècle et fait toujours l'objet de programmes d'ensemencement pour la pêche récréative. L'espèce s'est acclimatée et s'est répandue jusque dans des rivières à saumons atlantiques de l'est du Québec, où elle pourrait s'avérer nuisible aux populations de saumons. Suite à cette situation, l'ensemencement a été arrêté dans certaines régions.

Notes

Cette truite est très populaire auprès des pêcheurs et sa chair est très estimée. Elle représente le Salmonidé le plus communément élevé en aquaculture, notamment pour la vente sur le marché et pour l'ensemencement en vue de la pêche récréative. Dans certains lacs où elle a été introduite, la truite arc-en-ciel a une croissance plus rapide en raison de l'absence ou de la moindre compétition. Le taux de survie des individus introduits est très variable. Les truites arc-en-ciel qui fréquentent l'eau salée, c'est-à-dire celles des populations anadromes, atteignent en général des tailles plus importantes que celles d'eau douce.



Adultes en fraie

Truite brune

Salmo trutta

Brown Trout

Truite d'Europe, truite franche



Description

Sa coloration usuelle varie de brune ou fauve à dorée avec des petits points foncés, noirs et parfois de couleur rouille ou rouge. Les taches foncées sur son corps sont souvent cerclées d'un halo pâle. Des taches noires sont présentes sur la nageoire dorsale et la nageoire caudale, mais celles de la caudale sont souvent concentrées dans la partie supérieure. La nageoire adipeuse est orangée. La truite brune mesure en général entre 30 et 50 cm à l'âge adulte, chez les populations d'eau douce. **Mâle en fraie :** Mâchoire inférieure en forme de crochet. **Jeune (tacon) :** Flancs comptant de 9 à 14 marques foncées séparées par un espace de largeur semblable ou moindre. Des points rouges ou orangés se trouvent entre ces taches de tacon et ailleurs sur le corps, tant au-dessus qu'en dessous de la ligne latérale, de même que des taches foncées en général. Le halo pâle typique des taches des adultes apparaît chez les tacons un peu plus gros. Nageoire dorsale à taches foncées et souvent orangées. Nageoire adipeuse bordée d'orangé ou de coloration rouille ou entièrement teintée de rouille. Nageoire caudale moyennement fourchue à lobes arrondis.

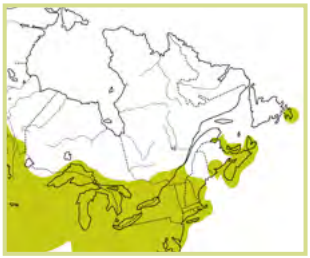
Espèces semblables

L'omble de fontaine, l'omble chevalier et le touladi ont un corps à taches pâles tandis que chez les truites et les saumons, c'est l'inverse : les taches sont foncées sur un corps plus pâle. La truite brune se distingue de la truite arc-en-ciel et de la truite fardée par l'absence de bande latérale rosée ou mauve et le halo typique entourant ses taches. Les saumons de l'Ouest (chinook, coho et rouge) ont de 12 à 19 rayons à la nageoire anale (de 10 à 12 chez la truite brune) et une coloration générale davantage argentée ou bleutée ; ils se distinguent aussi par l'absence de toute tache sur la nageoire adipeuse. Le saumon atlantique possède de 7 à 10 rayons à la nageoire anale (de 10 à 12 chez la truite brune) et sa coloration est davantage argentée à bleu-gris. De plus, les taches foncées de son corps sont plus rarement et moins intensément cerclées d'un halo pâle

Reproduction

Cette truite se reproduit en automne, souvent après l'omble de fontaine, dans les rivières et ruisseaux tributaires des lacs ou de cours d'eau plus importants. Le site de reproduction est souvent situé en eau peu profonde, sur fond de gravier. Les œufs sont déposés dans un nid rudimentaire creusé par la femelle et fertilisés par un ou quelques mâles qui l'accompagnent. Ils éclosent quelques mois plus tard.

Habitat et répartition



Originaire du nord de l'Europe, la truite brune a été introduite à divers endroits dans le monde. La majeure partie des populations d'Amérique du Nord sont confinées aux eaux douces, mais quelques-unes sont anadromes comme c'est le cas dans l'aire de répartition originelle. Cette truite se rencontre dans les lacs et dans les rivières moyennes à larges. Bien qu'elle préfère les eaux froides, cette espèce s'accommode bien d'eaux plus chaudes et peut ainsi survivre dans des endroits où plusieurs autres Salmonidés ne le peuvent pas. La truite brune a été introduite au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.





Tacon

Alimentation et prédateurs

L'espèce est opportuniste et dévore des insectes, des crustacés, des gastéropodes aquatiques, des amphibiens et de petits poissons. À certains endroits, son introduction dans de petits lacs a entraîné le déclin ou la disparition de certaines proies, comme les têtards. Les adultes dévorent occasionnellement des micromammifères. Les principaux prédateurs de la truite brune sont les autres truites et certains oiseaux dont les harles et le balbuzard pêcheur.

Situation de l'espèce

La truite brune est originaire de l'Europe ; elle fut introduite aux États-Unis en 1883 pour la pisciculture, puis au Québec à la fin du 19e siècle et dans les Maritimes au début des années 1920, dans un but de pêche récréative. Elle y est maintenant acclimatée et fait encore l'objet d'ensemencements. Cette truite survit dans des eaux plus chaudes que les autres Salmonidés. Son abondance dépend largement de ces ensemencements et l'espèce ne semble pas envahissante dans nos eaux.

Notes

Cette truite est recherchée par les pêcheurs et sa chair est réputée. Elle est parfois élevée en pisciculture et fréquemment introduite dans nos eaux. Elle est plus tolérante aux eaux dites chaudes que nos ombles indigènes et survit dans des habitats où ces derniers ne peuvent survivre. La truite brune fait partie du même genre que le saumon atlantique (*Salmo*).

Truite fardée

Oncorhynchus clarkii

Cutthroat Trout

Truite à gorge coupée



Description

Cette truite a un corps parsemé de nombreuses taches foncées. La nageoire caudale porte plusieurs points noirs répartis de façon assez uniforme. Les flancs sont souvent marqués par une bande latérale rosée ou jaunâtre. Le dessous de la gorge est marqué de rouge, ce qui est caractéristique de cette truite. Elle mesure généralement de 30 à 35 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Mâchoire inférieure allongée en crochet peu développé. Coloration plus vive. **Jeune (tacon) :** Très semblable à celui de la truite arc-en-ciel et s'en distinguant en général par la présence de quelques-uns des caractères suivants : pas ou peu de taches foncées sur le dos devant la nageoire dorsale, quelques taches noires habituellement visibles à la base de la nageoire caudale, petites taches rouges ou jaunes visibles dans les deux sillons parallèles situés sous le menton et maxillaire plus long qui atteint ou dépasse la limite postérieure de l'œil.

Espèces semblables

Les ombles (de fontaine, chevalier et touladi) portent des taches plus pâles que le corps. Les saumons de l'Ouest (chinook, coho et rouge) ont de 12 à 19 rayons à la nageoire anale (de 11 à 13 chez la truite fardée) et leur nageoire adipeuse ne porte aucune tache. Le saumon atlantique a peu ou pas de points sur la nageoire caudale et, s'il y en a, ils sont diffus. Il a de 7 à 10 rayons à la nageoire anale (de 11 à 13 chez la truite fardée). La truite brune a aussi peu de points sur la nageoire caudale, concentrés dans la partie supérieure. Ses taches foncées sur le corps sont aussi souvent entourés d'un halo pâle, ce qui peut aussi être le cas chez le saumon atlantique. La truite arc-en-ciel se distingue de la truite fardée par l'absence de rouge sur la mâchoire inférieure et la bande latérale jamais jaunâtre.

Reproduction

La truite fardée se reproduit de l'hiver au printemps, habituellement dans des rivières au fond graveleux. La femelle creuse une dépression en brassant

le substrat de coups saccadés de son corps et sa queue. Le mâle et la femelle se placent côte à côte et les œufs sont fertilisés à mesure qu'ils sont pondus.

Habitat et répartition

Au Québec, la truite fardée vit confinée dans des lacs d'eau douce, mais dans son aire originale, cette truite fréquente à l'occasion les eaux salées ou saumâtres. Sa répartition dans nos eaux se limite à quelques lacs du sud-ouest du Québec, principalement le lac Maskinongé, dans les Laurentides, et le petit lac Albert, en Mauricie.



Alimentation et prédateurs

Elle dévore des invertébrés aquatiques, notamment des insectes et des crustacés, ainsi que de petits poissons. Ses prédateurs habituels sont les autres truites, notamment la truite arc-en-ciel, de même que certains oiseaux dont le balbuzard pêcheur.

Situation de l'espèce

La truite fardée est originaire de la côte ouest de l'Amérique du Nord. Au Québec, elle a été introduite apparemment accidentellement vers 1940 dans quelques lac, où elle fait l'objet d'une pêche récréative. Son aire de répartition semble stable et restreinte au Québec, où elle demeure peu commune.

Notes

La truite fardée est très semblable à la truite arc-en-ciel et, tout comme cette dernière, elle est recherchée par les pêcheurs. Sa chair a bon goût.



Subadulte

Saumon atlantique

Salmo salar

Atlantic Salmon, Landlocked Salmon (lacs d'eau douce)

Saumon de l'Atlantique, ouananiche (enclavée en eau douce), saumon de l'intérieur (enclavé en eau douce)



Description

Le saumon atlantique est argenté à bleu-gris avec de petites taches foncées, parfois rougeâtres, sur le corps. Ces taches peuvent être cerclées de pâle. Les individus confinés en eau douce ont tendance à être plus foncés que les saumons anadromes, davantage argentés. Toutefois, après la fraie, les adultes retournant en mer sont très foncés. La nageoire caudale présente peu ou pas de points, qui sont diffus s'il y en a. Le saumon atlantique mesure en général entre 30 et 60 cm à l'âge adulte mais peut atteindre une longueur de plus de 1 m. Les individus des populations anadromes atteignent des tailles supérieures à celles qui sont enclavées en eau douce. **Mâle en fraie :** Mâchoire inférieure en crochet. **Jeune (tacon) :** Flancs marqués de 8 à 11 taches foncées, séparées par un espace de largeur semblable ou moindre. Un point rouge ou orangé se trouve le long de la ligne latérale entre chacune de ces taches. Peu ou pas de points rouges ailleurs sur le corps. Dos parsemé de petites taches foncées. Nageoires pectorales de longueur comparable à la nageoire dorsale en position rabaissée. Nageoire caudale nettement fourchue et à lobes en pointe.

Espèces semblables

L'omble de fontaine, l'omble chevalier et le touladi ont des taches pâles sur fond plus foncé, tandis que le saumon atlantique a des taches foncées sur fond plus pâle. Ce dernier se distingue des saumons de l'Ouest par la présence de seulement 7 à 10 rayons à la nageoire anale (de 12 à 19 chez les autres saumons) et d'au moins une tache sur la nageoire adipeuse. Le saumon chinook et le saumon coho ont également plusieurs points foncés sur la nageoire caudale, concentrés dans les parties supérieure ou inférieure, alors qu'ils sont peu nombreux ou absents chez le saumon atlantique. La truite arc-en-ciel, la truite fardée et la truite brune ont de 10 à 13 rayons à la nageoire anale (de 7 à 10 chez le saumon atlantique). La truite arc-en-ciel et la truite fardée ont souvent une bande latérale rosée

ou mauve ; de plus, la truite fardée a du rouge sur la mâchoire inférieure. La truite brune est davantage brune ou fauve et les taches de son corps sont plus souvent entourées d'un halo pâle que chez le saumon atlantique.

Reproduction

L'espèce fraie à l'automne. La plupart des individus sont fidèles à leur rivière natale pour la reproduction. Les saumons des populations enclavées en eau douce, ou ouananiches, entreprennent la remontée des rivières dès septembre et fraient d'octobre à décembre. Chez les saumons anadromes, cette migration a lieu dès avril et la fraye a lieu d'octobre à décembre. Ces poissons sont réputés pour leur capacité à franchir des chutes et d'autres obstacles lors de la montaison. Le saumon atlantique fraie en eau courante dans des secteurs peu profonds et à fond de gravier et de cailloux. Le nid est creusé dans le gravier par la femelle, qui pourra pondre à quelques reprises et dans quelques nids durant 7 à 12 jours. Le mâle fertilise les œufs dès leur expulsion par la femelle. Chez les populations anadromes, certains mâles fraîchement matures et de petite taille, qui ne sont pas encore allés en mer, participent à la fraie au même titre que les adultes migrateurs. Celle-ci est exigeante et peu de saumons y survivent plus de deux années. Toutefois, plusieurs saumons ne fraient pas tous les ans. Après la reproduction, les adultes, alors nommés « saumons noirs », redescendent la rivière vers la mer ou leur lac d'eau douce, mais certains demeureront en rivière plusieurs mois. Les alevins éclosent au printemps. Ils acquièrent rapidement les taches typiques des tacons, puis croîtront pour devenir des saumoneaux ou smolts, dépourvus de ces grandes taches foncées ou dont les taches de tacons deviennent masquées par la coloration argentée. Ils demeurent dans leur rivière natale de 2 à 8 ans avant de regagner la mer ou le lac de leurs parents, à une taille supérieure à 10 cm. Les saumons adultes retourneront frayer un à trois ans plus tard. Chez les saumons anadromes, la taille est proportionnelle au nombre d'années passées en mer. Sur un site de fraie, en règle générale, la majorité des saumons reproducteurs en sont à leur première année de fraie.



Habitat et répartition



Le saumon atlantique est anadrome dans la majeure partie de son aire de répartition. Au Québec et dans les Maritimes, les populations anadromes habitent l'océan Atlantique ainsi que le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. Ces saumons vont frayer dans des rivières d'eau douce tributaires. Les membres des populations enclavées dans les lacs d'eau douce, comme celle du lac Saint-Jean au Québec, passent généralement leur vie entière dans de grands lacs et vont frayer dans les cours d'eau s'y jetant. Les saumons atlantiques vivant en mer peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres. Cette espèce est répandue dans l'est du Québec et les Maritimes, et compte plusieurs populations isolées en eau douce jusque dans le sud du Québec.

Alimentation et prédateurs

Les saumoneaux se nourrissent de crustacés et d'insectes aquatiques ; en grandissant, ils incorporent de petits poissons à leur menu, tels des éperlans arc-en-ciel, des gaspareaux et des aloses. Les saumons adultes se nourrissent surtout de poissons et ceux qui se trouvent en mer mangent également du krill. Durant tout son séjour en eau douce pour la reproduction, le saumon anadrome ne se nourrit pas. S'il mord à la ligne que lui tend le pêcheur, c'est davantage parce que celle-ci l'agace que par gourmandise. Les prédateurs du saumon atlantique varient selon sa taille. Les jeunes sont souvent la proie de l'anguille d'Amérique, de l'omble de fontaine, des harles et du martin-pêcheur d'Amérique. Les individus de petite ou moyenne taille peuvent également être dévorés par le grand brochet. Les saumons adultes sont quant à eux probablement la proie occasionnelle de quelques mammifères lors de la fraie et, chez ceux fréquentant l'eau salée, de grands poissons marins.

Situation de l'espèce

C'est notre seul saumon indigène. On a remarqué une importante baisse des effectifs dans plusieurs populations anadromes depuis une trentaine d'années, au point qu'elles ne sont présentement considérées en sécurité que dans le nord du Québec, au Labrador et à Terre-Neuve. Au Québec, les populations du fleuve Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie sont considérées en situation préoccupante, tout comme celles du golfe Saint-Laurent jusqu'au nord de la Nouvelle-Écosse. Ailleurs en Nouvelle-Écosse et dans le sud du Nouveau-Brunswick, incluant la baie de Fundy, le saumon atlantique anadrome est considéré en voie de disparition, de même qu'à l'île d'Anticosti, au Québec. Le taux de survie apparemment

faible en mer et de possibles perturbations des écosystèmes marins sont des causes souvent énoncées. Dans les lieux davantage urbanisés, la destruction et la perturbation des habitats a également nui aux populations de saumons, tout comme la présence de barrages et la pollution. Dans la baie de Fundy et l'est de la Nouvelle-Écosse, les populations sauvages de saumons sont également menacées par la possibilité de compétition ou de croisement génétique avec les saumons élevés en pisciculture. En ce qui concerne les populations de saumon atlantique enclavées en eau douce, leur situation varie mais, de façon générale, elles sont moins sujettes aux perturbations et font l'objet d'une pêche contrôlée.

Notes

Le saumon atlantique est une espèce emblématique qui a toujours attiré bon nombre de pêcheurs, tant pour sa combativité que pour sa chair fort estimée. La pêche à la mouche représente tout un défi. Ce poisson a connu de forts déclins, notamment dans les populations anadromes, et ne fait plus l'objet d'une pêche commerciale. On élève le saumon atlantique pour la vente sur le marché, où il est maintenant très populaire.



Tacon

Saumons du Pacifique

Les trois espèces suivantes sont toutes originaires de la côte du Pacifique, dans l'ouest de l'Amérique du Nord. Leur présence sur le territoire du Québec et des Maritimes est le résultat d'introductions volontaires, dans un but de pêche récréative ou pour contrôler les populations de gaspareau des Grands Lacs. Les saumons du Pacifique meurent pour la plupart après la reproduction.

Saumon rouge

Oncorhynchus nerka

Sockeye Salmon

Kokani (forme d'eau douce), saumon nerka (forme anadrome), sockeye



Description

Ce saumon est de coloration argentée et ne porte pas de taches sur le corps ni sur la nageoire caudale. Seule la nageoire dorsale est parfois tachetée. Bien que l'espèce puisse être plus grosse dans son aire originale, les saumons rouges introduits au Québec mesurent moins de 50 cm de long et pèsent rarement plus de 1 kg. **Mâle en fraie :** Corps plus haut, dos bossu. Mâchoires allongées et en crochet. Dos et flancs rouges, tête colorée de vert, nageoires dorsale et anale rouges, autres nageoires foncées. Plus rarement, le corps est jaune à verdâtre sans coloration rouge. **Femelle en fraie :** Coloration semblable à celle du mâle en fraie. **Jeune (tacon) :** Les taches sur les flancs sont situées au-dessus de la ligne latérale, seules quelques-unes s'étendent légèrement au-dessous. L'espace séparant chacune de ces taches est environ deux fois plus large que les taches elles-mêmes, qui sont très étroites. La hauteur de ces taches est rarement supérieure au diamètre de l'œil.

Espèces semblables

C'est le seul de nos saumons à n'avoir aucune tache sur le corps et la nageoire caudale. Le saumon atlantique n'a que de 7 à 10 rayons à la nageoire anale tandis que chez le saumon rouge, il y en a au moins 12.

Reproduction

Ce saumon fraie en automne jusqu'au début de l'hiver. La ponte des saumons rouges introduits en eau douce a lieu sur le lit graveleux des tributaires ou des lacs. La femelle creuse un nid en balayant le substrat de mouvements de son corps et de sa queue, puis un ou plusieurs mâles viennent féconder ses œufs à mesure qu'elle les expulse. Les adultes meurent après la reproduction, parfois plusieurs semaines plus tard.

Habitat et répartition

Bien qu'anadrome dans son aire originale, l'ouest de l'Amérique du Nord, le saumon rouge a été introduit dans un lac d'eau douce au Québec, soit le lac Normand en Mauricie, et y a survécu. Il s'y reproduit maintenant. Son aire de répartition au Québec ne s'est pas étendue depuis. Le saumon rouge préfère les eaux profondes, sauf durant la reproduction.



Alimentation et prédateurs

Ce saumon se nourrit de plancton et d'invertébrés, notamment de microcrustacés et d'insectes. Il dévore à l'occasion des œufs de poissons ou des petits poissons. C'est le seul saumon de l'Ouest et le seul Salmonidé du genre *Oncorhynchus* à posséder plus de 30 branchicténies sur le premier arc branchial, ce qui est lié à son alimentation particulière axée sur les petits invertébrés et le plancton. Ses prédateurs incluent d'autres saumons, la truite arc-en-ciel et le touladi, de même que l'achigan à petite bouche et quelques espèces d'oiseaux.

Situation de l'espèce

Ce saumon est rare au Québec, où il n'existe qu'une population confinée en eau douce. Elle origine de l'ensemencement effectué en 1968 avec plusieurs milliers d'alevins issus de poissons ayant servi à l'Exposition universelle de Montréal en 1967. L'espèce y survit et s'y reproduit depuis.

Notes

Le saumon rouge a une chair appréciée et il est recherché pour la pêche. Il est souvent vendu sur le marché. La forme d'eau douce, que l'on rencontre au Québec, porte le nom populaire de saumon kokani, tandis que la forme anadrome se nomme saumon nerka. Tous ces noms désignent une seule et même espèce.

Saumon coho

Oncorhynchus kisutch

Coho Salmon

Saumon argenté



Description

Le saumon coho est de coloration argentée avec des reflets bleu-vert. Il a de petites taches noires sur les flancs, au-dessus de la ligne latérale de même que sur le lobe supérieur de la nageoire caudale. La nageoire caudale et la nageoire anale sont souvent rouges ou orange. Ce saumon mesure en moyenne 50 cm de long dans nos eaux. **Mâle en fraie :** Mâchoires allongées et en crochet. Bande rouge sur les flancs. Ces caractères sont plus marqués chez les mâles des populations anadromes. **Femelle en fraie :** Mâchoire en crochet (moins prononcé que chez le mâle) et flancs rosés. **Jeune (tacon) :** Présence de 8 à 12 taches étroites sur les flancs, légèrement plus étroites que l'espace entre elles. La ligne latérale les traverse en leur centre. La hauteur de ces taches verticales dépasse le diamètre de l'œil. Nageoire dorsale sans taches et nageoire adipeuse uniformément bistrée, sans fenêtre claire dans sa partie antérieure. Coloration rouge ou orangée habituellement présente aux nageoires anale et caudale. Nageoire caudale nettement fourchue.

Espèces semblables

Seuls le saumon chinook et le saumon rouge ont également de 12 à 19 rayons à la nageoire anale, les truites en ayant de 10 à 13 et le saumon atlantique, de 7 à 10. La truite brune a un halo pâle autour de ses taches du corps et peu de taches sur la nageoire caudale. Elle est plutôt brune ou fauve et non argentée. Les truites arc-en-ciel et fardée ont une bande latérale rouge, mauve ou jaunâtre sur les flancs et les points noirs sur leur nageoire caudale sont répartis uniformément et non concentrés dans la partie supérieure. Le saumon chinook a des points noirs sur les lobes supérieur et inférieur de la nageoire caudale et non seulement dans la partie supérieure. Le saumon rouge n'a pas de taches.

Reproduction

Dans les Grands Lacs, et peut-être également parfois dans le fleuve Saint-Laurent au Québec, ce saumon fraye à l'automne. La reproduction a lieu

en eau courante et peu profonde, sur un substrat graveleux. La femelle creuse un nid en balayant le fond de mouvements de son corps et de sa queue, puis quelques mâles s'en approchent. Le mâle dominant fertilise les œufs pondus par la femelle, mais les plus petits mâles peuvent le déjouer et participer à la fécondation. Tous les adultes meurent après la reproduction.

Habitat et répartition

Ce saumon originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord est anadrome dans son aire originale mais au Québec, il est représenté par des saumons d'eau douce en provenance des Grands Lacs. Il s'est dispersé jusqu'au Québec par le fleuve Saint-Laurent.



Alimentation et prédateurs

Les jeunes saumons se nourrissent d'invertébrés aquatiques, puis graduellement de petits poissons. Les adultes sont majoritairement piscivores ; ils se nourrissent notamment de gaspareaux et d'éperlans arc-en-ciel. Les jeunes doivent redouter plusieurs poissons prédateurs et certains oiseaux. Les adultes ont peu de prédateurs, mais sont parfois victimes de la lamproie marine.

Situation de l'espèce

Le saumon coho a été introduit dans les Grands Lacs dans les années 1960 afin de contrer l'explosion démographique du gaspareau, et il s'y est établi depuis. Sa présence dans le fleuve Saint-Laurent au Québec découle d'individus en dévalaison provenant des Grands Lacs. Peu de mentions de cette espèce ont été faites au Québec et aucune reproduction n'a été rapportée dans nos eaux. L'espèce a aussi été observée en fraie en Nouvelle-Écosse en 1978, mais semble y avoir disparu depuis. Ces poissons provenaient sans doute de stocks introduits au New Hampshire, aux États-Unis.

Notes

Le saumon coho est très recherché pour la pêche et l'un des poissons les plus populaires sur le marché. Sa chair est très estimée. Au Québec, il est trop rare pour faire l'objet d'une pêche spécifique, mais il fait l'objet de tournois et d'excursions de pêche dans les Grands Lacs.

Saumon chinook

Oncorhynchus tshawytscha

Chinook Salmon

Saumon royal



Description

Le saumon chinook a une coloration argentée aux reflets verts à bleuâtres. Le corps et les nageoires portent des taches noires. Sur la nageoire caudale, ces petites taches sont réparties plutôt uniformément mais plus concentrées dans le haut et le bas. Le saumon chinook est le plus grand saumon d'Amérique du Nord, mesurant en moyenne 80 cm de long dans nos eaux mais pouvant dépasser le mètre. **Mâle en fraie :** Mâchoires allongées et en crochet, dents grosses. Coloration brune à pourpre. Ces caractéristiques sont moins marquées chez les saumons enclavés en eau douce. **Femelle en fraie :** Coloration brune à pourpre, comme le mâle, mais plus pâle. **Jeune (tacon) :** Flancs portant de 6 à 12 marques ovales, très hautes, de largeur égale ou supérieure à l'espace les séparant. Elles sont traversées en leur centre par la ligne latérale. La hauteur de ces taches est supérieure au diamètre de l'œil. Nageoire dorsale sans taches. Nageoire adipeuse claire et non pigmentée antérieurement et foncée à l'arrière. Nageoire caudale nettement fourchue.

Espèces semblables

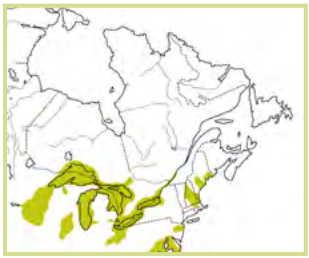
Seuls le saumon coho et le saumon rouge ont également de 12 à 19 rayons à la nageoire anale, les truites en ayant de 10 à 13 et le saumon atlantique, de 7 à 10. La truite brune a un halo pâle autour de ses taches du corps et peu de taches sur la nageoire caudale. Elle est plutôt brune ou fauve et non argentée. Chez les truites arc-en-ciel et fardée, les points noirs sur la nageoire caudale sont répartis uniformément et non concentrés dans les parties supérieure et inférieure. Le saumon coho a des points concentrés sur la partie supérieure de la nageoire caudale et non répartis dans le bas. Le saumon rouge n'a pas de taches.

Reproduction

À l'automne, les adultes migrent vers les rivières en amont pour la reproduction. La fraie a lieu en eau courante, où le substrat est graveleux. La

femelle se balaie un nid rudimentaire, puis plusieurs mâles s'en approchent. Généralement, seul le mâle dominant féconde les œufs déposés par la femelle, mais quelques autres réussissent parfois à s'immiscer dans le nid rapidement et à fertiliser certains œufs. Les adultes meurent tous peu après la reproduction.

Habitat et répartition



Ce saumon est diadrome dans son aire originale. Il a été introduit dans les Grands Lacs et dans l'océan Atlantique pour la pêche et s'est dispersé jusqu'au Québec par le fleuve Saint-Laurent, où il est maintenant acclimaté en eau douce. La présence occasionnelle de ce saumon dans les Maritimes est sans doute attribuable à l'introduction d'individus en Nouvelle-Angleterre. Il y est présent sous forme de populations anadromes.

Alimentation et prédateurs

Les jeunes s'alimentent d'invertébrés aquatiques tels des insectes et des crustacés. Les individus plus gros et les adultes se nourrissent surtout d'autres poissons tels les aloses, le cisco de lac et l'éperlan arc-en-ciel. Des crustacés figurent parfois au menu.

Situation de l'espèce

L'espèce a été introduite dans les Grands Lacs dès la fin des années 1800 et jusqu'à tout récemment dans l'Océan atlantique, où elle se reproduit maintenant. Des individus effectuent des migrations importantes et peuvent se trouver à quelques centaines de kilomètres de leur lieu de naissance ou d'introduction. Au Québec, ce saumon est peu souvent observé et limité au fleuve Saint-Laurent. Il se reproduit parfois dans nos eaux, mais ne semble pas réussir à s'y implanter. Il a été introduit dans la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, dans les années 1880, mais sans succès. Les individus parfois capturés dans les eaux des Maritimes seraient originaires des États-Unis, où il sert encore à l'ensemencement.

Notes

Le saumon chinook est le plus gros des saumons, mais les populations enclavées en eau douce présentent des individus plus petits que les populations diadromes. C'est un poisson très recherché pour la pêche récréative. Il a d'ailleurs fait l'objet de nombreux ensemencements hors de son aire originale. Sa chair est fort estimée et il est également populaire sur le marché.

L'hybridation chez les Salmonidés

Plusieurs espèces de Salmonidés peuvent s'hybrider et il en résulte souvent des descendants ayant des motifs différents, parfois intermédiaires entre les deux parents.

Les hybrides sont rares en nature car les espèces sympatriques ont souvent des mœurs différentes, ce qui favorise une isolation reproductive. Toutefois, l'introduction de spécimens ou de nouvelles espèces dans certains lieux de même que la reproduction artificielle (croisements forcés) favorisent la présence d'hybrides.

Ainsi, bien que les différents saumons de l'Ouest ne se reproduisent pas entre eux en nature, des hybrides entre le saumon chinook et le saumon coho ont été observés à la suite d'introductions en nature de spécimens de pisciculture.

Les croisements naturels entre espèces se produisent surtout à l'intérieur des mêmes genres. La truite fardée peut s'hybrider avec la truite arc-en-ciel (genre *Oncorhynchus*), la truite brune se croise parfois avec le saumon atlantique (genre *Salmo*) et l'omble chevalier peut s'hybrider avec le touladi ou l'omble de fontaine (genre *Salvelinus*). Dans le genre *Coregonus*, le cisco de lac s'hybride avec le grand corégone.

Quelques croisements artificiels portent des noms spécifiques. Ainsi, l'hybride entre un omble de fontaine mâle et un touladi femelle, souvent créé en pisciculture, s'appelle « moulac ». Fertiles, les moulacs font l'objet d'un ensemencement pour la pêche récréative. Ces hybrides présentent des caractères intermédiaires entre les espèces d'origine et fraient de jour comme de nuit. On peut également croiser l'omble de fontaine avec la truite brune pour obtenir la « truite-tigre » qui se reconnaît à ses marbrures évidentes. Cet hybride stérile est créé expressément dans le but d'effectuer des ensemencements pour la pêche récréative, sans risquer qu'il y ait reproduction avec les poissons indigènes ou colonisation par des descendants des poissons que l'on introduit.



Truite-tigre

Osméridés



Éperlans arc-en-ciel sur frayère

Cette famille regroupe des poissons de taille petite à moyenne, à coloration argentée et qui possèdent une nageoire adipeuse. Contrairement aux Salmonidés, ils n'ont pas de procès axillaire à la base des nageoires pelviennes. Leurs dents sont développées et ils se nourrissent de zooplancton et de petits poissons.

Les Osméridés vivent en bancs et fraient en groupes. Ils sont recherchés pour la pêche commerciale et parfois pour la pêche récréative et constituent une importante source de nourriture pour de nombreux prédateurs.

On trouve une quinzaine d'espèces dans cette famille. Plusieurs sont marines, comme le capelan, d'autres sont anadromes ou bien dulcicoles. L'éperlan arc-en-ciel est la seule espèce d'eau douce que l'on observe au Québec et dans les Maritimes. Il y est présent sous forme de populations anadromes et de populations confinées à l'eau douce.

Espèce présente au Québec et dans les Maritimes :
Éperlan arc-en-ciel

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (g)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
ÉPERLAN ARC-EN-CIEL	35,6	132	Mars à mai (fin avril à juillet au N.-B.)	1 700 à 69 600	2 à 3	6

Éperlan arc-en-ciel

Osmerus mordax

Rainbow Smelt, American Smelt, Jack Smelt, Frostfish, Icefish

Éperlan, éperlan d'Amérique



Description

L'éperlan arc-en-ciel a un corps frêle et allongé, de coloration argentée à reflets violacés sur les flancs et vert olive sur le dos. La mâchoire inférieure dépasse la mâchoire supérieure, et les dents sont bien développées et facilement visibles quand la gueule est ouverte. La bouche est grande et le maxillaire dépasse le centre de l'œil. Les écailles du corps se détachent assez facilement. La nageoire anale est longue. La nageoire adipeuse est plutôt basse et allongée. L'éperlan arc-en-ciel mesure habituellement de 15 à 20 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Minuscules tubercules sur la tête, le corps et les nageoires. **Jeune :** Semblable à l'adulte mais plus élancé.

Espèces semblables

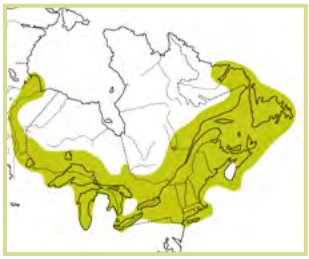
Le crayon-d'argent, le méné émeraude et le méné à tête rose sont dépourvus de nageoire adipeuse. De plus, le crayon-d'argent possède deux nageoires dorsales, soit une courte suivie d'une longue, et les ménés n'ont pas de dents acérées dans la gueule ni sur la langue. Les jeunes corégones, de même que tous les autres Salmonidés, ont un procès axillaire à la base des nageoires pelviennes, ce que l'éperlan arc-en-ciel n'a pas. Finalement, lorsqu'il est capturé en eau salée, l'éperlan arc-en-ciel peut être confondu avec le capelan (*Mallotus villosus*), un poisson de la même famille. Le capelan n'a que de petites dents dans la gueule et sur la langue, alors qu'elles sont plus allongés et rappellent de petits crochets chez l'éperlan. D'autres différences s'observent au niveau du maxillaire (s'arrête derrière le centre de l'œil chez l'éperlan et en dessous chez le capelan) et de la ligne latérale (incomplète chez l'éperlan et complète chez le capelan). Les écailles de l'éperlan arc-en-ciel sont plus grosses, au nombre d'environ 65 à 75 le long de la ligne latérale, comparativement à 170 à 220 chez le capelan.

Reproduction

La fraie a lieu tôt au printemps, surtout la nuit, dans le fleuve Saint-Laurent, les ruisseaux et les rivières aux eaux vives ou les secteurs peu profonds de

lacs, dès la fonte des glaces. De nombreux adultes se rassemblent alors, et les femelles pondent leurs œufs en même temps que les mâles libèrent leur semence. Les œufs adhèrent aux roches et au gravier. Aucun soin ne leur est apporté.

Habitat et répartition



L'espèce est anadrome le long de la côte atlantique et plusieurs populations confinées en eau douce sont présentes sur le territoire du Québec et des Maritimes. L'éperlan arc-en-ciel préfère les eaux froides mais n'y est pas confiné. Les éperlans des populations d'eau douce vivent en général dans les lacs relativement grands et parfois les plans d'eau plus petits qui y sont reliés. Ceux des populations anadromes fréquentent également les estuaires et les côtes où l'eau est douce, saumâtre ou salée. C'est un poisson qui vit le plus souvent au large et qui se déplace en bancs. L'espèce a été introduite en maints endroits par le passé pour servir de nourriture aux poissons prisés pour la pêche récréative, notamment les Salmonidés. On trouve l'éperlan arc-en-ciel dans l'est et le sud du Québec et dans la majeure partie du territoire des Maritimes.



Alimentation et prédateurs

Les éperlans se nourrissent surtout de petits crustacés, de larves d'insectes et d'autres invertébrés. Les adultes y ajoutent des mollusques et de petits poissons, notamment les jeunes de leur espèce, des ménés, de jeunes crapets, des chabots et de jeunes perchaudes. Les prédateurs de l'éperlan arc-en-ciel sont nombreux et sont surtout représentés par des poissons et des oiseaux : omble de fontaine, touladi, saumon atlantique, lotte, perchaude, doré jaune, goélands et cormorans.

Situation de l'espèce

L'éperlan arc-en-ciel est commun à abondant dans la majorité de son aire de répartition. C'est un poisson important dans l'alimentation de nombreuses autres espèces. La population anadrome du côté sud de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, au Québec, est toutefois considérée en situation précaire. La principale menace à cette population est la dégradation des sites de fraie, mais des mesures de restauration des habitats sont en cours.

Notes

L'éperlan arc-en-ciel a une chair de bon goût et est très populaire autant auprès des pêcheurs sportifs que des pêcheurs commerciaux. La pêche à la ligne sur glace se pratique couramment pour cette espèce. Dans les Maritimes, on estime qu'environ 650 tonnes d'éperlans sont pêchées commercialement chaque année, alors qu'au Québec cette quantité varie ordinairement entre 40 et 50 tonnes mais atteint parfois 200 tonnes. La pêche commerciale à l'éperlan a lieu en eau salée.

L'éperlan nain

Il existe une forme naine de l'éperlan arc-en-ciel, que l'on trouve dans certains lacs d'eau douce et qui vit en sympatrie avec la forme dite normale. Les éperlans nains (que l'on nommait autrefois par le nom d'espèce *Osmerus spectrum*) sont génétiquement, morphologiquement et comportementalement différents des autres éperlans. Ils s'en distinguent par une taille plus petite, de 10 à 12 cm à maturité au lieu de 15 cm et plus, une bouche plus petite dont le maxillaire s'arrête au plus vis-à-vis du centre de l'œil, et un nombre moyen de branchicténies variant de 34 à 36, au lieu de 28 à 32 chez l'éperlan arc-en-ciel standard. L'éperlan de forme naine fraie également plus tard et se nourrit davantage de plancton. On trouve l'éperlan arc-en-ciel de forme naine dans le Maine, dans le lac Heney en Outaouais, au Québec, dans le lac Lochaber, en Nouvelle-Écosse, et dans le lac Utopia, au Nouveau-Brunswick.

Ésocidés



Dents d'un grand brochet

Les brochets se reconnaissent aisément à leur tête et à leur corps allongés. La coloration présente des contrastes de foncé et de pâle et leur sert de camouflage. Les écailles sont cycloïdes. La nageoire dorsale est située vers l'arrière du corps et aide à la propulsion, ce qui est utile pour ces poissons qui chassent à l'affût. Leur museau est long et assez large, et leur bouche est munie de nombreuses dents pointues et coupantes.

Les brochets fraient au printemps dans les zones inondées et les marais riverains riches en végétation. Aucun soin n'est apporté aux œufs. Ce sont de redoutables prédateurs qui chassent et dévorent toute proie plus petite qu'eux, depuis les petits invertébrés jusqu'aux canards et aux rats musqués.

Ils sont très recherchés pour la pêche récréative, et quelques espèces ont été introduites dans des lieux qu'elles n'occupaient pas à des fins d'ensemencement. La rareté de certaines espèces sur notre territoire tient du fait qu'elles se trouvent à la limite nordique de leur répartition.

On identifie les brochets surtout en vérifiant la présence ou non d'écailles sur les opercules et les préopercules, le nombre de pores sous-mandibulaires et le patron de coloration du corps.

Les Ésocidés sont représentés mondialement par cinq espèces d'un



Pores sous-mandibulaires (grand brochet)

seul genre, réparties dans l'hémisphère Nord. Quatre espèces sont présentes au Québec et deux d'entre elles ont été introduites dans les Maritimes. Il est à noter que le brochet d'Amérique et le brochet vermiculé sont en fait deux sous-espèces de la même espèce, même si on les traite séparément dans la majorité des ouvrages sur les poissons.

Espèces présentes au Québec:

- **Grand brochet**
- **Maskinongé***
- **Brochet maillé***
- **Brochet d'Amérique et brochet vermiculé (sous-espèces)**

* Espèces présentes dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
GRAND BROCHET	150,0	35,0	Avril à début mai	7691 à 595000 (moyenne: 32000)	2 à 4 (sud du Canada); 5 à 6 (Nord)	30
MASKINONGÉ	150,0 (probablement plus)	31,8	Avril à début mai	6000 à 265000 (moyenne: 120000)	2 à 5	30
BROCHET MAILLÉ	99,0	4,3	Avril et mai	936 à 30000	2 à 4	9
BROCHET D'AMÉRIQUE	39,4	1,0	Avril	186 à 4364 (moyenne: 3716)	2 à 3	5 à 7
BROCHET VERMICULÉ	38,1	0,7	Avril	625 à 15000	2	7

Grand brochet

Esox lucius

Northern Pike

Brochet du Nord, brochet commun



Description

Le grand brochet a un corps verdâtre, brun ou gris, marqué de taches pâles. Chez les adultes, ces taches pâles ont la forme de points ou de tirets en rangées horizontales sur les flancs. Un mucus abondant recouvre le corps et le rend très glissant au toucher. Les nageoires dorsale, caudale et anale sont parfois teintées d'orangé ou de jaune. Elles portent des taches foncées. Ce brochet a des écailles sur les préopercules mais non sur les opercules, sauf dans le haut. Sous la mâchoire inférieure, de chaque côté, on compte 5 ou 6 pores sous-mandibulaires. Au stade adulte, il n'a pas de barre noire verticale sous l'œil. Le grand brochet mesure le plus souvent entre 40 et 80 cm de longueur mais peut dépasser le mètre. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Corps verdâtre avec motif de barres foncées et de barres pâles, verticales ou obliques, formant des barioles ou des zébrures. Les bandes pâles sont plus minces. Une barre noire verticale est présente sous l'œil. Une mince ligne pâle ou verdâtre se trouve sur le dos, devant la nageoire dorsale.

Espèces semblables

Le maskinongé présente un corps pâle à taches foncées, alors que c'est l'inverse chez le grand brochet. Il n'a pas d'écailles sur les préopercules, sauf dans le haut. On compte de 6 à 10 pores sous la mâchoire inférieure, de chaque côté, comparativement à 5 ou 6 chez le grand brochet. Les petits brochets, soit le brochet maillé, le brochet d'Amérique et le brochet vermiculé, ont des écailles sur les opercules et les préopercules. Ils ont également de 3 à 5 pores sous-mandibulaires, en général 4 de chaque côté, tandis que le grand brochet en a 5 ou 6. Les motifs sur le corps des autres brochets diffèrent également.

Reproduction

Tôt au printemps, parfois dès la fonte des neiges, le grand brochet fraie en eau peu profonde dans les marais riches en végétation aquatique ou

dans les zones inondées en bordure des lacs et des rivières lentes. Chaque femelle pond ses œufs, qui sont fertilisés par un à trois mâles accolés à ses côtés. Les œufs coulent ou se fixent à la végétation.

Habitat et répartition



Ce brochet a une large répartition comprenant l'Amérique du Nord de même que le nord de l'Europe et de l'Asie. Il fréquente différents habitats au courant lent ou nul : lacs, réservoirs, marais, rivières et fleuve. Il est typique des marais et des lacs riches en zones peu profondes et garnis d'herbiers aquatiques. Dans le Nord, il peuple davantage les lacs clairs. Le grand brochet se rencontre souvent dans les secteurs d'eau chaude, peu profonds et riches en végétation aquatique, mais les adultes, particulièrement les gros spécimens, peuvent se trouver en eau plus profonde, plus froide et sans végétation, notamment en saison estivale. Ce brochet est largement répandu au Québec.

Alimentation et prédateurs

Le grand brochet est un redoutable prédateur qui se nourrit de diverses proies selon sa taille. Ainsi, les plus petits mangent des invertébrés et de jeunes poissons, mais les adultes peuvent aussi dévorer des écrevisses, des amphibiens, des poissons de diverses espèces, des couleuvres et même des canetons ou de jeunes rats musqués. L'espèce, à l'instar des autres brochets,





Jeune

pratique également le cannibalisme. Dans le fleuve Saint-Laurent, le grand brochet se nourrit notamment du gobie à taches noires, espèce exotique envahissante. Outre leur propre espèce, les jeunes brochets doivent redouter d'autres poissons prédateurs. Le grand brochet est parfois la proie du balbuzard pêcheur, du grand héron et de certains mammifères aquatiques. L'adulte peut être tué par la lamproie marine.

Situation de l'espèce

C'est de loin le plus commun et le plus répandu de nos brochets. On le trouve jusque dans le nord du Québec. Il vit dans plusieurs types d'habitats et occupe en général le haut de la chaîne alimentaire. Son introduction dans certains plans d'eau a déjà causé le déclin de populations de poissons d'autres espèces.

Notes

Ce brochet est un poisson de pêche populaire, reconnu pour mordre agressivement à la plupart des offrandes que lui présente le pêcheur. Sa chair est appréciée mais contient beaucoup d'arêtes. On le capture aussi souvent à la ligne en hiver, à la pêche sur glace. Les plus gros brochets doivent être capturés avec un bas de ligne en acier, sans quoi ils peuvent couper la corde avec leurs dents tranchantes. On se doit d'ailleurs d'être très prudent lorsque l'on veut retirer un hameçon de la gueule de ce poisson. Certains considèrent parfois cette espèce comme nuisible car elle s'alimente en partie d'autres poissons convoités par les pêcheurs. Le grand brochet peut s'hybrider avec le maskinongé, le brochet maillé, le brochet d'Amérique et le brochet vermiculé.

Maskinongé

Esox masquinongy

Muskellunge



Description

Le maskinongé a un corps pâle, argenté ou verdâtre parsemé de nombreuses barres verticales ou taches foncées. Le corps est parfois entièrement argenté, avec ou sans marques pâles. Le maskinongé du fleuve Saint-Laurent et de ses principaux tributaires est le plus souvent gris argenté pâle, avec ou sans taches foncées, tandis que celui qu'on trouve ailleurs est davantage barré ou tigré. Les barres foncées s'estompent avec l'âge, de sorte que chez les adultes, elles sont souvent confinées sur la partie postérieure du poisson ou parfois absentes. Il n'y a pas d'écailles sur l'opercule et le préopercule (sauf dans le haut). Le nombre de pores sous-mandibulaires varie de 6 à 10 de chaque côté. Le maskinongé mesure habituellement entre 50 cm et 1 m de longueur, parfois plus. Même s'il existe plusieurs mentions de maskinongés dépassant 1,50 m de longueur, aucune de celles-ci n'est considérée sûre faute de preuve sérieuse. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Gris pâle ou blanc avec motif à barres ou à taches allongées verticales foncées. Le contraste entre le corps pâle et les motifs foncés est très évident.

Espèces semblables

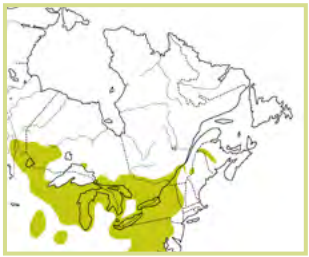
Le grand brochet a un corps plus foncé marqué de taches pâles, alors que c'est l'inverse chez le maskinongé. Il a 5 ou 6 pores sous-mandibulaires de chaque côté, comparativement à 6 à 10 pour le maskinongé. De plus, chez le grand brochet, on remarque des écailles sur tout le préopercule et non seulement dans le haut. Les petites espèces de brochets, soit le brochet maillé, le brochet d'Amérique et le brochet vermiculé, ont des écailles sur le préopercule et l'opercule, ils n'ont que de 3 à 5 pores sous-mandibulaires de chaque côté et ils ont toujours une barre noire évidente, verticale ou légèrement oblique vers l'arrière, sous l'œil. La livrée des différentes espèces de brochets est très caractéristique.

Reproduction

Cette espèce fraie tôt au printemps, en eau peu profonde et riche en végétation aquatique. La reproduction a lieu dans les marais et les zones herbeuses des baies et dans les secteurs inondables des lacs et des rivières.

Elle se reproduit habituellement après le grand brochet. Mâles et femelles avancent parfois sur de longues distances, côte à côte, leurs corps se frottant, en libérant le sperme et les œufs au hasard de leur parcours. Chaque femelle est accompagnée de un ou deux mâles. Les œufs adhèrent à la végétation submergée.

Habitat et répartition



Le maskinongé vit dans plusieurs types d'habitats : petites à grandes rivières, fleuves et lacs. Dans les cours d'eau, on le trouve principalement associé aux zones de courant faible à modéré. En lac, il se plaît en eau claire et là où foisonne la végétation aquatique. Même si on peut parfois le trouver en eau libre et loin des rives, il se tient le plus souvent dissimulé près de diverses structures telles que les amas de roches, les troncs d'arbres submergés ou les herbiers aquatiques, particulièrement ceux constitués de potamots, où il attend ses proies. Ce grand prédateur est présent dans le sud du Québec et au Nouveau-Brunswick. Au Québec, on le rencontre surtout dans le corridor du fleuve Saint-Laurent et ses principaux tributaires, ce qui représente son aire de répartition naturelle. On le trouve également dans plusieurs lacs du Bouclier canadien et dans quelques-uns au sud du Saint-Laurent. Sa présence dans plusieurs de ces lacs est principalement due à des ensemencements visant la pêche récréative. Dans certains cas cependant, il s'agit de populations reliques résultant du retrait des mers intérieures après la fonte des glaciers, il y a environ 10 000 ans.

Alimentation et prédateurs

Le maskinongé avale toute proie plus petite que lui. Les jeunes dévorent des invertébrés et de petits poissons mais, en grandissant, ils ajoutent à leur menu des poissons plus grands, des amphibiens, des passereaux, des musaraignes de même que des rats musqués et des canetons. Le maskinongé montre un intérêt particulier pour les proies relativement



grandes par rapport à sa taille. Conséquemment, l'absence ou la rareté de ces grosses proies dans certains lacs peut nuire directement à la croissance des gros individus. Parmi les poissons figurant au menu du maskinongé figurent les ménés, les Catostomidés, la laquaiche argentée, les barbottes, la barbue de rivière, les autres brochets, les crapets et la perchaude. Les très jeunes maskinongés sont parfois dévorés par de jeunes grands brochets, qui éclosent plus tôt en saison et qui bénéficient alors d'une taille supérieure. Ils sont également la proie d'autres poissons prédateurs.

Situation de l'espèce

Le maskinongé est assez commun dans le sud du Québec, surtout le long du corridor fluvial. Ailleurs, il est plus rare, mais son abondance varie beaucoup selon les plans d'eau. Étant au sommet de la chaîne alimentaire, ce poisson est souvent présent en faible densité. Il a fait l'objet de programmes d'introduction au Québec par le passé, mais souvent sans succès. Par contre, il a réussi à s'implanter dans les milieux ciblés et même à coloniser d'autres plans d'eau et rivières accessibles dans certains bassins versants, comme ce fut le cas au Nouveau-Brunswick. Ce grand prédateur peut affecter la composition des communautés de poissons lorsqu'on l'introduit dans un nouveau milieu. Peu connu, son impact sur l'ichtyofaune originale pourrait être important dans certains cas.

Notes

Ce gros poisson attire son lot d'adeptes de pêche qui sont souvent parmi les plus fanatiques et aguerris. Difficile à capturer et pouvant atteindre une taille impressionnante, il est le sujet de nombreuses histoires et croyances. Sa vivacité, sa force et la grosseur des leurres à utiliser pour le capturer nécessitent souvent l'usage d'un équipement de pêche très robuste. Bien que sa chair soit bonne, on le recherche davantage pour le défi que sa capture représente, sa taille imposante et les sensations qu'il procure au bout de la ligne. Beaucoup de pêcheurs soucieux de la pérennité des individus de grande taille, de l'état des populations et de la qualité de la pêche le remettent à l'eau systématiquement. Des tournois de pêche spéciaux sont parfois organisés pour le capturer. Le maskinongé peut s'hybrider avec le grand brochet. L'hybride porte le nom de maskinongé-tigre ; il présente des caractéristiques intermédiaires et son corps est rayé de barres foncées et pâles, d'où son nom.



Jeune

Brochet maillé

Esox niger

Chain Pickerel



Description

Le brochet maillé présente sur le corps un motif caractéristique de taches foncées et pâles rappelant les maillons d'une chaîne. Il a une barre noire verticale évidente sous l'œil. La coloration du corps varie de verdâtre à brunâtre, les flancs tirant parfois sur le jaunâtre. Ses opercules et ses préopercules sont couverts d'écailles. On observe de 3 à 5 pores sous-mandibulaires de chaque côté. Le brochet maillé mesure habituellement de 20 à 40 cm de longueur, mais des spécimens mesurant jusqu'à 65 cm ont déjà été capturés au Québec. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Ligne dorée mince sur le dessus du dos. Corps marqué de grandes taches foncées plus ou moins carrées, au centre souvent pâle, disposées en deux rangées irrégulières séparées par une bande latérale pâle et mince souvent discontinue.

Espèces semblables

Le maskinongé n'a pas d'écailles sur les préopercules (sauf dans le haut) ni sur les opercules et il a de 6 à 10 pores sous-mandibulaires de chaque côté ; il n'a pas de barre sous l'œil et les motifs de son corps sont différents. Les jeunes grands brochets peuvent être confondus avec le brochet maillé, mais ils n'ont pas d'écailles sur les opercules (sauf dans le haut) et possèdent 5 ou 6 pores sous-mandibulaires de chaque côté, comparativement à 3 à 5 (généralement 4) chez le brochet maillé. Les grands brochets adultes n'ont pas de barre noire sous l'œil et leur livrée est très différente. Le brochet d'Amérique et le brochet vermiculé ont également de 3 à 5 pores sous-mandibulaires de chaque côté et des écailles sur les opercules et les préopercules. Ils se distinguent du brochet maillé par l'absence de motif à chaînes, la barre noire sous l'œil légèrement oblique vers l'arrière et non verticale, de même qu'un museau plus court. Le brochet d'Amérique a également souvent les nageoires pectorales, pelviennes et anale rouges ou orangées. Les motifs des différentes espèces de brochets sont assez caractéristiques pour les distinguer.

Reproduction

Le brochet maillé se reproduit au printemps dans les herbiers aquatiques des marais, des baies de lacs et des rivières lentes. La femelle, bordée d'un ou deux mâles, libère ses œufs aussitôt fécondés, lesquels se fixent à la végétation.

Habitat et répartition



Le brochet maillé vit surtout dans les marais et les secteurs riches en végétation des lacs. On le trouve parfois également dans des étangs et des cours d'eau lents. Il fréquente en général des sites différents de ceux du grand brochet, ce qui limite la compétition entre les deux espèces et la prédation potentielle. Il est présent dans le sud du Québec, majoritairement dans les Appalaches, de même que dans le sud du Nouveau-Brunswick. Il a également été introduit en Nouvelle-Écosse.

Alimentation et prédateurs

Les jeunes brochets maillés se nourrissent de petits crustacés, d'insectes aquatiques et de petits poissons. En grandissant, ils y ajoutent des poissons plus gros, des écrevisses ou des grenouilles. Les adultes avalent occasionnellement des couleuvres ou des micromammifères. Les poissons figurant au menu de ce brochet sont surtout les petits brochets de sa propre espèce, les ménés, les crapets et les barbottes. Les prédateurs du brochet maillé sont des poissons de plus grande taille, par exemple des achigans, de même que des oiseaux aquatiques.



Jeune dévorant un méné



Jeune

Situation de l'espèce

Le brochet maillé est commun dans nos eaux mais de répartition limitée. Dans les habitats qu'il fréquente, il est souvent le brochet dominant. Son introduction en Nouvelle-Écosse pourrait s'avérer nuisible pour les populations indigènes de certains poissons.

Notes

Ce brochet est recherché pour la pêche récréative, mais est moins populaire que le grand brochet, lequel atteint une taille beaucoup plus grande. Les brochets capturés sont souvent remis à l'eau, car même si leur chair est bonne, on les pêche surtout pour le plaisir. Le brochet maillé s'hybride parfois avec le grand brochet et le brochet d'Amérique mais, au Québec, le choix de l'habitat et l'aire de répartition distincte limitent respectivement ces possibilités d'hybridation. Des hybrides stériles avec le grand brochet ont été rapportés au Québec.



Motif typique d'un adulte

Brochet d'Amérique

Esox americanus americanus

Redfin Pickerel

Brochet américain, truite à gueule de brochet (ainsi nommé à tort)



Description

Le brochet d'Amérique présente un dos souvent un peu arqué et le museau, relativement court, a un profil convexe. Le corps est brunâtre à olive et les flancs sont marqués de barres foncées irrégulières, séparées de minces espaces pâles. Une barre noire verticale, légèrement oblique vers l'arrière, est visible sous l'œil, de même qu'une autre horizontale, devant l'œil. Les nageoires pectorales, pelviennes et anale sont souvent rouges ou orangées, comme c'est aussi le cas pour la bordure inférieure de la nageoire caudale. Les opercules et les préopercules portent des écailles et on compte de 3 à 5 pores sous-mandibulaires de chaque côté. Ce petit brochet mesure habituellement entre 15 et 20 cm de longueur; le plus gros spécimen capturé au Québec mesurait 31 cm. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Brun foncé avec bande latérale pâle, progressivement et rapidement remplacée par le motif barré de l'adulte. Ligne pâle sur le dos devant la nageoire dorsale. Nageoires souvent dépourvues de teinte rouge ou orangée.

Espèces semblables

Le brochet d'Amérique ne dépasse pas 40 cm de longueur. Tous les autres Ésocidés, sauf le brochet vermiculé, ont le museau relativement plus long. Le maskinongé a de 6 à 10 pores sous-mandibulaires de chaque côté (de 3 à 5 chez le brochet d'Amérique) et il n'a pas d'écailles sur le préopercule (sauf dans le haut) ni l'opercule. Il n'a pas de barre verticale foncée sous l'œil. Le grand brochet a 5 ou 6 pores sous-mandibulaires de chaque côté (de 3 à 5 chez le brochet d'Amérique), aucune écaille sur l'opercule (sauf dans le haut), et la barre noire verticale sous l'œil est souvent absente. Le brochet maillé a le museau proportionnellement plus long, et il n'a pas le dos légèrement arqué comme c'est souvent le cas chez le brochet d'Amérique. La barre noire sous l'œil est plus souvent verticale que légèrement oblique vers l'arrière, il a un motif de taches foncées rappelant les maillons d'une chaîne et ses nageoires ne sont jamais rouges ou orangées. Le brochet

vermiculé, qui est en fait une sous-espèce du brochet d'Amérique, s'en distingue par son museau plus souvent à profil légèrement concave, son dos moins arqué et ses nageoires pectorales, pelviennes et anale qui ne sont jamais rouges ou orangées. La répartition géographique du brochet d'Amérique ne chevauche pas celle du brochet vermiculé.

Reproduction

Cette espèce fraie tôt au printemps, en eau peu profonde garnie de végétation aquatique. L'habitat de reproduction est généralement un marais ou une zone inondée. Les adultes se rencontrent et les œufs sont pondus et fécondés aléatoirement dans la végétation.

Habitat et répartition



Le brochet d'Amérique fréquente les cours d'eau lents riches en végétation, les baies de grandes rivières et les marais peu profonds. Il se rencontre également dans les chenaux reliés à de grands plans d'eau tels ceux de l'archipel des îles de Sorel, dans le lac Saint-Pierre. Sa taille plus petite et son habitat légèrement différent réduisent ses possibilités de cohabitation avec le grand brochet et, par conséquent, la compétition et la prédation potentielle. Le brochet d'Amérique est confiné au sud-ouest du Québec, du bassin versant de la rivière Richelieu jusqu'à l'est du lac Saint-Pierre, dans le fleuve Saint-Laurent.



Alimentation et prédateurs

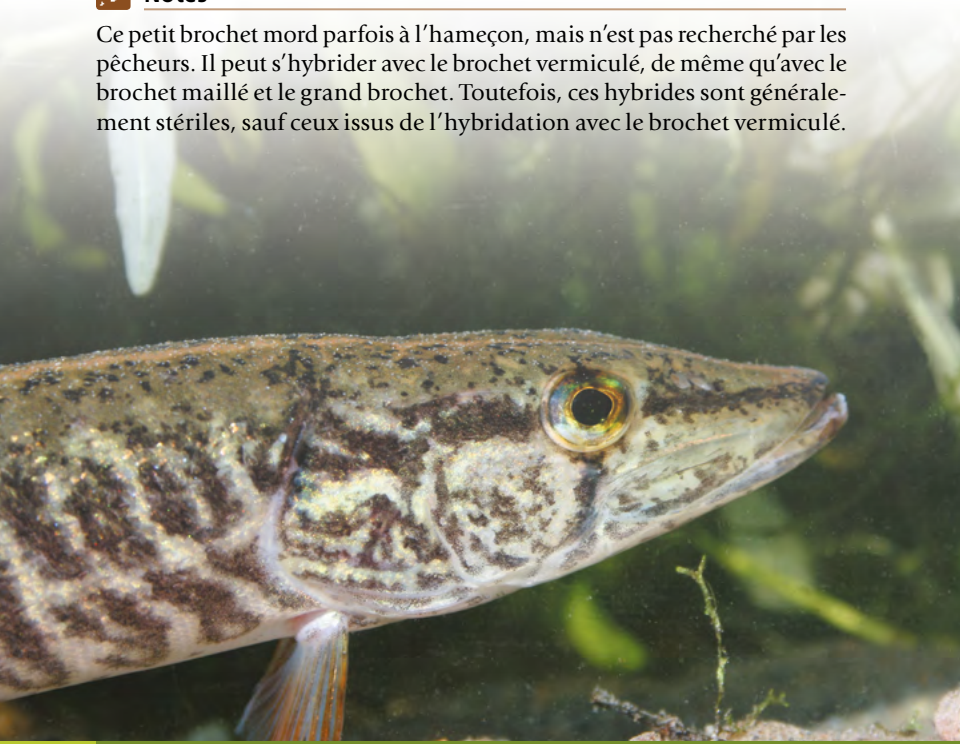
Les jeunes se nourrissent de petits crustacés et d'insectes. Rapidement, s'ajoutent des proies plus grosses. Les adultes dévorent des écrevisses, des amphibiens et de petits poissons, parmi lesquels figurent des ménés, l'umbre de vase, le fondule barré, les jeunes barbottes, les petits crapets et les jeunes perchaudes. L'espèce peut également être cannibale. On compte parmi les prédateurs du brochet d'Amérique quelques poissons dont les brochets plus gros, les barbottes, la barbue de rivière, les achigans et la perchaude.

Situation de l'espèce

Ce brochet a été répertorié pour la première fois au Québec en 1944. Il aurait colonisé ce nouveau territoire en empruntant des voies navigables construites dans le réseau du lac Champlain, pour ensuite redescendre la rivière Richelieu jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Il est commun à l'intérieur de son aire de répartition, notamment dans le secteur du haut bassin de la rivière Richelieu, mais son abondance fluctue grandement selon les années. La destruction des milieux humides riverains, par exemple par les remblais, peut lui être néfaste.

Notes

Ce petit brochet mord parfois à l'hameçon, mais n'est pas recherché par les pêcheurs. Il peut s'hybrider avec le brochet vermiculé, de même qu'avec le brochet maillé et le grand brochet. Toutefois, ces hybrides sont généralement stériles, sauf ceux issus de l'hybridation avec le brochet vermiculé.



Brochet vermiculé

Esox americanus vermiculatus

Grass Pickerel



Description

Le brochet vermiculé est de coloration verdâtre à brunâtre et ses flancs sont marqués de barres verticales foncées irrégulières, séparées par un espace pâle. Une barre noire verticale, légèrement oblique vers l'arrière, est visible sous l'œil de même qu'une autre horizontale devant l'œil. Il y a aussi parfois une autre barre horizontale noire derrière l'œil. Les nageoires sont plutôt translucides, les pectorales et les pelviennes étant parfois teintées de jaunâtre. Les opercules et les préopercules portent des écailles. De chaque côté, on compte de 3 à 5 pores sous-mandibulaires. Ce petit brochet mesure entre 15 et 25 cm de longueur dans nos eaux. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Corps foncé avec large bande latérale dorée. Ligne dorée mince sur le dessus du dos, devant la nageoire dorsale.

Espèces semblables

Le brochet vermiculé ne dépasse pas 38,1 cm de longueur. Tous les autres Ésocidés, sauf le brochet d'Amérique, ont le museau relativement plus long. Le maskinongé a de 6 à 10 pores sous-mandibulaires de chaque côté (de 3 à 5 chez le brochet vermiculé) et il n'a pas d'écailles sur le préopercule (sauf dans le haut) ni l'opercule. Il n'a pas de barre verticale foncée sous l'œil. Le grand brochet a 5 ou 6 pores sous-mandibulaires de chaque côté (de 3 à 5 chez le brochet vermiculé), n'a aucune écaille sur l'opercule (sauf dans le haut), et la barre noire verticale sous l'œil est souvent absente. Le brochet maillé a le museau proportionnellement plus long et la barre noire sous l'œil est plus souvent verticale que légèrement oblique vers l'arrière. De plus, il a un motif de taches foncées rappelant les maillons d'une chaîne. Le brochet d'Amérique, qui est en fait une sous-espèce du brochet vermiculé, s'en distingue par son museau plus souvent à profil légèrement convexe, son dos arqué et ses nageoires pectorales, pelviennes et anale rouges ou orangées. La répartition géographique du brochet vermiculé ne chevauche pas celle du brochet d'Amérique.

Reproduction

Le brochet vermiculé fraie tôt au printemps, dans les marais, les baies et les zones inondées de cours d'eau lents. On croit qu'il peut parfois frayer également à l'automne, ce qui permettrait alors deux pontes par année. Chaque femelle est escortée par un ou plusieurs mâles qui fertilisent les œufs à mesure qu'elle les pond. Les œufs sont laissés au hasard et se fixent à la végétation aquatique.

Habitat et répartition



L'habitat de ce brochet consiste en rivières lentes et baies bordant les cours d'eau plus larges. Il préfère les eaux claires et peu profondes, stagnantes ou à courant lent et à végétation aquatique dense. En été, il peut vivre dans les fosses de cours d'eau en étiage. Dans nos eaux, la répartition du brochet vermiculé est limitée à l'extrême sud-ouest du Québec, dans le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires en amont de Montréal.

Alimentation et prédateurs

Les jeunes brochets gobent des crustacés et des larves d'insectes, notamment des larves de libellules. En grandissant, ils dévorent surtout des poissons, des têtards et des écrevisses. L'espèce compte plusieurs prédateurs parmi les autres poissons, dont les brochets plus gros, les barbottes, les crapets, les achigans et les perchaudes.

Situation de l'espèce

Le brochet vermiculé est très rare au Québec et n'y est observé qu'occasionnellement. Il semble que son abondance varie grandement d'une année à l'autre et que sa présence à certains sites soit le lot de quelques individus seulement. On ne connaît aucune population stable au Québec, et plusieurs des brochets qui y sont présents pourraient être des colonisateurs venus de l'Ontario ou leurs descendants. Il est à noter que les habitats de prédilection du brochet vermiculé, notamment les marais riverains, ont été largement détruits le long du Saint-Laurent et qu'il a certainement connu un déclin.

Notes

Ce petit brochet mord parfois à l'hameçon, mais n'est pas une espèce recherchée par les pêcheurs. Il peut s'hybrider avec le grand brochet et le brochet d'Amérique.

Umbridés



Umbre de vase

Les Umbridés sont des poissons au corps tubulaire qui ont un museau et une nageoire caudale arrondis. La nageoire dorsale est située dans la portion postérieure du corps. Leur coloration présente des contrastes de foncé et de pâle, et rappelle celle des brochets. Les écailles sont cycloïdes.

La nourriture de ces poissons se compose de petits invertébrés. Très tolérants au manque d'oxygène dans l'eau, ils sont souvent les seuls poissons que l'on trouve dans des milieux tels les petits étangs isolés et les fossés.

Les Umbridés sont représentés par cinq espèces réparties de façon discontinue dans l'hémisphère Nord, plus précisément en Amérique du Nord, en Europe et en Sibérie. Une seule espèce est présente au Québec.

Espèce présente au Québec :
Umbre de vase
Aucune espèce présente dans les Maritimes

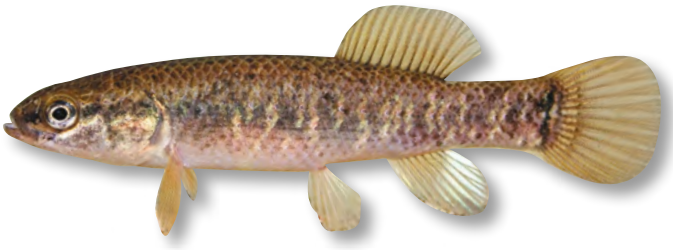
Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (g)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
UMBRE DE VASE	14,0	11	Avril	189 à 2 286	1 à 3	4 à 9

Umbre de vase

Umbra limi

Central Mudminnow

Poisson-chien, méné de vase (ainsi appelé à tort)



Description

L'umbre de vase est verdâtre à brun foncé et marqué de bandes ou de taches foncées mal définies sur le corps. La nageoire caudale est arrondie ou carrée. Une tache foncée, verticale ou en croissant, est habituellement présente près de l'extrémité du pédoncule caudal. L'umbre de vase adulte mesure en général de 7 à 10 cm de longueur. **Adulte en fraie :** Coloration verte plus brillante, surtout à la nageoire anale. **Jeune :** Semblable à l'adulte. La tache verticale noire au bout du pédoncule caudal est habituellement très marquée. Les plus petits spécimens sont foncés à petites taches pâles.

Espèces semblables

Les ménés et les autres Cyprinidés ont la nageoire caudale fourchue ou échancrée. Le fondule barré est pâle avec des barres verticales foncées, sa tête est effilée et la bouche pointe vers le haut. Le choquemort peut ressembler à l'umbre de vase, mais sa bouche pointe vers le haut, il n'a pas de barre verticale foncée sur le pédoncule caudal et son habitat (marais saumâtres et habitats d'eau douce adjacents) de même que sa répartition géographique diffèrent de ceux de l'umbre de vase. Les jeunes poissons-castors sont parfois confondus avec l'umbre de vase, mais ils s'en distinguent par leur nageoire dorsale très longue portant 46 rayons (pas plus de 15 chez l'umbre de vase) et par la plaque osseuse visible par relief sous la gorge.

Reproduction

C'est au printemps qu'a lieu la reproduction, dans les habitats communs de l'espèce. Les œufs sont pondus dans la végétation submergée et y adhèrent. Aucun nid n'est construit et les adultes ne prodiguent aucun soin aux œufs.

Habitat et répartition



L'umbre de vase est typique des eaux chaudes et peu oxygénées au substrat mou dans lequel il s'enfouit parfois partiellement. On le trouve fréquemment dans des habitats où aucun autre poisson ne peut survivre, comme des fossés ou de petits étangs isolés. Il vit typiquement dans des étangs et des marais riches en végétation aquatique, mais on peut également le trouver dans des tourbières minérotrophes et des cours d'eau lents. Il est répandu dans le sud du Québec et présent sous forme de populations apparemment disjointes sur la Côte-Nord. L'umbre de vase a été introduit dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

Alimentation et prédateurs



Ce poisson mange de petits invertébrés aquatiques tels des crustacés, des insectes et des mollusques. Les gros individus mangent parfois de petits poissons tels de jeunes ménés. Parmi ses prédateurs, on compte la punaise d'eau géante (*Lethocerus americanus*), les brochets, les barbottes, les gros crapets et quelques oiseaux et mammifères.



Situation de l'espèce

C'est un poisson très commun dans la majorité de son aire, pouvant être la seule espèce ou celle dominant dans certains habitats aux conditions difficiles. Il survit bien en captivité et en bacs, ce qui présente dès lors un risque élevé d'introduction. Sa présence sur la Côte-Nord, au Québec, récemment confirmée, pourrait être le fruit d'introductions, comme c'est le cas au Nouveau-Brunswick.



Notes

Très tolérant aux conditions difficiles, l'umbre de vase est capable d'absorber l'oxygène atmosphérique si nécessaire. Toutefois, il mourra s'il est captif dans une eau contenant trop peu d'oxygène dissous et qu'il ne peut remonter en surface, par exemple lorsqu'il est capturé dans une bourolle.



Percopsidés



Omisco

Ces poissons, mesurant moins de 20 cm de long, ont une bouche non protractile, des nageoires dorsale et anale munies de 1 ou 2 rayons épineux mais flexibles, de même qu'une nageoire adipeuse. Chez l'omisco, seule espèce présente au Québec, la tête est grosse et conique, les nageoires pelviennes sont en position thoracique et les écailles sont de type cténoïde, même si elles peuvent sembler cycloïdes.

Les Percopsidés sont parfois nommés perches-truites à cause de leurs caractéristiques rappelant celles des Percidés (rayons épineux, nageoires pelviennes thoraciques, écailles cténoïdes) et des Salmonidés (nageoire adipeuse).

Cette famille ne compte que deux espèces, indigènes à l'Amérique du Nord.

Espèce présente au Québec :
Omisco
Aucune espèce présente dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (g)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
OMISCO	20,0	8	Mai	126 à 1 349 (moyenne : 349)	1 à 2	4

Omisco

Percopsis omiscomaycus

Trout-perch

Perche-truite



Description

Cet étrange poisson a une grosse tête rappelant vaguement celle d'un cheval ou d'un chien. Sa bouche est petite et s'arrête environ sous la narine. Il possède une nageoire adipeuse. Son corps est argenté ou pâle et marqué de taches noires habituellement réparties en cinq séries horizontales, à raison d'une le long de la ligne latérale et d'une au-dessus, sur chaque flanc, et d'une autre sur le dessus du dos. Ces taches sont parfois non visibles quand le poisson est stressé ou capturé en eau turbide. Les nageoires portent des rayons mous, mais les deux premiers rayons de la nageoire dorsale et le premier rayon de la nageoire anale sont épineux (ce qui n'est pas facile à voir vu la taille de l'espèce et le fait que ces rayons épineux sont flexibles, bien que non ramifiés comme le sont les vrais rayons mous). L'omisco mesure le plus souvent entre 6,5 et 8 cm de longueur, les plus gros avoisinant 12 cm. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

L'omisco se distingue facilement des autres espèces. Les mulets et les ménés (famille des Cyprinidés) et les Catostomidés n'ont pas de nageoire adipeuse ni aucun rayon épineux. Les Percidés et les Moronidés ont deux nageoires dorsales, la première à rayons épineux, et n'ont pas de nageoire adipeuse. Parmi les poissons qui possèdent une nageoire adipeuse, l'éperlan arc-en-ciel et les Salmonidés ont des nageoires pectorales qui n'atteignent pas du tout les nageoires pelviennes lorsque repliées et ils sont dépourvus de rayons épineux.

Reproduction

L'omisco se reproduit au printemps, en eau profonde, dans les rivières lentes et le fleuve Saint-Laurent. La fraie a lieu sur un substrat de sable

ou, gravier, parfois de roches. Chaque femelle est généralement accompagnée d'un mâle ou plus, lesquels fertilisent les œufs à mesure qu'elle les pond. Les œufs coulent au fond. La ponte est entrecoupée et se déroule en quelques séquences séparées. Une mortalité importante chez les géniteurs survient souvent après la reproduction.

Habitat et répartition

Ce poisson fréquente les rivières lentes à eau claire ou turbide, et les baies ou étangs y étant reliés. Dans le sud du Québec, on le trouve notamment dans le fleuve Saint-Laurent et les tributaires comme la rivière Richelieu et la rivière des Outaouais. Plus au nord, il est présent dans de nombreuses rivières et dans des lacs.





Vieil adulte

Alimentation et prédateurs

Les jeunes mangent surtout de petits crustacés et des larves de Chironomidés. Les adultes consomment également des insectes et parfois de petits poissons tels des dards ou des ménés. Plusieurs poissons se nourrissent de l'omisco, entre autres l'omble de fontaine, le touladi, le grand brochet, la lotte, la perchaude et les dorés.

Situation de l'espèce

L'omisco est très commun dans l'ouest et le sud-ouest du Québec. Il semble tolérer les habitats perturbés, notamment ceux où il y a un certain envasement, mais avec présence de substrat rocailleux ou graveleux, même si limitée.

Notes

L'appellation « perche-truite » autrefois donnée à l'omisco rappelle qu'il possède des caractéristiques des Percidés et des Salmonidés. En effet, comme les Percidés, il arbore quelques rayons épineux, même s'ils sont flexibles, ses nageoires pelviennes sont en position thoracique et ses écailles sont de type cténoïde. Il tient des Salmonidés sa nageoire adipeuse.

Gadidés



Poulamon atlantique

La majorité des espèces de Gadidés sont marines, mais certaines sont anadromes. Ce sont surtout des poissons de fond. Le corps des Gadidés est en général allongé et le ventre, souvent dodu. On observe habituellement sous le menton un petit barbillon. Ces poissons possèdent trois nageoires dorsales et deux nageoires anales, ce qui les distingue aisément. Les nageoires pelviennes sont insérées devant les nageoires pectorales. Les écailles sont très petites et de type cycloïde.

Certains Gadidés, comme la morue franche et la goberge, sont des poissons très importants pour la pêche commerciale. Plusieurs ont d'ailleurs subi un important déclin depuis une vingtaine d'années. Le poulamon atlantique est populaire à la pêche sur glace, quand il entre en eau douce pour frayer.

Cette famille comprend 22 espèces réparties dans l'hémisphère Nord. Seulement l'une d'entre elles fréquente les eaux douces du Québec et des Maritimes.

Espèce présente au Québec et dans les Maritimes :
Poulamon atlantique

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
POULAMON ATLANTIQUE	42,3	0,7	Mi-novembre à fin février	6 000 à 65 000	Inconnue	Inconnue

Poulamon atlantique

Microgadus tomcod

Atlantic Tomcod

Poulamon, poisson des chenaux, poisson de Noël, loche (nom aussi donné à la lotte), petite morue



Description

Le poulamon atlantique présente trois nageoires dorsales et deux nageoires anales, ce qui est unique chez nos poissons d'eau douce. Il a une grosse tête large, un ventre généralement dodu et un long pédoncule caudal qui va rétrécissant jusqu'à son extrémité. Un petit barbillon se trouve sous le menton. Les nageoires pelviennes sont étroites et situées devant les nageoires pectorales. Le second rayon des nageoires pelviennes est allongé et dépasse la nageoire, mesurant environ le double des autres rayons. Le corps est gris à brunâtre, souvent à mouchetures tigrées foncées. Les nageoires pelviennes sont blanches comme le ventre et la nageoire caudale présente une bordure postérieure carrée ou convexe. Le poulamon mesure en général de 20 à 25 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le poulamon atlantique est le seul de nos poissons d'eau douce à posséder trois nageoires dorsales et deux nageoires anales. Toutefois, lorsqu'il est capturé en eau salée, il peut être confondu avec certains autres Gadidés, notamment la morue franche (*Gadus morhua*), l'ogac (*Gadus ogac*) et la goberge (*Pollachius virens*). Le poulamon se distingue de toutes ces espèces par ses nageoires pelviennes : en effet, le deuxième rayon mesure le double des autres rayons, prenant l'apparence d'un filament. De plus, la nageoire caudale du poulamon est légèrement convexe alors que chez les Gadidés marins précédents, elle est légèrement concave, ou même fourchue chez la goberge. Cette dernière est également la seule de ces espèces à posséder une mâchoire inférieure dépassant la supérieure, et son barbillon très petit disparaît chez les adultes.

Reproduction

Le poulamon atlantique se reproduit en hiver, à l'embouchure des rivières, en eau douce ou saumâtre. La fraie a lieu en eau généralement peu profonde au-dessus d'un substrat graveleux. Les adultes, regroupés, libèrent les œufs et la semence. Les œufs coulent au fond et se fixent au substrat. Les jeunes poulamons éclosent environ un mois plus tard et dérivent passivement vers l'eau salée.

Habitat et répartition

Le poulamon est une espèce d'eau salée dont la reproduction a lieu en eau douce ou saumâtre. Il existe toutefois des populations cantonnées en eau douce, comme celle du lac Saint-Jean, au Québec. L'espèce est répandue dans le fleuve et l'estuaire du Saint-Laurent, au Québec, de même que dans les Maritimes.



Alimentation et prédateurs

Son régime alimentaire se compose de crustacés, de vers, de mollusques et, plus rarement, de diverses espèces de poissons telles que les aloses et le gaspareau, les harengs, l'éperlan arc-en-ciel, les épinoches et les chabots. Ses prédateurs sont surtout des poissons de plus grande taille, ainsi que des phoques.



Situation de l'espèce

Le poulamon atlantique est très commun à abondant au Québec et dans les Maritimes. Certaines personnes le considèrent nuisible, car il consomme aussi d'autres poissons de pêche plus recherchés, notamment les éperlans, et le rejettent ainsi sur la glace s'ils le capturent. Le poulamon est une espèce sensible à la pollution. Une pêche commerciale avait autrefois lieu dans le fleuve Saint-Laurent au Québec, mais un moratoire fut imposé au début des années 1990 suite au déclin des stocks.

Notes

Le poulamon atlantique est très populaire à la pêche sur glace, surtout le soir et la nuit. Cette activité est d'ailleurs une tradition à divers endroits, le plus populaire étant Sainte-Anne-de-la-Pérade, en bordure du fleuve Saint-Laurent, au Québec. Bien que la chair du poulamon soit bonne, la majorité des gens le pêchent pour le plaisir sans le consommer.



Lotidés



Tête de lotte avec barbillon visible

Les Lotidés sont des poissons marins, exception faite de la lotte. En effet, celle-ci est la seule espèce de la famille qui vit exclusivement en eau douce. Les Lotidés présentent un corps allongé et un petit barbillon sous le menton. Le nombre de nageoires dorsales varie de une à trois et il n'y a toujours qu'une seule nageoire anale. Les nageoires pelviennes sont en position thoracique ou jugulaire et les écailles de type cycloïde sont très petites.

Jusqu'à tout récemment, les Lotidés étaient classés dans la famille des Gadidés. Bien qu'ils partagent certaines caractéristiques, les différences entre ces poissons ont justifié leur division en deux familles distinctes.

La famille des Lotidés compte environ 20 espèces réparties dans l'hémisphère Nord. La lotte est la seule espèce que l'on trouve dans les eaux douces du Québec et des Maritimes. Elle a une répartition holarctique couvrant le nord de l'Amérique du Nord et de l'Eurasie.

Espèce présente au Québec et dans les Maritimes :
Lotte

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
LOTTE	152,0	34,0	Janvier à mars	45 600 à 1 362 077	3 à 4	20

Lotte

Lota lota

Burbot

Lotte américaine de l'Est, loche (nom aussi donné au poulamon atlantique), queue d'anguille



Description

La lotte se reconnaît à son corps allongé et à son petit barbillon sous le menton. Elle est souvent ventrue, mais la moitié postérieure du corps est plutôt comprimée. La coloration est variable mais terne, souvent marquée de marbrures ou taches irrégulières foncées. Elle a deux nageoires dorsales, la première courte (souvent non apparente car rabattue sur la seconde) et la seconde très longue qui se rend jusqu'au pédoncule caudal. Les nageoires pelviennes sont situées devant les nageoires pectorales. La nageoire anale est presque aussi longue que la seconde nageoire dorsale. La nageoire caudale est convexe. La lotte mesure habituellement entre 30 et 50 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Les autres poissons de forme allongée sont dépourvus du barbillon sous le menton, présent chez la lotte. De plus, les lamproies n'ont pas de mâchoires et elles sont dépourvues de nageoires pectorales et pelviennes. L'anguille d'Amérique possède une longue nageoire dorsale unique, fusionnée à la nageoire caudale puis à la longue nageoire anale pour n'en former qu'une seule. Elle est également dépourvue de nageoires pelviennes. Le poulamon atlantique a également un barbillon sous le menton, mais il est plus court, et il possède trois nageoires dorsales et deux nageoires anales au lieu de respectivement deux et une chez la lotte.

Reproduction

L'espèce se reproduit en hiver, habituellement dans moins de 3 m de profondeur, sur un substrat graveleux ou sablonneux. Des groupes d'adultes se rassemblent en eau libre, la nuit, et tournoient. Les œufs sont pondus et fertilisés au hasard ; ils sont ensuite abandonnés et ne jouissent d'aucune attention parentale.

Habitat et répartition



La lotte est un poisson d'eau claire et froide qu'on rencontre dans les grands cours d'eau et les lacs profonds. Elle vit souvent sous la thermocline en été. La lotte partage souvent son habitat avec le touladi ou le grand corégone. Les jeunes individus fréquentent également les zones peu profondes des lacs clairs à fond sableux et les plus petites rivières à fond rocheux reliées aux habitats plus grands. On a déjà capturé des jeunes dans un marécage temporaire relié à une telle rivière. L'espèce a une vaste répartition couvrant l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie du Nord. Elle est répandue au Québec et dans la portion ouest du Nouveau-Brunswick.

Alimentation et prédateurs

Les jeunes consomment des larves d'insectes, des écrevisses et de petits poissons. Les adultes y ajoutent des poissons plus grands, incluant les jeunes de leur propre espèce. Parmi les proies de l'espèce figurent le gaspareau, le cisco de lac, l'éperlan arc-en-ciel, l'omisco, les épinoches, les chabots, les dards et les jeunes bars, de même que la perchaude et les petits dorés. La lotte est la proie de quelques poissons se nourrissant au fond.





Situation de l'espèce

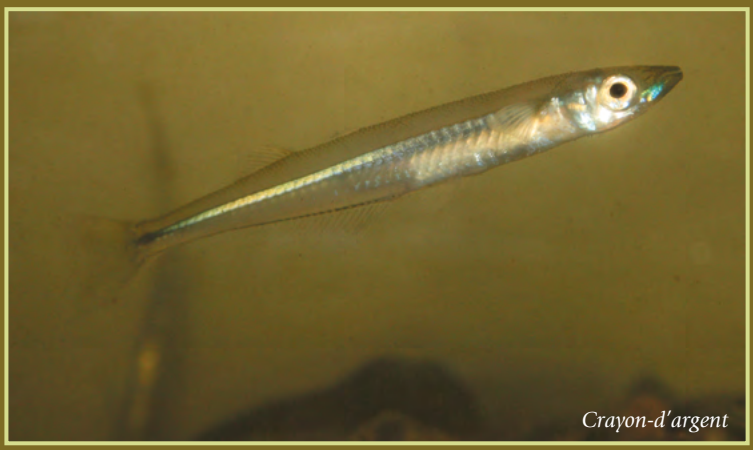
La lotte est très commune, mais ses mœurs la rendent difficile à observer. Elle requiert des habitats d'eau froide et pourrait être affectée par l'eutrophisation des lacs et la pollution, notamment en zone urbanisée.

Notes

Malgré que sa chair soit réputée de bon goût, la lotte est peu recherchée par les pêcheurs. Elle mord fréquemment aux hameçons destinés aux perchaudes et dorés à la pêche sur glace en hiver, et beaucoup de ces prises fortuites sont rejetées sur la glace. La lotte vendue sur le marché, en filets, ne concerne pas notre espèce. Il s'agit plutôt de la baudroie (genre *Lophius*), un poisson marin originaire de l'océan Atlantique ou de la Méditerranée faisant partie de la famille des Lophiidés.



Athérinopsidés



Crayon-d'argent

Les Athérinopsidés sont des poissons élancés aux grands yeux, à bouche terminale et à grandes écailles cycloïdes. Ils possèdent deux nageoires dorsales, la première étant petite et munie de rayons épineux peu évidents. Ces poissons sont planctivores et se nourrissent en surface.

Les Athérinopsidés, répartis dans les trois Amériques, englobent 104 espèces, majoritairement marines. Le crayon-d'argent est le seul représentant d'eau douce de cette famille au Québec.

Espèce présente au Québec :
Crayon-d'argent
Aucune espèce présente dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (g)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
CRAYON-D'ARGENT	13,0	Inconnu	Mai à juillet	Inconnu	1	2

Crayon-d'argent

Labidesthes sicculus

Brook Silverside

Poisson d'argent, poisson d'argent de ruisseau



Description

Le crayon-d'argent a un corps frêle et translucide, de même qu'une tête en pointe avec une bouche en forme de bec semblant inversée. Les yeux sont grands. Sa coloration est argentée à paille et une bande latérale à reflets métalliques est habituellement visible sur chaque flanc. Ce poisson est doté de deux nageoires dorsales bien séparées, la première plus courte à rayons épineux (qui semblent mous car le poisson est petit) et la seconde plus longue à rayons mous. La première nageoire dorsale débute nettement derrière le début des nageoires pelviennes. La nageoire anale est très longue. Le crayon-d'argent mesure généralement de 6 à 8 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

L'éperlan arc-en-ciel a une nageoire adipeuse, sa nageoire dorsale est située à peu près vis-à-vis des nageoires pelviennes et sa nageoire anale compte de 12 à 16 rayons (comparativement à 23 à 27 chez le crayon-d'argent). Le méné émeraude et le méné à tête rose ont une seule nageoire dorsale et une nageoire anale beaucoup plus courte, d'au plus 12 rayons.



Reproduction

L'espèce fraye du printemps au début de l'été. Les adultes se rencontrent en eau peu profonde riche en végétation aquatique. Le mâle fertilise les œufs à mesure que la femelle les pond. La ponte se fait par intervalles, s'étalant parfois sur quelques semaines. Les adultes meurent généralement peu après la reproduction.

Habitat et répartition



Le crayon-d'argent préfère les eaux calmes, qu'elles soient claires ou turbides. Il vit en bancs et se tient habituellement près de la surface. Au Québec, on le trouve dans le fleuve Saint-Laurent, en eau douce, et dans certaines grandes rivières tributaires telles la rivière des Outaouais et la rivière Richelieu. Il a récemment été découvert dans le lac Champlain, où il serait arrivé en empruntant des canaux de navigation aux États-Unis ou par la rivière Richelieu au Québec.

Alimentation et prédateurs

Ce poisson se nourrit surtout en surface de minuscules crustacés et insectes, de même que d'algues en cas de disette. Quand certains insectes aquatiques volants, tels les éphémères, deviennent abondants, les crayons-d'argent adaptent leur régime alimentaire à ces proies. On



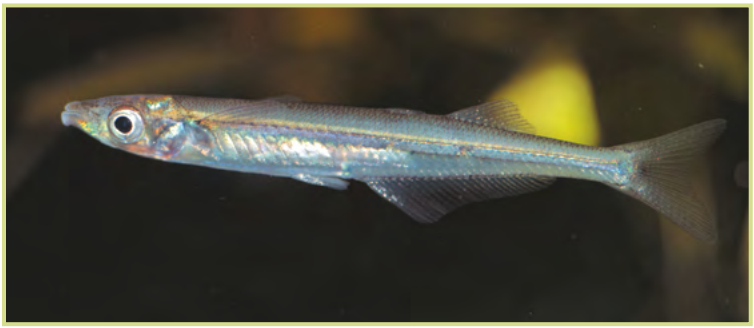
peut alors les apercevoir bondir hors de l'eau pour capturer les insectes, comportement qu'ils adoptent également pour fuir des prédateurs. De nombreux poissons se nourrissent du crayon-d'argent, parmi lesquels figurent le poisson-castor, les achigans et la perchaude.

Situation de l'espèce

C'est une espèce commune, mais à répartition limitée au Québec. Elle est souvent capturée en grand nombre car elle vit en groupes. Le crayon-d'argent tolère certaines perturbations de son habitat, mais son cycle vital annuel le rend vulnérable aux événements catastrophiques, l'échec de la reproduction une année donnée s'avérant alors très préjudiciable pour les populations concernées.

Notes

Le crayon-d'argent est fragile et meurt facilement lorsqu'il est manipulé.



Fundulidés



Fondule barré mâle

Ces poissons ont une bouche pointant vers le haut, adaptation à leur alimentation en surface. Les mâchoires sont munies de petites dents et la nageoire caudale est carrée ou arrondie. Les espèces présentes au Québec et dans les Maritimes ont des écailles cycloïdes.

On trouve les Fundulidés en eau douce, saumâtre ou salée. Ils sont omnivores. Les Fundulidés sont tolérants aux conditions difficiles et fluctuantes, incluant la salinité, ce qui en fait d'importants animaux d'expérimentation. On les utilise également comme poissons-appâts. Ils sont typiques des marelles saumâtres soumises aux marées, le long des estuaires et de la côte atlantique. Ces poissons vivent en groupes dans les eaux calmes.

Cette famille englobe moins de 50 espèces, indigènes de l'Amérique du Nord et de l'Amérique centrale. Deux d'entre elles fréquentent les eaux douces du Québec et des Maritimes.

Espèces présentes au Québec et dans les Maritimes :

Fondule barré
Choquemort





▲ *Fondules barrés femelles*

◀ *Bouche du fondule*

▼ *Fondule mâle en fraie*



Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (g)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
FONDULE BARRÉ	13,0	31	Mai et juin	200 à 252	1 à 2	3
CHOQUEMORT	15,0	Inconnu	Juin à début août	460 (basé sur un seul spécimen)	Inconnue	Inconnue

Fondule barré

Fundulus diaphanus

Banded Killifish

Petit barré, petit barré de l'Est



Description

Le fondule barré a un corps pâle marqué de barres verticales foncées, plus étroites chez les femelles que chez les mâles. Le dessus de la tête est plutôt plat et le museau pointu. La bouche pointe vers le haut, la mâchoire inférieure dépassant légèrement celle du dessus. La nageoire caudale est carrée ou légèrement convexe. Le fondule barré mesure en général de 6 à 8 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Les bandes verticales foncées sur les flancs sont plus larges. Pigmentation plus brillante sur les parties pâles du corps, parfois à reflets métalliques ou bleu clair, de même que sur la nageoire dorsale et la nageoire anale. Nageoire anale parfois teintée d'orangé. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

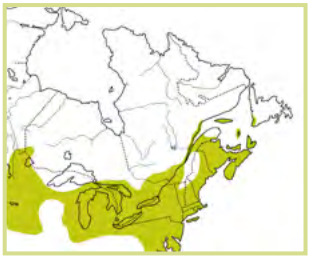
Espèces semblables

Les mulets et les ménés (famille des Cyprinidés) ont la nageoire caudale fourchue ou échancrée. L'umbre de vase a une tête plus arrondie, une bouche terminale (et non pointant vers le haut) et sa coloration brunâtre ou verdâtre avec bandes foncées mal définies diffère de la coloration pâle à bandes foncées nettes et étroites du fondule. Le choquemort ressemble au fondule barré, les deux espèces partageant parfois les mêmes habitats et pouvant s'hybrider. Les individus typiques du choquemort ont une tête plus arrondie et un museau plus court que le fondule barré. Certains individus sont tout foncés. Le choquemort possède de 9 à 13 branchicténies, comparativement à 4 à 7 chez le fondule barré. On compte de 31 à 40 écailles le long de la ligne latérale chez le choquemort, alors qu'il y en a de 40 à 55 chez le fondule barré.

Reproduction

L'espèce fraie au printemps, dans les secteurs peu profonds des rivières lentes, des lacs et du fleuve Saint-Laurent, généralement là où l'on trouve des plantes aquatiques. Les œufs sont pondus en paquets et s'accrochent à la végétation aquatique. Ils ne bénéficient d'aucun soin parental.

Habitat et répartition



Le fondule barré vit dans les grands et moyens cours d'eau ainsi que dans les lacs. On l'observe fréquemment en eau claire et peu profonde lorsqu'il se déplace en groupe. Il fréquente aussi les marais situés en bordure de ces habitats. Le fondule vit en eau douce de même qu'en eau saumâtre. Il vit dans le sud-ouest du Québec et dans le corridor du fleuve et de l'estuaire du Saint-Laurent, de même que dans les Maritimes.

Alimentation et prédateurs

Le régime alimentaire du fondule barré se compose notamment de microcrustacés et d'insectes, dont les larves de Chironomidés, et de matière végétale. Les adultes mangent également des crustacés. Le fondule est une proie convoitée par plusieurs poissons et divers oiseaux aquatiques tels les harles et le martin-pêcheur d'Amérique.

Situation de l'espèce

Cette espèce est très commune au Québec et dans les Maritimes. Sa répartition est toutefois irrégulière dans le sud-est du Québec. Le fondule tolère bien les conditions difficiles liées à la salinité. Dans plusieurs secteurs d'eau saumâtre, il vit en sympatrie avec le choquemort, avec lequel il s'hybride. On connaît encore mal l'importance de cette hybridation et par conséquent la répartition spécifique précise de ces deux espèces.

Notes

Le fondule barré s'hybride couramment avec le choquemort. Les hybrides présentent des caractères intermédiaires.



Femelle

Choquemort

Fundulus heteroclitus

Mummichog

Mummichog (calqué sur l'anglais)



Description

Le choquemort a un museau assez arrondi et une bouche oblique pointant vers le haut. Son visage rappelle l'aspect belliqueux du bouledogue. Le corps est foncé avec ou sans nuances, ou alors marqué d'une alternance de bandes verticales foncées et pâles de largeur variable. Les bandes foncées sont plus étroites chez les femelles. La nageoire caudale est carrée ou légèrement convexe. Le choquemort mesure généralement de 6 à 8 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Corps à reflets bleutés, bandes pâles sur les flancs davantage brillantes, ventre parfois teinté de jaune à orangé. **Jeune :** Pâle avec barres verticales foncées.

Espèces semblables

Les mulets et les ménés (famille des Cyprinidés) ont la nageoire caudale fourchue ou échancrée. L'umbre de vase a une bouche terminale et non pointée vers le haut. Sa coloration est différente, brunâtre ou verdâtre à bandes verticales foncées mal définies. La plupart du temps, une tache foncée verticale est présente à l'extrémité du pédoncule caudal chez l'umbre de vase. Le choquemort ressemble au fondule barré, les deux espèces partageant parfois les mêmes habitats et pouvant s'hybrider. Le fondule barré a une tête plus pointue et un museau plus allongé, et il possède de 4 à 7 branchicténies au lieu de 9 à 13. De plus, le fondule barré a de 40 à 55 écailles le long de la ligne latérale, comparativement à 31 à 40 chez le choquemort.

Reproduction

Le choquemort se reproduit du printemps à l'été, dans les marais salés ou saumâtres avec quelque végétation. Le mâle frotte la femelle, tous deux se contorsionnent, et les œufs sont ensuite pondus et fertilisés. Aucun nid n'est construit et les parents ne s'occupent pas de leur progéniture.

Habitat et répartition

C'est un poisson davantage associé à l'eau salée ou saumâtre, qui s'aventure parfois en eau douce. On le rencontre donc dans les marais bordant l'océan Atlantique et dans les rivières s'y jetant. Au Québec, le choquemort est répandu sur la basse Côte-Nord et en Gaspésie. Dans les Maritimes, il est bien représenté tout le long des côtes et dans la majeure partie du territoire limitrophe intérieur.



Alimentation et prédateurs

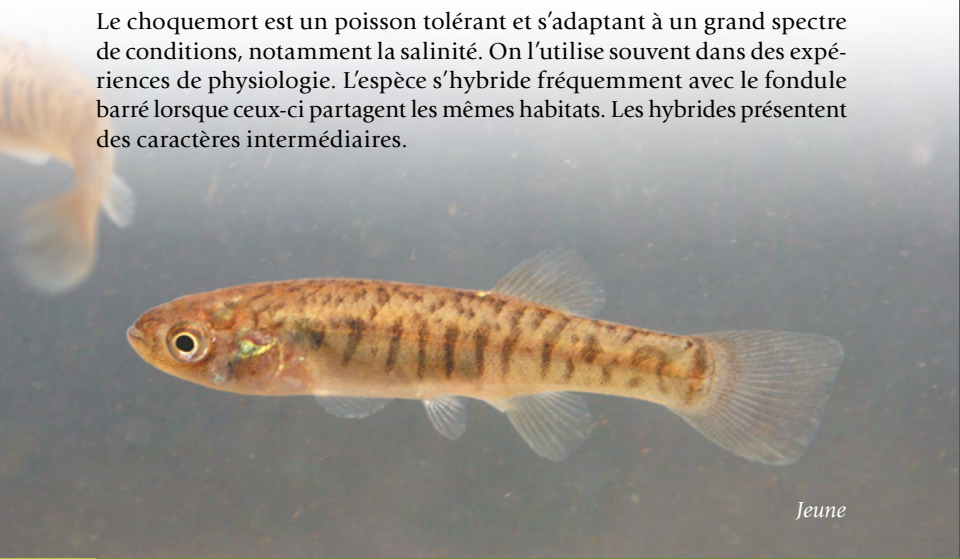
L'alimentation de ce poisson inclut du plancton, notamment des microcrustacés, des mollusques, des débris végétaux et parfois de petits poissons. Il a plusieurs prédateurs, dont des poissons plus gros comme l'omble de fontaine, sans compter le martin-pêcheur d'Amérique, la loutre de rivière et le vison d'Amérique.

Situation de l'espèce

Cette espèce est très commune en Gaspésie, au Québec, et dans les Maritimes. Au Québec, elle semble également commune sur les deux rives de l'estuaire du Saint-Laurent. Le choquemort s'hybride avec le fondule barré et la répartition des hybrides est encore mal connue.

Notes

Le choquemort est un poisson tolérant et s'adaptant à un grand spectre de conditions, notamment la salinité. On l'utilise souvent dans des expériences de physiologie. L'espèce s'hybride fréquemment avec le fondule barré lorsque ceux-ci partagent les mêmes habitats. Les hybrides présentent des caractères intermédiaires.



Jeune

Gastérostéidés



Épinoche à trois épines

La caractéristique principale des Gastérostéidés est la présence d'épines libres sur le dos, devant la nageoire dorsale. Ces poissons ont une petite taille, de grands yeux, un corps fusiforme et un pédoncule caudal étroit. Ils n'ont pas d'écailles, mais ils possèdent parfois des plaques osseuses. Les nageoires pelviennes sont munies d'une forte épine, bien visible, et parfois de 1 ou 2 rayons mous plus petits et difficiles à voir. La nageoire anale est précédée d'une épine. La bouche est petite et pointe vers le haut.

Les épinoches construisent un nid qu'elles protègent contre les intrus. Les mâles sécrètent un filament qui sert à maintenir les débris végétaux lors de la construction du nid. Ils surveillent ensuite le nid jusqu'à l'éclosion des jeunes.

Ces poissons vivent en eau douce ou saumâtre. Au Québec et dans les Maritimes, on les trouve souvent dans les marelles et tributaires saumâtres le long des estuaires et de la côte atlantique. Malgré la présence d'épines sur le dos et certaines nageoires, leur



Nid d'épinoche à cinq épines

petite taille les rend vulnérables à la prédation par divers poissons, oiseaux et autres vertébrés.

On distingue les espèces entre elles notamment par le nombre d'épines sur le dos, la longueur relative de ces épines et la distance les séparant.

Les Gastérostéidés sont représentés par sept espèces réparties dans l'hémisphère Nord. Cinq d'entre elles sont présentes à la fois au Québec et dans les Maritimes.

Espèces présentes au Québec et dans les Maritimes :

- **Épinoche à trois épines**
- **Épinoche tachetée**
- **Épinoche à quatre épines**
- **Épinoche à cinq épines**
- **Épinoche à neuf épines**

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (g)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
ÉPINOCHE À TROIS ÉPINES	11,0	Inconnu	Juin et juillet	100 à 350	1	4
ÉPINOCHE TACHETÉE	7,6	Inconnu	Mai et juin	171 à 272	1	1
ÉPINOCHE À QUATRE ÉPINES	6,4	Inconnu	Mai à juillet	Inconnu	0,5 à 1	3
ÉPINOCHE À CINQ ÉPINES	8,7	2	Fin avril à juillet	250 (basé sur une seule ponte)	1	3
ÉPINOCHE À NEUF ÉPINES	9,0	Inconnu	Juin et juillet	32 à 174	1 à 2	5

Épinoche à trois épines

Gasterosteus aculeatus

Threespine Stickleback



Description

Cette espèce est la plus costaude de nos épinoches. Son corps est en forme de torpille et elle porte sur le dos de 2 à 4 épines isolées, généralement 3, devant la nageoire dorsale. La dernière épine, située juste devant la nageoire dorsale, est généralement plus courte que les autres. Les flancs portent souvent des plaques osseuses, lesquelles ont tendance à être plus nombreuses chez les poissons vivant en eau salée. Le pédoncule caudal est le plus souvent orné de chaque côté d'un aileron longitudinal peu large caractéristique. La coloration varie d'argentée à brunâtre ou olive, parfois avec de petites taches foncées. La longueur moyenne de cette épinoche varie entre 5,5 et 8 cm. **Mâle en fraie :** Yeux bleu clair. Partie inférieure de la tête rouge vif, parfois aussi le ventre. **Femelle en fraie :** Gorge et ventre teintés de rose. **Jeune :** Semblable à l'adulte. Coloration argentée.

Espèces semblables

L'épinoche à neuf épines a un corps allongé et possède au moins 7 épines. L'épinoche à cinq épines possède de 4 à 7 épines toutes équidistantes et de longueur semblable. L'épinoche à quatre épines possède 4 ou 5 épines qui sont inclinées latéralement en alternance (et non parfaitement verticales). Les épines, à l'exception de la dernière, qui se trouve juste devant la nageoire dorsale, sont presque côte à côte et non espacées comme chez l'épinoche à trois épines. L'épinoche tachetée est celle qui ressemble le plus à l'épinoche à trois épines. Elle n'a jamais de bleu ou de rouge sur le corps et présente souvent de grandes taches noires dans la partie postérieure. L'épinoche tachetée n'a pas d'aileron longitudinal de chaque côté du pédoncule caudal et elle possède à la base de l'épine pelvienne, de part et d'autre, une excroissance pointue.

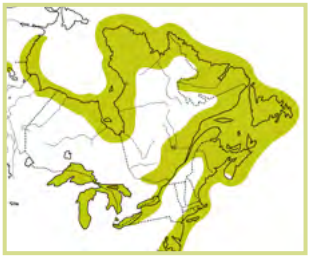
Reproduction

L'épinoche à trois épines se reproduit en été. Le mâle construit un nid, semblable à un petit tunnel, avec des algues et d'autres débris végétaux, sur un substrat dur. Il exécute ensuite une parade nuptiale afin de séduire

les femelles. Une ou quelques femelles entrent alors dans le nid et y déposent leurs œufs, fertilisés par le mâle qui suit. Ce dernier aère les œufs à l'aide de mouvements de ses nageoires et surveillera le nid jusqu'à l'éclosion des jeunes.

Habitat et répartition

Il s'agit d'une espèce répandue dans l'hémisphère Nord, typique des zones peu profondes des grandes rivières et des fleuves, mais aussi présente dans les lacs. Elle vit aussi bien en eau douce qu'en eau saumâtre ou salée, souvent dans des habitats herbeux, mais fraye toujours en eau douce. Cette espèce est répandue au Québec et dans les Maritimes.



Alimentation et prédateurs

Cette épinoche se nourrit de petits invertébrés. Elle dévore également des œufs de poissons, incluant ceux de son espèce. Ses prédateurs habituels sont les poissons plus gros, tels les ombles et les saumons, de même que des oiseaux aquatiques, dont les harles.

Situation de l'espèce

L'épinoche à trois épines est très commune au Québec et dans les Maritimes, particulièrement dans les habitats riverains des grandes rivières et, au Québec, dans le fleuve Saint-Laurent. Sa capacité d'adaptation aux conditions difficiles et sa préférence pour les habitats peu profonds ou soumis aux marées la protègent de plusieurs prédateurs potentiels.

Notes

L'épinoche à trois épines a été largement étudiée en physiologie et en éthologie, vu sa grande tolérance aux changements de salinité et la complexité de son rituel reproducteur.



Mâle en fraie

Épinoche tachetée

Gasterosteus wheatlandi
Blackspotted Stickleback



Description

Cette épinoche porte 3 épines isolées et espacées sur le dos, la dernière étant plus courte et située juste devant la nageoire dorsale. Le corps, gris à jaunâtre, porte souvent des taches foncées, surtout dans la partie postérieure, mais est parfois entièrement argenté. À la base de l'épine pelvienne se trouve de part et d'autre une petite excroissance pointue. Des plaques osseuses sont présentes sur les flancs, mais aucune ne se trouve derrière le cloaque. L'épinoche tachetée mesure en moyenne 5 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Nageoires pelviennes orangées. **Jeune :** Semblable à l'adulte. Souvent avec petites taches foncées.

Espèces semblables

L'épinoche à neuf épines a un corps allongé et possède au moins 7 épines, tandis que l'épinoche à cinq épines possède de 4 à 7 épines équidistantes et de longueur semblable. L'épinoche à quatre épines possède 4 ou 5 épines qui sont inclinées latéralement en alternance (et non parfaitement verticales). Les épines, à l'exception de la dernière, qui se trouve juste devant la nageoire dorsale, sont presque côte à côte et non espacées comme chez l'épinoche tachetée. L'espèce la plus semblable à l'épinoche tachetée est l'épinoche à trois épines. L'épinoche tachetée n'a jamais de bleu ou de rouge sur le corps et présente souvent de grandes taches noires dans la partie postérieure. L'épinoche tachetée n'a pas non plus d'aileron longitudinal de chaque côté du pédoncule caudal et elle possède à la base de l'épine pelvienne, de chaque côté, une excroissance pointue.

Reproduction

Cette épinoche fraie en eau saumâtre, du printemps au début de l'été, en eau peu profonde. Le mâle construit un nid de végétation, puis il séduit la femelle par une parade nuptiale consistant en des mouvements de zigzags. La femelle entre dans le nid et y déposes ses œufs, ensuite fertilisés par le mâle. Celui-ci surveillera le nid et ventilera les œufs jusqu'à leur éclosion.

Habitat et répartition



L'épinoche tachetée est un poisson d'eau salée et saumâtre qui s'aventure parfois en eau douce. Elle se retrouve au large, près d'îlots d'algues, mais les jeunes sont aussi observés en bancs en eau moins profonde. L'épinoche tachetée vit souvent en sympatrie avec l'épinoche à trois épines. On la trouve généralement dans l'océan Atlantique et l'estuaire du Saint-Laurent, de même que dans les zones de marais salés et à l'embouchure des rivières les bordant.

Alimentation et prédateurs

L'épinoche tachetée se nourrit de petits invertébrés. Ses prédateurs ne sont pas connus, mais comprennent sans doute plusieurs espèces de poissons et certains oiseaux aquatiques, notamment les goélands et les mouettes.

Situation de l'espèce

Cette épinoche est considérée comme commune au Québec et dans les Maritimes. Il s'agit d'une espèce tolérante aux conditions environnementales difficiles et dotée d'une bonne capacité d'adaptation aux variations de salinité.

Notes

Cette épinoche est davantage retrouvée en eau salée ou saumâtre que les autres et de ce fait ne figure pas toujours dans les ouvrages traitant des poissons d'eau douce. On la confond fréquemment avec l'épinoche à trois épines, laquelle vit souvent en eau douce.



Jeunes

Épinoche à quatre épines

Apeltes quadracus

Fourspine Stickleback



Description

L'épinoche à quatre épines possède 4 ou 5 épines (généralement 4) isolées sur le dos, souvent inclinées latéralement en alternance et non érigées verticalement. Sauf pour la dernière épine, courte et située juste devant la nageoire dorsale, les épines sont peu espacées, voire regroupées. Aucune plaque osseuse n'est présente sur les flancs. Le corps est souvent marqué de taches ou de marbrures foncées ainsi que d'une mince bande latérale pâle discontinue ou irrégulière. Vue de face, cette épinoche est presque triangulaire, car elle a le ventre plat. Les épinoches à quatre épines capturées en eau douce ou saumâtre mesurent généralement moins de 5 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Corps souvent très foncé. Nageoires pelviennes rouges. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

L'épinoche à neuf épines a un corps plus allongé et possède au moins 7 épines. L'épinoche à cinq épines possède de 4 à 7 épines toutes équidistantes et de longueur semblable, contrairement à l'épinoche à quatre épines. Chez l'épinoche à trois épines et l'épinoche tachetée, les épines sont espacées (et non regroupées comme chez l'épinoche à quatre épines) et sont érigées verticalement. Chez l'épinoche à quatre épines, les épines sont souvent inclinées latéralement en alternance.

Reproduction

L'épinoche à quatre épines se reproduit du printemps à l'été. Le mâle construit un nid de débris végétaux, puis séduit une femelle en exécutant une danse où il étale ses nageoires pelviennes rouges. La femelle entre ensuite dans le nid et y dépose ses œufs, fertilisés par le mâle. À l'instar des autres espèces d'épinoches, le mâle montera la garde sur le nid et aérera les œufs jusqu'à leur éclosion.

Habitat et répartition

Cette épinoche se trouve le plus souvent en eau salée ou saumâtre, mais entreprend parfois des incursions en eau douce. Elle fréquente les baies herbeuses et les marelles. On la rencontre dans le fleuve Saint-Laurent et son estuaire, au Québec, de même que dans les Maritimes.



Alimentation et prédateurs

La nourriture de cette épinoche consiste en minuscules invertébrés, notamment des crustacés. Elle est la proie de quelques poissons plus gros.

Situation de l'espèce

L'épinoche à quatre épines est commune mais rarement rencontrée en eau douce. Il existe une population introduite dans les Grands Lacs, en Ontario, qui survit sans jamais fréquenter l'eau salée ou saumâtre. L'espèce vit également dans certains lacs et rivières d'eau douce en Nouvelle-Écosse.

Notes

Cette épinoche est plutôt associée aux eaux saumâtres ou salées, mais peut frayer en eau douce et s'y établir exclusivement. Sa grande tolérance aux changements de salinité et son cycle vital rapide la rendent intéressante pour les études en physiologie.



Épinoche à cinq épines

Culaea inconstans

Brook Stickleback



Description

L'épinoche à cinq épines possède de 4 à 7 épines isolées sur le dos, habituellement 5, qui sont de longueur semblable et équidistantes. Cette épinoche est souvent foncée avec des taches pâles semblables à de minuscules bulles sur le corps. La coloration est variable, foncée ou pâle, parfois réticulée. La longueur moyenne de l'espèce est de 5 cm. **Mâle en fraie :** Noir ou foncé. Nageoires pelviennes parfois rouges. **Femelle en fraie :** Parfois foncée. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Chez l'épinoche à trois épines, l'épinoche tachetée et l'épinoche à quatre épines, les épines dorsales ne sont pas toutes de longueur semblable et la dernière est plus espacée. De plus, chez l'épinoche à quatre épines, les épines sont souvent inclinées latéralement en alternance et non verticalement érigées. L'épinoche à neuf épines a le corps plus allongé que l'épinoche à cinq épines et a de 7 à 12 épines. Rarement, l'épinoche à cinq épines peut également avoir 7 épines dorsales. Elle se distingue alors de l'épinoche à neuf épines par son corps un peu moins allongé, son pédoncule caudal moins étroit et ses épines dorsales droites et non inclinées de gauche à droite comme chez l'épinoche à neuf épines.

Reproduction

La reproduction s'étale du printemps à l'été et a lieu dans des secteurs riches en végétation aquatique. Le mâle construit un nid globulaire avec des débris végétaux, qu'il attache parfois à des tiges. Il le protège jalousement des autres mâles. Une ou quelques femelles viennent ensuite pondre dans le nid et le mâle les suit pour fertiliser les œufs. Le mâle surveillera ensuite le nid et aérera les œufs jusqu'à leur éclosion.

Habitat et répartition

L'épinoche à cinq épines fréquente divers habitats aquatiques. Elle est typiquement associée à l'eau douce, mais on la voit parfois en eau saumâtre. Ses

habitats de prédilection sont les étangs et marais riches en végétation, de même que les cours d'eau lents. Tolérante, on la trouve aussi dans des fossés et des étangs temporaires inondés périodiquement par un cours d'eau voisin. Cette espèce est répandue au Québec et dans la portion sud du Nouveau-Brunswick. En Nouvelle-Écosse, elle est limitrophe et présente seulement dans l'extrême nord-ouest, en continuité avec le Nouveau-Brunswick.



Alimentation et prédateurs

Cette épinoche se nourrit de petits insectes et de crustacés, de gastéropodes aquatiques, de vers et d'algues. Elle mange parfois des œufs de poissons, incluant ceux de son espèce. Parmi ses nombreux prédateurs figurent les brochets, les achigans, les harles, les hérons et le martin-pêcheur d'Amérique.

Situation de l'espèce

L'épinoche à cinq épines est très commune et fréquente divers habitats. Elle est parfois la seule espèce dans des milieux peu propices aux poissons, tels des fossés ou des étangs temporaires.

Notes

De toutes nos épinoches, c'est la seule qui soit presque exclusivement confinée aux eaux douces. Cette espèce démontre une variabilité quant à la présence d'une épine pelvienne ou non, laquelle est efficace contre les poissons prédateurs de taille moyenne. On croit que les individus dépourvus de cette épine défensive aux nageoires pelviennes adoptent généralement un comportement plus fuyard devant d'éventuels prédateurs ou se tiennent davantage cachés dans la végétation.



Mâle en fraie

Épinoche à neuf épines

Pungitius pungitius

Ninespine Stickleback



Description

L'épinoche à neuf épines a un corps plus allongé et moins compact que les autres épinoches. Elle porte sur le dos une série de 7 à 12 épines isolées, habituellement 8 ou 9, qui sont de longueur comparable et peu espacées les unes des autres. Sa coloration est terne et le corps est souvent marqué de taches foncées ou de marbrures irrégulières. Le pédoncule caudal est particulièrement étroit et long. L'épinoche à neuf épines mesure 6 cm en moyenne. **Mâle en fraie :** Devient parfois tout foncé ou noir. Tache blanche aux nageoires pelviennes. **Femelle en fraie :** Parfois pâle avec motifs d'alvéoles aux marges foncées. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

L'épinoche à trois épines, l'épinoche tachetée et l'épinoche à quatre épines ont toujours moins d'épines (maximum 5 chez l'épinoche à quatre épines) que l'épinoche à neuf épines et leur corps est plus compact. Également, leurs épines dorsales ne sont pas toutes de longueur semblable et la dernière est plus espacée. L'épinoche à cinq épines lui ressemble un peu mais a généralement 5 épines, rarement plus, et un maximum de 7. Dans ce dernier cas, elle se distingue de l'épinoche à neuf épines par son corps un peu moins allongé, le pédoncule caudal moins étroit et ses épines dorsales droites et non inclinées de gauche à droite comme chez l'épinoche à neuf épines.

Reproduction

C'est en été qu'a lieu la reproduction. Le mâle construit un nid de végétation et attend l'arrivée d'une femelle. Suite à une parade nuptiale du mâle, la femelle entre dans le nid pour y déposer ses œufs, ensuite fertilisés. Le mâle surveillera le nid et ventilera les œufs jusqu'à leur éclosion.

Habitat et répartition

Cette épinoche vit dans les eaux douces, saumâtres et salées de l'hémisphère Nord. On la rencontre dans l'océan Atlantique, dans l'estuaire

du fleuve Saint-Laurent, dans l'océan Arctique et dans les marais situés en bordure. À l'intérieur des terres, en eau douce, cette épinoche vit dans les lacs et les rivières au courant faible. Elle est largement répartie au Québec et dans les Maritimes.



Alimentation et prédateurs

L'épinoche à neuf épines se nourrit de petits invertébrés aquatiques, surtout d'insectes et de crustacés, et parfois d'œufs de poissons, incluant ceux de son espèce. Ses prédateurs habituels sont des poissons tels les ombles, la lotte, la perchaude et le doré jaune.

Situation de l'espèce

Cette épinoche est très commune au Québec et dans les Maritimes. Elle fréquente divers habitats et tolère les changements de salinité.

Notes

Cette épinoche peut constituer une part importante de l'alimentation de certains poissons de pêche. Ses épines courtes s'avèrent moins efficaces que les épines longues de l'épinoche à trois épines contre les poissons prédateurs.



Jeune

Cottidés


Chabot tacheté

Cette famille regroupe des poissons de fond à grosse tête large et aplatie et à grandes nageoires pectorales arrondies. La majorité des espèces sont marines, mais certaines vivent en eau saumâtre ou en eau douce. La bouche est très large et les yeux sont situés sur le dessus de la tête. On remarque des épines de forme et en position variables sur les côtés de la tête. Les Cottidés ont deux nageoires dorsales, la première, plus courte, comportant des rayons épineux, et la seconde à rayons mous, de longueur semblable à celle de la nageoire anale. Cette dernière ne porte pas de rayons épineux. Les écailles sont absentes, incluses dans la peau ou modifiées en épines.

Les Cottidés d'eau douce vivent dans les cours d'eau vive ou les lacs clairs. Ils ont tendance à se dissimuler sous les roches au fond de l'eau. Leurs grandes nageoires pectorales seraient une adaptation permettant aux poissons de se tenir sur le fond lorsque déployées.

Les Cottidés d'eau douce sont de petites espèces pouvant être



Tête de chabot tacheté

importantes dans le régime alimentaire de poissons plus gros et servent de nourriture à quelques poissons de pêche récréative. Plus gros, les Cottidés marins sont souvent pêchés à la ligne, mais ne sont pas recherchés. Bien que leur chair soit comestible, leur apparence hideuse et la présence d'épines sur le corps repoussent les pêcheurs.

L'Identification des Cottidés est parfois difficile. Les espèces se ressemblent et il faut dans certains cas examiner de petites structures telles que les épines préopercu-laires ou les rayons des nageoires pour les distinguer.

La famille des Cottidés comprend environ 300 espèces réparties dans l'hémisphère Nord. Les eaux douces du Québec en abritent cinq espèces, dont une seule se trouve également dans les Maritimes.

Espèces présentes au Québec:

Chabot tacheté
Chabot visqueux*
Chabot à tête plate
Chabot de profondeur
Chaboisseau à quatre cornes

* Espèce présente dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (g)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
CHABOT TACHETÉ	15,0	6	Mai	56 à 949	2 à 3	4
CHABOT VISQUEUX	12,1	Inconnu	Mai	84 à 1 400	3	7
CHABOT À TÊTE PLATE	13,4	Inconnu	Août à octobre	Inconnu	Inconnue	Inconnue
CHABOT DE PROFONDEUR	23,5	Inconnu	Août à octobre	165 à 1 187	2 à 3	7
CHABOISSEAU À QUATRE CORNES (FORME D'EAU DOUCE)	19,4	45	Août et septembre	Inconnu	Inconnue	14

Chabot tacheté

Cottus bairdi

Mottled Sculpin

Chabot marbré, chabot commun, chabot de rivière, chabot du Nord



Description

Ce chabot a les deux nageoires dorsales accolées ou à peine séparées et une ligne latérale incomplète ne se rendant habituellement pas à l'extrémité du pédoncule caudal. Il est de coloration variable, généralement brune à grise, et peut présenter des taches éparses. La tête est large et peu aplatie. Bien qu'il puisse posséder jusqu'à trois épines préoperculaires, souvent seule la plus grosse est visible. Cette épine est courte, mesurant moins de la moitié du diamètre de l'œil, et elle est courbée vers le haut dans un angle de 30° à 45°. Le pédoncule caudal est plus court que la distance postorbitale (distance entre la fin de l'œil et la limite postérieure de l'opercule). Les nageoires pelviennes ont 4 rayons (98 % des cas), rarement 3 (2 % des cas). La nageoire anale compte de 12 à 14 rayons. Le chabot tacheté mesure habituellement entre 7 et 9 cm de longueur à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Bordure supérieure de la première nageoire dorsale orangée. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le gobie à taches noires, espèce introduite, se distingue des chabots par sa nageoire pelvienne unique sur le ventre entre les nageoires pectorales, de même que par son corps couvert d'écailles. Les dards et raseux-de-terre (famille des Percidés) ont un corps plus tubulaire et couvert d'écailles, leur tête est relativement plus petite et moins large, et leurs nageoires pectorales ne sont pas aussi grandes. Contrairement au chabot tacheté, le chabot de profondeur et le chaboisseau à quatre cornes ont deux nageoires dorsales bien séparées (et non accolées) et quatre épines préoperculaires, dont deux pointent vers le haut et deux vers le bas. Le chabot tacheté en a trois au plus, mais souvent seule la plus grosse est visible. Le chaboisseau à quatre cornes a également quatre protubérances osseuses sur le dessus de la tête. Le chabot à tête plate a la tête davantage aplatie ; il a au plus quatre épines préoperculaires, mais souvent seule la supérieure, plus forte, est visible et elle est plus fortement courbée vers le haut que chez le chabot tacheté. La ligne latérale du chabot à tête plate est droite et se rend jusqu'à

l'extrémité du pédoncule caudal, contrairement à celle du chabot tacheté qui ne s'y rend pas ou qui, si elle s'y rend, présente une courbe vers le bas à la fin. Le chabot visqueux est presque identique au chabot tacheté et est difficilement différenciable. Chez le chabot visqueux, contrairement au chabot tacheté, le pédoncule caudal (de la fin de la nageoire anale au début de la nageoire caudale) est plus long que la distance postorbitale, les nageoires pelviennes portent 3 rayons (rarement 4 et, si tel est le cas, le quatrième mesure moins des deux tiers du rayon le plus long) et la nageoire anale porte de 10 à 12 rayons, le chabot tacheté en ayant de 12 à 14.

Reproduction


Mâle en fraie

C'est au printemps que se reproduit le chabot tacheté. Le mâle creuse une cavité dans le substrat, entre ou sous des roches, et y attend une femelle. Après la rencontre, les partenaires se courtisent, puis la femelle pond ses œufs sur la face inférieure d'une roche, au plafond du nid. Le mâle les fertilise ensuite. Plusieurs femelles peuvent pondre dans le nid d'un mâle. Celui-ci ventilera par la suite les œufs et surveillera le nid jusqu'à l'éclosion des jeunes.

Habitat et répartition



Le chabot tacheté habite les rivières de diverses dimensions au fond rocheux ou graveleux et à eau claire. On le trouve également dans des lacs clairs à fond rocheux et dans certains secteurs du fleuve Saint-Laurent présentant des caractéristiques similaires. Sa répartition couvre une grande partie du Québec.

Alimentation et prédateurs

Ce chabot se nourrit de larves d'insectes et de petits crustacés benthiques ainsi que de vers et occasionnellement de débris végétaux. Il est la proie de divers poissons, dont les achigans.

Situation de l'espèce

Le chabot tacheté est, avec le chabot visqueux, le Cottidé le plus commun dans nos eaux douces. Ces deux espèces sont difficiles à différencier et sont souvent confondues.

Notes

Il existe des cas d'hybridation avec le chabot visqueux.

Chabot visqueux

Cottus cognatus

Slimy Sculpin

Chabot visqueux commun



Description

Le chabot visqueux possède deux nageoires dorsales accolées ou presque et sa ligne latérale incomplète ne se rend habituellement pas à l'extrémité du pédoncule caudal. Ce chabot est généralement brun à gris. Sa tête large est un peu aplatie et le préopercule est garni d'au plus trois épines, courtes, dont seule la plus grosse est généralement visible. Cette épine, faiblement courbée, pointe vers le haut dans un angle de 45° tout au plus. Le pédoncule caudal est plus long que la distance postorbitale (distance entre la fin de l'œil et la limite postérieure de l'opercule). Les nageoires pelviennes ont 3 rayons (90 % des cas), plus rarement 4 (10 % des cas, alors le quatrième rayon mesure moins des deux tiers du rayon le plus long). On compte de 10 à 12 rayons sur la nageoire anale. Le chabot visqueux mesure le plus souvent entre 8 et 10 cm de longueur à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Devient foncé, parfois presque noir. La bordure supérieure de la première nageoire dorsale est orangée. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le gobie à taches noires, espèce introduite, se distingue des chabots par sa nageoire pelvienne unique sur le ventre entre les nageoires pectorales, de même que par son corps couvert d'écailles. Les dards et raseux-de-terre (famille des Percidés) ont un corps plus tubulaire et couvert d'écailles, leur tête est relativement plus petite et moins large, et leurs nageoires pectorales ne sont pas aussi grandes. Le chabot de profondeur et le chaboisseau à quatre cornes ont deux nageoires dorsales bien séparées (et non accolées comme chez le chabot visqueux) et quatre épines préoperculaires, dont deux pointent vers le haut et deux vers le bas. Le chabot visqueux en a trois au plus, mais souvent seule la plus grosse est visible. Le chaboisseau à quatre cornes a également quatre protubérances osseuses sur le dessus de la tête. Le chabot à tête plate a la tête davantage aplatie, il a au plus quatre épines préoperculaires, mais souvent seule la supérieure, plus forte, est visible et elle est plus fortement courbée vers le haut que chez le chabot visqueux. La ligne latérale du chabot à tête plate est droite et

se rend jusqu'à l'extrémité du pédoncule caudal, contrairement à celle du chabot visqueux qui ne s'y rend pas ou qui s'y rend, mais présente alors une courbure vers le bas à son extrémité. Le chabot tacheté est très semblable au chabot visqueux, mais s'en distingue par un pédoncule caudal (de la fin de la nageoire anale au début de la nageoire caudale) relativement plus court (moins long que la distance postorbitale), des nageoires pelviennes à 4 rayons (très rarement 3, dans 2 % des cas) et une nageoire anale qui compte de 12 à 14 rayons comparativement à 10 à 12 chez le chabot visqueux.

Reproduction

Le chabot visqueux se reproduit au printemps. Le mâle choisit un emplacement sous une roche et s'y déblaie un nid. Quand une femelle le rejoint, ils se courtisent, puis la femelle pond ses œufs au plafond du nid, que le mâle s'empresse de féconder. Plusieurs femelles pondent parfois dans le nid d'un même mâle. Celui-ci exercera ensuite une surveillance des œufs jusqu'à leur éclosion.

Habitat et répartition



Le chabot visqueux vit dans les ruisseaux et les rivières au débit moyen à fort et à fond rocheux, de même que dans les lacs clairs, parfois alors à de grandes profondeurs. Il est souvent sympatrique avec l'omble de fontaine ou le touladi. Ce chabot est largement réparti au Québec et vit également au Nouveau-Brunswick. Il se rencontre également dans quelques cours d'eau de l'ouest de l'île du Prince Édouard où il n'a été découvert que récemment.

Alimentation et prédateurs

Sa nourriture consiste en invertébrés benthiques, notamment des crustacés et des larves d'insectes. Il dévore également à l'occasion des débris végétaux et de petits poissons. Les prédateurs du chabot visqueux sont surtout le touladi, l'omble de fontaine, le grand brochet et la lotte.

Situation de l'espèce

Le chabot visqueux est, avec le chabot tacheté, le Cottidé le plus commun dans nos eaux douces. Ces deux espèces sont difficiles à différencier et sont souvent confondues. Le chabot visqueux est sensible à la détérioration de la qualité de l'eau et peut ainsi disparaître des habitats trop perturbés.

Notes

Ce chabot peut s'hybrider avec le chabot tacheté.

Chabot à tête plate

Cottus ricei

Spoonhead Sculpin



Description

Ce chabot a une tête large et aplatie et possède au plus quatre épines préoperculaires dont la seule généralement visible est la supérieure, fortement courbée et pointant vers le haut. Cette épine est plus longue que la moitié du diamètre de l'œil. Les deux nageoires dorsales se touchent ou presque. La ligne latérale est complète et droite, et atteint l'extrémité du pédoncule caudal. Sa coloration est brunâtre mais variable, avec ou sans mouchetures foncées. La longueur moyenne du chabot à tête plate est de 7 cm. **Mâle en fraie :** Aucune caractéristique particulière connue. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le gobie à taches noires, espèce introduite, se distingue des chabots par sa nageoire pelvienne unique sur le ventre entre les nageoires pectorales, de même que par son corps couvert d'écailles. Chez le chabot de profondeur et le chaboisseau à quatre cornes, les deux nageoires dorsales sont bien séparées. Ils ont également quatre épines sur les préopercules, dont souvent trois sont visibles, comparativement à une seule visible chez le chabot à tête plate. Le chaboisseau à quatre cornes a également quatre protubérances osseuses sur le dessus de la tête. Le chabot tacheté et le chabot visqueux ont la tête moins aplatie et leur ligne latérale est habituellement incomplète. Si elle se rend jusqu'à l'extrémité du pédoncule caudal, elle présente alors vers son extrémité une courbure vers le bas, alors qu'elle est droite chez le chabot à tête plate. L'épine préoperculaire supérieure, souvent la seule visible, est plus courte chez le chabot tacheté et le chabot visqueux que chez le chabot à tête plate. Elle est également moins courbée que chez le chabot à tête plate et pointe faiblement vers le haut (30 à 45°).

Reproduction

On croit que le chabot à tête plate se reproduit à la fin de l'été ou au début de l'automne, selon l'état du développement des œufs de femelles capturées. Comme cette espèce vit en profondeur, on connaît mal son cycle vital. Les œufs sont probablement pondus sur un fond graveleux ou rocheux.

Habitat et répartition

Le chabot à tête plate est un habitant des lacs clairs et profonds. On le trouve également dans des cours d'eau plus au nord, de même que dans le fleuve Saint-Laurent. Au Québec, l'espèce vit principalement dans l'Ouest, et à quelques endroits jusqu'aux environs de la ville de Québec.



Alimentation et prédateurs

Ce chabot se nourrit de petits invertébrés benthiques. Il est la proie du touladi, du grand corégone et de la lotte.

Situation de l'espèce

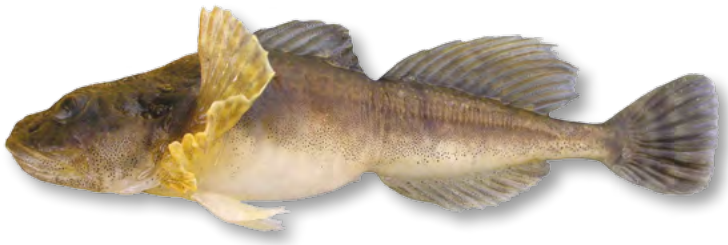
Le chabot à tête plate est rarement observé, en grande partie parce que son habitat est peu accessible. Vivant en profondeur, il est difficile à étudier. Les connaissances actuelles laissent présager qu'il est commun mais limité à des milieux particuliers.

Notes

Ce chabot vit dans les eaux généralement profondes, et peu de choses sont connues à son sujet. Dans les Grands Lacs, il a été capturé à près de 130 m de profondeur. Au Québec, la majorité des mentions se rapportant à cette espèce ont été faites à des profondeurs de plus de 5 m, à l'aide d'un chalut dans le fleuve Saint-Laurent ou de bourolles dans des lacs.

Chabot de profondeur

Myoxocephalus thompsonii
Deepwater Sculpin
Chaboisseau de profondeur



Description

Ce chabot a une tête large et assez aplatie. Les nageoires dorsales sont bien séparées. Les préopercules portent quatre épines, dont souvent trois sont visibles, les deux supérieures plus longues pointant vers le haut et l'arrière et les deux inférieures, plus courtes, dirigées vers le bas. La coloration habituelle du chabot de profondeur est brunâtre à grisâtre, avec quelques grandes taches plus foncées sur le dos et le haut des flancs. Bien qu'il puisse être nettement plus grand, ce chabot mesure en moyenne de 7 à 12 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Aucune caractéristique particulière connue. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le gobie à taches noires, espèce introduite, se distingue des chabots par sa nageoire pelvienne unique sur le ventre entre les nageoires pectorales, de même que par son corps couvert d'écailles. Chez les autres chabots (tacheté, visqueux, à tête plate), les deux nageoires dorsales sont accolées ou presque, et non distinctement séparées. Une seule épine préoperculaire est habituellement visible (au lieu de trois) et elles sont plus courtes et moins pointues que chez le chabot de profondeur. De plus, ce dernier est le seul des chabots à posséder une série de tubercules au-dessus de la ligne latérale et une membrane branchiale non rattachée à l'isthme. Le chaboisseau à quatre cornes se distingue du chabot de profondeur par la présence de quatre protubérances osseuses sur le dessus de la tête. Leurs aires de répartition ne se chevauchent également pas.

Reproduction

Bien que méconnue, la période de reproduction de ce chabot s'étalerait de la fin de l'été au début de l'automne, peut-être même plus tard. Les observations recueillies indiquent que les œufs éclosent de la fin de l'hiver au début du printemps.

Habitat et répartition

Comme son nom l'indique, ce chabot vit en profondeur, soit entre 20 et 300 m. Il fréquente les lacs clairs aux eaux froides et bien oxygénées situés dans la zone des anciens lacs glaciaires du nord de notre continent. Au Québec, sa répartition connue se limite actuellement à quatre lacs de la région de l'Outaouais.



Alimentation et prédateurs

Le chabot de profondeur se nourrit d'invertébrés benthiques, notamment de crustacés dont certaines espèces sont des reliques de l'époque des lacs glaciaires. Il mange également des larves d'insectes. Ses prédateurs connus sont le touladi et la lotte.

Situation de l'espèce

Ce chabot est vraisemblablement très rare au Québec, étant limité à quelques lacs de l'Outaouais. La difficulté à le capturer, inhérente à son habitat en profondeur, peut expliquer partiellement le peu de mentions de l'espèce. Néanmoins, comme il semble limité à une zone particulière autrefois caractérisée par des lacs glaciaires, sa répartition pourrait être réellement limitée. L'eutrophisation des lacs peut constituer une menace pour l'espèce.

Notes

Vivant en eau profonde, ce chabot est rarement observé. L'une des meilleures méthodes pour le répertorier est d'effectuer des analyses du contenu stomacal de touladis et de lottes.

Chaboisseau à quatre cornes

Triglopsis quadricornis

Fourhorn Sculpin



Description

Le chaboisseau à quatre cornes doit son nom aux quatre protubérances osseuses présentes sur le dessus de la tête, dont deux entre les yeux et deux vers l'arrière de la tête. Ces bosses sont souvent plates sur le dessus et sont plus petites chez les individus des populations inféodées à l'eau douce que chez ceux des populations marines. La tête est large et aplatie sur le dessus. Le maxillaire est long et s'arrête vis-à-vis de la bordure postérieure de l'œil. Les préopercules portent quatre épines, dont souvent trois sont visibles, les deux supérieures, plus longues, pointant vers le haut et les deux inférieures, plus courtes, dirigées vers le bas. Deux rangées d'écailles rugueuses se trouvent au-dessus de la ligne latérale, plus ou moins parallèles. Les nageoires dorsales sont nettement séparées et le pédoncule caudal est étroit. La coloration générale est brune à grisâtre, avec des mouchetures parfois présentes sur le dos et les flancs. Le chaboisseau à quatre cornes mesure habituellement entre 10 et 15 cm de longueur en eau douce, mais les populations marines comprennent de plus gros individus. **Mâle en fraie :** Coloration rosée sous la tête, les nageoires pectorales, les nageoires pelviennes et la nageoire anale. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

La présence de quatre cornes sur le dessus de la tête distingue ce chaboisseau des chabots et du gobie à taches noires. Le gobie a de plus le corps couvert d'écailles et une unique nageoire pelvienne en forme de ventouse. D'autres espèces de chaboisseaux peuvent se rencontrer en eau saumâtre ou salée. Leur tête est en général moins aplatie que celle du chaboisseau à quatre cornes ; ils ont parfois des crêtes pointues sur la tête, mais elles ne sont jamais plates sur le dessus.

Reproduction

Cette espèce se reproduit à la fin de l'été et en automne. Le mâle construirait un nid et protégerait les œufs jusqu'à l'éclosion des jeunes.

Habitat et répartition



Le chaboisseau à quatre cornes est une espèce avant tout marine, de répartition circumpolaire. Au Québec, il est réparti dans l'océan Arctique et la baie James. Il se rencontre également au Nunavut, au Groenland et dans le nord du Labrador. Malgré qu'elle soit typiquement marine ou d'eau saumâtre, cette espèce fait parfois incursion en eau douce. Il existe également des populations confinées en eau douce dans l'Arctique, au Nunavut et au Labrador, mais aucune n'est présentement connue au Québec. Ces populations dulcicoles sont une relique de la période postglaciaire. On les trouve dans les lacs clairs et froids, à une profondeur de 4 à 15 m.

Alimentation et prédateurs

Vivant au fond de l'eau, ce chaboisseau s'alimente d'invertébrés benthiques comme des crustacés et des larves d'insectes. Il avale aussi des débris végétaux et des œufs de poissons, incluant ceux de son espèce. Parmi ses prédateurs, on compte le touladi, l'omble chevalier, le grand brochet et la lotte. Plusieurs oiseaux s'en nourrissent également, tels les plongeons, les harles, les cormorans, les goélands et les mouettes.

Situation de l'espèce

Aucune population enclavée en eau douce n'a encore été répertoriée au Québec, mais il en existe à proximité, au Nunavut et au Labrador. On pourrait donc les y rencontrer chez nous, mais l'espèce est difficile à observer, vivant dans des endroits difficiles d'accès et des lacs souvent recouverts de glace. Les populations marines, dont certains individus font des incursions en eau saumâtre et parfois douce, sont présentes le long de la côte du nord du Québec où l'espèce est commune.

Notes

Le chaboisseau à quatre cornes a longtemps été considéré comme la même espèce que le chabot de profondeur.

Moronidés



Baret

Ces poissons ont deux nageoires dorsales, la première étant à rayons épineux. La nageoire anale compte 3 rayons épineux. Les écailles sont grandes et cténoïdes. La coloration générale est argentée ou grise avec, dans la plupart des cas, des rayures horizontales formées par des écailles foncées. La seconde nageoire dorsale, à rayons mous, et la nageoire anale ne sont pas arrondies et forment un angle presque droit.

Les Moronidés vivent en eau douce ou salée, mais tous se reproduisent en eau douce. Ce sont des poissons recherchés pour la pêche récréative.

Les Moronidés sont représentés par six espèces réparties en Amérique du Nord, en Europe et dans le nord de l'Afrique. Trois d'entre elles fréquentent les eaux douces du Québec et deux, celles des Maritimes.

Espèces présentes au Québec :
Baret*
Bar blanc
Bar rayé*
* Espèces présentes dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
BARET	49,5	2,2	Mi-mai à juillet	5 210 à 321 000	2 à 3	7
BAR BLANC	48,5	3,1	Mai et juin	140 000 à 994 000	3	9
BAR RAYÉ	200,0	57,0	Mi-mai à fin juin	14 000 à 3 220 000	3 à 5	30

Baret

Morone americana

White Perch

Petit bar, bar argenté, perche blanche



Description

Le baret présente un corps argenté, haut et comprimé latéralement. Le dos, derrière la tête, est parfois surélevé et donne alors un aspect bossu au poisson. Les deux nageoires dorsales sont légèrement unies entre elles par une membrane. La nageoire anale porte 3 rayons épineux; la deuxième et la troisième épines anales sont de longueur semblable mais plus longues que la première. Le baret mesure habituellement entre 20 et 30 cm dans nos eaux. **Mâle en fraie :** Teintes bleutées sur la tête et la mâchoire inférieure. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Chez les achigans, la seconde nageoire dorsale (celle à rayons mous) et la nageoire anale ont un contour plus arrondi, contrairement au baret chez qui ces nageoires forment un angle presque droit. Chez les bars (bar blanc et bar rayé), les deux nageoires dorsales ne sont pas unies par une membrane et les 3 rayons épineux de la nageoire anale sont de longueur croissante graduelle. Chez les bars, les flancs sont souvent marqués de lignes horizontales foncées.

Reproduction

La fraie a lieu du printemps à l'été, en eau peu profonde. Les adultes se regroupent et les femelles libèrent les œufs qui sont aussitôt fécondés par les mâles. Les œufs sont généralement pondus en deux ou trois séquences interrompues pouvant s'étaler sur deux semaines. Ils adhèrent au substrat ou aux plantes aquatiques. Les parents ne leur accordent aucun soin.

Habitat et répartition

Le baret peut être confiné à l'eau douce ou être anadrome. Dans ce dernier cas, il se tient souvent près de l'embouchure des rivières, en eau saumâtre.

Au Québec, on le trouve dans le réseau du fleuve Saint-Laurent, incluant ses principaux tributaires. Il est aussi présent le long de la côte atlantique et dans toutes les provinces maritimes.



Alimentation et prédateurs

Les jeunes barets se nourrissent de plancton puis y incorporent des insectes, notamment des larves de diptères, des crustacés, des vers puis des poissons. Parmi ceux-ci figurent les barets de plus petite taille, des ménés, l'éperlan arc-en-ciel, le fondule barré, de jeunes crapets et perchaudes, de même que des raseux-de-terre. Les principaux prédateurs du baret sont les poissons plus gros, dont ceux de sa propre espèce.

Situation de l'espèce

Le baret est une espèce commune au Québec et dans les Maritimes. Il y est majoritairement anadrome, sauf au Québec où il occupe tout le corridor du fleuve Saint-Laurent et certains tributaires importants. Sa présence dans ces eaux douces s'explique par son arrivée via l'amont du Saint-Laurent, après qu'il ait atteint les Grands Lacs en empruntant des canaux de navigation. Cette espèce est donc présentement plus commune au Québec qu'elle ne l'était auparavant. On croit que le baret peut être un compétiteur important de certaines espèces de pêche davantage recherchées.

Notes

Le baret a une chair de bon goût, mais il est peu recherché par les pêcheurs en général. Il s'hybride parfois avec le bar blanc.



Jeune

Bar blanc

Morone chrysops

White Bass



Description

Ce bar est argenté et porte souvent quelques rayures horizontales foncées sur les flancs. Ces rayures sont discontinues et au nombre habituel de cinq à sept. Son corps est comprimé latéralement. Les deux nageoires dorsales ne sont pas jointes par une membrane, bien qu'accolées. La nageoire anale présente 3 rayons épineux de longueur croissante et graduelle. Le bar blanc mesure habituellement entre 25 et 35 cm de longueur au Québec. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Les achigans ont une nageoire anale et la seconde nageoire dorsale au contour davantage arrondi alors qu'elle est à contour plat et qu'elle forme un angle presque droit chez le bar blanc. Chez le baret, les deux nageoires dorsales sont fusionnées et les 3 rayons épineux de la nageoire anale ne sont pas de longueur aussi graduelle, le second et le troisième étant de longueur semblable. Le bar rayé se distingue du bar blanc par le nombre de rayons mous à la nageoire anale, qui est de 9 à 11 comparativement à 11 à 13 chez le bar blanc. Les lignes horizontales foncées sur les flancs sont plus souvent discontinues ou incomplètes chez le bar blanc.

Reproduction

Le bar blanc fraie au printemps. Les mâles se regroupent alors dans des secteurs circonscrits de larges cours d'eau. Les femelles les joignent et pondent leurs œufs, qui sont fertilisés par les mâles et coulent au fond. Les œufs se fixent au substrat ou à des plantes aquatiques. Ils ne bénéficient d'aucun soin parental.

Habitat et répartition



Au Québec, ce bar fréquente les rivières larges et le fleuve Saint-Laurent ainsi que les canaux qui y sont reliés. Il préfère les eaux claires et profondes.

Alimentation et prédateurs

Les jeunes bars s'alimentent d'invertébrés tels des crustacés et des insectes. En grandissant, ils ajoutent à leur menu de petits poissons. Les adultes sont majoritairement piscivores et mangent notamment des ménés, de jeunes carpes, des crapets et des perchaudes.

Situation de l'espèce

La première capture de ce bar au Québec remonte à 1944. L'espèce fait l'objet de captures régulières, mais ne semble pas abondante. Elle est souvent pêchée sans être distinguée du baret. On la considère comme peu commune dans nos eaux.

Notes

Le bar blanc est peu recherché au Québec par les pêcheurs, même si sa chair a bon goût. L'espèce peut s'hybrider avec le baret et le bar rayé.

Bar rayé

Morone saxatilis

Striped Bass

Bar d'Amérique, bar de mer, achigan de mer (appellation à éviter)



Description

Le bar rayé est argenté et porte une série parallèle de cinq à huit lignes foncées horizontales sur les flancs. Les deux nageoires dorsales ne sont pas unies par une membrane mais souvent accolées. La nageoire anale présente 3 rayons épineux de longueur croissante et graduelle. Ce bar mesure le plus souvent entre 40 et 60 cm de longueur, mais peut être beaucoup plus grand. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte. Parfois marqué de barres verticales foncées.

Espèces semblables

La nageoire anale et la seconde nageoire dorsale des achigans présentent un contour plus arrondi et non à angle presque droit comme celles du bar rayé. De plus, ceux-ci ne portent pas de minces lignes parallèles foncées sur les flancs. Chez le baret, les deux nageoires dorsales sont légèrement fusionnées et les 3 rayons épineux de la nageoire anale ne sont pas de longueur aussi graduelle, le second et le troisième étant de longueur semblable. Le bar blanc a 11 à 13 rayons mous à la nageoire anale, tandis que le bar rayé en possède de 9 à 11. Les lignes horizontales foncées sur les flancs sont plus souvent discontinues ou incomplètes chez le bar blanc.

Reproduction

L'espèce se reproduit du printemps à l'été, mais commence sa migration vers les sites de ponte dès l'automne précédent. La fraie a lieu en eau douce ou saumâtre, près de la surface, dans des secteurs de rivières ou de fleuves à courant moyen. Les adultes se rencontrent, puis les femelles libèrent les œufs aussitôt fécondés par les mâles. Les œufs dérivent et demeurent dans la colonne d'eau jusqu'à leur éclosion. Ils ne sont pas surveillés par les parents. Après l'éclosion, les jeunes se tiennent en bancs.

Habitat et répartition



Le bar rayé est un poisson anadrome que l'on trouve dans les baies et estuaires saumâtres ou d'eau salée et qui fraie en eau douce ou saumâtre. Il peut toutefois vivre uniquement en eau douce ou y demeurer pendant des périodes suivant la reproduction. Bien qu'elle soit présente dans le fleuve, l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, au Québec, et de façon générale dans les eaux marines des trois provinces des Maritimes, les seuls endroits connus où l'espèce se reproduit actuellement sont dans la rivière du Sud à Montmagny, près de Québec, dans la rivière Miramichi, au Nouveau-Brunswick, et dans la rivière Schubénacadie, en Nouvelle-Écosse. Toutes ces populations sont anadromes. Le bar rayé peut parcourir plusieurs dizaines de kilomètres en une seule journée.

Alimentation et prédateurs

Le bar rayé se nourrit de diverses proies, variant des invertébrés aquatiques, tels les insectes, les crustacés et les vers, jusqu'aux poissons. Parmi ces derniers, ceux qui sont le plus souvent consommés sont les jeunes Clupéidés, les jeunes anguilles d'Amérique, l'éperlan arc-en-ciel, le choquemort, les épinoches, le poulamon atlantique et les plies. Ses prédateurs sont divers poissons marins de plus grande taille.



Situation de l'espèce

Le bar rayé a disparu des eaux du Québec dans les années 1960, puis de la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et de la rivière Annapolis, en Nouvelle-Écosse, à la fin des années 1970. Les causes de la disparition ont été attribuées à la modification des aires de croissance des jeunes au Québec et à la détérioration de la qualité de l'eau dans les Maritimes. Seules deux rivières servent à la reproduction de ce bar dans les Maritimes, soit la rivière Miramichi, au Nouveau-Brunswick, et la rivière Shubénacadie, en Nouvelle-Écosse. Au Québec, un plan de réintroduction a été mis en place en 2002 dans le but de réimplanter le bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent. Des juvéniles et quelques reproducteurs ont été prélevés dans la rivière Miramichi et reproduits en pisciculture au Québec. Leur descendance est ensuite introduite dans les eaux du fleuve ; à ce jour, le programme semble efficace comme l'attestent les récentes captures de bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent, notamment celles d'œufs et de larves confirmant la reproduction naturelle. Certains individus qui fréquentent les eaux de la baie de Fundy, dans les Maritimes, se reproduisent aux États-Unis. Le bar rayé a connu un déclin dans plusieurs secteurs de son aire de répartition, notamment à cause de la destruction de ses habitats, telles les frayères, et de la surpêche.

Notes

Le bar rayé est un poisson très recherché par les pêcheurs et qui fait l'objet de nombreuses excursions organisées aux États-Unis. Sa chair est très bonne et sa taille de même que sa combativité en font une prise de choix. Historiquement, il était pêché dans le fleuve Saint-Laurent au Québec, mais il y est maintenant en rétablissement. La pêche commerciale autrefois réalisée au Québec et dans les Maritimes était modeste et prélevait environ 20 à 80 tonnes de bars par année. Le bar rayé s'hybride parfois avec le bar blanc.

Centrarchidés





▲ *Alevins d'achigans*
◀ *Couple de crapets soleils en reproduction*

Cette famille regroupe les crapets et les achigans. Les crapets ont un corps rond ou ovale et très aplati latéralement et ils possèdent une nageoire dorsale échancrée dont la partie antérieure est munie de rayons épineux. Il s'agit en fait de deux nageoires dorsales fortement fusionnées, l'antérieure à rayons épineux et la postérieure à rayons mous, qui ont l'apparence d'une unique nageoire encochée vers son centre. La nageoire anale compte trois ou six rayons épineux et les écailles sont majoritairement cténoïdes. Les achigans, au corps plus allongé et peu aplati en coupe transversale, ont aussi deux nageoires dorsales fusionnées mais à un degré moindre, qui apparaissent plutôt comme deux nageoires distinctes, l'antérieure à rayons épineux et la postérieure à rayons mous. La nageoire anale a 3 rayons épineux et les écailles sont cténoïdes.

Les Centrarchidés sont des poissons préférant les eaux stagnantes ou à faible courant. Les crapets ont une bouche habituellement petite et se nourrissent surtout d'invertébrés tandis que les achigans ont une bouche plus grande et incluent à leur menu des poissons et des grenouilles. Les achigans sont réputés être très combatifs et sont recherchés pour la pêche récréative. Ils ont été introduits à divers endroits dans ce but. Quant au crapets, bien qu'ils soient fréquemment capturés à la ligne, ils sont généralement boudés et rejetés à l'eau. Certaines espèces de crapets sont très colorées et rivalisent de beauté avec plusieurs poissons tropicaux. Les Centrarchidés construisent un nid que le mâle surveille et protège férocement.

Les Centrarchidés, originaires de l'Amérique du Nord, regroupent 30 espèces dont plusieurs ont

été introduites ailleurs dans le monde. On en trouve huit espèces au Québec et quatre dans les Maritimes.

Espèces présentes au Québec (*) et dans les Maritimes (**):

- **Crapet soleil (*, **)**
- **Crapet arlequin (*)**
- **Crapet rouge (**)**
- **Crapet à longues oreilles (*)**
- **Crapet vert (*)**
- **Crapet de roche (*)**
- **Marigane noire (*)**
- **Achigan à petite bouche (*, **)**
- **Achigan à grande bouche (*, **)**



Nid de crapet soleil

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
CRAPET SOLEIL	40,0	0,6	Juin et juillet	600 à 5 000	2	10
CRAPET ARLEQUIN	41,0	2,2	Juin et juillet	2 450 à 38 184	2 à 4	11
CRAPET ROUGE	30,5	0,8	Juin à début juillet	963 à 8 250	2	8
CRAPET À LONGUES OREILLES	24,0	0,8	Fin juin à août	2 360 à 22 119	2 à 4	6
CRAPET VERT	31,0	1,0	Mi-mai à début août	2 000 à 10 000	1 à 4	10
CRAPET DE ROCHE	43,0	1,4	Juin	2 000 à 11 000	3 à 4	13
MARIGANE NOIRE	49,0	2,7	Fin mai à mi-juillet	20 000 à 188 000	2 à 4	9 à 15
ACHIGAN À PETITE BOUCHE	69,0	5,4	Fin mai à début juillet	2 000 à 20 825	3 à 6	13 à 26
ACHIGAN À GRANDE BOUCHE	97,0	10,1	Fin mai à début juillet	2 000 à 109 314	3 à 5	15 à 23

Crapet soleil

Lepomis gibbosus

Pumpkinseed



Description

Le crapet soleil a un corps haut et fortement comprimé latéralement. Il est rond ou légèrement ovale. Les deux nageoires dorsales, fortement fusionnées, forment une seule nageoire dorsale échancrée, à parties antérieure épineuse et postérieure à rayons mous. Son visage est parsemé d'un réseau de lignes bleues. Le volet operculaire est court et majoritairement noir, sauf la bordure pâle qui est presque toujours marquée d'une tache rouge à l'arrière. La bouche est petite et le maxillaire s'arrête tout au plus vis-à-vis du début de l'œil. Le corps est souvent marqué de taches rouille et le ventre est jaune à orangé. La partie postérieure de la nageoire dorsale (celle à rayons mous), la nageoire caudale et la nageoire anale sont souvent bordées de jaune pâle à bleu-vert. Les nageoires pectorales sont nettement plus longues que larges et à bout en pointe. Le crapet soleil mesure ordinairement entre 10 et 15 cm à l'âge adulte, mais certains individus sont matures à une longueur d'environ 5 cm. Dans nos eaux, les individus de plus de 20 cm sont considérés comme grands. **Mâle en fraie :** Coloration plus vive, notamment les rayures bleues au visage et le ventre jaune à orangé. **Femelle en fraie :** Barres verticales foncées sur les flancs plus évidentes. **Jeune :** Peu coloré ; visage parfois marqué de pâles rayures bleues. Opercule marqué d'une petite tache noire à l'arrière et souvent d'un point rouge, au moins sur l'un des côtés. Flancs le plus souvent marqués de larges bandes verticales foncées entre lesquelles se trouvent de petites taches foncées ou rouille. Nageoire dorsale claire ou avec petites taches éparses.

Espèces semblables

Le crapet de roche et la marigane noire n'ont pas de bleu sur le visage ou le corps et ont 6 épines anales au lieu de 3. Les crapets semblables au crapet soleil sont le crapet arlequin, le crapet à longues oreilles et le crapet vert. Le crapet arlequin a le visage généralement teinté de bleu mais sans lignes bleues distinctes ; il porte le plus souvent une tache noire à l'extrémité

postérieure de la nageoire dorsale et son volet operculaire n'est jamais marqué de rouge. Le crapet à longues oreilles présente un volet operculaire plus long et flexible et généralement pointé vers le haut (et non vers l'arrière comme chez le crapet soleil). De plus, ses nageoires pectorales sont davantage arrondies, sans forme en pointe à l'extrémité. Le crapet vert, une espèce introduite au Québec, a le corps un peu plus allongé et la bouche plus grande, le maxillaire s'arrêtant sous l'œil et non devant ou à la limite antérieure. Le crapet rouge a un volet operculaire plus long que le crapet soleil et tout noir, non bordé de pâle ni marqué d'une tache rouge. Ses nageoires pectorales sont à bout arrondi et non en pointe. Les jeunes crapets soleil portent des barres foncées verticales comme la perchaude, mais s'en distinguent par la fusion des deux nageoires dorsales et par leur corps plus rond et comprimé latéralement.

Reproduction

Le crapet soleil se reproduit au début de l'été. Le mâle se déblaie un nid sur le substrat de gravier, de sable ou de cailloux et le défend farouchement contre les intrus. On observe souvent de nombreux nids côte à côte en eau peu profonde, surveillés chacun par un mâle. Les femelles viennent visiter le nid des mâles et se font courtiser, puis après quelques frottements corps à corps, les œufs sont expulsés et simultanément fécondés par le mâle. Une femelle peut visiter plusieurs nids tour à tour et y pondre ou non. Les mâles plus gros ont habituellement un avantage sur leurs congénères, mais les plus petits réussissent à féconder les œufs des femelles qui s'aventurent dans leur nid. Les mâles surveillent leur nid et aèrent les œufs durant quelque temps suivant la ponte, parfois jusqu'à leur éclosion.





Jeune

Habitat et répartition

Le crapet soleil peuple divers habitats habituellement riches en végétation aquatique. Il est commun dans les marais, les cours d'eau lents et les lacs. Les jeunes sont abondants en eau peu profonde à la fin de l'été. L'espèce est répandue dans le sud du Québec et du Nouveau-Brunswick.



Alimentation et prédateurs

Ce crapet se nourrit d'insectes, de vers, de petits crustacés et parfois de têtards et de petits poissons. De nombreux poissons s'en nourrissent : brochets, crapets plus gros, achigans, perchaude et dorés, entre autres. Plusieurs oiseaux et mammifères en font également leur proie de même que le ouaouaron, la couleuvre rayée, la couleuvre d'eau et plusieurs tortues.

Situation de l'espèce

Très commun, voire abondant, le crapet soleil s'adapte à divers milieux, incluant des étangs artificiels. À la fin de l'été, les jeunes crapets soleil constituent souvent une partie importante de la biomasse des petits poissons dans leur habitat et une proie convoitée par les autres poissons.

Notes

Le crapet soleil est l'un de nos poissons les plus colorés. Il est recherché par les aquariophiles ailleurs dans le monde et a été introduit notamment en Europe. C'est souvent le premier poisson capturé à la ligne par les débutants ou les enfants, là où il est présent. Bien que sa chair soit bonne au goût, il est généralement boudé et remis à l'eau, ou abandonné sur le rivage ou le quai. Ce crapet peut s'hybrider avec le crapet arlequin, le crapet rouge, le crapet à longues oreilles et le crapet vert. Les hybrides entre le crapet soleil et le crapet arlequin portent des caractères intermédiaires.

Crapet arlequin

Lepomis macrochirus

Bluegill

Crapet à oreilles bleues, crapet commun à oreilles bleues, perche-soleil bleue (en Europe)



Description

Le crapet arlequin a un corps rond-ovalaire ou ovale et fortement aplati latéralement. Ses deux nageoires dorsales, la première à rayons épineux et la seconde à rayons mous, sont fusionnées, donnant l'apparence d'une seule nageoire échancrée vers son centre. Le visage est teinté de bleu ou de violacé diffus, notamment sur sa face inférieure, et le volet operculaire est tout noir. Le corps porte le plus souvent des bandes verticales foncées, parfois floues. On remarque une tache noire sur la partie postérieure de la nageoire dorsale, parfois diffuse. La bouche est petite et le maxillaire s'arrête tout au plus vis-à-vis du début de l'œil. Les nageoires pectorales sont nettement plus longues que larges et à bout en pointe. Le crapet arlequin mesure habituellement entre 10 et 20 cm à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Coloration plus vive, notamment les reflets bleus ou violacés au visage, la large tache noire à l'arrière de la nageoire dorsale et le ventre jaune à orangé. Le volet operculaire est parfois allongé. Nageoires (sauf les pectorales) très foncées. **Jeune :** Peu coloré ; visage teinté de bleu ou violet diffus. Opercule marqué d'une petite tache noire à l'arrière, sans point rouge. Flancs marqués de larges bandes verticales foncées entre lesquelles il n'ya pas, ou alors très peu, de petites taches foncées. Nageoire dorsale portant une tache foncée ou une concentration de mélanophores à l'arrière.

Espèces semblables

Le crapet de roche et la marigane noire n'ont pas de bleu sur le visage ni sur le corps et leur nageoire anale compte 6 rayons épineux au lieu de 3. Tous les autres crapets ont du bleu au visage; chez le crapet arlequin, il s'agit plutôt d'une coloration bleue diffuse et non de lignes bleues définies. Le crapet vert peut porter lui aussi une tache noire sur l'arrière de la nageoire dorsale mais lorsque c'est le cas, la nageoire anale porte

elle aussi une tache noire. La bouche du crapet vert est plus grande, le maxillaire s'arrêtant sous l'œil et non devant ou à la limite antérieure. Son corps est également plus allongé que le corps du crapet arlequin. Le crapet à longues oreilles et le crapet rouge ont un volet operculaire plus long et parfois orienté vers le haut. Leurs nageoires pectorales sont à bout arrondi et non en pointe comme chez le crapet arlequin et ils ne portent pas de tache noire sur l'arrière de la nageoire dorsale. Le crapet soleil ressemble beaucoup au crapet arlequin, mais il a des lignes bleues sur le visage, n'a pas la tache noire typique du crapet arlequin à l'arrière de la nageoire dorsale et son volet operculaire a une bordure pâle presque toujours marquée d'un point rouge. Les jeunes crapets arlequins portent des barres foncées verticales comme la perchaude, mais s'en distinguent par la fusion des deux nageoires dorsales et par leur corps plus rond et comprimé latéralement.

Reproduction

Le crapet arlequin fraie au début de l'été, en eau peu profonde. Les mâles creusent alors un nid dans le substrat de cailloux, de gravier ou de sable et le défendent contre les intrus. Les femelles viennent y pondre, en nombre variable, et chaque mâle fertilise les œufs à mesure qu'ils sont pondus dans son nid. On observe souvent plusieurs nids côte à côte, chacun surmonté du mâle qui en est le propriétaire. Après la ponte, le mâle surveille le nid et aère les œufs. Il montera ainsi la garde sur sa progéniture jusqu'à l'éclosion et parfois un peu après.



Habitat et répartition

Ce crapet vit dans les marais, les lacs et les cours d'eau lents. Il partage souvent son habitat avec le crapet soleil. On le trouve dans le sud-ouest du Québec, principalement dans le fleuve Saint-Laurent, la rivière des Outaouais et la rivière Richelieu.



Alimentation et prédateurs

Son régime alimentaire se compose d'invertébrés tels des insectes, des crustacés et des mollusques. Il consomme aussi des débris végétaux et parfois de petits poissons. Ses nombreux prédateurs incluent plusieurs poissons, le ouaouaron, la couleuvre rayée, la couleuvre d'eau, quelques tortues, plusieurs oiseaux aquatiques et quelques mammifères.

Situation de l'espèce

Ce crapet est très commun dans son aire au Québec, mais son abondance semble fluctuer d'une année à l'autre. Les jeunes sont particulièrement nombreux à la fin de l'été et à l'automne. L'espèce s'adapte à divers milieux et tolère certaines conditions difficiles.

Notes

Le crapet arlequin mord facilement à l'hameçon mais malgré sa bonne chair, il est peu recherché. Il est surtout l'apanage des jeunes pêcheurs qui le capturent à la ligne à partir du rivage ou d'un quai. Ce crapet s'hybride avec le crapet soleil, le crapet rouge, le crapet à longues oreilles et le crapet vert. Au Québec et dans les Maritimes, l'aire de répartition du crapet arlequin ne chevauche toutefois pas celle du crapet rouge. Les hybrides entre le crapet soleil et le crapet arlequin portent des caractères intermédiaires.



Jeune

Crapet rouge

Lepomis auritus

Redbreast Sunfish



Description

Le crapet rouge a un corps rond-ovalaire ou ovale fortement comprimé latéralement. Ses deux nageoires dorsales sont fusionnées et ont l'apparence d'une seule nageoire échancrée, la partie antérieure épineuse et la partie postérieure à rayons mous. Le visage porte des rayures bleues. Le volet operculaire est tout noir et plus long chez le mâle. La bouche est moyenne et le maxillaire s'arrête sous l'œil ou vis-à-vis de sa bordure antérieure. La coloration de ce crapet varie de brunâtre à verdâtre et les flancs portent de petites taches rougeâtres ou orangées. Le ventre est jaune à rouge. Les nageoires pectorales, un peu plus longues que larges, sont à bout arrondi. La longueur usuelle du corps varie de 10 à 20 cm. **Mâle en fraie :** Coloration plus vive, ventre rouge foncé, nageoires pectorales foncées, lobes de la nageoire caudale parfois jaunes ou rougeâtres. **Femelle en fraie :** Plus foncée, barres verticales évidentes sur les flancs. **Jeune :** Peu coloré et visage parfois marqué de pâles rayures bleues. Opercule marqué d'une petite tache noire à l'arrière ; le volet operculaire noir devient long et étroit quand le poisson mesure plus de 5 cm. Flancs le plus souvent marqués de larges bandes verticales foncées.

Espèces semblables

Les autres crapets à avoir du bleu sur le visage de même que 3 rayons épineux à la nageoire anale sont le crapet soleil, le crapet arlequin, le crapet à longues oreilles et le crapet vert. Le crapet soleil a un volet operculaire plus court, à tache noire et à bordure pâle, marqué d'un point rouge à l'arrière. Ses nageoires pectorales sont à bout pointu et non arrondi. Le crapet arlequin n'a pas de lignes bleues au visage (plutôt une coloration bleue diffuse) et sa nageoire dorsale est marquée à l'arrière d'une tache noire. Le crapet à longues oreilles a le corps généralement plus rond, son volet operculaire est bordé de pâle ou de rouge et il a des taches bleues sur les flancs. On compte de 33 à 39 écailles le long de la ligne latérale

comparativement à 39 à 54 chez le crapet rouge. Le crapet vert a un corps un peu plus allongé, son volet operculaire est plus court et sa bordure est pâle, rouge ou violette. Il porte également le plus souvent une tache noire à l'arrière de la nageoire dorsale et de la nageoire anale.

Reproduction

Le crapet rouge se reproduit au début de l'été. Le mâle creuse un nid en eau peu profonde, qu'il défend contre tout intrus. Les femelles visitent le nid des mâles et y déposent leurs œufs, aussitôt fécondés. Le mâle surveille le nid et les œufs jusqu'à leur éclosion.

Habitat et répartition



On trouve le crapet rouge dans les secteurs de lacs riches en végétation aquatique et au fond sablonneux ou vaseux de même que dans les étangs et les cours d'eau lents. Il vit également dans les secteurs plus tranquilles des rivières à fond rocheux ou graveleux. Ce crapet a tendance à se cacher sous des roches ou d'autres objets lorsqu'apeuré. On le rencontre dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick.

Alimentation et prédateurs

Ce crapet se nourrit d'insectes, d'amphipodes et de mollusques. Il dévore parfois également des petits poissons. Plusieurs poissons le consomment, parmi lesquels figurent l'anguille d'Amérique, la barbotte brune et le brochet maillé.

Situation de l'espèce

Le crapet rouge est peu commun au Nouveau-Brunswick, où il atteint la limite nord-est de sa répartition.

Notes

Bien qu'il morde à l'hameçon qu'on lui tend, le crapet rouge n'est généralement pas recherché par les pêcheurs. Il est peu commun dans nos eaux et souvent confondu avec le crapet soleil. Des cas d'hybridation ont été rapportés avec le crapet soleil, le crapet arlequin et le crapet vert. Des hybrides avec le crapet soleil ont été observés au Nouveau-Brunswick, mais la répartition du crapet rouge dans les Maritimes ne chevauche toutefois pas celles du crapet arlequin et du crapet vert, confinés au Québec.

Crapet à longues oreilles

Lepomis megalotis

Longear Sunfish



Description

Le crapet à longues oreilles a le corps rond ou légèrement ovale et fortement aplati latéralement. Les deux nageoires dorsales sont fortement fusionnées et ont l'apparence d'une seule nageoire échancrée, épineuse à l'avant et à rayons mous à l'arrière. Ce crapet doit son nom à son long volet operculaire, lequel est noir à bordure pâle, jaune ou rouge, large et souvent retroussé. Le visage porte des rayures bleues et le ventre varie de jaune à rougeâtre. La bouche est petite et le maxillaire s'arrête tout au plus vis-à-vis du début de l'œil. Les nageoires pectorales sont un peu plus longues que larges et leur bout est arrondi. Le crapet à longues oreilles mesure le plus souvent entre 7 et 15 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Coloration plus vive, corps marqué de taches bleues et ventre orangé. **Jeune :** Coloration plus terne et volet operculaire plus petit.

Espèces semblables

Avec son corps rond ou ovale très comprimé, ses nageoires dorsales fusionnées, le bleu au visage et ses 3 épines à la nageoire anale, le crapet à longues oreilles peut être confondu avec le crapet soleil, le crapet arlequin, le crapet rouge et le crapet vert. Le crapet soleil a un volet operculaire plus court et ses nageoires pectorales sont plus allongées et à bout en pointe. Le crapet arlequin n'a pas de lignes bleues sur le visage mais plutôt une teinte bleutée diffuse. Son volet operculaire est tout noir. Il possède également une tache noire à l'arrière de la nageoire dorsale. Le crapet rouge a aussi un long volet operculaire mais celui-ci est tout noir. Il a de 39 à 54 écailles le long de la ligne latérale, comparativement à 33 à 39 chez le crapet à longues oreilles. Les aires de répartition du crapet à longues oreilles et du crapet rouge ne se chevauchent pas. Le crapet vert, introduit au Québec, a un corps plus allongé et une tête plus forte, sa bouche est plus grande (le maxillaire s'arrête sous l'œil) et il porte généralement une tache noire à l'arrière de la nageoire dorsale et de la nageoire anale.

Reproduction

La fraie a lieu en été, en eau peu profonde. Le mâle construit un nid sur un substrat dur, puis le défend contre ses rivaux. Plusieurs nids, chacun surveillé par le mâle qui l'a fait, peuvent se trouver près les uns des autres. Les mâles exécutent souvent une parade nuptiale. Les femelles visitent ces nids et y pondent leurs œufs, fertilisés par le mâle dès leur expulsion. Les mâles surveillent leur nid et aèrent les œufs jusqu'à l'éclosion des petits.

Habitat et répartition

Dans l'extrême sud-ouest du Québec, on rencontre ce crapet dans des baies du fleuve Saint-Laurent et des secteurs lents de rivières larges ou moyennes, généralement près de la végétation aquatique.



Alimentation et prédateurs

La nourriture habituelle de l'espèce se compose d'invertébrés, majoritairement des insectes. Ses principaux prédateurs sont des poissons plus gros.

Situation de l'espèce

Très rare au Québec, le crapet à longues oreilles n'y est qu'occasionnellement observé. Il a atteint le Québec par le fleuve Saint-Laurent, via l'amont et les Grands Lacs où il est plus commun. Son abondance chez nous ne semble pas s'être accrue et demeure faible.

Notes

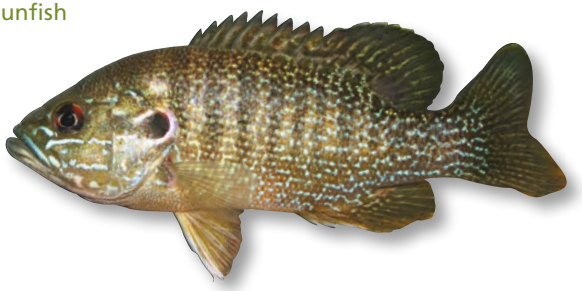
Le crapet à longues oreilles n'est pas recherché par les pêcheurs et il est trop rare au Québec pour faire l'objet d'une pêche ciblée. Il est par ailleurs probablement confondu avec le crapet soleil. Il peut s'hybrider avec le crapet soleil, le crapet arlequin et le crapet vert.



Crapet vert

Lepomis cyanellus

Green Sunfish



Description

Le crapet vert semble résulter d'un mélange entre le crapet soleil, par sa couleur, et le crapet de roche, par sa forme générale. Son corps est plutôt ovale et aplati latéralement et sa tête est forte. La bouche est assez grande et le maxillaire s'arrête à peu près vis-à-vis du centre de la pupille. Son visage est marqué de fines rayures bleues à disposition variable, lesquelles s'estompent chez les individus plus âgés. L'œil est parfois rouge. La tache du volet operculaire est noire et bordée de rouge, de jaune ou de violacé, parfois d'un mélange de ces couleurs. Le corps présente de petites taches bleues et est souvent marqué de bandes verticales foncées plus ou moins nettes. Plusieurs individus portent une tache noire à l'arrière de la nageoire dorsale et de la nageoire anale. Comme tous les crapets, ses nageoires dorsales sont fortement fusionnées et ont l'apparence d'une seule nageoire échancrée, épineuse dans la partie antérieure et à rayons mous dans la partie postérieure. Le crapet vert mesure habituellement entre 7 et 14 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Coloration plus vive. Nageoires dorsales, caudale et anale frangées de jaune. **Jeune :** Pas de taches sur la partie postérieure de la nageoire dorsale (à rayons mous) et la nageoire anale.

Espèces semblables

On peut confondre le crapet vert avec la plupart de nos autres crapets et avec les achigans. Ces derniers ont une forme semblable, mais leur nageoires dorsales ne sont pas fusionnées, ils n'ont pas de volet operculaire noir bordé de jaune ou de rouge, et leur nageoire anale présente 6 rayons épineux (les six premiers) au lieu de 3 comme chez la plupart des crapets. Le crapet de roche a aussi une apparence semblable au crapet vert, mais sa coloration générale brune sans aucune trace de bleu et le volet operculaire noir sans bordure jaune ou rouge le distinguent aisément. La nageoire anale du crapet de roche présente également 6 rayons épineux au lieu de 3. Chez le crapet soleil, le crapet arlequin, le crapet rouge et le crapet à longues oreilles, la bouche est petite et le maxillaire s'arrête tout au plus vis-à-vis du début de l'œil. Le corps est aussi plus arrondi.

Reproduction

C'est de la fin du printemps jusqu'à l'été que se reproduit le crapet vert, en eau peu profonde. Le mâle construit un nid rudimentaire qu'il protège de ses rivaux. On observe souvent plusieurs nids à proximité les uns des autres. Les femelles visitent le nid des mâles, puis elles y pondent. Le mâle fertilise les œufs à mesure qu'ils sont expulsés. Il surveillera ensuite le nid et aérera les œufs jusqu'à l'éclosion.

Habitat et répartition

Cette espèce vit dans les eaux calmes des baies et des cours d'eau lents, de même qu'en lac, en général là où il y a de la végétation aquatique. Au Québec, où elle a été introduite, elle fréquente des secteurs à courant lent de la rivière Yamaska et les bras d'eau reliés. Le crapet vert pourrait se répandre en aval et atteindre le fleuve Saint-Laurent.



Alimentation et prédateurs

Ce crapet se nourrit d'invertébrés, notamment d'insectes, de crustacés et de mollusques, de même que de petits poissons et de têtards. Il est la proie de poissons plus gros, notamment d'achigans.

Situation de l'espèce

Le crapet vert est originaire du sud de l'Ontario et des États-Unis. Il a été introduit dans la rivière Yamaska au Québec, où il a été découvert en 2007. L'espèce s'y maintient et pourrait se répandre davantage. Le crapet vert pourrait s'avérer nuisible à d'autres espèces, notamment le crapet soleil, par compétition et prédation.



Mâle adulte

Notes

Le crapet vert, encore peu commun dans nos eaux, n'est pas recherché par les pêcheurs. Cette espèce introduite au Québec peut s'hybrider avec le crapet soleil, le crapet arlequin et le crapet à longues oreilles.

Crapet de roche

Ambloplites rupestris

Rock Bass

Achigan de roche



Description

Le crapet de roche a le corps ovale et comprimé latéralement, une tête forte et une bouche assez grande dont le maxillaire s'arrête sous l'œil ou juste derrière. Seul en son genre sur notre territoire, il semble intermédiaire entre les crapets et les achigans. Son nom anglais correspond d'ailleurs à achigan de roche. L'œil est souvent rouge. Les deux nageoires dorsales sont fortement fusionnées, comme chez les autres crapets, ce qui donne l'apparence d'une seule nageoire échancrée vers son centre. Le corps est brunâtre et les flancs sont souvent marqués de petites taches foncées formant des lignes quasi parallèles légèrement discontinues. Le crapet de roche mesure généralement entre 12 et 16 cm à l'âge adulte. **Mâle en fraie :** Devient plus foncé. **Jeune :** Le corps est marqué de grandes taches brunes foncées irrégulières donnant l'apparence d'un camouflage militaire.

Espèces semblables

Le crapet de roche se distingue des achigans par son corps plus court et aplati latéralement, ses deux nageoires dorsales nettement fusionnées et la présence de 6 rayons épineux à la nageoire anale au lieu de 3. La marigane noire est plus arrondie de profil, elle a le front plus concave et sa nageoire anale très grande est aussi longue que les deux nageoires dorsales fusionnées. Finalement, les autres crapets (soleil, arlequin, rouge, à longues oreilles, vert) ont du bleu au visage (rayures ou reflets) et n'ont que 3 rayons épineux à la nageoire anale.

Reproduction

C'est au printemps ou au début de l'été que se reproduit le crapet de roche. Le mâle construit un nid en eau peu profonde, en balayant une aire plus ou moins circulaire sur le substrat habituellement graveleux ou rocheux. Il défend son nid contre les intrus et attend la venue d'une femelle. Différentes femelles peuvent pondre dans le nid d'un mâle. Après

la rencontre, le couple se fait quelques accolades, puis le mâle fertilise les œufs que la femelle pond. Le mâle surveille ensuite le nid et aère les œufs par des mouvements de ses nageoires.

Habitat et répartition

On trouve le crapet de roche dans les marais, lacs et cours d'eau où le fond est habituellement rocheux. Il fréquente également des habitats au substrat vaseux. Ce crapet semble plus abondant en eau claire et a l'habitude de se cacher à flanc de roches ou sous celles-ci, surtout quand il est jeune. On le rencontre dans le sud du Québec.



Alimentation et prédateurs

Le crapet de roche se nourrit de divers invertébrés, en plus d'écrevisses, de gastéropodes et d'amphipodes, de même que de petits poissons comme des ménés, de jeunes perchaudes et de jeunes crapets, incluant ceux de son espèce. Ses prédateurs sont nombreux parmi les poissons, les principaux étant les achigans, le grand brochet et le maskinongé.

Situation de l'espèce

Le crapet de roche est très commun au Québec, mais on l'observe rarement en densité aussi élevée que le crapet soleil. Son abondance est maximale dans les habitats à fond rocheux où il trouve abri et nourriture.

Notes

Bien que sa chair ait bon goût, le crapet de roche est rarement recherché par les pêcheurs. Il peut compétitionner avec l'achigan à petite bouche pour sa nourriture, l'habitat et les sites de fraie.





Jeune

Marigane noire

Pomoxis nigromaculatus

Black Crappie

Marigane, crapet-calicot, crapet noir, crapet gris



Description

La marigane noire a un corps haut et très comprimé latéralement. Elle est de coloration pâle, argentée à crème, et marquée de taches ou de mouchetures noires d'importance variable. Ses nageoires dorsales sont fortement fusionnées et ont l'apparence d'une seule nageoire, quoique la partie antérieure (épineuse) soit nettement plus basse que la partie postérieure (à rayons mous). Les nageoires dorsales, anale et caudale sont mouchetées de pâle et de foncé. La marigane a un profil bossu, le front étant le plus souvent concave et le dos, devant la nageoire dorsale, arrondi. La nageoire anale est longue et de longueur semblable aux nageoires dorsales fusionnées. La marigane noire mesure en moyenne 15 cm de longueur; les individus de plus de 25 cm sont considérés comme gros au Québec. **Mâle en fraie :** Reflets et contrastes plus accentués. **Jeune :** Motifs souvent moins marqués.

Espèces semblables

Les achigans ont un corps plus allongé et peu comprimé, et comptent seulement 3 rayons épineux à la nageoire anale. L'absence de coloration bleue sur la tête ou le corps et la présence de 6 rayons épineux à la nageoire anale (au lieu de 3) distingue la marigane noire de la plupart des autres espèces de crapets. Seul le crapet de roche partage ces caractéristiques, mais il est de forme davantage ovale, ne présente pas de profil concave sur le front, ses yeux sont souvent rouges et sa nageoire anale est moins longue que les nageoires dorsales fusionnées.

Reproduction

La marigane noire fraie du printemps à l'été. Le mâle construit un nid sur un substrat variable. La femelle vient y pondre, puis le mâle surveille le nid jusqu'à l'éclosion des jeunes, parfois même quelques jours après.

Habitat et répartition

La marigane noire vit surtout dans les marais et les cours d'eau lents, s'accommodant d'eau claire ou turbide et de divers substrats. Au Québec, elle est confinée au sud, principalement au fleuve Saint-Laurent, à la rivière des Outaouais et à la rivière Richelieu. Bien qu'elle soit une espèce d'eau douce, on l'a vue jusqu'en eau saumâtre dans le fleuve Saint-Laurent.



Alimentation et prédateurs

La marigane noire se nourrit d'insectes et de petits crustacés, puis en grandissant, elle y ajoute de petits poissons : ménés, jeunes crapets, jeunes achigans et perchaudes. Plusieurs poissons sont à leur tour prédateurs de la marigane, dont les gros crapets, les achigans, le grand brochet et le maskinongé.

Situation de l'espèce

La marigane noire est très commune au Québec malgré sa répartition limitée. On la capture parfois en grand nombre dans certains habitats, notamment les jeunes à la fin de l'été.

Notes

La marigane noire se pêche à la ligne et peut atteindre une grande taille. Sa chair est bonne au goût, mais elle est peu recherchée par les pêcheurs.



Jeune

Achigan à petite bouche

Micropterus dolomieui

Smallmouth Bass



Description

L'achigan à petite bouche a un corps fusiforme, un peu aplati en coupe transversale, et ses deux nageoires dorsales ne sont que légèrement réunies, presque séparées. La nageoire dorsale épineuse est plus basse que la nageoire dorsale molle lorsqu'elles sont déployées. La bouche est grande, mais le maxillaire n'atteint pas la limite postérieure de l'œil, s'arrêtant au plus vis-à-vis de son centre. Le visage porte généralement trois ou quatre rayures foncées radiées et le corps est marqué de barres verticales foncées, parfois diffuses. Ces bandes sont parfois très pâles ou absentes chez les gros individus. La coloration générale varie dans les teintes de brun et de verdâtre, les zones pâles pouvant être jaunâtres. L'œil est parfois rouge. L'achigan à petite bouche adulte mesure en moyenne 25 cm, mais sa taille habituelle varie de 21 à 41 cm au Québec. **Mâle en fraie :** Devient plus foncé. **Femelle en fraie :** Motifs mieux démarqués. **Jeune :** Flancs portant des barres verticales foncées irrégulières, généralement nettes. Nageoire caudale orangée en grande partie, à extrémité blanche et présentant une bande noire qui sépare l'orangé du blanc.

Espèces semblables

Les crapets ont le corps plus arrondi et surtout davantage comprimé latéralement. Leurs nageoires dorsales sont également nettement fusionnées entre elles. Le baret et les bars (famille des Moronidés) sont davantage argentés et leur nageoire anale de même que la seconde nageoire dorsale (à rayons mous) ont un contour plat à angle presque droit. Chez les achigans, ces nageoires ont un profil arrondi. L'achigan à grande bouche se distingue de l'achigan à petite bouche par son maxillaire plus long, atteignant ou dépassant la limite postérieure de l'œil (sauf chez les jeunes). La nageoire dorsale épineuse est de hauteur semblable à la nageoire dorsale molle chez l'achigan à grande bouche, alors qu'elle est légèrement plus basse chez l'achigan à petite bouche. Finalement, le plus souvent,

l'achigan à grande bouche présente une bande horizontale foncée sur les flancs, alors que l'achigan à petite bouche arbore plutôt une série de barres verticales foncées.

Reproduction

L'achigan à petite bouche se reproduit du printemps au début de l'été. Le mâle creuse un nid en eau de profondeur variable, sur un substrat dur, sablonneux à rocheux. Il défend farouchement le nid contre tout intrus, y revenant rapidement s'il doit fuir. Après la rencontre, le mâle et la femelle se côtoient et paradent durant un certain temps, se mordant parfois, puis la femelle pond dans le nid en même temps que le mâle y féconde les œufs. Le mâle surveille ensuite le nid jusqu'à l'éclosion, puis les alevins durant quelques jours. Ceux-ci sont tout noirs.

Habitat et répartition

Cet achigan préfère les lacs et rivières à fond de gravier, de sable ou de roches. On le trouve plus souvent dans les rivières à courant moyen ou fort que dans celles à courant lent. Il est commun dans le sud du Québec et a été introduit au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse pour la pêche récréative.







Jeune

Alimentation et prédateurs

Ce poisson vorace consomme des insectes, des écrevisses, des grenouilles et des poissons. Parmi ceux-ci figurent des ménés, de jeunes meuniers, des épinoches, des crapets, d'autres achigans plus petits, des chabots, le gobie à taches noires, de jeunes brochets, la perchaude, le doré jaune et divers dards. Ses prédateurs sont tout aussi nombreux parmi les poissons, tels le lépisosté osseux, les barbottes, la barbue de rivière, les gros crapets et la perchaude. Les spécimens de grande taille n'ont cependant virtuellement aucun prédateur. Les œufs sont la proie du crapet de roche. La Tortue serpentine mange parfois des achigans.

Situation de l'espèce

L'achigan à petite bouche est très commun au Québec. Son introduction au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse a eu des répercussions sur certaines communautés de poissons originales. Il serait présentement en expansion dans les Maritimes, et les effets potentiellement néfastes de ce prédateur sur la faune locale de poissons inquiètent les spécialistes.

Notes

Poisson de pêche recherché, l'achigan à petite bouche est très populaire au Québec. Combatif et doté d'une chair au goût agréable, il constitue l'un des poissons vedettes des eaux chaudes dépourvues de Salmonidés. De nombreuses personnes le pêchent pour le plaisir et pratiquent la remise à l'eau. Cette espèce peut s'hybrider avec l'achigan à grande bouche.

Achigan à grande bouche

Micropterus salmoides

Largemouth Bass

Achigan noir



Description

L'achigan à grande bouche a un corps fusiforme et un peu comprimé latéralement. La bouche est grande et le maxillaire s'arrête sous la limite postérieure de l'œil ou derrière, sauf chez les jeunes individus. Le visage est souvent marqué de deux ou trois lignes foncées, la plus haute située à la hauteur de l'œil et se poursuivant en bande latérale foncée sur le flanc. Cette bande latérale foncée sur les flancs, parfois indistincte chez les gros individus, est en fait constituée d'une série d'étroites bandes verticales fusionnées. Les deux nageoires dorsales sont légèrement fusionnées mais semblent distinctes et, lorsque déployées, de hauteur comparable. La couleur de cet achigan varie du gris au vert olive, en passant par divers tons de brunâtre. L'œil est parfois teinté de rouge ou d'orangé. La longueur usuelle des adultes au Québec se situe entre 22 et 50 cm. **Mâle en fraie :** Devient plus foncé. **Jeune :** Maxillaire plus court s'arrêtant sous l'œil. Bande horizontale foncée et nette sur les flancs. Extrémité du pédoncule caudal et nageoire caudale parfois teintées de rouille ou d'orangé.

Espèces semblables

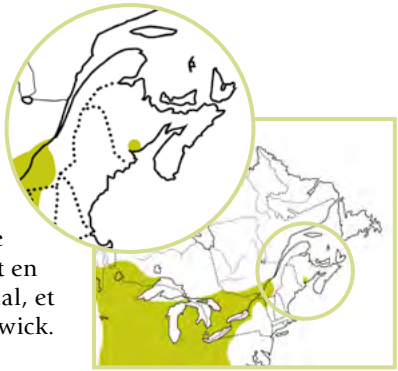
Les crapets ont le corps plus arrondi et surtout davantage comprimé latéralement. Leurs nageoires dorsales sont également nettement fusionnées entre elles. Le baret et les bars (famille des Moronidés) sont davantage argentés et leur nageoire anale de même que la seconde nageoire dorsale (à rayons mous) ont un contour plat à angle presque droit. Chez les achigans, ces nageoires ont un profil arrondi. Chez l'Achigan à petite bouche, le maxillaire est plus court et n'atteint pas la limite postérieure de l'œil. La nageoire dorsale antérieure (épineuse) est également un peu plus basse que la nageoire dorsale postérieure. Généralement, les flancs de l'achigan à petite bouche sont marqués d'une série de barres verticales foncées tandis que chez l'achigan à grande bouche, on remarque plutôt une bande latérale horizontale foncée.

Reproduction

La période de reproduction s'étale du printemps à l'été. Le mâle creuse un nid sur un fond vaseux, en eau généralement peu profonde. Il défend vigoureusement son nid contre les intrus et y revient rapidement s'il doit fuir. Après la rencontre, le mâle et la femelle exécutent une danse nuptiale constituée d'accolades et parfois de morsures. Le mâle féconde les œufs aussitôt qu'ils sont pondus. Il surveille ensuite le nid jusqu'à l'éclosion des jeunes et même dans les quelques jours à quelques semaines qui suivent. Les alevins sont vert pâle.

Habitat et répartition

L'achigan à grande bouche fréquente les grandes rivières à débit lent, les marais et les grandes baies où le fond est généralement mou et la végétation aquatique importante. Il est répandu dans le sud du Québec, particulièrement en Outaouais et dans le réseau fluvial, et a été introduit au Nouveau-Brunswick.



Alimentation et prédateurs

Vorace, l'achigan à grande bouche se nourrit d'insectes, d'écrevisses, d'amphibiens et de poissons. Outre les jeunes de sa propre espèce, il dévore des ménés, des aloses, de jeunes carpes, des crapets, des perchaudes et diverses petites espèces ou jeunes d'espèces plus grosses. Ses prédateurs incluent divers poissons, notamment le grand brochet, le maskinongé, la perchaude et les dorés, de même que certains oiseaux aquatiques : hérons, butors et martin-pêcheur d'Amérique. Les œufs de l'achigan à grande bouche sont parfois dévorés par les achigans eux-mêmes, des crapets ou certains ménés.





Jeune

Situation de l'espèce

Très commun dans le sud du Québec, l'achigan à grande bouche a récemment été introduit dans la rivière Magaguadavic, dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, comme en témoigne la capture d'un adulte en 2006. On ignore toutefois si l'espèce s'y implantera.

Notes

L'achigan à grande bouche est un poisson de pêche très populaire. Sa taille et sa combativité en font un poisson très recherché. On organise même des tournois de pêche pour le capturer. Même si sa chair est savoureuse, plusieurs le pêchent pour le plaisir et il est ainsi souvent gracié. Il existe des cas d'hybridation avec l'achigan à petite bouche.



Jeune

Percidés



Dorés jaunes sur frayère

Bien qu'à première vue certaines espèces de cette famille soient bien différentes, toutes ont deux nageoires dorsales, la première à rayons épineux, et elles présentent 1 ou 2 rayons épineux à la nageoire anale. Les écailles sont cténoïdes et les nageoires pelviennes, en position thoracique. Ce sont des poissons prédateurs se nourrissant d'invertébrés ou de poissons selon leur taille. Cette famille comprend notamment la perchaude, les dorés et les dards.

La perchaude et les dorés ont une nageoire caudale fourchue, un corps ovale en coupe transversale, et se nourrissent en grande partie d'autres poissons. Ils sont très recherchés pour la pêche récréative, et la perchaude fait également l'objet d'une pêche commerciale dans le fleuve Saint-Laurent.

Les dards, plus petits et aux nageoires pectorales proportionnellement plus grandes, sont des poissons de fond au corps effilé et arrondi en coupe transversale. Les yeux sont situés sur le dessus de la tête et la nageoire caudale est carrée ou arrondie, parfois échancrée. Plusieurs espèces ont tendance à se cacher sous les roches au fond de l'eau et lorsqu'apeurées, vont même jusqu' à s'enfouir dans le substrat. En période de reproduction, les dards mâles de certaines espèces arborent des colorations vives. Quelques espèces accordent des soins aux œufs.

La perchaude a subi d'importants déclins suite à la pêche commerciale importante dont elle fait l'objet. Plusieurs espèces de dards sont associées aux cours d'eau clairs et sont vulnérables à la pollution.



Œufs de perchaudes

Cette importante famille de poissons d'eau douce regroupe mondialement presque 200 espèces, réparties dans l'hémisphère Nord. Dix espèces vivent au Québec et une seule dans les Maritimes.

Espèces présentes au Québec:

- **Perchaude***
- **Doré jaune**
- **Doré noir**
- **Dard à ventre jaune**
- **Dard barré**
- **Dard de sable**
- **Raseux-de-terre noir**
- **Raseux-de-terre gris**
- **Fouille-roche zébré**
- **Fouille-roche gris**

* Espèce présente dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
PERCHAUDE	50,0	1,9 kg	Mi-avril à mai	3 035 à 157 594	3 à 4	11
DORÉ JAUNE	107,0	11,3 kg	Avril ou début mai (Sud) à début juillet (Nord)	23 000 à 612 000	2 à 6	29
DORÉ NOIR	76,0	4,0 kg	Mi-mai (Sud) à mi-juin (Nord)	4 208 à 152 110	3 à 5	7 (13 dans le nord du Québec)
DARD À VENTRE JAUNE	7,2	Inconnu	Avril à juin	550 à 2 048	1	4
DARD BARRÉ	8,4	2 g	Avril à juin	117 à 586	1	4
DARD DE SABLE	8,4	1 g	Mai à début juillet	22 à 829	1 à 2	4
RASEUX-DE-TERRE NOIR	7,3	2,5 g	Mai et juin	90 à 1 248	1 à 2	4
RASEUX-DE-TERRE GRIS	11,0	3 g	Mai et juin	54 à 668	2	4
FOUILLE-ROCHE ZÉBRÉ	18,0	8,5 g	Mai et juin	1 060 à 3 085	2	4
FOUILLE-ROCHE GRIS	7,2	Inconnu	Fin avril à juin	350 à 700	2	Inconnue

Perchaude

Perca flavescens

Yellow Perch

Perche



Description

La coloration de la perchaude varie de jaune à verdâtre et elle porte de 6 à 8 barres verticales foncées se terminant en pointe vers le ventre. Les poissons stressés, capturés en eau très turbide ou gardés dans un contenant blanc peuvent devenir très pâles au point de perdre temporairement la pigmentation de ces barres sur les flancs. Les deux nageoires dorsales sont bien séparées. La première porte des rayons épineux et est souvent marquée d'une large tache noire dans son extrémité postérieure chez les adultes. Les nageoires pelviennes et la nageoire anale sont généralement rouges ou orangées. La perchaude mesure en moyenne de 15 à 20 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Coloration plus vive, notamment le rouge des nageoires pelviennes et anale. **Jeune :** Semblable à l'adulte, mais sans rouge sur les nageoires inférieures. Bandes verticales sur le corps souvent plus pâles.

Espèces semblables

Les seules autres espèces à avoir deux nageoires dorsales séparées et le corps marqué de bandes verticales foncées sont le fouille-roche zébré et les jeunes du doré jaune. Le fouille-roche zébré a un museau particulier en forme de bec, la mâchoire supérieure dépassant celle du dessous. Il est plus allongé et tubulaire que la perchaude et les barres verticales sur son corps, au nombre de 15 environ (de 6 à 8 chez la perchaude), sont différentes. Le corps du fouille-roche zébré est marqué de minces rayures noires qui ont la forme de gouttes étirées et sont étroites. Le jeune doré jaune porte des barres verticales sur les flancs, mais il se distingue de la perchaude par son corps plus cylindrique et son museau plus allongé. De plus, sa seconde nageoire dorsale et sa nageoire anale sont plus longues, avec respectivement 16-22 et 12-13 rayons mous, comparativement à 12-15 et 6-8 chez la perchaude. Il est à noter que le fouille-roche zébré et le doré jaune n'ont pas de nageoires teintées de rouge.

Reproduction

La perchaude se reproduit au printemps. Les adultes se concentrent alors, souvent en grand nombre, dans les baies de lacs, à l'embouchure des tributaires ou dans les secteurs plus calmes des rivières. Les mâles, plus petits et généralement moins âgés que les femelles, sont souvent plusieurs à courtiser chacune d'elles. Les œufs sont fécondés à mesure qu'ils sont pondus. Ils sont regroupés en longs rubans torsadés et se fixent à la végétation, aux branches submergées ou sur des pierres. Aucun soin parental n'est donné aux œufs et aux jeunes. Les œufs fertilisés éclosent rapidement et, une fois le sac vitellin résorbé, les larves se dirigent vers les habitats de croissance, riches en nourriture et abris.

Habitat et répartition



La perchaude fréquente de nombreux habitats, mais se trouve le plus souvent dans les lacs, les marais et les rivières à courant lent, parfois en eaux plus vives. Au Québec, elle est très commune dans le réseau fluvial. Ubiquiste, elle fréquente divers types de cours d'eau et peut également se rencontrer en étang. La perchaude vit en bancs, surtout les jeunes. Elle est répandue dans la partie sud du Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Alimentation et prédateurs

Son régime alimentaire inclut des insectes adultes et leurs larves, des crustacés, des vers, des gastéropodes et de la nourriture accidentellement ingérée, par exemple des algues, des débris de plantes et même de



Jeune



petits cailloux. La perchaude mange également des petits poissons, tels des ménés, des jeunes crapets et des dards, de même que ses congénères plus petits. Elle peut manger des œufs d'autres espèces. Dans le fleuve Saint-Laurent, elle a incorporé le gobie à taches noires, espèce exotique envahissante, à son régime alimentaire. Ses prédateurs sont nombreux parmi les poissons et les oiseaux aquatiques : brochets, crapets, achigans, perchaudes plus grosses, dorés, plongeons, cormorans, harles et goélands, pour ne nommer que ceux-là.

Situation de l'espèce

La perchaude est une espèce très commune et souvent abondante dans son habitat. On la considère quelquefois comme nuisible dans des milieux où elle a été introduite, car elle entre en compétition avec les ombles ou s'en nourrit. Au lac Saint-Pierre, dans le fleuve Saint-Laurent au Québec, la perchaude a connu une baisse importante de ses effectifs suite à une surpêche. Des mesures visant à rehausser le niveau des populations ont été adoptées.

Notes

La perchaude est l'un des poissons de pêche récréative les plus populaires, en raison de son abondance, de sa facilité de capture à la ligne et de la qualité de sa chair. Elle est souvent l'espèce vedette à la pêche sur glace. La perchaude fait également l'objet d'une pêche commerciale au Québec. Cette pêche prélevait annuellement plus de 200 tonnes de perchaudes jusque dans les années 1990, mais le déclin des populations du fleuve Saint-Laurent, particulièrement au lac Saint-Pierre, a entraîné des changements réglementaires et une baisse importante des quantités pêchées, qui sont actuellement inférieures à 30 tonnes par année.

Doré jaune

Sander vitreus

Walleye

Doré, doré commun, doré blanc, doré bleu, poisson doré (nom aussi donné au carassin), sandre d'Amérique (en Europe)



Description

Le doré jaune est généralement de coloration dorée à jaune teintée de sombre. Certains individus sont d'une teinte bleutée, ce qui leur vaut le nom de dorés bleus. Le corps est cylindrique en coupe transversale. Les deux nageoires dorsales du doré jaune sont séparées et la première, épineuse, est souvent marquée d'une tache noire à l'extrémité postérieure. Le museau est un peu allongé et les mâchoires portent des dents développées, dont les canines inférieures sont les plus visibles. Une tache blanche caractéristique se trouve sur l'extrémité du lobe inférieur de la nageoire caudale et la bordure externe de la nageoire anale. Le doré jaune mesure habituellement entre 35 et 50 cm de longueur, mais peut être beaucoup plus grand. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Flancs marqués de barres verticales foncées, s'estompant rapidement.

Espèces semblables

Les jeunes dorés jaunes portent des barres verticales foncées sur les flancs, comme la perchaude, mais ils s'en distinguent par leur corps plus cylindrique et leur museau plus allongé. De plus, la seconde nageoire dorsale (à rayons mous) et la nageoire anale du doré jaune sont plus longues, ayant respectivement 16-22 et 12-13 rayons mous, comparativement à 12-15 et 6-8 chez la perchaude. Le doré noir se distingue du doré jaune par son corps marqué de grandes taches noires, sa première nageoire dorsale (épineuse) marquée de deux ou trois rangées de petites taches noires et l'absence de la tache blanche, typique du doré jaune, à l'extrémité du lobe inférieur de la nageoire caudale.

Reproduction

La reproduction a lieu au printemps, parfois plus tard dans le Nord, dans les rivières tributaires et plus rarement dans les secteurs de hauts-fonds

rocheux de lacs. En cette période, les adultes se regroupent dans des secteurs souvent assez peu profonds. La fraie se déroule surtout la nuit, mais on peut aisément observer les adultes sur leurs sites de reproduction durant le jour dans certaines rivières peu profondes. Chaque femelle est accompagnée de quelques mâles, lesquels fertilisent les œufs à mesure qu'ils sont pondus. Les œufs coulent au fond et se prennent dans les interstices du substrat. Aucun soin parental ne leur est apporté.

Habitat et répartition



Au Québec, le doré jaune est présent dans le fleuve Saint-Laurent, les grandes rivières, les lacs et les réservoirs. Il préfère les eaux profondes ou turbides. En période de reproduction, il fréquente le plus souvent des rivières de taille moyenne aux eaux vives et à secteurs de rapides au fond rocheux. Bien qu'il soit typiquement d'eau douce, il s'aventure, quoique rarement, dans l'eau saumâtre. L'espèce est répandue dans l'ouest, le centre et le sud du Québec.

Alimentation et prédateurs

Ce doré se nourrit principalement d'insectes, de crustacés, de vers, d'amphibiens, de poissons plus petits et parfois de micromammifères. Parmi les poissons consommés se trouvent des dorés plus petits, la perchaude, divers ménés, le gaspareau, l'éperlan arc-en-ciel, le grand corégone et le cisco de lac, les barbottes, la lotte, les meuniers, les crapets, les achigans,



les chabots et les dards, de même que le gobie à taches noires. Le doré jaune est la proie du grand brochet, notamment dans le nord du Québec, du maskinongé, de dorés plus gros et parfois de la perchaude. Les adultes peuvent succomber aux attaques de la lamproie marine et de la lamproie argentée. Quelques oiseaux et mammifères consomment également le doré jaune.

Situation de l'espèce

Le doré jaune est très commun et répandu au Québec. Il peut entrer en compétition pour la nourriture avec les brochets, les achigans ou la perchaude dans certains milieux.

Notes

C'est un poisson de pêche très recherché pour la qualité de sa chair, bien qu'il soit peu combatif. Il est souvent pêché à la ligne en hiver, à la pêche sur glace. L'œil du doré jaune est adapté à la vision dans l'obscurité ou les eaux turbides, grâce à une membrane spéciale nommée *tapetum lucidum*. Cette membrane reflète la lumière et c'est elle qui cause les yeux lumineux des dorés sur les photographies utilisant le flash. Le doré jaune est parfois croisé avec le doré noir en aquaculture et des hybrides ont été rapportés en milieu naturel. Le doré jaune présente parfois une coloration bleutée. Au Québec, on a découvert que ces dorés de coloration bleue, vivant en sympatrie avec des dorés de coloration typique, étaient génétiquement différents et pourraient résulter d'une évolution récente. En effet, il semble que les dorés bleus forment des groupes distincts des autres; ils préfèrent les eaux plus froides et profondes et ne se reproduisent pas avec les dorés de coloration jaune dite typique. La coloration bleue pourrait s'avérer un meilleur camouflage dans ces eaux. Il est également possible que la sandercyanine, la protéine causant cette coloration, constitue un produit secondaire sécrété plus fortement par le métabolisme en milieu pauvre en oxygène.



Jeunes

Doré noir

Sander canadensis

Sauger

Black bonhomme, sandre du Canada (en Europe)



Description

Le doré noir se reconnaît à son corps gris ou fauve marqué de deux à quatre grandes taches foncées rappelant dans certains cas la coloration d'une vache Holstein. La première nageoire dorsale, épineuse, porte de petites taches noires alignées en deux ou trois lignes horizontales. Le doré noir mesure généralement entre 30 et 40 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le doré jaune se distingue du doré noir par sa coloration et ses taches. Il ne porte pas les grandes taches foncées caractéristiques du doré noir. La première nageoire dorsale ne porte pas deux ou trois rangées de petites taches noires comme chez le doré noir, mais plutôt des taches diffuses et une tache noire, plus grosse, à la base postérieure de la nageoire. La bordure inférieure de sa nageoire anale est blanche et on remarque également une tache blanche sur le lobe postérieur de la nageoire caudale.

Reproduction



Le doré noir fraie au printemps, habituellement après le doré jaune, dans les rivières tributaires des lacs ou de plus grands cours d'eau. Le site choisi pour la reproduction se trouve habituellement dans un secteur d'eau courante au fond graveleux à rocheux, parfois également dans de grands lacs. La fraie se déroule la nuit. Les adultes se rassemblent et les mâles fertilisent les œufs pondus par les femelles. Les œufs sont pondus au hasard, coulent au fond et sont abandonnés à eux-mêmes.

Habitat et répartition

Le doré noir a une répartition limitée dans l'ouest et le sud-ouest du Québec. On le trouve dans le fleuve Saint-Laurent, les grandes rivières et les marais adjacents, de même que dans les lacs et réservoirs plus au nord. Il vit en eaux profondes ou troubles.



Alimentation et prédateurs

Les proies du doré noir incluent des insectes, des mollusques, des écrevisses et des poissons tels les aloses, les ménés, les épinoches, les dorés plus petits, la lotte et la perchaude. Dans le fleuve Saint-Laurent, il semble être un prédateur important du gobie à taches noires, une espèce exotique envahissante. Parmi les poissons se nourrissant du doré noir, on trouve les dorés de plus grande taille et le grand brochet.

Situation de l'espèce

Ce doré est commun au Québec, mais moins répandu que le doré jaune avec lequel il partage souvent le même habitat.

Notes

Cette espèce est recherchée pour la qualité de sa chair. Elle est un peu plus combative que le doré jaune. Le doré noir est souvent capturé à la pêche sur glace. Il peut s'hybrider avec le doré jaune.



Jeune

Dard à ventre jaune

Etheostoma exile

Iowa Darter

Petit-gris de vase



Description

Le dard à ventre jaune est élancé et son pédoncule caudal est relativement long. La coloration habituelle varie de brunâtre à beige avec des taches foncées, plus hautes que larges, habituellement visibles sur les flancs. Les nageoires portent de petites taches noires qui peuvent former des rayures sur la seconde dorsale et la caudale. La nageoire caudale est plutôt carrée. On remarque une tache ou une barre verticale noire sous l'œil. La bouche est petite et le prémaxillaire non protractile. Le dard à ventre jaune mesure en général de 4 à 6 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Très coloré ; flancs marqués de rouille ou d'orangé, ventre jaune orangé, première nageoire dorsale bleue à marge rouge, seconde nageoire dorsale teintée de bleu de même que la nageoire anale et quelquefois les nageoires pelviennes. **Jeune :** Taches foncées arrondies en rangée sur chaque flanc et sur le dos.

Espèces semblables

Le dard de sable est plus élancé, ses taches noires sur les flancs sont plus petites et ses deux nageoires dorsales sont plus séparées. Le dard arc-en-ciel, hypothétique au Québec, a un corps nettement plus trapu et un pédoncule caudal plus court. Les barres verticales foncées sur le pédoncule caudal du dard arc-en-ciel sont nettes et continues, encerclant le pédoncule caudal. Le dard barré a un pédoncule caudal court et haut, contrairement au dard à ventre jaune. Sa première nageoire dorsale est souvent plus basse que la seconde et porte des rayons épineux de hauteur semblable. Les deux nageoires dorsales du dard barré sont séparées, mais de très peu. Le fouille-roche gris porte une série de taches le long des flancs, dont certaines sont plus larges que hautes. Chez le dard à ventre jaune, elles sont plus hautes que larges. La nageoire caudale du fouille-roche gris ne porte pas de nombreuses taches noires. Les raseux-de-terre portent des marques particulières sur les flancs, en forme de X, W ou M.

Reproduction

Le dard à ventre jaune fraie au printemps, parfois au début de l'été, dans les étangs, lacs et baies de rivières lentes où il vit. Après la rencontre, suivie de quelques accolades, la femelle pond les œufs que le mâle féconde aussitôt. Les œufs sont généralement pondus sur un substrat organique et ne sont pas surveillés par les adultes.

Habitat et répartition

Au Québec, on rencontre le dard à ventre jaune dans le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires ainsi que dans les marais, les lacs et les étangs. C'est un poisson qui privilégie l'eau stagnante. Sa répartition couvre une grande partie du sud-ouest du Québec.



Alimentation et prédateurs

La nourriture de ce dard consiste en daphnies et autres microcrustacés de même qu'en larves d'insectes. Parmi ses prédateurs connus figurent le mulet à cornes et la truite brune.

Situation de l'espèce

Le dard à ventre jaune est sensible à certains produits chimiques et peut être menacé par les perturbations de son habitat. Son abondance est variable, mais il semble assez commun au Québec, particulièrement dans les grands cours d'eau lents. Sa présence dans certains habitats isolés, notamment des lacs et des étangs à castors en tête de bassin versant, pourrait résulter d'introductions.

Notes

Le mâle en fraie de cette espèce est très coloré et représente sans doute l'un de nos plus beaux poissons. Plusieurs autres espèces de dards présentent des colorations aussi vives mais pas au Québec. On croit que les dards arc-en-ciel observés au Québec étaient en réalité des dards à ventre jaune en fraie.



Mâle en fraie

Dard barré

Etheostoma flabellare

Fantail Darter

Petit-gris barré, dard moucheté



Description

Le dard barré a un corps tubulaire et son pédoncule caudal, haut et court, est à peine plus étroit que le corps. Sa bouche est terminale et parfois pointée vers le haut. Le prémaxillaire est non protractile. Ce poisson porte sur les flancs une série d'environ 10 barres verticales foncées. La première nageoire dorsale, épineuse, est plus basse que la seconde et présente souvent des rayons de longueur semblable. Les deux nageoires dorsales sont presque accolées. La nageoire caudale, marquée de petites taches noires formant des rayures verticales, est carrée ou convexe. La longueur moyenne du dard barré est de 5 à 7 cm. **Mâle en fraie :** Devient plus foncé. Les rayons épineux de la première nageoire dorsale portent à leur extrémité un renflement orangé ou or. **Jeune :** Semblable à l'adulte. Les flancs peuvent être davantage mouchetés ou tachetés que barrés.

Espèces semblables

Le fouille-roche zébré a un museau semblable à un bec, très différent du museau court du dard barré. Ses flancs sont marqués de barres verticales plus étroites et plus nombreuses (de 14 à 16 comparativement à 9 à 12 chez le dard barré). Les seuls autres dards à présenter des flancs marqués de barres verticales foncées sont le dard à ventre jaune et le dard arc-en-ciel. Le dard à ventre jaune a un pédoncule caudal long et étroit, contrairement au dard barré, et ses deux nageoires dorsales sont un peu plus séparées. Sa nageoire dorsale épineuse, lorsque déployée, est de hauteur semblable ou à peine inférieure à la seconde nageoire, et à profil arrondi. Chez le dard barré, la nageoire épineuse porte des rayons plus courts de hauteur semblable, ce qui donne à cette nageoire une forme assez droite et basse lorsque déployée. Le dard arc-en-ciel, hypothétique au Québec, a un corps plus trapu et sa première nageoire dorsale n'est pas basse et à rayons courts comme chez le dard barré. Les barres verticales foncées font le tour du pédoncule caudal, ce qui n'est pas le cas chez le dard barré. Le dard arc-en-ciel est aussi généralement beaucoup plus coloré.

Reproduction

Ce dard se reproduit au printemps, sur le substrat graveleux ou rocheux des rivières où il vit. Le mâle nettoie un espace sous une roche au dessous plat et y attend une femelle. Lorsque celle-ci se présente, tous deux paradent en exécutant des déplacements circulaires. La femelle se tourne sur le dos pour déposer ses œufs au plafond du nid, un à un, puis le mâle les fertilise. Le mâle surveille ensuite le nid contre les intrus. Il protégerait également les œufs contre les infections fongiques grâce aux propriétés du mucus qu'il sécrète.

Habitat et répartition

Le dard barré se trouve dans le sud du Québec. Il est typique des rivières à eau claire, au fond rocheux et à courant moyen. On le trouve également dans les secteurs propices du fleuve Saint-Laurent. Ce dard se cache le plus souvent sous des roches au fond de l'eau ou s'accole à celles-ci.



Alimentation et prédateurs

Il se nourrit de petits insectes et crustacés. Ses prédateurs sont les écrevisses et certains poissons tels l'achigan à petite bouche.

Situation de l'espèce

Le dard barré est une espèce commune, mais souvent peu recensée à cause de ses mœurs discrètes. Il peut être abondant dans les petites rivières rocheuses.

Notes

Dans certains habitats, le dard barré serait en compétition avec le chabot tacheté et possiblement le chabot visqueux pour la nourriture.

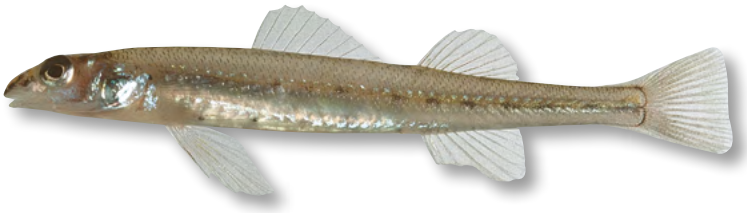
Jeune



Dard de sable

Ammocrypta pellucida

Eastern Sand Darter



Description

Ce dard a un corps très élancé et ses deux nageoires dorsales sont nettement séparées. Il est jaunâtre pâle à crème, parfois presque translucide, et une série de petites taches foncées, plus petites que les yeux, se trouve le long du corps immédiatement sous la ligne latérale. Les nageoires ne portent pas de marques ni de barres. La nageoire caudale est légèrement fourchue ou carrée. Sa bouche est petite et le prémaxillaire est non protractile. Le dard de sable mesure habituellement de 4 à 6 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le dard de sable se distingue facilement des autres espèces de dards par sa forme élancée, sa coloration pâle presque translucide et les deux nageoires dorsales très séparées.

Reproduction

C'est au printemps ou au début de l'été que se reproduit ce dard. Mâle et femelle se collent alors et, tout en vibrant, enfoncent leur queue dans le sable ou un substrat mixte de sable et de gravier. Les œufs y sont pondus et fécondés. La femelle peut libérer la totalité de ses œufs sur quelques pontes distinctes. Les œufs ne bénéficient d'aucun soin parental.

Habitat et répartition

Le dard de sable, comme son nom l'indique, est typique des fond sablonneux. Il démontre une nette préférence pour ce type de substrat, qui doit dominer, mais qui peut être mélangé à du gravier ou à de la vase en faible proportion. Le dard de sable habite les rivières claires de largeur moyenne à grande et au courant



faible, de même que les grands lacs reliés à ces rivières ou en constituant un élargissement. On l'observe dans le sud-ouest du Québec, dans le bassin versant du fleuve Saint-Laurent.

Alimentation et prédateurs

Il s'alimente sur le fond de petits invertébrés benthiques, surtout des larves de Chironomidés, mais également d'autres insectes, de petits crustacés et de vers. Il est sans doute la proie de certains poissons plus gros qui partagent son habitat, tels l'achigan à petite bouche et le crapet de roche. On sait que le chat-fou des rapides peut aussi être un prédateur de l'espèce.

Situation de l'espèce

Le dard de sable est très rare au Québec et est confiné à quelques rivières seulement. Il a disparu de certains sites où il avait autrefois été répertorié. Ce dard est sensible à la pollution de l'eau et menacé entre autres par l'envasement de ses habitats.

Notes

Ce dard a l'habitude de se cacher dans le substrat, ne laissant dépasser que ses yeux. Ce comportement pourrait lui servir à se cacher de certains prédateurs et à se maintenir en place dans des habitats où le substrat est meuble ou à débit variable.



Les raseux-de-terre

On trouve au Québec deux espèces de raseux-de-terre, lesquelles sont pratiquement identiques et partagent parfois le même habitat. Ce sont le raseux-de-terre noir et le raseux-de-terre gris. Leur identification à l'espèce nécessite un examen minutieux, à la loupe binoculaire, de certaines structures. Les caractéristiques permettant leur différenciation sont présentées dans le tableau de la page suivante.

En ce qui concerne le décompte des pores, qu'ils soient infraorbitaux ou préoperculomandibulaires, il n'est possible que sur des poissons préservés. Après l'euthanasie, il faut déposer sur le côté de la tête une goutte de bleu de méthylène puis l'assécher, ce qui laissera apparaître les pores ainsi colorés. Leur observation détaillée nécessite l'usage d'une loupe binoculaire. On comprendra que ces manipulations plus



Comme l'identification des raseux-de-terre est difficile, on se contente généralement de les identifier au genre seulement, donc comme étant des raseux-de-terre sans en préciser l'espèce. Il est possible d'effectuer le décompte des rayons de la seconde nageoire dorsale sur des individus vivants maintenus en main, mais leur petite taille demande alors l'usage d'une loupe. Il est souvent utile de prendre des macrophotographies numériques de la seconde dorsale étirée montrant tous ses rayons, puis d'effectuer le décompte de ceux-ci plus tard sur écran d'ordinateur.

complexes sont généralement réservées aux professionnels et réalisées dans un but précis.

À l'exception des critères détaillés présentés précédemment, les deux espèces de raseux-de-terre sont d'apparence identique. Leurs caractéristiques biologiques (reproduction, alimentation, prédateurs) sont similaires et sont présentées ensemble dans le but de simplifier l'ouvrage et d'éviter les redondances. Les renseignements spécifiques à chacune des espèces concernant l'habitat et la répartition sont présentés à la suite du texte sur les raseux-de-terre.



Espèce	Nombre de rayons à la seconde nageoire dorsale (rayons mous)	Canal infraorbital (sous l'œil)	Canal préoperculo-mandibulaire
RASEUX-DE-TERRE NOIR	de 10 à 12	Interrompu, débouchant sur 6 pores ou moins	Relié à 9 pores ou moins
RASEUX-DE-TERRE GRIS	de 12 à 14	Ininterrompu, débouchant sur 8 pores ou plus	Relié à 10 ou 11 pores

Description

Les raseux-de-terre portent le long des flancs une série de petites taches foncées en courts zigzags, dont certaines ont la forme de X, M ou W. Des taches semblables, plus petites, sont présentes également plus haut sur le dos. Rarement, les taches du corps sont masquées par des bandes verticales foncées, lesquelles disparaissent habituellement après quelques instants quand le poisson est placé dans un contenant. Les deux nageoires dorsales sont presque accolées, et la nageoire caudale est carrée ou très légèrement échancrée. Les nageoires sont marquées de séries de petites taches foncées formant des lignes. Une barre noire verticale se trouve sous l'œil. La bouche est protractile. **Mâle en fraie :** Devient plus foncé, notamment la tête et les nageoires. Tache noire souvent présente à l'extrémité antérieure de la première nageoire dorsale. Les marques typiques sur les flancs deviennent parfois de larges bandes foncées. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le dard de sable est plus élancé et ses deux nageoires dorsales sont nettement séparées. Il a une série de petites taches rondes ou ovales le long de la ligne latérale, mais pas de taches en forme de X, M, ou W comme les raseux-de-terre. Le dard à ventre jaune a des bandes verticales ou des

taches ovales ou rondes sur les flancs, et non celles en forme de X, M ou W. Son pédoncule caudal est aussi plus long. Son prémaxillaire n'est pas protractile. Finalement, il est aussi souvent coloré de rouge et de bleu. Le fouille-roche gris a souvent des taches en zigzags au-dessus de la ligne latérale, comme les raseux-de-terre, mais il a typiquement une série de taches rondes ou étirées, en alternance, le long de la ligne latérale. Ses deux nageoires dorsales sont plus séparées et la nageoire caudale est légèrement fourchue et ne porte pas de taches en séries verticales comme chez les raseux-de-terre. De plus, la nageoire anale du fouille-roche gris est de taille semblable à la seconde nageoire dorsale, alors qu'elle est plus petite chez les raseux-de-terre. Les deux espèces de raseux-de-terre sont très difficiles à différencier. On devra se référer au tableau présenté précédemment pour les identifier à l'espèce.

Reproduction

Les raseux-de-terre se reproduisent au printemps, dans les cours d'eau au fond de gravier, de cailloux et de roches qu'ils habitent. Le mâle nettoie un nid sous une roche. La femelle y entre ensuite et se tourne sur le dos pour y pondre, au plafond du nid. Le mâle se retourne ensuite pour féconder les œufs. Plusieurs femelles peuvent pondre dans le même nid. Elles peuvent également scinder leur ponte en y déposant les œufs dans les nids de différents mâles. Après la reproduction, le mâle surveille le nid, s'assurant du bien-être des œufs en leur procurant un courant d'eau et en dévorant les mycètes pouvant les attaquer.

Alimentation et prédateurs

Le régime alimentaire des raseux-de-terre se compose de petits invertébrés benthiques, notamment de daphnies et de larves d'insectes. Leurs prédateurs sont les écrevisses et certains poissons plus gros partageant parfois le même habitat, tels l'achigan à petite bouche, le baret et le doré jaune.

Situation de l'espèce

Les raseux-de-terre sont très communs dans le sud du Québec et constituent de loin les dards le plus fréquemment observés. Toutefois, comme ils sont rarement identifiés à l'espèce, leur répartition précise et leur abondance spécifique restent à être déterminées. Ils semblent tolérants à certaines perturbations de leur habitat.


Mâle en fraie

Notes

Les deux espèces de raseux-de-terre peuvent s'hybrider.

Raseux-de-terre noir

Etheostoma nigrum

Johnny Darter

Raseux-de-terre, raseux-de-terre du Centre, raseux, raseur de terre, dard noir



Habitat et répartition



Ce raseux-de-terre est réparti dans le sud et l'extrême-ouest du Québec. Il préfère les rivières claires ou semi-turbides de moins de 10 m de largeur, mais se rencontre également dans les rivières plus larges et dans le fleuve Saint-Laurent, où il est cependant peu commun. On le trouve parfois dans des lacs et des marais. Il devient souvent le raseux-de-terre dominant dans le haut des bassins versants, particulièrement lorsque le relief est accidenté.

Notes

Le raseux-de-terre noir mesure habituellement de 5 à 7 cm de longueur à l'âge adulte.

Raseux-de-terre gris

Etheostoma olmstedi

Tessellated Darter

Raseux-de-terre tessellé



Habitat et répartition



Ce raseux-de-terre peuple le sud du Québec. Il vit dans divers types de rivières, mais il est plus commun dans le fleuve Saint-Laurent et dans les rivières de plus de 10 m de largeur. Il fréquente souvent les marais bordant ces cours d'eau.

Notes

Le raseux-de-terre gris mesure généralement de 5,5 à 7,5 cm à l'âge adulte; il est donc légèrement plus grand que le raseux-de-terre noir.

Fouille-roche zébré

Percina caprodes

Logperch

Fouille-roche, dard-perche, fouine, gros barré, seringue



Description

Le fouille-roche zébré a un corps pâle, marqué de barres verticales foncées qui se rejoignent sur le dessus du dos. Ces barres sont étroites et évasées aux extrémités, rappelant parfois des gouttes étirées en suspension, et des plus courtes alternent avec les plus longues. Le museau, allongé et aplati, est particulier et rappelle un bec de canard. La mâchoire supérieure est plus longue que l'inférieure et le prémaxillaire est non protractile. Les deux nageoires dorsales sont séparées par une seule rangée d'écailles. Il y a habituellement un point noir à l'extrémité du pédoncule caudal. La nageoire caudale est échancrée. Le fouille-roche zébré mesure en général de 6,5 à 9,5 cm de longueur, les individus de plus de 11 cm étant considérés comme grands. **Mâle en fraie :** Coloration légèrement plus vive ou foncée. Tubercules sur les écailles ventrales. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Parmi nos poissons, les autres espèces à posséder deux nageoires dorsales séparées et un corps marqué de barres verticales foncées sont la perchaude et le doré jaune (jeunes), le dard barré et, parfois, le dard à ventre jaune et l'achigan à petite bouche. Aucune de ces espèces n'a le museau en pointe et aplati typique du fouille-roche zébré, ni les barres verticales caractéristiques minces en forme de gouttelettes allongées et s'étirant sur le dos mais non le ventre.

Reproduction

La fraie a lieu au printemps ou au début de l'été dans des secteurs graveleux ou sablonneux de cours d'eau ou de baies tranquilles. Les mâles se tiennent en groupes dans l'attente des femelles. Après la rencontre, chaque couple se tient côte à côte au-dessus du substrat et les œufs sont simultanément pondus et fécondés. Ils ne bénéficient d'aucun soin de la part des parents.

Habitat et répartition

Le fouille-roche zébré vit surtout dans les rivières claires à fond rocheux, au courant moyen. Il fréquente aussi les marais et les rivières lentes reliées aux habitats préférentiels. On le trouve dans une grande partie du territoire du Québec.



Alimentation et prédateurs

Le menu de cette espèce consiste en larves d'insectes aquatiques, notamment des plécoptères et des trichoptères, de même qu'en petits crustacés et autres invertébrés. Plusieurs poissons sont des prédateurs du fouille-roche zébré, notamment les brochets, les achigans, la perchaude et les dorés. Ses œufs sont parfois dévorés par d'autres fouille-roches ou des meuniers.

Situation de l'espèce

Très commun au Québec, le fouille-roche zébré est parfois observé ou capturé en grand nombre car il se déplace souvent en bancs.

Notes

Le fouille-roche zébré se sert parfois de son museau aplati pour retourner les petites pierres sous lesquelles il trouve des larves d'insectes. Son museau particulier le distingue de tous nos autres poissons.



Fouille-roche gris

Percina copelandi

Channel Darter

Dard gris



Description

Le fouille-roche gris possède le long des flancs une série de taches foncées rondes ou ovales, parfois plus grandes que les yeux. Ces taches sont souvent en alternance : une tache courte (hauteur et largeur semblables) et une tache allongée (deux ou trois fois plus longue que haute). Au-dessus de la ligne latérale sont présentes des taches en zigzag formant, lorsque courtes, des X, W ou M. Les deux nageoires dorsales sont bien séparées. La nageoire caudale est légèrement fourchue et sans taches ou barres foncées. Le prémaxillaire est protractile. Le fouille-roche gris mesure en moyenne de 5 à 7 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Devient plus foncé, surtout au niveau de la tête. **Jeune :** Semblable à l'adulte.

Espèces semblables

Le fouille-roche zébré a le corps marqué de bandes verticales et un museau en pointe très caractéristique. Le dard de sable est plus élancé et de coloration quasi translucide. Ses deux nageoires dorsales sont plus séparées. Les taches arrondies le long de la ligne latérale sont plus petites (toujours plus petites que les yeux) et toutes de forme similaire. Le dard à ventre jaune a une nageoire caudale qui est marquée de petites taches foncées formant des rayures verticales ; celle du fouille-roche gris n'a ni taches ni barres. Les raseux-de-terre ont des taches en zigzag (souvent en X, M ou W) en série le long de la ligne latérale et dispersées au-dessus, alors que le fouille-roche gris n'en a qu'au-dessus de la ligne latérale. Il a plutôt des taches foncées ovales ou rondes au centre des flancs. Les deux nageoires dorsales des raseux-de-terre sont presque accolées. Les raseux-de-terre ont une nageoire caudale carrée ou légèrement échancrée, mais toujours marquée de petites taches foncées formant des barres verticales. Chez le fouille-roche gris, la nageoire caudale est légèrement fourchue et sans taches ni barres. De plus, la nageoire anale est de taille semblable à la seconde nageoire dorsale, alors qu'elle est plus petite chez les raseux-de-terre.

Reproduction

La reproduction se déroule au printemps ou au début de l'été, en eau courante, peu profonde et à fond graveleux. Le mâle défend un petit territoire, considéré comme un nid, et y attend le passage d'une femelle. Après la rencontre, les deux comparses exécutent une parade nuptiale, puis la femelle libère les œufs dans le gravier, qui sont aussitôt fécondés par le mâle. Une femelle peut visiter plusieurs nids et y pondre. C'est là que se termine le rôle des géniteurs.

Habitat et répartition

On trouve cette espèce dans les rivières claires à fond rocheux et à courant moyen, souvent peu profondes. On trouve aussi le fouille-roche dans les secteurs sablonneux de baies reliées aux rivières qu'il fréquente. Au Québec, il est présent dans le Sud, surtout dans la vallée du Saint-Laurent mais également dans les Appalaches.



Alimentation et prédateurs

Ce fouille-roche se nourrit de larves d'insectes et de petits crustacés ainsi que de débris végétaux. Il est probablement la proie occasionnelle d'écrevisses et de certains poissons.

Situation de l'espèce

Le fouille-roche gris est rare au Québec et semble avoir décliné. Il est sensible à la détérioration de la qualité de l'eau et menacé notamment par la pollution agricole.

Notes

Cette espèce partage souvent son habitat avec le fouille-roche zébré et les raseux-de-terre. On croit que ces derniers pourraient s'avérer des compétiteurs pour le fouille-roche gris et occasionnellement s'hybrider avec lui.



Jeune

Sciaénidés



Tête d'un malachigan

Les Sciaénidés sont majoritairement marins mais quelques espèces vivent en eau douce. Ce sont de grands poissons à forte tête, possédant une longue nageoire dorsale profondément échancrée et à rayons épineux dans sa partie antérieure. La nageoire caudale est arrondie et la nageoire anale porte 1 ou 2 rayons épineux.

Ces poissons peuvent produire des sons sous l'eau, d'où leur appellation de tambours, en faisant vibrer des muscles reliés à la vessie natatoire. Ces sons sont surtout émis en période de reproduction. Les Sciaénidés constituent une importante source de nourriture dans certaines régions du monde, et ils sont recherchés pour la pêche tant récréative que commerciale.

Les Sciaénidés sont représentés par environ 270 espèces réparties sur tous les continents sauf l'Antarctique. Une seule d'entre elles fréquente les eaux douces du Québec.

Espèce présente au Québec :
Malachigan
Aucune espèce présente dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (kg)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
MALACHIGAN	95,0	24,7	Juillet et août	34 000 à 850 000	2 à 3	12

Malachigan

Aplodinotus grunniens

Freshwater Drum

Tambour, achigan blanc (ainsi nommé à tort)



Description

Le malachigan est un poisson d'aspect robuste, au profil bossu derrière la tête et à coloration argentée. Son corps est assez comprimé latéralement. Il a deux nageoires dorsales dont la première, à rayons épineux, est courte et de forme triangulaire lorsque déployée. La seconde nageoire dorsale, étroitement unie à la première par une membrane, est très longue et basse, et compte jusqu'à 33 rayons mous. Le premier rayon des nageoires pelviennes se termine par un long filament. La nageoire caudale est légèrement convexe en son centre. Le malachigan mesure généralement de 45 à 50 cm de longueur, mais peut atteindre près d'un mètre. **Mâle en fraie :** Rien de particulier. **Jeune :** Semblable à l'adulte, mais à profil moins bossu derrière la tête.

Espèces semblables

Ce poisson très particulier se distingue aisément de nos autres espèces. Il pourrait être confondu avec certains gros achigans, barets ou bars blancs, mais ces derniers ne présentent pas le profil bossu typique du malachigan. De plus, leur nageoire caudale est fourchue ou échancrée et non convexe. Ils n'ont pas de filament à l'extrémité du premier rayon des nageoires pelviennes. Leur seconde nageoire dorsale comporte au maximum 15 rayons mous alors que chez le malachigan, il y en a de 25 à 33. Finalement, les achigans, le baret et le bar blanc ont 3 rayons épineux à la nageoire anale, tandis que le malachigan en compte 2.

Reproduction

C'est en été que se reproduit le malachigan. Les mâles émettent des sons de percussion grâce à des muscles reliés à la vessie natatoire. On croit que ces sons attirent les femelles. Les adultes se regroupent en eau libre dans des endroits au fond de sable ou de gravier et les femelles libèrent les œufs, fertilisés au hasard par les mâles. Les œufs dérivent à la surface et éclosent environ deux jours plus tard. Les parents ne s'en occupent pas.

Habitat et répartition

On trouve le malachigan dans le sud du Québec, principalement dans le fleuve Saint-Laurent et les grandes rivières tributaires, notamment la rivière Richelieu et la rivière des Outaouais. Il préfère les eaux à courant lent ou moyen, mais n'hésite pas à s'aventurer dans les rapides. L'adulte fréquente surtout les eaux profondes le jour, mais peut fréquenter les marais.



Alimentation et prédateurs

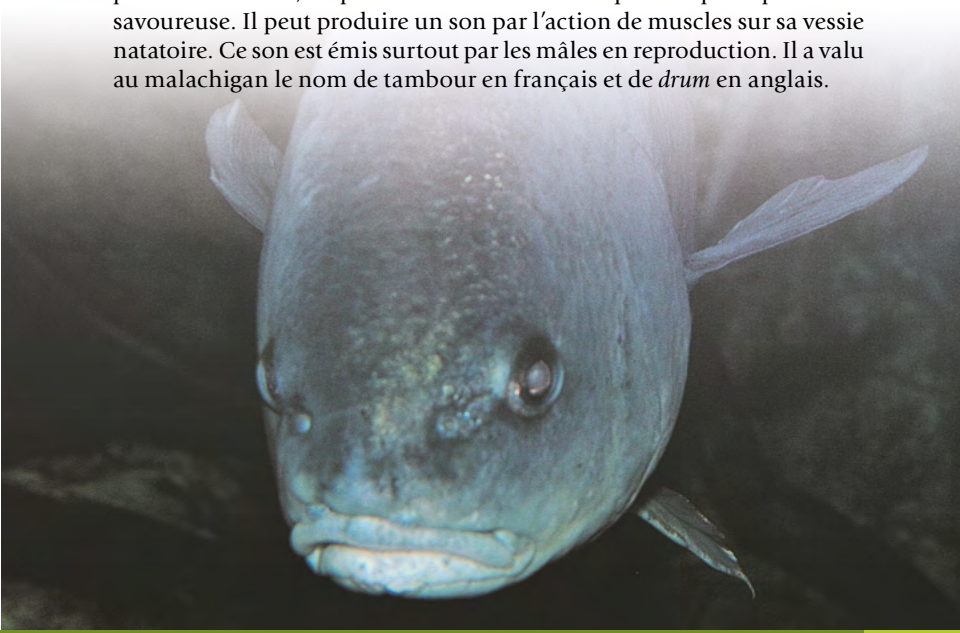
Le malachigan se nourrit au fond d'invertébrés aquatiques tels qu'insectes, crustacés et mollusques, incluant la moule zébrée. Il dévore également de petits poissons. Ses prédateurs ne sont pas connus.

Situation de l'espèce

Le malachigan est commun au Québec, mais il est difficile à observer car il vit souvent en eaux profondes.

Notes

Le malachigan est peu recherché par les pêcheurs, malgré qu'il soit un poisson combatif, en partie à cause de sa chair qui n'est pas réputée très savoureuse. Il peut produire un son par l'action de muscles sur sa vessie natatoire. Ce son est émis surtout par les mâles en reproduction. Il a valu au malachigan le nom de tambour en français et de *drum* en anglais.



Le malachigan et les mulettes ailées

Le malachigan serait le seul poisson hôte connu de deux mulettes habitant nos eaux, la leptodée fragile et le potamile ailé. Afin de pouvoir se transformer en juvéniles, les larves des mulettes doivent passer plusieurs semaines sur les branchies d'un poisson, dans le cas présent un malachigan. La distribution de ces mulettes chevauche donc en grande partie celle du malachigan, quoique celui-ci soit plus répandu.

Parfois capturé à la ligne par des pêcheurs, le malachigan est un poisson relativement peu inventorié par les biologistes, notamment dû au fait qu'il se retrouve souvent en eau profonde. La présence de coquilles ou d'individus vivants de leptodée fragile ou de potamile ailé constitue ainsi un indice de la présence probable du malachigan.

(Pour plus d'informations sur les mulettes, voir l'annexe 1, p. 400)



Potamile ailé et leptodée fragile

Gobiidés



Gobies à taches noires

Cette famille regroupe des poissons de petite taille, à tête large et aux grands yeux, ayant deux nageoires dorsales dont la première possède des rayons épineux. La nageoire caudale est arrondie. Les nageoires pelviennes sont fusionnées et forment une ventouse ventrale située en position thoracique.

Les Gobiidés constituent la seconde plus grande famille de poissons, avec presque 1 900 espèces. La majorité des Gobiidés vivent dans les régions tropicales et subtropicales. On les trouve en eau douce et en eau salée et ils sont adaptés à divers habitats, certaines espèces pouvant même se déplacer sur le sol. Le gobie à taches noires, seule espèce présente au Québec, est le fruit d'une introduction et elle y est considérée comme une espèce envahissante nuisible.

Espèce présente au Québec :
Gobie à taches noires
Aucune espèce présente dans les Maritimes

Espèce	Longueur maximale (cm)	Poids maximal (g)	Période de reproduction	Nombre d'oeufs	Maturité sexuelle (ans)	Longévité (ans)
GOBIE À TACHES NOIRES	24,6	Inconnu	Avril à octobre	252 à 5 221	2	4

Gobie à taches noires

Neogobius melanostomus

Round Goby

Gobie



Description

Ce poisson de fond a une large tête surmontée de grands yeux et une bouche large. Il possède deux nageoires dorsales dont la première, courte, présente souvent une tache noire. Cette tache est plus évidente lorsque la nageoire est dressée. Le corps est couvert d'écailles et marqué de quelques taches foncées irrégulières. Les nageoires pelviennes sont fusionnées pour n'en former qu'une seule, au centre du ventre, en forme de ventouse. Cette dernière sert à la fixation sur le fond ou sur des parois comme des rochers, des quais ou du bois. La nageoire anale est longue. La nageoire caudale présente un profil convexe. Dans nos eaux, le gobie à taches noires mesure le plus souvent entre 7 et 9,5 cm de longueur. **Mâle en fraie :** Devient entièrement foncé. Marge des nageoires, surtout celle des nageoires dorsales et caudale, jaune ou pâle. **Jeune :** Semblable à l'adulte ; le halo blanc autour de la tache noire sur la première nageoire dorsale est plus évident.

Espèces semblables

La nageoire pelvienne fusionnée en forme de ventouse est unique au gobie à taches noires. Nos autres espèces semblables, les chabots et les dards, ont deux nageoires pelviennes distinctes. De plus, les chabots n'ont pas le corps couvert d'écailles. Les dards, quant à eux, ont un corps plus allongé et une tête plus étroite.

Reproduction

Le gobie à taches noires se reproduit du printemps à l'automne. Dans nos eaux, l'espèce peut pondre de deux à quatre fois par année. Le mâle aménage un nid rudimentaire sur le substrat graveleux ou choisit un abri sous un objet, tel qu'une branche, et y attend le passage d'une ou de quelques femelles. Après la ponte, le mâle surveille les œufs jusqu'à leur éclosion et se montre agressif envers les intrus.

Habitat et répartition



Originaire des mers Noire, Caspienne et d'Azov de l'Eurasie, où il fréquente les eaux douces et saumâtres, le gobie à taches noires a été introduit involontairement dans les Grands Lacs par les eaux de ballast des navires marchands internationaux, à la fin des années 1980. Il s'est rapidement répandu dans les Grands Lacs et en aval dans le fleuve Saint-Laurent. Au Québec, il fut rapporté pour la première fois en 1997 aux environs de la ville de Québec. On ignore si le port de Québec constitue un foyer d'infestation indépendant des Grands Lacs, mais le gobie à tache noires ne fut observé dans le fleuve Saint-Laurent ailleurs qu'à Québec qu'à partir de 2004. Il y est maintenant répandu, en densités variables. Le gobie semble préférer les fonds rocheux offrant abris et sites de ponte. Au Québec, on le trouve dans le fleuve Saint-Laurent et à l'embouchure de quelques rivières tributaires. Bien qu'il semble préférer les eaux claires et les fonds rocheux, on l'observe parfois en eau turbide où le fond est vaseux.

Alimentation et prédateurs

Le gobie à taches noires s'alimente sur le fond. Ses proies sont des crustacés, des vers, des mollusques, des larves d'insectes, des œufs et des larves de poissons, ainsi que de petits poissons, tels les dards et les chabots. Il s'avère un prédateur de la moule zébrée, elle aussi introduite et envahissante dans le fleuve Saint-Laurent et dans les Grands Lacs. Au Québec, certains poissons se nourrissent du gobie, notamment le doré noir, le doré jaune, l'achigan à petite bouche, le grand brochet et la perchaude. Le cormoran à aigrettes est également l'un de ses prédateurs.



Nageoires pelviennes d'un chabot



Nageoire pelvienne d'un gobie à taches noires

Situation de l'espèce

Le gobie à taches noires est une espèce introduite dans nos eaux qui s'est rapidement répandue dans le fleuve Saint-Laurent, où elle domine maintenant la zone littorale dans certains secteurs. Il s'adapte à une grande variété de milieux aquatiques et présente une menace pour plusieurs espèces indigènes. Agressif, il défend farouchement son territoire lors de la reproduction et repousse les autres poissons de taille similaire, notamment les dards et les chabots, en occupant le même habitat. De plus, le gobie à taches noires est opportuniste et dévore à peu près toute proie plus petite que lui qu'il rencontre, incluant les œufs et les jeunes d'autres poissons. Sa grande fécondité et le fait qu'il se reproduise plus d'une fois par année contribuent à son succès.

Notes

La nageoire pelvienne unique et en forme de ventouse du gobie à taches noires lui sert notamment à se fixer à des objets. Il peut ainsi coller à la paroi d'une chaudière et être facilement transporté involontairement. Son comportement furtif le rend également plus susceptible au transport clandestin. Son arrivée dans le fleuve Saint-Laurent a bouleversé la faune benthique, notamment celle des autres petits poissons de fond, et quelques prédateurs ont adapté leur alimentation en conséquence, remplaçant les proies habituelles maintenant rares ou disparues par le gobie. Certaines mulettes parasitent le gobie à taches noires à leur stade larvaire. À cause de son caractère envahissant et de sa grande capacité d'adaptation, ce poisson exotique ne doit jamais être utilisé comme poisson-appât pour la pêche et il ne faut pas le transporter d'un plan d'eau à un autre.



Mâle en fraie

ESPÈCES HYPOTHÉTIQUES

Grémille

Gymnocephalus cernuus
Ruffe
Perche goujonnière



La grémille a un corps brunâtre parsemé de petites taches plus foncées. Les deux nageoires dorsales sont fusionnées, contrairement à nos autres Percidés. Son museau est un peu arrondi et la mâchoire supérieure dépasse l'inférieure. La première nageoire dorsale présente des rayons épineux, et des taches foncées sont présentes sur la membrane entre les rayons, formant des rangées parallèles de tirets. La seconde nageoire dorsale est à rayons mous. La nageoire caudale est fourchue. Les deux premiers rayons de la nageoire anale sont épineux. La grémille mesure habituellement entre 8 et 15 cm de longueur.

Cette espèce a été introduite dans les Grands Lacs vers 1986, probablement par les eaux de ballast d'un navire commercial, et s'y est établie. Elle aurait été trouvée au Québec en 2001, mais aucune preuve certaine ne le confirme. Néanmoins, sa présence dans le fleuve Saint-Laurent au Québec est prévisible, les Grands Lacs s'y déversant. La grémille est considérée comme nuisible lorsqu'introduite puisqu'elle est très féconde, devient abondante et se nourrit entre autres de petits poissons.

Dard arc-en-ciel

Etheostoma caeruleum
Rainbow Darter
Petit-gris arc-en-ciel



Cette espèce a un corps particulièrement trapu pour un dard. Des bandes verticales foncées se trouvent sur les côtés du corps et encerclent complètement le pédoncule caudal. Les deux nageoires dorsales sont très rapprochées. Le dard arc-en-ciel est très coloré. Le dos est brun à bleu, le ventre rouge ou jaunâtre, et les nageoires dorsales, anale et caudale portent du rouge et ont une bordure bleue variable en largeur. La nageoire caudale est carrée ou légèrement convexe. La longueur moyenne du dard arc-en-ciel est de 5 cm.

Le dard arc-en-ciel a fait l'objet de quelques mentions au Québec, au sud-ouest de Montréal dans le lac Saint-Louis, un élargissement du fleuve Saint-Laurent, mais aucune d'elles n'est appuyée par des spécimens ou des photographies. L'existence même d'une population y est maintenant mise en doute, notamment à cause de l'aire disjointe et de l'habitat non conventionnel pour l'espèce. Les récents inventaires n'ont pas permis de relever la présence de l'espèce. Plusieurs croient que les dards arc-en-ciel signalés au Québec sont en réalité des dards à ventre jaune en fraie, également très colorés et présents dans le fleuve Saint-Laurent.



POUR EN SAVOIR PLUS

Annexe 1 – Les mulettes et autres bivalves d'eau douce du Québec et des Maritimes

On rencontre dans les eaux douces du Québec et des Maritimes plusieurs espèces de mollusques bivalves que l'on peut diviser en quatre catégories : les mulettes, les moules zébrées, les Sphaériidés et la petite corbeille d'Asie. Les mulettes sont parfois appelées « moules d'eau douce », mais il importe de bien les différencier des moules zébrées. Les mulettes sont mobiles et se déplacent au fond de l'eau à l'aide d'un pied musculeux. Les moules zébrées, qui englobent en fait au Québec deux espèces introduites, la moule zébrée et la moule quagga, sont fixes à l'âge adulte et se tiennent au substrat par des filaments nommés byssus. Au Québec et dans les Maritimes, il existe des espèces marines de moules, dont la fameuse moule bleue (*Mytilus edulis*) exploitée commercialement, mais les eaux douces en étaient dépourvues avant l'introduction des moules zébrées. Une autre différence importante entre les mulettes et les moules zébrées se remarque dans le cycle vital. Chez les mulettes, le stade larvaire est parasite de poissons et les larves se nomment glochidies, alors que chez les moules zébrées, les larves sont libres dans l'eau et se nomment véligères. Finalement, notons que les moules zébrées sont quasi triangulaires en coupe transversale, à cause de la face ventrale aplatie de leur coquille. Ce n'est pas le cas chez les mulettes. Les Sphaériidés, indigènes sur le territoire, de même que la petite corbeille d'Asie, introduite, sont de petits bivalves d'eau douce que nous avons inclus dans le présent guide pour permettre de les différencier des mulettes et des moules zébrées. On pourra se reporter à la section traitant de ces espèces pour pouvoir les différencier. La principale partie de cette annexe sur les bivalves concerne donc les mulettes.

Les mulettes sont des invertébrés filtreurs importants dans les écosystèmes dulcicoles. Le Québec et les Maritimes en abritent 25 espèces, dont une est déjà disparue de ces territoires. Ces mollusques ont des liens écologiques étroits avec les poissons, et ce, sous plusieurs aspects.





Ligumie noire avec son pied sorti

Tout d'abord, les larves de mulettes sont des parasites obligatoires des poissons d'eau douce. La presque totalité des espèces de mulettes ne peuvent achever leur cycle vital sans les poissons, et certaines espèces ne peuvent utiliser qu'une seule espèce de poisson ou quelques-unes comme hôtes. Deuxièmement, au point de vue des habitats, les communautés d'espèces ont des besoins similaires, et certaines mulettes et poissons partagent presque toujours les mêmes habitats. Certaines sont typiques des eaux chaudes et peu oxygénées, voire stagnantes, tandis que d'autres habitent les eaux fraîches riches en oxygène. Enfin, de nombreuses espèces, bien qu'ayant une préférence quant à l'habitat, sont plutôt ubiquistes. Notons que certains poissons utilisent également les coquilles vides de mulettes pour pondre ou s'en servent comme abris.

Du point de vue de la gestion des espèces et de la conservation, les mulettes et les poissons d'eau douce partagent une situation similaire. Les mollusques aquatiques sont d'ailleurs considérés comme des « poissons » dans la *Loi sur les pêches* du Canada. Plusieurs espèces de mulettes sont considérées en situation précaire au Québec et dans les Maritimes, principalement à cause de la modification et la destruction des habitats, de la pollution et de l'arrivée, récemment ou il y a plus longtemps, d'espèces exotiques envahissantes.

Qu'est-ce qu'une mulette ?

Les mulettes sont des mollusques bivalves filtreurs qui vivent au fond des lacs, des étangs et des cours d'eau. Leur corps mou est protégé par une coquille composée de deux valves et elles sont munies d'un pied musculeux semblable à une « langue », qui leur permet de se déplacer. On peut d'ailleurs apercevoir les sillons qu'elles laissent sur les fonds vaseux ou sablonneux quand l'eau est claire. Elles se nourrissent de plancton et

d'autres microorganismes qu'elles capturent en filtrant l'eau. Pour ce faire, elles possèdent deux siphons, l'un qui aspire l'eau avec les nutriments (le siphon inhalant) et l'autre par lequel l'eau filtrée ressort (le siphon exhalant). Le siphon inhalant présente des projections tels des cils qui empêchent les trop grosses particules d'y entrer. Les deux siphons sont souvent visibles quand la mulette entrouvre sa coquille pour filtrer l'eau. Les mulettes sont munies de quatre branchies lamelliformes et respirent l'oxygène dissous dans l'eau. Selon les espèces, deux ou quatre branchies possèdent

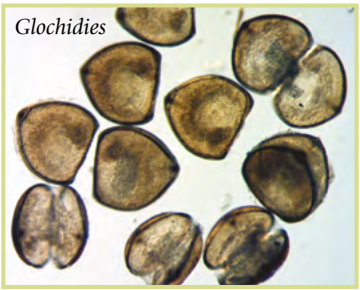

Siphons de grand anodonte

une chambre appelée marsupium, laquelle sert au développement des larves. Certaines mulettes peuvent vivre plus de 100 ans, mais la plupart ont une longévité de 10 à 40 ans.

Le cycle de vie des mulettes

Les mulettes ont un cycle de vie très particulier. En effet, au stade larvaire, elles sont pour la plupart des parasites obligatoires de poissons, et dans certains cas d'un seul poisson hôte ou de seulement quelques espèces. En période de reproduction, les femelles pondent des œufs qu'elles conservent dans leur corps, dans des cavités spéciales appelées marsupia, situées dans les branchies. Les mâles, sans entrer en contact direct avec les femelles, vont libérer les spermatozoïdes dans l'eau, et c'est en filtrant cette eau que les femelles vont fertiliser leurs œufs. Bien que la plupart des espèces de mulettes aient des sexes séparés, c'est-à-dire des individus mâles et femelles bien distincts, certaines espèces sont toujours ou parfois hermaphrodites. Dans le corps de la femelle, les œufs fertilisés éclosent en larves que l'on nomme glochidies. La femelle libérera ses glochidies au passage d'un poisson hôte, pour que ses larves puissent s'y fixer.

Certaines espèces ont développé des stratégies pour attirer les poissons hôtes, les plus spectaculaires étant le développement de projections du corps (leurre) qui ressemblent à de petits poissons, et qui visent soit à attirer des poissons prédateurs, soit à attirer les partenaires sexuels des poissons imités. Lorsqu'un poisson hôte est à distance suffisante de la femelle, celle-ci expulse des nuages de


Glochidies



Leurre de lampsile cordiforme

glochidies qui se fixeront aux branchies et aux nageoires de l'hôte et s'y enkysteront. D'autres espèces vont plutôt libérer leurs larves en petits groupes dans l'eau, et c'est en les prenant pour des proies ou simplement par hasard que les poissons hôtes seront infectés. Quelques semaines à quelques mois suivant leur fixation à l'hôte, les glochidies s'en détachent, coulent au fond et deviennent alors des petites mulettes juvéniles autonomes qui se développeront si les conditions leur sont favorables. Le nombre de glochidies atteignant la métamorphose est proportionnellement très minime ; on l'évalue parfois à moins de 1 sur 1 000.

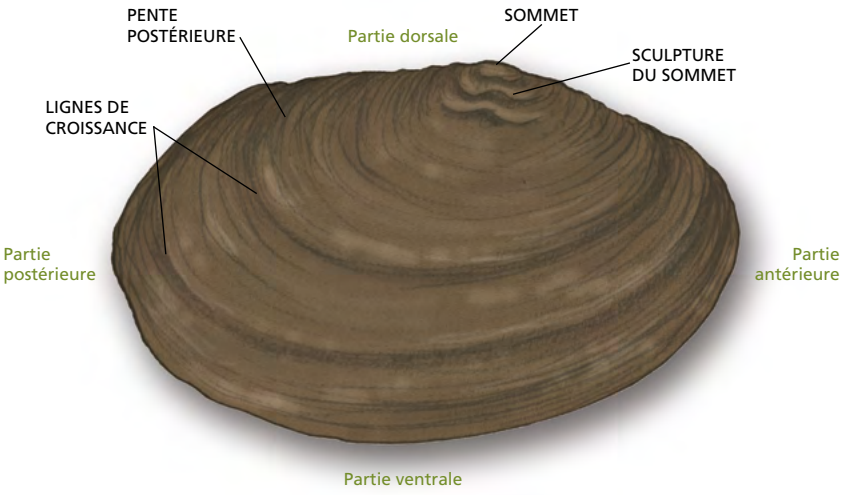
Les mulettes, surtout les petites, sont parfois dévorées par des poissons de fond tels les esturgeons, la carpe, les meuniers, les chevaliers, les barbottes et la barbue de rivière. La loutre de rivière, le vison d'Amérique, le raton laveur et le rat musqué comptent également parmi les prédateurs des mulettes. Le castor du Canada en consomme également à l'occasion. On observe parfois des coquilles de mulettes ouvertes et cassées sur le rivage ; c'est là le signe d'une prédation par un mammifère. Les carnivores cassent en partie ou en tout la coquille pour se nourrir de la mulette à l'intérieur. Le rat musqué les sort de l'eau et les laisse dépérir au soleil pour ensuite ouvrir la mulette morte. Une coquille ouverte par un rat musqué ne montre qu'une petite cassure là où les incisives ont mordu ; la coquille est autrement presque intacte.

Un aperçu des espèces

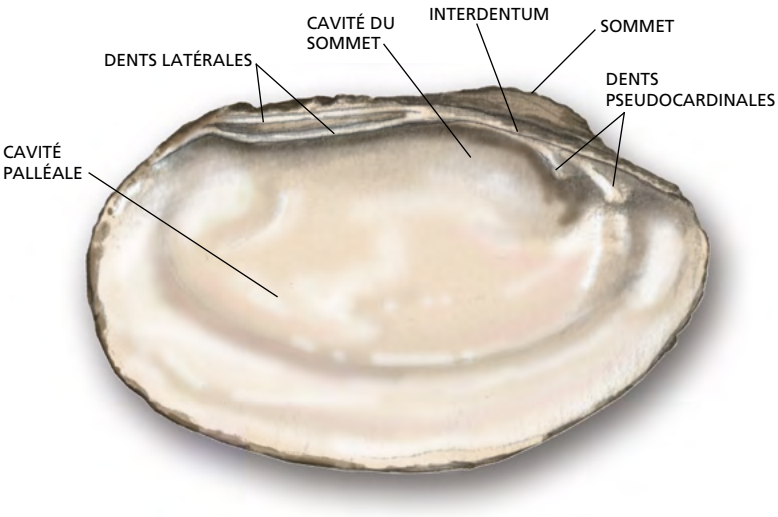
Les mulettes sont représentées au Québec et dans les Maritimes par 25 espèces divisées en deux familles : les Margaritiféridés (mulettes perlières) et les Unionidés. Une seule espèce de Margaritiféridés occupe notre territoire. Cette famille, considérée plus primitive que les Unionidés, en diffère par des branchies marsupiales plus simples et des siphons partiellement fusionnés. D'autres mollusques bivalves, de taille plus petite, se rencontrent dans les eaux douces du Québec mais ne sont pas des mulettes. Nous présentons ces bivalves à la suite des mulettes pour en permettre la reconnaissance sur le terrain.

Coquille de mulette

FACE EXTERNE (VALVE DROITE)



FACE INTERNE (VALVE GAUCHE)





Espèce	Répartition	Dents pseudo-cardinales bien développées (s'emboîtent)	Dents latérales bien développées (s'emboîtent)
Mulette perlière de l'Est	QC, N.-B., N.-É., Î.-P.-É.	x	
Anodonte du gaspareau	QC, N.-B., N.-É.		
Anodonte cylindrique	QC		
Anodonte de l'Est	QC, N.-B., N.-É., Î.-P.-É.		
Anodonte de Terre-Neuve	QC		
Grand anodonte	QC		
Strophite ondulé	QC, N.-B., N.-É.		
Alasmidonte rugueuse	QC	x	
Alasmidonte à fortes dents	QC, N.-B., N.-É.	x	
Alasmidonte renflée	N.-B., N.-É.	x	
Alasmidonte naine	N.-B. (disparue)	x	x
Lasmigone cannelée	QC	x	
Lasmigone des ruisseaux	QC	x	x
Elliptio de l'Est	QC, N.-B., N.-É.	x	x
Elliptio à dents fortes	QC	x	x
Elliptio pointu	QC	x	x
Lampsile cordiforme	QC	x	x
Lampsile rayée	QC, N.-B., N.-É.	x	x
Lampsile siliquoïde	QC	x	x
Lampsile jaune	N.-B., N.-É.	x	x
Leptodée fragile	QC	x	x
Leptodée ocre	N.-B., N.-É.	x	x
Potamile ailé	QC	x	x
Obovarie olivâtre	QC	x	x
Ligumie noire	QC	x	x

Mulette perlière de l'Est

Margaritifera margaritifera
Eastern Pearlshell
Mulette du saumon





Identification

La mulette perlière de l'Est est de forme allongée avec la marge ventrale souvent légèrement courbée à la manière d'un boomerang. Les valves sont comprimées et les sommets, peu élevés. Son épiderme est brun à presque noir. Les spécimens plus petits portent rarement des rayures vertes. La nacre est blanche avec parfois des teintes rosées. Cette espèce présente des dents pseudocardinales, mais les dents latérales sont absentes ou peu développées. La coquille atteint 15 cm de longueur.

Espèces semblables

La mulette perlière de l'Est se distingue des autres mulettes par sa forme arquée, sa couleur noirâtre, l'absence de dents latérales bien développées et son habitat (rivières à Salmonidés pauvres en nutriments). Les elliptios ont des dents latérales bien développées. L'alasmidonte renflée, bien que souvent arquée, est plus compacte et sa coquille est le plus souvent rayée.

Habitat et répartition

Elle est typique des rivières à eau claire, au courant moyen à fort, où le fond est principalement rocheux avec du gravier ou du sable. Elle se trouve le plus souvent dans des habitats pauvres en calcaire. L'espèce est holarctique et présente en Amérique du Nord, en Europe et en Russie. On la trouve dans les parties centre et est du Québec, des Laurentides à la Côte-Nord, de même que dans les trois provinces maritimes.

Poissons hôtes connus

Saumon atlantique, omble de fontaine, truite brune et truite arc-en-ciel, ces deux dernières n'étant pas natives du territoire mais introduites pour la pêche récréative.

Situation de l'espèce

La mulette perlière de l'Est est commune dans la portion est du Québec, notamment au nord du fleuve Saint-Laurent, de même qu'au Nouveau-Brunswick et dans le sud de la Nouvelle-Écosse. Elle est toutefois rare au sud du fleuve Saint-Laurent, au Québec, de même que dans le nord de la Nouvelle-Écosse. On la rencontre aussi à l'Île-du-Prince-Édouard.

Anodonte du gaspareau

Anodonta implicata
Alewife Floater





Identification

Cette mulette a une coquille ovale légèrement allongée avec un sommet un peu renflé. Sa coloration est variable, brune, jaunâtre et parfois teintée de verdâtre. Les jeunes peuvent arborer de petites rayures vertes sur leur coquille. Celle-ci est épaisse, et chaque valve présente un épaississement marqué dans sa moitié antérieure, surtout près de la bordure ventrale. La nacre est généralement bicolore. Elle est rosée ou saumon dans la partie antérieure (dont l'épaississement) et la cavité du sommet, et blanche, gris pâle ou bleuâtre dans la partie postérieure moins épaisse. L'anodonte du gaspareau a une coquille dépourvue de dents. La coquille mesure généralement 10 à 11 cm, mais peut atteindre près de 15 cm de longueur.

Espèces semblables

Les elliptios ont des dents pseudocardinales et latérales bien développées. Les autres anodontes sont également dépourvus de dents. Ils se distinguent de l'anodonte du gaspareau par leur coquille plus mince sans épaississement dans la partie antéro-ventrale.

Habitat et répartition

L'anodonte du gaspareau fréquente les grandes rivières donnant sur l'océan Atlantique, le fleuve Saint-Laurent et quelques baies reliées. On le trouve de façon sporadique dans le corridor du fleuve Saint-Laurent au Québec, à l'ouest jusqu'à Montréal, de même que dans plusieurs rivières au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Poissons hôtes connus

Surtout le gaspareau, mais possiblement d'autres Clupéidés. Autres hôtes confirmés en laboratoire : meunier noir, crapet soleil et baret.

Situation de l'espèce

Il s'agit d'une mulette très rare au Québec, vraisemblablement en raison de la présence des moules zébrées dans le fleuve Saint-Laurent où l'on trouve ses hôtes principaux, les Clupéidés. L'espèce est toutefois commune au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.



Nacre bicolore

Anodonte cylindrique

Anodontoides ferussacianus
Cylindrical Papershell
Faux-anodonte





Identification

L'anodonte cylindrique présente une coquille mince, brune ou jaunâtre de forme ovale légèrement allongée. Vue de face, cette mulette est renflée, ce qui lui donne un aspect tubulaire ou cylindrique. Certains la comparent à un cigare. La nacre est rose ou jaune or dans la cavité du sommet et plutôt blanche à gris bleuâtre ailleurs. Elle ne possède pas de dents dans la charnière. La sculpture des sommets en boucles simples présente un angle oblique pointant vers l'arrière de la coquille. Celle-ci ne dépasse pas 10 cm de longueur et mesure le plus souvent environ 8 cm.

Espèces semblables

Sa petite taille, sa forme cylindrique et l'absence de dents sont des caractéristiques distinctives de cette espèce. On peut toutefois la confondre avec les autres mulettes sans dents. Le strophite ondulé s'en distingue par ses dents pseudocardinales vestigiales et la sculpture des sommets ne formant pas d'angle pointant vers l'avant. L'anodonte du gaspareau possède un épaississement dans la partie antéro-ventrale. Les autres anodontes ont des sculptures de sommet différentes.

Habitat et répartition

Ses habitats de prédilection sont les rivières de taille moyenne et à eau claire, au courant variable et au fond de sable ou de gravier. On le trouve toutefois en densité plus faible dans d'autres types de cours d'eau. L'espèce est présente en abondance variable dans le sud du Québec, de l'Outaouais jusque vers Québec.

Poissons hôtes connus

Achigan à grande bouche, crapet arlequin, marigane noire et méné bleu. Autres espèces probables : lamproie marine, méné à nageoires rouges, méné à grosse tête, méné à museau arrondi, méné à museau noir, meunier noir, épinoche à cinq épines, chabot tacheté et dard à ventre jaune.


Sommet

Situation de l'espèce

Cet anodonte est commun au Québec, mais son abondance varie beaucoup selon le type d'habitat. Sa répartition est plutôt sporadique.

Anodonte de l'Est

Pyganodon cataracta
Eastern Floater





Identification

Cette mulette est de forme elliptique légèrement allongée, avec une pente postérieure parfois légèrement retroussée. La coquille est mince et cassante, de coloration brune ou jaunâtre, parfois marquée de rayures vertes. Elle est lisse et brillante, sauf pour les faibles lignes de croissance concentriques. La nacre est blanc argenté et parfois légèrement teintée de bleu ou de violacé. La sculpture des sommets présente des boucles doubles concentriques sans renflements. La coquille est dépourvue de dents. Elle mesure généralement de 8 à 15 cm.

Espèces semblables

L'absence totale de dents, la coquille mince et la sculpture des sommets en doubles boucles non renflées distinguent cet anodonte. Le grand anodonte est moins allongé et ses sommets présentent des doubles boucles formant de petits tubercules noduleux. L'anodonte de Terre-Neuve possède une sculpture des sommets avec des boucles concentriques simples. L'anodonte cylindrique est plus renflé lorsque vu de face et la sculpture des sommets présente des boucles simples anguleuses.

Habitat et répartition

Cette espèce préfère les eaux calmes des lacs, des étangs et des baies de grandes rivières, bien qu'on la trouve aussi dans des rivières de moindre envergure. Elle s'établit souvent dans des milieux riches en végétation aquatique avec un fond vaseux ou sablonneux. L'espèce est présente au Québec, jusque sur la Côte-Nord et en Abitibi, de même que dans les trois provinces maritimes.

Poissons hôtes connus

Mulet à cornes, méné à nageoires rouges, naseux noir, meunier noir, épinoche à trois épines, épinoche à neuf épines, crapet soleil, crapet de roche et perchaude.

Situation de l'espèce

Cette espèce est très commune dans la majeure partie de son aire de répartition. Elle tolère des taux d'oxygène dissous faibles et est souvent la seule espèce dans des habitats eutrophes tels les étangs à castors.


Sommet

Anodonte de Terre-Neuve

Pyganodon fragilis

Newfoundland Floater



Identification

L'anodonte de Terre-Neuve présente une coquille elliptique mince et fragile de coloration brune ou jaunâtre, parfois marquée de rayures vertes dans sa partie postérieure. Des cernes de croissance foncés sont souvent évidents. La nacre est gris pâle, à reflets souvent violacés argentés. La sculpture des sommets présente des boucles simples sans renflements, qui sont souvent difficiles à voir à cause de l'usure. Aucune dent de la charnière n'est présente. Cette mulette mesure au plus 9 cm.

Espèces semblables

L'absence totale de dents de la charnière (ni même vestigiales), la coquille mince et cassante et la sculpture des sommets en simples boucles non renflées caractérisent cet anodonte. Sa répartition géographique est aussi limitée à l'est du Québec, au Labrador et à Terre-Neuve. L'anodonte de l'Est est l'espèce qui lui ressemble le plus, mais la sculpture de ses sommets présente une série de doubles boucles. Quant au grand anodonte, ses sommets sont marqués de doubles boucles épaissies et la forme de sa coquille est moins allongée.

Habitat et répartition

L'anodonte de Terre-Neuve vit dans les lacs et les secteurs tranquilles des rivières, là où le fond est vaseux ou sablonneux. Cet anodonte se rencontre au Québec sur la Côte-Nord, dans l'île d'Anticosti et en Gaspésie, mais sa présence est hypothétique dans les Maritimes. On le trouve toutefois à Terre-Neuve et au Labrador.

Poissons hôtes connus

Inconnus. Cette mulette est probablement généraliste comme les autres du genre *Pyganodon*.

Situation de l'espèce

Sa situation est incertaine à cause de la difficulté à le différencier de l'anodonte de l'Est et du peu de données à son sujet. Il serait commun mais réparti inégalement dans l'est du Québec et possiblement au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Grand anodonte

Pyganodon grandis
Giant Floater
Anodonte commune, anodonte du Nord





Identification

Cette grosse mulette a une forme plutôt ovale-ronde et renflée. Sa coquille, mince et cassante, est de coloration brune à jaunâtre, parfois teintée de vert. La nacre est pâle avec pa rfois des reflets violacés. Les stries de croissance sont souvent bien visibles. La sculpture des sommets se compose de deux boucles doubles épaissies formant de petits tubercules. La coquille ne comporte aucune dent. L'espèce mesure en moyenne de 10 à 14 cm. Dans le nord-ouest du Québec, sa forme est davantage allongée et la sculpture des sommets présente des boucles simples.

Espèces semblables

Cet anodonte se distingue généralement assez facilement des autres par sa forme ovale, son sommet renflé, de même que par la sculpture des sommets en doubles boucles noduleuses (sauf dans le nord-ouest du Québec où les boucles sont simples). Les autres anodontes ont une forme plutôt elliptique avec un sommet plus bas, et la sculpture des sommets ne présente pas de nodules. L'anodonte de Terre-Neuve a une aire de répartition différente.

Habitat et répartition

Cette mulette fréquente les habitats aquatiques calmes tels les baies de grandes rivières, les lacs et les étangs. Elle vit parfois dans les grands cours d'eau plus rapides mais en densité plus faible. Le grand anodonte se rencontre dans le centre et l'ouest du Québec, de même que dans la région de la Baie-James.

Poissons hôtes connus

Lépisosté osseux, plusieurs Cyprinidés, fondule barré, crayon-d'argent, épinoche à cinq épines, plusieurs Centrarchidés et Percidés, gobie à taches noires.


Sommet

Situation de l'espèce

Cette mulette relativement commune est présente toutefois de façon sporadique dans son aire de répartition.

Strophite ondulé

Strophitus undulatus

Creeper





Identification

Le strophite est de forme elliptique, son sommet est élevé au-dessus de la charnière et sa pente antérieure est parfois légèrement relevée. La coquille est de couleur brune à noire. La nacre est grise ou blanc bleuté et présente une teinte jaunâtre à orangée à l'intérieur des sommets. La sculpture des sommets montre des vagues parallèles aux stries de croissance. Cette espèce ne possède aucune dent latérale, mais une légère courbure de la charnière fait office de dents pseudocardinales vestigiales. La coquille mesure généralement de 7,5 à 10 cm de long.

Espèces semblables

Semblable aux anodontes, mais de forme différente, le strophite s'en distingue par ses dents pseudocardinales vestigiales et par la sculpture de ses sommets en forme de vagues parallèles aux stries de croissance. Les anodontes ne possèdent aucune dent vestigiale et la sculpture de leur sommet est différente. L'elliptio de l'Est possède des dents latérales et pseudocardinales bien développées.

Habitat et répartition

On le trouve dans divers habitats aquatiques, mais il est plus fréquent dans les cours d'eau moyens à fond rocailleux, souvent dans les secteurs calmes des grandes rivières et parfois en lac sur des fonds sablonneux. L'espèce est répandue dans le sud du Québec, de l'Outaouais jusque vers Québec, de même qu'au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Poissons hôtes connus

Esturgeon noir, plusieurs Cyprinidés, barbue de rivière, barbotte jaune, umbre de vase, omble de fontaine, lotte, épinoche à cinq épines, chabot visqueux, plusieurs Centrarchidés et Percidés. Également deux amphibiens : triton vert et salamandre à deux lignes au stade larvaire.

Situation de l'espèce

Cette mulette est commune au Québec mais son abondance varie selon les régions et les habitats. Au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, elle est présente de façon sporadique.

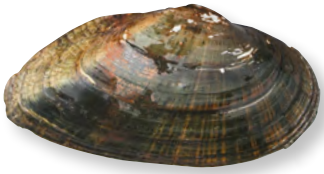


Sommet

Alasmidonte rugueuse

Alasmidonta marginata

Elktoe





Identification

Cette alasmidonte a une forme trapézoïdale-ovalaire et un sommet renflé. La pente postérieure est carénée et souvent couverte d'une série de rides bosselées. La coloration de la coquille varie du brun au beige ou au verdâtre et elle porte en général des rayures vertes. La nacre est blanche ou pâle. Cette mulette possède des dents pseudocardinales bien développées, mais les dents latérales sont absentes ou très vestigiales. La coquille atteint 9 cm de longueur.

Espèces semblables

L'absence de dents latérales, la pente postérieure carénée et ridée ainsi que la forme particulière permettent de distinguer cette espèce. Les vieux individus avec une pente postérieure usée et une carène moins marquée pourraient parfois être confondus avec le strophite ondulé, mais l'alasmidonte rugueuse se distingue par ses dents pseudocardinales développées. L'alasmidonte renflée est semblable à l'alasmidonte rugueuse, mais les aires de répartition des deux espèces ne se chevauchent pas. Les deux espèces diffèrent morphologiquement par la taille relative des dents pseudocardinales, plus développées chez l'alasmidonte rugueuse, de même que par la forme de la coquille, plus souvent en trapèze chez l'alasmidonte rugueuse et rappelant une oreille chez l'alasmidonte renflée.

Habitat et répartition

On trouve l'alasmidonte rugueuse dans les rivières moyennes ou larges avec courant, où l'eau est claire et le fond rocailleux ou sablonneux. Elle vit dans le sud du Québec, surtout dans la région du Centre-du-Québec.

Poissons hôtes connus

Meunier noir, chevalier rouge et crapet de roche.

Situation de l'espèce

C'est une espèce rare au Québec, qui a été observée à peu d'endroits. Elle semble sensible aux perturbations des cours d'eau, notamment celles causées par des activités agricoles.



Pente postérieure

Alasmidonte à fortes dents

Alasmidonta undulata
Triangle Floater
Mulette triangulaire





Identification

Cette petite espèce a une coquille ovale-triangulaire ou parfois presque arrondie. La coloration est foncée, brune à noire, quelquefois marquée de rayures, surtout chez les petits spécimens. Le sommet est large, proéminent et marqué de fortes sculptures. La nacre est habituellement bicolore, présentant un mélange de blanc ou de gris bleuté et de jaune ou saumon, ces dernières couleurs étant davantage concentrées vers l'intérieur du sommet. Les dents pseudocardinales sont bien développées et mises en évidence par la cavité interne du sommet, ce qui constitue un important critère d'identification. Les dents latérales sont absentes ou rudimentaires. La coquille mesure en moyenne de 6 à 8 cm de long.

Espèces semblables

La présence de dents pseudocardinales développées et de dents latérales vestigiales ou absentes est caractéristique des alasmidontes de la mulette perlière de l'Est et de la lasmigone cannelée. L'alasmidonte à fortes dents se distingue de toutes ces mulettes par sa forme ovale-triangulaire, son sommet large, les fortes sculptures de sommet, la cavité du sommet profonde et les dents pseudocardinales proportionnellement grosses.

Habitat et répartition

C'est une mulette qui vit dans divers types de cours d'eau et dans les lacs, surtout ceux dont le fond est limoneux ou rocailleux. On trouve l'alasmidonte à fortes dents dans le sud du Québec, au nord-ouest jusqu'en Abitibi et à l'est jusque dans le Bas-Saint-Laurent, de même qu'au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Poissons hôtes connus

Naseux des rapides, naseux noir, ouitouche, méné à nageoires rouges, méné à tête rose, meunier noir, chabot visqueux, crapet soleil, achigan à grande bouche, baret et dard barré.

Situation de l'espèce

Cette mulette est commune dans son aire de répartition, mais son abondance varie beaucoup selon les secteurs. Elle figure souvent parmi les espèces dominantes en nombre dans les rivières larges au courant moyen. Bien que présente parfois en lac, elle y est généralement peu abondante.

Alasmidonte renflée

Alasmidonta varicosa
Brook Floater





Identification

Cette mulette de forme trapézoïdale a une pente postérieure en général carénée. La partie antérieure est légèrement relevée et chaque valve ressemble par sa forme à une oreille humaine. La coloration va du brun au jaunâtre, souvent ornée de fines rayures éparses. La nacre est pâle avec du jaunâtre concentré vers l'intérieur du sommet. Les dents pseudocardinales sont petites et étroites, et les dents latérales sont absentes ou vestigiales. Cette espèce mesure environ 7 cm de long.

Espèces semblables

Dans son aire de répartition, cette espèce se distingue des autres par la présence d'une carène marquée et des rides sur la pente postérieure. Les individus érodés peuvent parfois ressembler au strophite ondulé, mais celui-ci est un peu moins renflé et ses dents pseudocardinales sont moins développées. Chez l'alasmidonte rugueuse, la coquille est souvent en forme de trapèze et non en forme d'oreille comme chez l'alasmidonte renflée. Les aires de répartition des deux espèces ne se chevauchent pas.

Habitat et répartition

Cette mulette vit dans les cours d'eau de taille variable, de préférence peu larges, au courant moyen à fort, présentant un fond de sable ou de gravier. Elle vit plus rarement en lac. On la trouve au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Poissons hôtes connus

Naseux noir, naseux des rapides, méné jaune, crapet soleil, chabot visqueux, perchaude. Possiblement l'épinoche à neuf épines.

Situation de l'espèce

Cette mulette est répartie sporadiquement dans le sud et l'est du Nouveau-Brunswick ainsi qu'en Nouvelle-Écosse. Sa situation est jugée préoccupante compte tenu de la dégradation de ses habitats et de sa faible abondance.

Lasmigone cannelée

Lasmigona costata
Flutedshell
Mulette ridée





Identification

La lasmigone cannelée est une grande mulette facilement reconnaissable par la présence d'une série de rides ou cannelures sur la pente postérieure de la coquille. Ces rides rappellent une pâte à lasagne. La coquille est de forme semblable à un trapèze plutôt haut et aplati latéralement. La coloration est brune, souvent mélangée de jaunâtre et parfois avec des rayures vertes. La nacre est blanc bleuté ou grisâtre et jaune crème à rosé dans la cavité palléale. Les dents pseudocardinales sont présentes et les dents latérales sont absentes ou considérées comme rudimentaires. Parfois, les dents latérales rudimentaires ressemblent à un cordon tordu. La coquille mesure généralement de 9 à 13 cm de long, mais peut atteindre 15 cm.

Espèces semblables

La lasmigone cannelée se reconnaît facilement à sa forme comprimée latéralement et la présence de grosses rides marquées sur la pente postérieure. Les spécimens érodés ou à sculpture réduite peuvent extérieurement ressembler à la lasmigone des ruisseaux ou à l'elliptio de l'Est, mais la forme des dents permet d'éviter toute ambiguïté.

Habitat et répartition

Cette mulette fréquente les rivières de taille moyenne à grande au courant généralement moyen et au fond graveleux, rocheux ou sablonneux. On la rencontre dans le sud-ouest du Québec, surtout dans la rivière des Outaouais, le fleuve Saint-Laurent, la rivière Richelieu et la rivière Saint-François ainsi que leurs principaux tributaires.

Poissons hôtes connus

Poisson-castor, alose à gésier, naseux des rapides, mulet à cornes, carassin, carpe, chevalier de rivière, barbotte brune, grand brochet, la majorité des Centrarchidés, perchaude, doré jaune et dard barré.

Situation de l'espèce

Il s'agit d'une espèce commune qui fréquente divers habitats et qui est parfois la mulette dominante en nombre dans certaines rivières. Elle semble affectionner les zones peu profondes et devient ainsi vulnérable à la baisse rapide des niveaux d'eau, mourant alors échouée.

Lasmigone des ruisseaux

Lasmigona compressa
Creek Heelsplitter





Identification

Cette mulette présente une coquille ovale légèrement trapézoïdale assez haute et étroite. La partie postérieure est parfois surmontée d'une faible crête tel un aileron. Lorsque présente, cette crête est souvent ridée. La coloration de la coquille varie du brun au beige, tirant parfois sur le verdâtre dans la partie postérieure. Des fines rayures vert foncé sont parfois présentes. La nacre est bicolore, étant blanche ou gris bleuté en périphérie et davantage crème ou saumon dans la cavité palléale. Les dents pseudocardinales et latérales sont étroites mais bien développées, et une saillie interdentale évidente est visible dans la valve gauche, entre la dent pseudocardinale et la dent latérale. L'espèce atteint 11,5 cm de longueur, mais est généralement plus petite.

Espèces semblables

Bien que sa forme puisse rappeler à première vue celle de la lasmigone cannelée ou de l'elliptio de l'Est, la lasmigone des ruisseaux se distingue de toutes les autres mulettes par la présence d'une saillie interdentale dans la valve gauche.

Habitat et répartition

Cette mulette est typique des petites rivières à eau claire et à courant moyen au fond de gravier et de roches, mais elle se trouve aussi en densité plus faible dans des cours d'eau plus grands. Elle préfère les eaux peu profondes. Dans le sud du Québec, elle est présente de l'Outaouais à l'ouest jusque vers Québec à l'est.

Poissons hôtes connus

Alose à gésier, plusieurs Cyprinidés, barbotte jaune, épinoche à cinq épines, chabot visqueux, plusieurs Centrarchidés, perchaude.

Situation de l'espèce

La lasmigone des ruisseaux est commune au Québec, mais son abondance locale varie grandement en fonction des habitats. Elle peut être l'une des espèces dominantes dans ses habitats préférentiels, où peu d'autres espèces se trouvent, mais le plus souvent elle ne compose qu'une faible partie de la communauté des mulettes.



Interdentum

Elliptio de l'Est

Elliptio complanata
Eastern Elliptio
Elliptio commun,
elliptio maigre de l'Est





Identification

L'elliptio de l'Est présente une grande variabilité dans la forme de sa coquille. Les individus typiques sont de forme trapézoïdale avec une pente postérieure carénée et une marge ventrale inférieure de la coquille droite. Toutefois, on rencontre souvent des elliptios à la coquille plus compacte ou allongée ou ayant une pente postérieure plus arrondie. La coquille est généralement de 1,75 à 2,1 fois plus longue que haute chez les individus de plus de 5 cm de longueur. La coloration va du brun très foncé au jaunâtre. La coquille peut être marquée de rayures vertes, surtout chez les petits spécimens. La nacre est en général entièrement mauve, parfois rosée ou blanche, et plus rarement jaune or. Toutefois, cette coloration peut disparaître rapidement suite à la mort de l'animal, et les coquilles vides peuvent présenter une nacre blanche. Les dents pseudocardinales sont bien développées et striées, et les dents latérales sont bien définies, droites ou légèrement courbées. Cet elliptio mesure en moyenne de 7 à 12 cm de longueur.

Espèces semblables

L'elliptio de l'Est se distingue de plusieurs mulettes parfois semblables par sa forme de trapèze, sa nacre mauve et ses dents de la charnière bien développées. Ainsi, les dents latérales de la mulette perlière de l'Est sont absentes ou peu développées, le strophite ondulé n'a pas de dents latérales et seulement une petite courbure au lieu de dents pseudocardinales, et les anodontes n'ont aucune dent de la charnière. Les lampsiles sont plus ovales, la bordure ventrale de la coquille étant plus souvent légèrement convexe au lieu de droite. La nacre mauve des elliptios (blanche chez les vieilles coquilles délavées) est rarement présente chez les lampsiles, mais se retrouve chez les autres elliptios, le potamile ailé (très différent des elliptios ; comprimé latéralement, coquille haute et aileron dorsal) et la ligumie noire. La ligumie est nettement plus allongée que les elliptios. L'elliptio à dents fortes est plus compact que l'elliptio de l'Est, sa coquille en forme d'oreille d'éléphant est plus épaisse et ses dents de la charnière sont plus fortes. L'elliptio pointu ne présente pas de carène postérieure et il est un peu plus allongé que l'elliptio de l'Est. Il est à noter que l'aire de répartition de l'elliptio à dents fortes et de l'elliptio pointu est beaucoup plus restreinte que celle de l'elliptio de l'Est.

Habitat et répartition

L'elliptio de l'Est est très polyvalent quant à son habitat. On le rencontre aussi bien en lac qu'en rivière, dans des courants rapides ou en eau calme, et il s'accommode de la majorité des types de substrat. Toutefois, les densités les plus fortes sont observées dans les cours d'eau lents au fond vaseux et les lacs au fond sablonneux. Au Québec, on trouve l'elliptio de l'Est de l'Abitibi au bassin du lac Saint-Jean et sur la majeure partie du territoire au sud, de même qu'aux Îles-de-la-Madeleine. Cet elliptio est aussi présent au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Poissons hôtes connus

Mulet à cornes, mulet de lac, fondule barré, épinoche à cinq épines, baret, plusieurs Centrarchidés, perchaude. Il existe probablement d'autres espèces de poissons hôtes, vu la répartition de cette mulette.

Situation de l'espèce

L'elliptio de l'Est est une mulette très commune qui atteint souvent de fortes densités. Il est souvent l'espèce dominante là où il vit. Cet elliptio semble s'accommoder de certaines perturbations de son habitat, tel l'envasement. C'est probablement la mulette la plus souvent observée sur notre territoire.



Coquilles en provenance de diverses localités, démontrant la grande variation morphologique chez cette espèce

Elliptio à dents fortes

Elliptio crassidens

Elephantear

Elliptio à grosses dents





Identification

L'elliptio à dents fortes a une coquille en forme de trapèze peu allongée, généralement moins de 1,75 fois plus longue que haute. La coquille est épaisse. La pente postérieure est carénée. Chez les gros adultes, la marge ventrale de la coquille est légèrement concave. La forme peut ainsi rappeler celle d'une oreille d'éléphant, d'où le nom anglais de l'espèce. La couleur de la coquille varie dans les tons de brun et la nacre est mauve ou rosée, plus rarement blanche. Les dents pseudocardinales et les dents latérales sont larges et fortes, ces dernières étant également nettement courbées. La coquille mesure généralement de 7 à 9 cm de longueur.

Espèces semblables

La forme compacte de l'elliptio à dents fortes, sa pente postérieure carénée sans rides et les fortes dents de la charnière le distinguent de la majorité des autres mulettes. Les autres elliptios sont plus allongés, leur coquille étant généralement plus de 1,75 fois plus longue que haute.

Habitat et répartition

Cet elliptio vit dans les grands cours d'eau au courant moyen ou faible, dans les baies ou plus rarement dans des petites rivières tributaires. Il se rencontre dans le sud-ouest du Québec, plus précisément dans le fleuve Saint-Laurent, la rivière Richelieu et autour de Montréal.

Poissons hôtes connus

Inconnus, mais le gaspareau et les aloses sont des hôtes potentiels.

Situation de l'espèce

L'elliptio à dents fortes est rare au Québec et confiné à l'extrême Sud-Ouest. Il partage souvent son habitat avec l'elliptio de l'Est, beaucoup plus commun. Certains individus semblent intermédiaires entre ces deux espèces et leur identification devient parfois problématique.

Elliptio pointu

Elliptio dilatata

Spike

Elliptio doigt-de-dame





Identification

Cet elliptio a une coquille elliptique dont la pente postérieure n'est pas carénée. La coquille épaisse est au moins deux fois plus longue que haute et sa coloration varie dans les tons de brun. La nacre est mauve ou blanche. Les dents pseudocardinales et latérales sont bien développées et épaissies. Il peut atteindre 12,5 cm de longueur.

Espèces semblables

Cette espèce peut être surtout confondue avec la ligumie noire et les autres elliptios. La ligumie noire est plus allongée, son épiderme est plus foncé (dans les tons de noir plutôt que de brun), et ses dents pseudocardinales, plus petites et plus pointues. L'elliptio de l'Est a des dents moins larges, est généralement un peu moins allongé et possède une pente postérieure carénée. L'elliptio à dents fortes est nettement moins allongé.

Habitat et répartition

On trouve cette mulette dans les grandes rivières à fond rocheux ou vaseux du sud-ouest du Québec, dans le fleuve Saint-Laurent, la rivière Richelieu et autour de Montréal.

Poissons hôtes connus

Inconnus, mais potentiellement l'alose à gésier, le crapet de roche, la marigane noire, la perchaude et le doré noir.

Situation de l'espèce

C'est une espèce rare au Québec. On la trouve en général avec d'autres elliptios, notamment l'elliptio de l'Est, mais en densité moindre. Son aire de répartition au Québec est limitée à l'extrême sud-ouest.

Lampsile cordiforme

Lampsilis cardium
Plain Pocketbook
Grande lampsile





Identification

Sa coquille épaisse est de forme ovalaire, fortement renflée avec un sommet élevé. Vue de face, sa forme rappelle celle d'un dessin en cœur. Les mâles sont davantage ovales et les femelles présentent un renflement de la coquille dans la partie postérieure inférieure. La coquille est typiquement jaunâtre ou beige, mais peut être brune ou même rosée. Elle présente plusieurs rayures vertes très variables en nombre, en largeur et en disposition. La nacre est le plus souvent blanche, mais parfois avec un peu de mauve ou de rose. Les dents pseudocardinales et latérales sont bien développées. La plupart des spécimens observés mesurent entre 7 et 12 cm de longueur, mais l'espèce peut atteindre plus de 15 cm.

Espèces semblables

La forme ovalaire-renflée, la coquille épaisse et les dents de la charnière bien développées permettent de distinguer la lampsile cordiforme. La lampsile rayée et la lampsile siliquoïde sont de forme ovale plus allongée et sont moins renflées. La lampsile jaune lui ressemble beaucoup, mais s'en distingue par ses rayures absentes ou peu nombreuses, les dents latérales plus étroites de même qu'une aire de répartition sans chevauchement. L'obovarie olivâtre est plus petite et elle a un sommet plus large et avancé, de même que les dents de la charnière proportionnellement plus fortes.

Habitat et répartition

Bien qu'elle soit présente dans une variété d'habitats, elle préfère les rivières moyennes à larges où le courant est variable et le fond rocheux ou graveleux. On la trouve aussi, en densité moindre, dans des cours d'eau plus petits et de grandes baies. Elle est présente dans le sud du Québec, de l'Outaouais à l'ouest jusque vers Québec à l'est.

Poissons hôtes connus

Fondule barré, plusieurs Centrarchidés, perchaude et dorés.



Situation de l'espèce

Cette mulette est commune au Québec et, à l'occasion, une des espèces dominantes en nombre dans les rivières lui convenant.

Lampsile rayée

Lampsilis radiata radiata
Eastern Lampmussel





Identification

La lampsile rayée est de forme ovalaire-elliptique. Les femelles présentent un très léger renflement dans la partie postérieure, mais le dimorphisme sexuel est faible. La coquille, de coloration jaunâtre à brune, présente généralement de nombreuses rayures vertes. La nacre est blanche, teintée parfois de bleu, rarement rosée. Les dents pseudocardinales et latérales sont bien développées. Cette lampsile mesure en général entre 6 et 10 cm de long.

Espèces semblables

La présence de nombreuses rayures vertes sur la coquille, la forme ovale-allongée peu renflée et les dents de la charnière bien développées distinguent cette mulette de plusieurs autres espèces. La lampsile cordiforme et la lampsile jaune sont plus renflées et de forme ronde-ovalaire. La lampsile siliquoïde lui ressemble énormément, mais se différencie par un dimorphisme sexuel plus important et des rayons moins abondants. Leurs aires de répartition diffèrent, mais se chevauchent dans une bonne partie du Québec, et des hybrides peuvent être présents. En général, les spécimens des Maritimes et de l'est du Québec appartiennent à la lampsile rayée, alors que ceux qu'on trouve dans la rivière des Outaouais sont plus souvent typiques de la lampsile siliquoïde.

Habitat et répartition

Cette mulette est polyvalente quant à son habitat : divers types de cours d'eau et parfois des lacs. Elle préfère toutefois les fonds de gravier, de sable ou de roches. Elle est souvent très commune dans les grandes rivières lentes ou dans les secteurs tranquilles de rivières plus petites. La lampsile rayée se rencontre dans le sud du Québec, de l'Outaouais au Bas-Saint-Laurent, de même qu'au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Poissons hôtes connus

Principalement la perchaude, également la majorité des Centrarchidés et le baret.

Situation de l'espèce

Il s'agit d'une mulette commune à très commune, parfois dominante dans ses habitats. Elle est toutefois peu répandue en Nouvelle-Écosse.



Jeune

Lampsile siliquoïde

Lampsilis siliquoidea
Fatmucket
Lampsile solide





Identification

Cette espèce présente un dimorphisme sexuel marqué. La coquille du mâle est ovale et allongée tandis que chez la femelle, elle présente un renflement dans la partie postérieure inférieure lui donnant un aspect ventru. La coquille est jaunâtre et brune. Des rayures vertes sont parfois présentes, surtout chez les mâles, où elles sont également plus nombreuses. Vue de face, la coquille est assez bombée. La nacre est blanche ou blanc bleuâtre. Les dents pseudocardinales et latérales sont bien développées. L'espèce mesure habituellement entre 5,5 et 8,5 cm de longueur, mais peut atteindre 14 cm.

Espèces semblables

Chez la lampsile rayée, le dimorphisme sexuel est moins marqué et les rayures de la coquille sont plus nombreuses en général. Les plus vieux spécimens de lampsile siliquoïde présentent souvent une coquille brune sans rayons apparents. Ils se distinguent alors des elliptios par leur forme plus arrondie et bombée, la bordure inférieure étant légèrement convexe, la nacre blanche (mauve chez les elliptios vivants et leurs coquilles fraîches) et l'absence de carène sur la pente postérieure. Finalement, la lampsile cordiforme et la lampsile jaune sont de forme ovale plus arrondie et sont plus renflées.

Habitat et répartition

Cette lampsile vit dans les rivières moyennes ou grandes, habituellement à courant lent et à fond rocheux ou sablonneux. On la trouve dans la portion ouest du Québec, jusqu'au nord de l'Abitibi et au sud du lac Mistassini (50° nord).

Poissons hôtes connus

Méné à museau arrondi, crapet arlequin, crapet à longues oreilles, marigane noire, achigan à petite bouche, achigan à grande bouche, bar blanc, doré jaune, doré noir et perchaude.

Situation de l'espèce

C'est une mulette commune dans l'ouest du Québec. Dans la rivière des Outaouais, elle est souvent une espèce dominante parmi les mulettes.



Lampsile jaune

Lampsilis cariosa

Yellow Lampmussel





Identification

Chez cette espèce, le mâle a une coquille ovale, tandis que la femelle a un aspect ventru dû au renflement dans la partie postérieure inférieure. Vue de face, la coquille est large et sa forme rappelle un cœur. Elle est typiquement jaunâtre ou beige, parfois teintée de brun. La partie postérieure de la coquille porte parfois de fines rayures foncées. La nacre est blanche. Les dents pseudocardinales et latérales sont étroites mais bien développées. La coquille ne dépasse pas 10 cm de longueur.

Espèces semblables

La lampsile cordiforme lui ressemble beaucoup, mais s'en distingue par ses rayures généralement plus nombreuses et évidentes, des dents latérales plus fortes, de même qu'une aire de répartition différente. Dans les Maritimes, on peut la confondre avec la leptodée ocre, mais celle-ci a des dents plus petites, une coquille plus mince et la nacre généralement teintée de rosé ou de saumon. La lampsile rayée et la lampsile siliquoïde sont de forme ovale plus allongée et en général marquées de rayures évidentes.

Habitat et répartition

La lampsile jaune vit dans les rivières à eau claire et à courant variable, le plus souvent là où le fond est sablonneux. On la trouve au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Poissons hôtes connus

Achigan à petite bouche, baret et perchaude.

Situation de l'espèce

Cette lampsile est peu répandue au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, où elle fait l'objet d'un suivi. Elle est toutefois commune dans ses habitats au Nouveau-Brunswick, où la population de l'espèce ne semble pas en déclin et montre des signes de recrutement.



Alasmidonte naine

Alasmidonta heterodon

Dwarf Wedgemussel





Identification

Cette petite mulette se distingue des autres espèces par ses dents latérales qui sont inversées. En effet, elle en a deux dans la valve droite et une seule dans la valve gauche. La coquille est ovale ou en trapèze émoussé, généralement brune. La nacre est bicolore, soit blanche ou gris pâle et saumon dans la région de la cavité du sommet. Les dents pseudocardinales et latérales sont petites mais présentes. C'est une espèce menue ne dépassant pas 5 cm de longueur.

Espèces semblables

C'est la seule de nos mulettes à présenter deux dents latérales dans la valve droite et une seule dans la valve gauche, l'inverse étant de mise chez les autres espèces qui ont des dents latérales sur leur charnière. Extérieurement, elle peut être confondue avec l'elliptio de l'Est, mais ce dernier dépasse généralement 5 cm de longueur et présente une carène sur la pente postérieure. Les alasmidontes et le strophite ondulé n'ont pas de dents latérales développées.

Habitat et répartition

L'alasmidonte naine préfère les rivières moyennes à courant variable et à fond vaseux ou sablonneux. L'espèce se trouvait dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Poissons hôtes connus

Chabot tacheté, raseux-de-terre noir et raseux-de-terre gris. Potentiellement l'alose savoureuse.

Situation de l'espèce

Absente du Québec, cette mulette très rare est maintenant considérée comme disparue dans les Maritimes. On ne la trouvait que dans le réseau hydrographique de la rivière Petitcodiac, au Nouveau-Brunswick. L'espèce n'a jamais été revue depuis la construction d'un pont-jetée en 1967-1968. On croit que ce barrage a empêché les poissons hôtes diadromes d'atteindre les mulettes et qu'ainsi la population s'est éteinte faute de recrutement.

Leptodée fragile

Leptodea fragilis
Fragile Papershell
Mulette ailée jaune





Identification

La leptodée fragile est une grande mulette à la coquille haute, mince et cassante. Vue de face, elle est étroite et aplatie. La partie postérieure est le plus souvent surmontée d'une crête en saillie ayant l'allure d'un aileron. La coquille est généralement pâle, dans les tons de jaunâtre ou de beige. La nacre est blanche, parfois teintée de rose ou de mauve. Les dents pseudo-cardinales sont petites et minces, et les dents latérales sont étroites. Cette mulette présente un léger dimorphisme sexuel, la coquille des femelles étant plus ventrue dans sa partie postérieure inférieure. La coquille mesure en général de 9 à 15 cm de longueur.

Espèces semblables

La seule autre mulette à posséder un aileron développé sur la partie postérieure de la coquille est le potamile ailé. Ce dernier est toutefois foncé, dans les tons de brun et non de jaune ou de beige comme la leptodée. De plus, sa nacre est violacée, contrairement à la nacre pâle de la leptodée. Les dents pseudocardinales du potamile ailé sont également un peu plus larges et striées. La leptodée fragile, avec sa coquille mince et cassante, peut ressembler à un grand anodonte lorsque son aileron est cassé ou usé, mais les anodontes sont totalement dépourvus de dents de la charnière.

Habitat et répartition

La leptodée fragile se rencontre dans les grandes rivières lentes et leurs baies où le fond est sablonneux ou limoneux. Elle vit dans le sud-ouest du Québec, surtout dans le fleuve Saint-Laurent, la rivière des Outaouais, le lac Champlain et la rivière Richelieu.

Poissons hôtes connus

Malachigan.

Situation de l'espèce

Cette mulette est rare au Québec, où elle a une aire restreinte qui a été envahie en grande partie par la moule zébrée. On la retrouve toutefois en bon nombre dans certains endroits où la moule zébrée est plus rare, notamment en Outaouais.

Leptodée ocre

Leptodea ochracea
Tidewater Mucket
Lampsile fragile





Identification

Cette mulette présente un dimorphisme sexuel. La coquille du mâle est ovale tandis que celle de la femelle présente un renflement dans sa partie postérieure inférieure. Quelques individus arborent une petite crête sur la partie postérieure de la coquille. La coloration est jaunâtre, parfois teintée de brun. On observe parfois une unique rayure verte sur la partie postérieure de la coquille ou de fines rayures pâles sur la majeure partie de celle-ci. La nacre est blanche, parfois teintée de saumon ou de jaunâtre. Les dents pseudocardinales et latérales sont bien développées mais étroites. L'espèce ressemble à un mélange entre la lampsile jaune et la leptodée fragile. Cette lamspile mesure environ 8 cm de long.

Espèces semblables

La lampsile cordiforme et la lampsile jaune ont les dents de la charnière plus fortes et une coquille plus épaisse. De plus, la nacre de la lampsile jaune est blanche et non rosée. La leptodée fragile possède un aileron dorsal et sa coquille est plus mince. Les aires de répartition de la lampsile cordiforme et de la leptodée fragile ne chevauchent pas celle de la leptodée ocre.

Habitat et répartition

Cette mulette préfère les cours d'eau calmes au substrat vaseux ou sablonneux. On la trouve dans le sud du Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Poissons hôtes connus

Principalement le baret, également le fondule barré.

Situation de l'espèce

L'espèce est commune dans le sud du Nouveau-Brunswick, mais on la considère en situation précaire en Nouvelle-Écosse, où sa répartition est fragmentée.

Potamile ailé

Potamilus alatus
Pink Heelsplitter
Fend-talon rose,
mulette ailée pourpre





Identification

Le potamile est une grande mulette à la coquille haute et comprimée latéralement. On remarque une crête saillante sur la partie postérieure de la coquille, tel un aileron. Celle-ci est brun foncé, parfois nuancée de beige. La nacre est mauve ou rose. Les dents pseudocardinales sont bien développées et striées et les dents latérales sont étroites. L'espèce présente un léger dimorphisme sexuel, la coquille des femelles étant plus arrondie dans la partie postérieure inférieure. Le potamile ailé mesure en moyenne de 8,5 à 13 cm de longueur, mais peut atteindre plus de 18,5 cm.

Espèces semblables

La seule autre mulette à posséder un aileron développé sur la partie postérieure de la coquille est la leptodée fragile. Cette dernière est toutefois jaunâtre, sa nacre est pâle et non mauve, et ses dents pseudocardinales sont plus étroites que celles du potamile ailé. Les elliptios n'ont pas d'aileron dorsal, ils sont moins arrondis que le potamile et leurs dents de la charnière sont plus fortes.

Habitat et répartition

Le potamile ailé vit dans les grandes rivières calmes et leurs baies, là où le fond est sablonneux ou limoneux. On le rencontre dans le sud-ouest du Québec, surtout la rivière des Outaouais mais également autour de Montréal et dans le fleuve Saint-Laurent.

Poissons hôtes connus

Malachigan.

Situation de l'espèce

Au Québec, c'est une espèce rare que l'on ne trouve plus que dans la rivière des Outaouais, le lac des Deux-Montagnes à l'ouest de Montréal et dans le lac Saint-Pierre. Seules les populations de la rivière des Outaouais semblent importantes. L'invasion de la moule zébrée est considérée comme la principale menace pour l'espèce dans le fleuve Saint-Laurent.

Obovarie olivâtre

Obovaria olivaria

Hickorynut

Mulette de l'esturgeon





Identification

La coquille de cette mulette est typiquement ronde-ovalaire et épaisse, avec un sommet large et presque situé à l'extrémité antérieure. Vue de face, elle est très bombée. Le sommet est souvent tronqué à sa surface. La coloration de l'obovarie est brune, jaunâtre ou verdâtre, et elle porte souvent des rayures vertes, plus fréquentes chez les petits individus. La nacre est blanche ou gris bleuâtre, parfois teintée de jaune ou de saumon dans la cavité palléale. Les fortes dents pseudocardinales sont caractéristiques et sont accentuées par la cavité du sommet. Les dents latérales sont bien développées. La coquille mesure en moyenne de 4,5 à 7,5 cm de longueur, mais peut atteindre jusqu'à 10 cm.

Espèces semblables

La forme ronde-ovalaire, le sommet large positionné près de l'extrémité antérieure, l'épaisseur de la coquille et les dents de la charnière très fortes distinguent l'obovarie olivâtre de la plupart des autres mulettes. Les jeunes lampsiles cordiformes peuvent ressembler à l'obovarie et partager le même habitat, mais leur sommet n'est pas en position aussi antérieure et les dents pseudocardinales sont proportionnellement moins grosses.

Habitat et répartition

L'obovarie olivâtre fréquente les moyens à grands cours d'eau au courant généralement variable et au fond rocheux ou sablonneux. La présence de son poisson hôte est un facteur déterminant dans sa répartition. Elle se rencontre dans le sud du Québec, principalement dans la rivière des Outaouais, le fleuve Saint-Laurent et certains de leurs tributaires.

Poissons hôtes connus

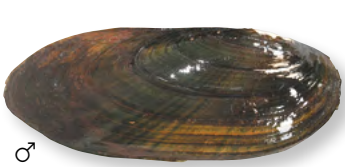
Esturgeon jaune. Potentiellement l'esturgeon noir.

Situation de l'espèce

Cette mulette est rare au Québec mais commune localement. Parmi les causes de sa rareté et de son apparent déclin figurent la rareté de son poisson hôte, l'esturgeon jaune, l'invasion de la moule zébrée et les modifications aux habitats, notamment l'édification de barrages et l'envasement.

Ligumie noire

Ligumia recta
Black Sandshell
Mulette-couteau





Identification

La ligumie noire se reconnaît à sa forme elliptique allongée, environ 2,5 fois plus longue que haute. Il existe un léger dimorphisme sexuel chez cette espèce, la femelle présentant un renflement dans sa partie postérieure inférieure. La coquille est de coloration foncée, brune à noire, avec parfois des rayures vertes. La nacre est blanche et souvent rosée ou pourpre dans la cavité palléale. Les dents pseudocardinales et latérales sont bien développées. La ligumie mesure généralement de 9,5 à 15 cm de longueur, mais peut atteindre 17,5 cm.

Espèces semblables

La ligumie noire est la seule de nos mulettes à posséder à la fois des dents pseudocardinales et latérales développées et à avoir une forme aussi allongée. Les elliptios, même ceux qui sont allongés, ont une coquille moins de 2,2 fois plus longue que haute.

Habitat et répartition

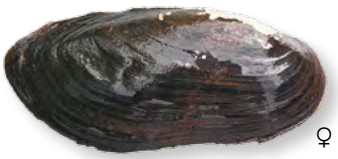
Cette mulette vit dans les rivières de taille moyenne ou large, où le fond est généralement rocheux ou graveleux, de même que dans le fleuve Saint-Laurent. La ligumie est présente dans le sud du Québec, de l'Outaouais à la région de Québec.

Poissons hôtes connus

Anguille d'Amérique, carpe, méné à tête rose, fondule barré, plusieurs Centrarchidés, baret, perchaude et dorés.

Situation de l'espèce

C'est une mulette commune que l'on rencontre dans une variété d'habitats, mais généralement en faible densité.



Moule zébrée et moule quagga

Dreissena polymorpha et *D. quagga*
Zebra Mussel et Quagga Mussel



Moule zébrée



Moule quagga

Identification

On reconnaît la moule zébrée et la moule quagga à leur coquille triangulaire en coupe transversale, au sommet pointu et couché, et à la face ventrale aplatie. Ces moules demeurent immobiles, fixées au substrat par des filaments appelé byssus. Elles sont dépourvues de dents de la charnière. Ces deux espèces sont en général couvertes de zébrures foncées, souvent en zigzag, en nombre variable mais peuvent être totalement foncées. On désigne souvent ces deux moules sous le vocable « moule zébrée » car leurs habitats, leur répartition et leurs impacts écologiques sont les mêmes. Leur taille ne dépasse pas 5 cm. La **moule zébrée** présente une face ventrale plate ou légèrement concave et est habituellement fortement rayée. La **moule quagga** a une face ventrale légèrement convexe, de sorte qu'elle bascule si on la pose sur une surface plate hors de l'eau. Elle est généralement moins rayée que la moule zébrée.

Espèces semblables

Les moules zébrées et les moules quaggas ne ressemblent pas aux autres bivalves d'eau douce du Québec et des Maritimes. Seules les moules d'eau salée, notamment la moule bleue (*Mytilus edulis*), ont une forme semblable, mais leur habitat et leur coloration sont tout à fait distincts.

Habitat et répartition

Ces moules d'eau douce se trouvent au Québec dans le réseau du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec, dans la rivière Richelieu, et de façon sporadique dans la rivière des Outaouais, où les conditions leur sont moins favorables. Elles préfèrent les eaux calcaires et ne peuvent survivre dans les eaux acides.

Cycle de vie

Les adultes sont fixés à un substrat et ne se déplacent pas. Le mâle libère dans l'eau les spermatozoïdes qui seront filtrés avec l'eau par la femelle et

qui fertiliseront ses œufs. Les larves, appelées véligères, sont minuscules et seront évacuées dans la colonne d'eau par la femelle. Elles se déplacent au gré du courant et ne peuvent nager vers l'amont. Elles se déposeront plus loin pour se fixer à un substrat et se développer. Contrairement aux mulettes, les moules n'ont pas besoin de poissons hôtes pour leurs larves et ne peuvent se déplacer à l'âge adulte.

Situation de l'espèce

La moule zébrée et la moule quagga sont des espèces originaires d'Europe, plus précisément de la mer Caspienne, et qui ont été introduites accidentellement dans les Grands Lacs dans les années 1980. Des larves présentes dans l'eau de ballast de navires commerciaux auraient été relâchées lors du vidage de la cale. Ces moules ont ensuite colonisé le fleuve Saint-Laurent vers l'aval jusqu'à l'est de Québec, où l'eau devient trop salée. À l'âge adulte, les moules vivent fixées à un substrat et c'est en se fixant sous les embarcations de plaisance ou entremêlées aux plantes aquatiques qu'elles peuvent parfois être transportées dans d'autres lacs et rivières. Les larves véligères, minuscules et libres dans l'eau, sont aussi susceptibles de se retrouver dans le moteur des bateaux, les chaudières des pêcheurs ou tout autre contenant ayant puisé de l'eau contaminée.

Notes


Mulette infestée par des moules zébrées

Ces moules ont causé des torts écologiques et économiques très importants dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent. Elles sont la principale cause du déclin des mulettes dans les habitats qu'elles ont envahis. En plus de compétitionner pour la nourriture en filtrant l'eau, les moules zébrées et les moules quaggas se servent souvent des mulettes comme support et, en s'y fixant en grand nombre, elles peuvent empêcher l'ouverture des valves des mulettes et finissent par les tuer en les empêchant de respirer et de se nourrir.


Moule zébrée


Moule quagga

Sphaériidés

Genres *Sphaerium*, *Musculium* et *Pisidium*
Fingernail clams





Identification

Les Sphaériidés sont de petits bivalves ne dépassant pas 2,5 cm de longueur. Leur forme est ronde ou ovale et le sommet se trouve au centre (genres *Sphaerium* et *Musculium*) ou légèrement penché d'un côté (genre *Pisidium*). Ils sont de coloration brune à jaunâtre, parfois plus pâles. À la face interne de la coquille se trouvent des dents pseudocardinales près du sommet, bordées à l'avant et à l'arrière de dents latérales.

Espèces semblables

La petite corbeille d'Asie, introduite dans nos eaux, est de taille et de forme similaires, mais se différencie par sa coquille plus épaisse et marquée de stries très en relief, par le sommet plus haut donnant un aspect triangulaire à la coquille et par les dents latérales plus longues et marquées de stries fines. Les jeunes mulettes ont des dents latérales seulement à l'arrière des dents pseudocardinales, et non de part et d'autre.

Habitat et répartition

Les Sphaériidés habitent les lacs, étangs, rivières et ruisseaux, parfois même des étangs temporaires, où ils survivent en s'enfouissant durant l'été. Ces bivalves, toutes espèces confondues, sont répartis sur presque tout le Québec et dans les trois provinces maritimes.

Cycle de vie

Les mâles libèrent dans l'eau les spermatozoïdes, ensuite captés par les femelles. Les larves seront gardées à l'intérieur du corps des femelles jusqu'à développement de leur coquille. À leur sortie dans l'eau, elles sont déjà capables de se déplacer grâce à leur pied. Contrairement aux mulettes, les Sphaériidés n'ont pas besoin de poissons hôtes pour leurs larves.

Situation de l'espèce

On trouve plus d'une trentaine d'espèces de Sphaériidés au Québec et dans les Maritimes. Certaines sont très communes et beaucoup sont tolérantes aux conditions difficiles.

Notes

Il arrive que ces bivalves se déplacent d'un étang à l'autre en se fixant aux doigts ou aux orteils des amphibiens, tel qu'observé chez des salamandres maculées et des salamandres à points bleus.

Petite corbeille d'Asie

Corbicula fluminea
Asian Clam





Identification

Mesurant rarement plus de 5 cm de longueur, la coquille est très épaisse et plutôt triangulaire; son large sommet centré et en pointe dépasse nettement sa marge supérieure. Des stries sur la coquille sont évidentes et semblent sculptées; on les sent aisément au toucher. Les dents latérales, de part et d'autre du sommet, sont finement striées. La coloration varie du noir ou brun foncé au verdâtre jaunâtre.

Espèces semblables

Les Sphaériidés ont une coquille moins épaisse et plus lisse, et leurs dents latérales, plus courtes, sont dépourvues de stries fines. Les jeunes mulettes ont des dents latérales à l'arrière des dents pseudocardinales, et non de part et d'autre.

Habitat et répartition

Au Québec, la petite corbeille d'Asie vit dans le fleuve Saint-Laurent immédiatement en aval de la centrale nucléaire Gentilly-2. L'eau réchauffée artificiellement pourrait y expliquer sa présence, car elle ne tolère pas une température inférieure à 2 °C durant plusieurs semaines.

Cycle de vie

Elle vit en colonies denses pouvant atteindre quelques milliers d'individus par mètre carré. Hermaphrodite, chaque individu peut produire plus de 30 000 larves véligères. Les jeunes sont matures avant un an et la longévité est d'au plus cinq ans. Ce bivalve filtreur et fouisseur se nourrit de micro-organismes présents dans la colonne d'eau.

Situation de l'espèce

Cette espèce originaire d'Asie fut observée pour la première fois au Québec en 2009, dans le fleuve Saint-Laurent juste en aval de la centrale nucléaire Gentilly-2.

Notes

Ce bivalve introduit et réputé envahissant est peu tolérant aux eaux pauvres en oxygène et aux eaux froides. En Amérique du Nord, son impact négatif est largement surpassé par celui des moules zébrées.

Annexe 2 – Les écrevisses du Québec et des Maritimes

Les écrevisses sont des crustacés décapodes (à dix pattes, soit huit pattes locomotrices et deux pinces) d'eau douce ayant l'apparence d'un homard miniature. Le corps est recouvert d'une carapace dure. La tête et le thorax sont fusionnés pour former le céphalothorax. À l'intérieur de cette partie se trouvent notamment les branchies qui permettent à l'écrevisse de respirer sous l'eau. L'abdomen est mobile et recouvert de plaques ; on l'appelle à tort « la queue » de l'écrevisse. Il renferme entre autres les systèmes digestif et reproducteur. Les écrevisses se nourrissent de façon généralement opportuniste et dévorent des proies vivantes ou mortes de même qu'un peu de végétation. Elles sont consommées par divers poissons, notamment les achigans, le crapet de roche et l'omble de fontaine.

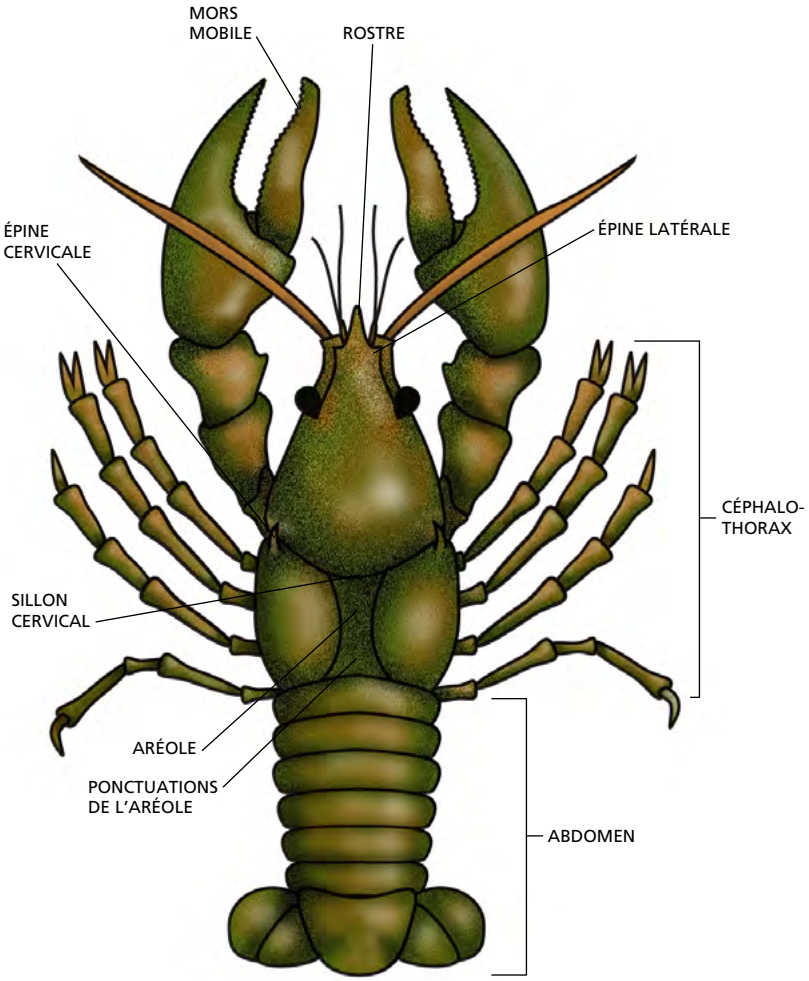
Huit espèces d'écrevisses sont présentes sur le territoire du Québec et des Maritimes. On les reconnaît notamment à leur coloration lorsque vivantes, mais également grâce aux caractéristiques du céphalothorax (rostre, épines cervicales, largeur de l'aréole) et des pinces. Certaines espèces peuvent s'hybrider, et il en résulte souvent des écrevisses aux caractéristiques mixtes.



Gonopodes : appareil reproducteur du mâle

Œufs sous l'abdomen de la femelle

Anatomie d'une écrevisse



Écrevisse de ruisseau

Cambarus bartoni

Appalachian Brook Crayfish



Identification

L'écrevisse de ruisseau est trapue et ses pinces sont relativement larges. Elle mesure en général moins de 10 cm. La coloration est variable mais généralement uniforme, souvent terne mais parfois rouge, rosée ou bleuâtre. Le rostre est court, large et dépourvu d'épines latérales. Elle ne possède jamais d'épine dans le sillon cervical. Les gonopodes rappellent une clé anglaise.

Espèces semblables

Toutes nos autres écrevisses, sauf parfois l'écrevisse géante, ont au moins une épine cervicale de chaque côté du corps, dans le sillon marquant la limite entre la tête et le thorax. Lorsque l'écrevisse géante ne possède pas d'épines cervicales, elle se distingue de l'écrevisse de ruisseau par sa taille souvent plus imposante, par son rostre plus effilé (dont la pointe est plus longue que large) et par la ponctuation de l'aréole fine et présentant plus de trois rangs dans la partie mince de l'aréole.

Habitat et répartition

L'espèce est typique des ruisseaux de montagne et des petites rivières aux eaux claires, là où le substrat est rocheux ou graveleux. Elle se rencontre parfois dans des rivières plus larges, mais en densité moindre. Elle est souvent la seule écrevisse des ruisseaux intermittents. C'est l'écrevisse la plus répandue au Québec; elle est présente au nord jusqu'en Abitibi et au Lac-Saint-Jean. Présente également au Nouveau-Brunswick, c'est la seule écrevisse considérée comme indigène dans les Maritimes.

Situation de l'espèce

Elle est très répandue et considérée comme commune à abondante dans son habitat.

Notes

Cette écrevisse partage souvent son habitat avec l'omble de fontaine, le naseux noir, le chabot visqueux ou le mulet à cornes. Elle est souvent la seule écrevisse des ruisseaux de tête, mais elle partage son habitat avec d'autres espèces, surtout l'écrevisse à pinces bleues et l'écrevisse à rostre caréné, dans les cours d'eau plus larges et en aval.

Écrevisse géante

Cambarus robustus

Robust Crayfish, Big Water Crayfish



Identification

Cette écrevisse, costaude et à grosses pinces, atteint de grandes tailles avoisinant les 12 cm. Le corps ne présente pas de taches ou de motifs particuliers. Certains individus très pâles ont été observés au Québec. Le rostre court et large est dépourvu d'épines latérales. Elle possède souvent une épine de chaque côté du sillon cervical, mais peut en être dépourvue. Les gonopodes ont la forme d'une clé anglaise.

Espèces semblables

Les deux autres espèces d'écrevisses dépourvues d'épines latérales au rostre sont l'écrevisse de ruisseau et l'écrevisse marbrée. L'écrevisse de ruisseau est semblable à une écrevisse géante en plus petit. Elle n'a jamais d'épines dans le sillon cervical. Le rostre est moins effilé (la pointe est plus large que longue) et la ponctuation de l'aréole, grossière et désordonnée, présente deux ou trois rangs dans la partie mince. Ses gonopodes sont semblables à ceux de l'écrevisse géante. L'écrevisse marbrée possède une épine de chaque côté du sillon cervical. Elle est plutôt effilée, notamment du rostre et des pinces, ces dernières étant caractérisées par la présence d'une encoche à la base intérieure du mors mobile. L'écrevisse marbrée porte des motifs contrastants sur le céphalothorax et l'abdomen, et ses gonopodes ont les extrémités effilées et fortement recourbées.

Habitat et répartition

On trouve l'écrevisse géante dans les cours d'eau de largeur moyenne à grande, à courant variable. Au Québec, elle vit présentement en Outaouais et dans le fleuve Saint-Laurent. Elle est absente des Maritimes.

Situation de l'espèce

Il s'agit d'une espèce originaire des États-Unis qui a été introduite au Québec, où elle semble en expansion. Elle pourrait entrer en compétition avec nos écrevisses indigènes, toutes de taille inférieure.

Notes

Il s'agit de notre plus grosse espèce d'écrevisse quant à la corpulence. Sa taille la rend intéressante à la consommation.

Écrevisse à pinces bleues

Orconectes virilis

Northern Crayfish, Virile Crayfish



Identification

Les adultes, pouvant mesurer plus de 10 cm de long, ont souvent les pinces bleues ou verdâtres. Le corps est généralement gris, brun ou verdâtre avec parfois des marbrures, surtout chez les petits individus. Chaque segment de l'abdomen présente deux taches divergentes ne touchant pas le segment qui suit. Les épines latérales du rostre sont bien développées et il se trouve une seule épine de chaque côté du corps dans le sillon cervical. L'aréole est plus étroite que celle des autres écrevisses, n'ayant souvent pas plus de deux ponctuations en son centre. Les gonopodes, aux extrémités légèrement recourbées, sont particulièrement longs et effilés.

Espèces semblables

L'écrevisse à rostre caréné possède une carène sur le rostre et ses gonopodes, comme ceux de l'écrevisse obscure, sont plus courts et les extrémités sont droites ou convergentes. L'écrevisse marbrée possède une encoche à la base interne du mors mobile et un motif différent sur l'abdomen, et les gonopodes sont moins longs, moins effilés et très recourbés. L'écrevisse à taches rouges présente souvent une large tache rougeâtre sur chaque côté de la carapace et les gonopodes ont les extrémités peu recourbées, presque droites. Les marges latérales du rostre, vues de dessus, sont légèrement concaves et non droites comme chez l'écrevisse à pinces bleues.

Habitat et répartition

Cette écrevisse vit dans les lacs, les rivières, le fleuve Saint-Laurent et parfois même dans des étangs. Elle semble préférer un substrat rocheux, mais s'accommode des fonds vaseux. On la trouve dans le sud du Québec, au nord jusqu'aux environs du 47^{e} parallèle. Dans les Maritimes, on la trouve au Nouveau-Brunswick où elle aurait été introduite.

Situation de l'espèce

L'écrevisse à pinces bleues est très commune, mais ses effectifs auraient diminué ou elle serait disparue dans certains secteurs du fleuve Saint-Laurent et certaines rivières au Québec suite à l'expansion de l'écrevisse à épines.

Notes

Au lac Saint-Pierre, dans le fleuve Saint-Laurent au Québec, l'écrevisse à pinces bleues fait l'objet d'une pêche commerciale. Elle peut s'hybrider avec l'écrevisse marbrée.

Écrevisse à rostre caréné

Orconectes propinquus

Northern Clearwater Crayfish



Identification

Notre plus petite écrevisse ne dépasse pas 8 cm de long. Elle possède une carène longitudinale au centre du rostre. Cette carène, généralement visible à l'œil nu, peut parfois nécessiter une recherche tactile du relief au moyen d'une pointe ou d'une aiguille. La coloration de cette écrevisse est plutôt uniforme, généralement foncée. Une large bande sombre et diffuse parcourt le dessus de l'abdomen. Le rostre porte des épines latérales bien développées. Une seule épine se trouve de chaque côté du corps dans le sillon cervical. Les gonopodes sont plutôt courts et leurs extrémités sont droites ou convergentes, se terminant en pointe.

Espèces semblables

Cette écrevisse est la seule de nos espèces à posséder une carène sur le rostre. Si cette carène passe inaperçue, on peut la confondre avec l'écrevisse obscure. Cette dernière s'en distingue alors par la présence de deux bosses à la base du mors mobile sur le dessus de la pince, et par le fait qu'une des projections des gonopodes n'est pas pointue mais plutôt émoussée.

Habitat et répartition

L'écrevisse à rostre caréné fréquente surtout les rivières de taille moyenne à fond rocheux, souvent où l'eau est claire et avec du courant. On la rencontre également dans certains ruisseaux et lacs clairs. Sa répartition couvre le sud-ouest du Québec, de l'Abitibi jusqu'à l'est de la ville de Québec. Elle est absente des Maritimes.

Situation de l'espèce

Cette écrevisse est commune au Québec. Elle est parfois la seule espèce présente dans certains cours d'eau.

Notes

Des hybrides avec l'écrevisse à épines, l'écrevisse à taches rouges et l'écrevisse obscure ont été observés au Québec.

Écrevisse à épines

Orconectes limosus

Spinycheek Crayfish



Identification

Pouvant atteindre près de 12 cm de longueur, cette espèce est la seule de nos écrevisses à posséder deux ou trois épines dans le sillon cervical, au moins sur l'un des côtés, et plusieurs épines sur les joues. Le rostre porte des épines latérales bien développées. La coloration du corps est variable, mais l'abdomen porte des taches rouge vin caractéristiques. Les extrémités des gonopodes sont courtes et divergentes.

Espèces semblables

C'est la seule de nos écrevisses ayant au moins deux épines cervicales, les autres en étant dépourvues ou n'en ayant qu'une seule. C'est également la seule espèce à présenter des gonopodes aux extrémités divergentes.

Habitat et répartition

L'écrevisse à épines vit dans les étangs et rivières généralement pourvus de végétation, le plus souvent à fond vaseux, mais parfois au substrat de roches. On la trouve aussi dans le fleuve Saint-Laurent au Québec. Sa présence au Nouveau-Brunswick pourrait résulter d'une extension d'aire naturelle via les cours d'eau transfrontaliers du Maine ou d'une introduction. L'espèce a été introduite en Nouvelle-Écosse.

Situation de l'espèce

Cette écrevisse considérée comme indigène au Québec y serait arrivée il y a environ 50 ans en suivant les canaux de navigation reliés au lac Champlain, aux États-Unis. Elle est maintenant commune dans le lac Saint-Louis et dans le fleuve Saint-Laurent et ses principaux tributaires en aval de Montréal. Certaines mentions résultant d'introductions par l'homme ont été rapportées ailleurs dans le sud du Québec. Dans les Maritimes, elle a été introduite en Nouvelle-Écosse et sa présence au Nouveau-Brunswick serait le fruit d'introductions ou de l'extension naturelle de l'aire via le Maine. Au Québec, on croit que l'arrivée de l'écrevisse à épines a causé le déclin de l'écrevisse à pinces bleues dans certains cours d'eau.

Notes

Au lac Saint-Pierre, dans le fleuve Saint-Laurent au Québec, l'écrevisse à épines fait l'objet d'une pêche commerciale. Des hybrides avec l'écrevisse à rostre caréné ont été observés au Québec.

Écrevisse à taches rouges

Orconectes rusticus
Rusty Crayfish



Identification

Atteignant 10 cm de longueur, cette écrevisse présente sur chaque flanc une grosse tache rouge ou rouille pouvant s'étirer sur le dos. Le rostre porte des épines latérales bien développées et, vu de dessus, il est légèrement concave derrière les épines latérales. On observe une seule épine de chaque côté du corps dans le sillon cervical. Les gonopodes sont effilés et leurs extrémités sont peu recourbées.

Espèces semblables

Les autres espèces d'écrevisses ayant des épines latérales au rostre et une seule épine de chaque côté du corps dans le sillon cervical n'ont pas de taches rouges sur les flancs. L'écrevisse à rostre caréné possède une carène longitudinale sur le rostre. Ses gonopodes plus courts ont les extrémités souvent convergentes et de longueur semblable. Les gonopodes de l'écrevisse obscure présentent deux projections de longueur semblable. L'écrevisse à pinces bleues et l'écrevisse marbrée ont des motifs particuliers sur l'abdomen et parfois au thorax, leurs longs gonopodes sont également plus recourbés. L'écrevisse marbrée possède une encoche à la base interne du mors mobile. L'écrevisse à pinces bleues n'a pas plus de deux ponctuations dans la partie la plus étroite de l'aréole et son rostre n'est pas concave derrière les épines latérales.

Habitat et répartition

Elle habite divers habitats tant rocheux que vaseux. Au Québec, on la trouve en Outaouais et en Montérégie, dans des rivières de largeur moyenne à grande et des lacs.

Situation de l'espèce

Cette écrevisse, originaire des États-Unis et introduite au Québec, est considérée comme envahissante et nuisible, car elle a tendance à détruire ou modifier la végétation aquatique, ce qui perturbe l'habitat de nombreux invertébrés, incluant les écrevisses indigènes.

Notes

L'introduction de l'écrevisse à taches rouges en Ontario et dans certains secteurs des États-Unis s'est avérée néfaste pour les écrevisses indigènes, situation qui pourrait se produire au Québec si son expansion se poursuit. Des hybrides avec l'écrevisse à rostre caréné ont été observés au Québec.

Écrevisse marbrée

Orconectes immunis
Calico Crayfish,
Papershell Crayfish



Identification

Mesurant rarement plus de 8 cm de long, cette écrevisse se reconnaît à la présence d'une encoche à la base interne du mors mobile des pinces et aux motifs particuliers de l'abdomen et du thorax. Les pinces sont plutôt allongées. Les épines latérales du rostre sont réduites ou absentes. Une seule épine est présente de chaque côté de la carapace dans le sillon cervical. Les gonopodes sont effilés et leurs extrémités sont très recourbées.

Espèces semblables

Aucune autre écrevisse ne présente d'encoche à la base du mors mobile et le motif marbré particulier du corps la distingue des autres espèces. L'écrevisse à pinces bleues a des gonopodes plus longs et effilés, moins recourbés que ceux de l'écrevisse marbrée. De plus, dans la partie la plus étroite de l'aréole, on ne trouve pas plus de deux ponctuations.

Habitat et répartition

Cette écrevisse vit dans les habitats aquatiques à fond mou, souvent vaseux, et généralement pourvus de végétation aquatique : étangs, ruisseaux lents et portions calmes de certaines rivières. On la rencontre dans le sud du Québec, au nord jusqu'au parc de la Vérendrye et à La Tuque, et à l'est jusque dans la région de Québec. Elle est absente des Maritimes.

Situation de l'espèce

Originaire des États-Unis, l'espèce a été introduite au Québec, du moins en ce qui concerne les localités situées au nord du Saint-Laurent. Sa présence dans plusieurs cours d'eau transfrontaliers, en Estrie, découlerait d'extensions d'aire à partir des États-Unis. Comme elle vit dans des habitats peu fréquentés par les pêcheurs et les spécialistes de la faune aquatique, il est possible que sa répartition et son abondance réelles aient été sous-estimées.

Notes

L'écrevisse marbrée construit des tunnels et s'y réfugie lorsque le niveau d'eau de son habitat s'abaisse de façon importante. Elle peut s'hybrider avec l'écrevisse à pinces bleues.

Écrevisse obscure

Orconectes obscurus
Allegheny Crayfish



Identification

Atteignant 8 cm de longueur, cette écrevisse terne ne présente pas de caractères distinctifs à première vue. Le rostre, sans carène longitudinale, porte des épines latérales bien développées. Une seule épine est présente de chaque côté du corps dans le sillon cervical. Les gonopodes sont courts et leurs deux projections sont de longueur semblable. L'une des projections se termine en pointe, tandis que l'autre est davantage émoussée.

Espèces semblables

Quelques autres écrevisses possèdent à la fois des épines latérales au rostre et une seule épine de chaque côté du corps dans le sillon cervical. L'écrevisse à pinces bleues a souvent les pinces bleues ou verdâtres chez l'adulte et présente, comme l'écrevisse marbrée, un motif particulier sur l'abdomen. L'écrevisse marbrée a également une encoche à la base interne du mors mobile. Comme son nom l'indique, l'écrevisse à taches rouges présente une tache rouge de chaque côté de la carapace. Les gonopodes de ces espèces (écrevisse à pinces bleues, écrevisse marbrée et écrevisse à taches rouges) sont longs, effilés et recourbés. On distingue l'écrevisse obscure de l'écrevisse à rostre caréné par l'absence de carène sur le rostre, la présence de deux bosses au lieu d'une seule à la base du mors mobile sur le dessus de la pince et le fait qu'une seule des deux extrémités des gonopodes soit pointue, l'autre étant davantage émoussée.

Habitat et répartition

On la trouve principalement dans les rivières et lacs clairs au fond sablonneux ou rocheux. Au Québec, elle est présentement confinée à la région de l'Outaouais mais pourrait se répandre. Elle est absente des Maritimes.

Situation de l'espèce

Il s'agit d'une écrevisse originaire des États-Unis qui a été introduite au Québec, où sa présence n'a été décelée qu'en 2001. Elle est potentiellement envahissante.

Notes

L'écrevisse obscure s'hybride avec l'écrevisse à rostre caréné.

Glossaire

A

Abdomen : Chez les écrevisses, partie du corps segmentée et articulée, populairement et erronément appelée la « queue ».

ADN : Abréviation d'acide désoxyribonucléique. Molécule présente dans le noyau des cellules des êtres vivants et contenant notamment le code génétique, transmissible partiellement ou en totalité par hérédité aux descendants.

ADN mitochondrial : ADN contenu dans les mitochondries (organites à l'intérieur des cellules), différent de l'ADN du noyau de la cellule. Il est le plus souvent transmis par la mère.

Amphipode : Petit crustacé aquatique, aplati latéralement, qui ressemble vaguement à une crevette.

Anadrome : Vivant en eau salée ou saumâtre et frayant en eau douce. (v. Catadrome)

Anoure : Ordre d'amphibiens regroupant les crapauds, les grenouilles et les rainettes.

Aréole : Chez les écrevisses, zone située sur le dos, entre les deux sillons semi-circulaires du thorax.

Axillaire (v. Procès axillaire)

B

Benthique : Vivant sur le fond de l'eau ou dans les sédiments.

Bicuspide : À deux pointes. (v. Unicuspide)

Bourolle : Engin de capture semblable à une petite cage, composé de deux paniers grillagés ayant chacun une ouverture en entonnoir et reliés entre eux.

Byssus : Filaments sécrétés par les moules et leur servant d'ancrage.

C

Canal infraorbital : Canal interne situé sous les yeux, épousant leur forme et débouchant extérieurement sur des pores.

Canal préoperculomandibulaire : Canal interne situé près du pourtour du préopercule jusque sous la mandibule (mâchoire inférieure), débouchant extérieurement sur des pores.

Carène : Crête en saillie, en V prononcé.

Catadrome : Vivant en eau douce ou saumâtre et frayant en eau salée. (v. Anadrome)

Ceinture scapulaire : Groupe d'os sur lesquels s'attachent les nageoires pectorales chez les poissons.

Céphalothorax : Chez les écrevisses, partie du corps comprenant la tête et le thorax, lesquels sont soudés ensemble. Le céphalothorax est parfois appelé la « carapace » de l'écrevisse.

Charnière : Chez les mulettes, lien qui rattache les deux valves de la coquille.

Chironomidés : Famille de diptères. Les larves rappellent des petits vers.

Chromosome : Structure contenue dans le noyau des cellules vivantes et composée du matériel héréditaire ou gènes. La plupart des espèces animales ont deux paires de chromosomes par cellule (alors dites diploïdes et décrites par 2N), chacune provenant d'un des parents.

Copépode : Petit crustacé aquatique composant la majeure partie du plancton animal.

Crête radiaire : Strie située sur une écaille, de l'origine (ou centre) vers l'extérieur.

Cténoïde : Se dit d'une écaille à bordure postérieure dentée, souvent rugueuse au toucher.

Cybride : Hybride ayant hérité d'ADN et d'ADN mitochondrial des deux parents.

Cycloïde : Se dit d'une écaille à bordure lisse, non dentée.

D

Daphnie : Petit crustacé de l'ordre des Cladocères.

Démersal (démersaux) : Se dit des œufs pondus dans la colonne d'eau et y dérivant.

Dents latérales : Chez certaines mulettes, projections internes et allongées de la coquille situées en position médiane et postérieure.

Dents pseudocardinales : Chez certaines mulettes, projections internes de la coquille, compactes mais de forme variable, situées en position antérieure.

Diadrome : Qui se reproduit en eau (douce ou salée) différente de celle où il vit habituellement. Ce terme englobe « anadrome » et « catadrome ».

Dimorphisme : Qui existe sous deux formes différentes. Par exemple, le dimorphisme sexuel implique que le mâle et la femelle sont de forme différente.

Diploïde : Être vivant dont les cellules contiennent deux paires de chromosomes (2N).

Distal (e) : À l'extrémité d'une partie du corps ou loin de son origine (ex : bout d'une nageoire).

Dulcicole : D'eau douce.

E

Émoussé : Se dit d'un museau à bout légèrement arrondi.

Endémique : Exclusif à un territoire.

Éphémère : Insecte de l'ordre des Éphéméroptères.

Épine cervicale : Chez les écrevisses, épine située dans le sillon cervical ou en bordure de celle-ci.

Épine latérale du rostre : Chez les écrevisses, épine située sur le côté du rostre et visible du dessus.

Étiage : Lorsque les niveaux d'eau sont très bas, généralement en été.

Eutrophe : Milieu aquatique riche en éléments nutritifs, productif et habituellement pauvre en oxygène dissous.

Eutrophisation : Phénomène par lequel un milieu aquatique devient plus eutrophe.

F

Falciforme : Qui a la forme d'une faux, dont la marge est concave.

G

Gammare : Nom commun donné aux crustacés de type amphipode.

Ganoïde : Se dit d'une écaille osseuse et dure.

Glochidie : Larve de mulette.

Gonade : Organe produisant les cellules sexuelles, portant le nom de testicule (produisant les spermatozoïdes) chez le mâle et d'ovaire (produisant les ovules) chez la femelle.

Gonopode : Chez les écrevisses, organe reproducteur mâle semblable à une petite patte de forme allongée ou courbée et terminé par deux projections. Le mâle possède deux gonopodes qui sont situés derrière la dernière paire de pattes et pointent vers l'avant.

Gonopore : Chez les écrevisses, organe reproducteur femelle consistant en une ouverture située entre les deux dernières paires de pattes.

H

Hermaphrodite : Qui possède les deux sexes ; à la fois mâle et femelle.

Hétérocerque : Se dit d'une nageoire caudale à lobes très inégaux, le supérieur étant plus long.

Holarctique : Situé ou réparti dans l'hémisphère Nord de la Terre.

Hybride : Être vivant issu de deux parents d'espèces différentes ou dont le matériel génétique contient des gènes de deux espèces.

I

Infère : Se dit d'une bouche en position inférieure, située sous la tête ou orientée vers le bas.

Infraorbital (v. Canal infraorbital)

Isopode : Petit crustacé aplati dorso-ventralement.

Isthme : Étendue de chair sous la gorge, entre les ouvertures branchiales.

J

Jugulaire : Se dit des nageoires pelviennes lorsqu'elles se trouvent vers l'avant du corps et qu'elles sont insérées légèrement plus à l'avant que les nageoires pectorales.

L

Lamelliformes : Chez les mulettes, qualifie des branchies ayant la forme de lamelles.

Létal(e) : Causant la mort.

Limitrophe : Qui se trouve à la limite de son aire de répartition géographique.

M

Marelle : Petite étendue d'eau périodiquement inondée par les marées.

Marsupium : Chez les mulettes femelles, cavité à l'intérieur du corps, dans laquelle se développent les larves.

Maxillaire : Os de la mâchoire supérieure des poissons.

Mélanophore : Cellule riche en pigmentation noire.

Minérotrophe : Se dit d'une tourbière alimentée par les eaux de ruissellement, plus riches en minéraux que celles des tourbières ombrotrophes alimentées en eau de précipitations seulement.

Mitochondrial (v. ADN mitochondrial)

Molariforme (v. Projection molariforme)

Mors mobile : Chez les écrevisses, partie mobile de la pince analogue au pouce de la main.

Mulette : Mollusque bivalve d'eau douce de la famille des Unionidés ou des Margaritiféridés.

Mycète : Champignon, souvent microscopique ou très petit.

Myomère : Couche musculaire bien définie située en rangs successifs le long du corps des poissons. La séparation entre chaque myomère est souvent bien visible.

N

Nacre : Chez les mulettes, couche lustrée qui tapisse la paroi interne de la coquille.

Notocorde : Corde dorsale cartilagineuse, précurseure de la colonne vertébrale, présente au stade embryonnaire chez les animaux vertébrés de même qu'au stade adulte chez les lamproies.

O

Oligotrophe : Milieu aquatique pauvre en éléments nutritifs, peu productif et habituellement riche en oxygène dissous.

Opercule: Plaque osseuse recouvrant les branchies des poissons.

P

Palléal(e): Relatif au manteau des mollusques. La cavité palléale est délimitée par des lignes visibles sur la face interne de la coquille des mulettes.

Pérennité: Persistance d'une ressource.

Péritoine: Membrane recouvrant l'intérieur de la cavité abdominale.

Piscivore: Qui se nourrit de poissons.

Plécoptère: Ordre d'insectes chez lequel la larve aquatique vit souvent cachée sous les roches et dont l'adulte est volant, tous deux présentant deux filaments à l'extrémité de l'abdomen.

Poisson hôte: Poisson servant d'hôte pour le développement des larves, ici de mulettes.

Ponctuations de l'aréole: Chez les écrevisses, dépressions semblables à de nombreux petits trous, comprises sur l'aréole.

Préopercule: Plaque osseuse située antérieurement à l'opercule et plus petite que celui-ci.

Préoperculomandibulaire (v. Canal préoperculomandibulaire)

Protractile: Se dit d'une bouche qui peut s'allonger vers l'avant.

Procès axillaire: Projection charnue en pointe située à la base d'une nageoire pelvienne.

Projection molariforme: Structure osseuse rappelant une molaire, disposée en rang sur deux os courbés (arcs pharyngiens) situés au fond de la gorge de certains poissons, de part et d'autre de l'ouverture de l'œsophage. Les projections molariformes servent à broyer certains aliments durs comme les coquilles des mollusques.

R

Radiaire (v. Crête radiaire)

Rostre: Chez les écrevisses, projection de la carapace formant une pointe au-dessus des yeux et devant ceux-ci, souvent nommée le « nez » de l'écrevisse.

Roténone: Substance chimique toxique pour plusieurs animaux, utilisée dans le contrôle ou l'élimination d'espèces de poissons indésirables dans certains plans d'eau.

S

Saumâtre: Partiellement salé, constitué d'un mélange d'eau douce et d'eau salée.

Scapulaire (v. Ceinture scapulaire)

Sculpture des sommets: Chez les mulettes, relief en stries ou courbes successives, sur le sommet de la coquille. Cette sculpture est souvent usée et ainsi non visible.

Sillon cervical : Chez les écrevisses, sillon marquant la limite entre la tête et le thorax et parcourant le corps d'un côté à l'autre.

Sphaériidés : Famille de mollusques bivalves, aussi appelés Pisidiidés, de petite taille et vivant en eau douce.

Subadulte : Individu entre les stades jeune et adulte.

Substrat : Matière présente sur le fond d'un plan d'eau ou d'un cours d'eau, par exemple du sable ou du gravier.

Sympatrie : Dans le même habitat.

Sympatrique : Partageant le même habitat.

T

Thermocline : Zone thermique d'un plan d'eau qui sépare les eaux supérieures, plus chaudes en été, des eaux inférieures froides et à température plus constante.

Trichoptère : Ordre d'insectes chez lequel la larve aquatique se construit souvent un abri ou fourreau pour se protéger, fait de grains de sable ou de brindilles végétales.

Trilobé : Constitué de trois lobes.

Triploïde : Être vivant dont les cellules contiennent trois paires de chromosomes (3N).

Tubercule : Petite excroissance ressemblant à un bouton.

Turbidité : Opacité de l'eau causée par la présence de matières en suspension.

U

Ubiquiste : Polyvalent quant à son habitat.

Unicuspide : À une pointe. (v. Bicuspide)

V

Valve : Chacune des moitiés de la coquille d'un bivalve ; les deux valves sont reliées par la charnière.

Véligère : Larve de moule.

Vestigiales : Chez les mulettes, se dit des dents latérales ou pseudocardinales lorsqu'elles sont peu développées ou rudimentaires.

Volet operculaire : Projection arrondie ou allongée située en bordure externe de l'opercule.

Bibliographie

American Fisheries Society. 2004. *Common and Scientific Names of Fishes from the United States, Canada and Mexico*. Special Publication 29, California Academy of Sciences. 386 p.

Angers, B. et I. J. Schlosser. 2007. « The origin of *Phoxinus eos-neogaeus* unisexual hybrids ». *Molecular Ecology* 16 : 4562-4571.

Aravindakshan, J., V. Paquet, M. Gregory, J. Dufresne, M. Fournier, D. J. Marcogliese et D. G. Cyr. « Consequences of xenoestrogen exposure on male reproductive function in Spottail Shiners (*Notropis hudsonius*) ». *Toxicological Sciences* 78 : 156-165.

Auer, N. A. (dir. de publ.). 1982. *Identification of larval fishes of the Great lakes basin with emphasis on the Lake Michigan drainage*. Great Lakes Fishery Commission, Special Publication 82-3, Ann Arbor, Michigan. 744 p.

Behnke, R. J. et J. R. Tomelleri. 2002. *Trout and Salmon of North America*. The Free Press, New York. 359 p.

Bernatchez, L. et J. J. Dodson. 1991. « Phylogeographic structure in mitochondrial DNA of the Lake Whitefish (*Coregonus clupeaformis*) and its relation to Pleistocene glaciations ». *Evolution* 45(4) : 1016-1035.

Bernatchez, L. et M. Giroux. 2012. *Les poissons d'eau douce du Québec et leur répartition dans l'est du Canada*, 3e édition. Éditions Broquet, Saint-Constant. 348 p.

Bernatchez, L., H. Glémet, C. C. Wilson et R. G. Danzmann. 1995. « Introgresion and fixation of Arctic Char (*Salvelinus alpinus*) mitochondrial genome in an allopatric population of Brook Trout (*Salvelinus fontinalis*) ». *Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques* 52 : 179-185.

Bergeron, J. F. et J. Brousseau. 1981. *Guide des poissons d'eau douce du Québec*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de la faune, Québec. 217 p.

Bergeron, J. F. et J. Dubé. 1991. *Première estimation de la durée de la reproduction chez sept Cyprinidés (ménés) de la Planirégie*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal. xii + 40 p. + 2 annexes.

Berra, T. M. 2007. *Freshwater Fish Distribution*. The University of Chicago Press, Chicago et Londres, États-Unis. 606 p.

Bertrand, M., P. Boivin et Y. Tremblay. 1971. *Les poissons d'eau douce du Québec*. Collection « Pleine Nature », Montréal. 129 p.

Binet, M.-C. et B. Angers. 2005. « Genetic identification of members of the *Phoxinus eos-neogaeus* hybrid complex ». *Journal of Fish Biology* 67 : 1169-1177.

Boreman, J. (dir. de publ.). 1976. *Great Lakes fish egg and larvae identification: Proceedings of a workshop*. U. S. Fish and Wildlife Service, National Power Plant Team, Ann Arbor, Michigan. 220 p.

Boucher, J. 2005. *Rapport sur la situation de la barbotte des rapides (*Noturus flavus*) au Québec*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Secteur Faune Québec. 28 p. + 2 annexes.

Bourke, P., P. Magnan et M. A. Rodriguez. 1999. « Phenotypic responses of lacustrine brook charr in relation to the intensity of interspecific competition ». *Evolutionary Ecology* 13 : 19-31.

Branchaud, A. et R. E. Jenkins. 1999. « Pierre Fortin (1823-1888) et la première description scientifique du chevalier cuivré, *Moxostoma hubbsi* ». *Canadian Field-Naturalist* 113(2) : 345-358.

Brisebois, J., B. Dumas, J. Leclerc et G. Roy. 1998. *Notre clef des Cyprinidés*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, direction régionale de la Montérégie, Québec. 8 p.

Brodeur, P., P. Magnan et M. Legault. 2001. « Response of fish communities to different levels of White Sucker (*Catostomus commersoni*) biomanipulation in five temperate lakes ». *Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques* 58 : 1998-2010.

Brodeur, P., M. Mingelbier et J. Morin. 2004. « Impacts des variations hydrologiques sur les poissons des marais aménagés du Saint-Laurent fluvial ». *Le Naturaliste Canadien* 128(2) : 66-77.

Brodeur. P., Y. Reyjol, M. Mingelbier, T. Rivière et P. Dumont. 2011. « Prédation du gobie à taches noires par les poissons du Saint-Laurent : contrôle potentiel d'une espèce exotique ? ». *Le Naturaliste Canadien* 135(2) : 89-96.

Carlander, K. D. 1969. *Handbook of freshwater fishery biology, volume 1, 3e édition*. Iowa State University Press, Ames, Iowa. 752 p.

Caron, F., P. Dumont, Y. Mailhot et G. Verreault. 2007. « L'anguille au Québec, une situation préoccupante ». *Le Naturaliste Canadien* 131(1) : 59-66.

Chapleau, F. et G. Pageau. 1985. « Morphological differenciation of *Etheostoma olmstedi* and *E. nigrum* (Pisces : Percidae) in Canada ». *Copeia*, 1985(4) : 855-865.

Clake, A. H. 1981. *Mollusques d'eau douce du Canada*. Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, Ottawa. 447 p.

Coad, B. W. 1993. *Guide des poissons marins de pêche sportive de l'Atlantique canadien et de la Nouvelle-Angleterre*. Musée Canadien de la Nature et Éditions Broquet inc., La Prairie, Québec. 400 p.

Comité d'intervention. 1999. *Plan d'intervention pour la survie du chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*)*. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la faune et des habitats. 44 p. + 2 annexes.

Comtois, A., F. Chapleau, C. B. Renaud, H. Fournier, B. Campbell et R. Pariseau. 2004. « Inventaire printanier d'une frayère multispécifique : l'ichtyofaune des rapides de la rivière Gatineau, Québec ». *Canadian Field-Naturalist* 118(4) : 521-529.

Cooke, S. J. et C. M. Bunt. 1999. « Spawning and reproductive biology of the Greater Redhorse, *Moxostoma valenciennesi*, in the Grand River, Ontario ». *Canadian Field-Naturalist* 113(3) : 497-502.

Cosepac. 2011. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'Obovarie olivâtre (Obovaria olivaria) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. Xi + 52 p.

Crossman, E. J. et E. Holm. 1996. « The status of the Cutlips Minnow, *Exoglossum maxillingua*, in Canada ». *Canadian Field-Naturalist* 110(3) : 470-477.

Crossman, E. J., E. Holm, R. Cholmondeley et K. Tuininga. 1992. « First record for Canada of the Rudd, *Scardinius erythrophthalmus*, and notes on the introduced Round Goby, *Neogobius melanostomus* ». *Canadian Field-Naturalist* 106(2) : 206-209.

Cummings, K. et T. Watters. 2004. Mussel/host Database. Molluscs Division of the Museum of Biological Diversity, Ohio State University. http://www.biosci.ohio-state.edu/~molluscs/OSUM2/. (Site internet consulté en novembre 2012).

Cyr, F., A. Paquet, A. L. Martel et B. Angers. 2007. « Cryptic lineages and hybridization in freshwater mussels of the genus *Pyganodon* (Unionidae) in northeastern North America ». *Journal canadien de zoologie* 85 : 1216-1227

Desroches, J.-F. 2006. « Extension de l'aire de distribution de l'umbre de vase (*Umbra limi*) dans le nord-est du Québec ». *Canadian Field-Naturalist* 120(2) : 238-239.

Desroches, J.-F. 2009. « Proposition de changements de noms français pour quelques espèces de poissons d'eau douce du Québec ». *Le Naturaliste Canadien* 133(1) : 73-79.

Desroches, J.-F. 2010. *Clé d'identification pratique des poissons d'eau douce du Québec*. Cégep de Sherbrooke, Québec. 80 p.

Desroches, J.-F. 2010. « Northeastern range extension for the Northern Redbelly Dace, *Phoxinus eos*, and the Golden Shiner, *Notemigonus crysoleucas*, in Québec ». *Canadian Field-Naturalist* 124(3) : 268-269.

Desroches, J.-F. et I. Picard. 2012. « Précision de l'aire de répartition du necture tacheté et de 6 espèces de poissons d'eau douce dans le sud du Québec ». *Le Naturaliste Canadien* 136(3) : 80-87.

Desroches, J.-F, D. Pouliot, I. Picard et R. Laparé. 2008. « Nouvelles mentions pour six espèces de poissons d'eau douce rares au Québec ». *Le Naturaliste Canadien* 132(2) : 62-66.

Dubé, J. et J.-F. Desroches. 2007. *Les écrevisses du Québec: biologie, identification et répartition géographique*. Ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec, Longueuil. 51 p. et 6 annexes

Dumont, P., J. D'Amours, S. Thibodeau, N. Dubuc, R. Verdon, S. Garceau, P. Bilodeau, Y. Mailhot et R. Fortin. 2011. « Effects of the development of a newly created spawning ground in the Des Prairies River (Québec, Canada) on the reproductive success of lake sturgeon (*Acipenser fulvescens*) ». *Journal of Applied Ichthyology* 27 : 394-404.

Dutil, J.-D., P. Dumont, D. K. Cairns, P. S. Galbraith, G. Verreault, M. Castonguay et S. Proulx. 2009. « *Anguilla rostrata* glass eel migration and recruitment in the estuary and Gulf of St Lawrence ». *Journal of Fish Biology* 74 : 1970-1984.

Fortin, C., I. Cartier et M. Ouellet. 2005. *Rapport sur la situation de la lamproie du Nord (*Ichthyomyzon fossor*) au Québec*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la faune. 23 p.

Fortin, C., M. Ouellet, I. Cartier, D. Banville et C. B. Renaud. 2007. « Biologie et situation de la lamproie du Nord, *Ichthyomyzon fossor*, au Québec ». *Canadian Field-Naturalist* 121(4) : 402-411.

Gaudreau, N. 2005. *Rapport sur la situation du dard de sable (*Ammocrypta pellucida*) au Québec*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la faune. 25 p. + annexe

Gaudreau, N. 2006. *Rapport sur la situation du dard arc-en-ciel (*Etheostoma caeruleum*) au Québec*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Secteur Faune Québec. 21 p. + annexe.

Gilbert, C. R. et J. D. Williams. 2002. *National Audubon Society field guide to fishes, 2e edition*. Alfred A. Knopf, New York. 607 p.

Goodchild, C. D. 1990. « Status of the Marginated Madtom, *Noturus insignis*, in Canada ». *Canadian Field-Naturalist* 104(1) : 29-35.

Goodchild, C. D. 1990. « Status of the Brook Silverside, *Labidesthes sicculus*, in Canada ». *Canadian Field-Naturalist* 104(1) : 36-44.

Goodchild, C. D. 1994. « Status of the Channel Darter, *Percina copelandi*, in Canada ». *Canadian Field-Naturalist* 107(4) : 431-439.

Gormley, K., D. Guignion et K. Teather. 2005. « Distribution and abundance of Slimy Sculpin (*Cottus cognatus*) on Prince Edward Island, Canada ». *American Midland Naturalist* 153(1) : 192-194.

Hasselman, D. J., P. Longue et R. G. Bradford. 2005. « First record of age 0+ Atlantic Whitefish, *Coregomus huntsmani*, from the wild ». *Canadian Field-Naturalist* 119(2) : 294-295.

Hénault, M. et R. Fortin. 1993. « Statut de la population de cisco de printemps, *Coregonus sp.*, au lac des Écorces, Québec, Canada ». *Canadian Field-Naturalist* 107(4) : 402-409.

Hernández Chávez, C. et J. Turgeon. 2007. « Asexual and sexual hybrids between *Fundulus diaphanus* and *F. heteroclitus* in the Canadian Atlantic region ». *Molecular Ecology* 16 : 1467-1480.

Hickey, M. B. C. et A. R. Fowlie. 2005. « First occurrence of the Round Goby, *Neogobius melanostomus*, in the St. Lawrence River at Cornwall, Ontario ». *Canadian Field-Naturalist* 119(4) : 582-583.

Holm, E., N. E. Mandrak et M. E. Burridge. 2009. *The ROM field guide to freshwater fishes of Ontario*. Royal Ontario Museum, Toronto. 462 p.

Hood, D. J. et R. F. Stocek. 2005. « The Fathead Minnow, *Pimephales promelas*, in New Brunswick ». *Canadian Field-Naturalist* 119(3) : 351-354.

Hoyle, J. A. et C. Lake. 2011. « First occurrence of the Chain Pickerel (*Esox niger*) in Ontario : Possible range expansion from New York waters of Eastern Lake Ontario ». *Canadian Field-Naturalist* 125(1) : 16-21.

Hubbs, C. L. et G. P. Cooper. 1936. *Minnows of Michigan*. Bulletin 8, Cranbrook Institute of Science, Michigan. 95 p.

Hubbs, C. L. et K. F. Lagler (révisé par G. R. Smith). 2004. *Fishes of the Great Lakes Region*, édition révisée. The University of Michigan Press, Ann Arbor. 276 p. + planches en couleurs.

Jenkins, R. E. 1980. « Reproductive behaviour of the Greater Redhorse, *Moxostoma valenciennesi*, in the Thousand Islands region ». *Canadian Field-Naturalist* 94(4) : 426-430.

Jenkins, R. E. et N. M. Burkhead. 1994. *Freshwater fishes of Virginia*. American Fisheries Society, Bethesda, Maryland. 1079 p.

Lachance, S. 1997. *Rapport sur la situation du brochet d'Amérique (*Esox americanus americanus*) au Québec*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 31 p. + 4 annexes.

Lachance, S., M. Dubé, R. Dostie et P. Bérubé. 2008. « Temporal and spatial quantification of fine-sediment accumulation downstream of culverts in Brook Trout habitat ». *Transactions of the American Fisheries Society* 137 : 1826-1838.

La Haye, M. et M. Huot. 1995. *Situation du suceur cuivré (*Moxostoma hubbsi*) au Québec : espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 38 p. + annexe.

Lambert, S. D., D. F. McAlpine et A. Hebda. 2007. « First establishment of an invasive crayfish, *Orconectes limosus* (Rafinesque, 1817) (Decapoda, Cambaridae) in Nova Scotia, Canada ». *Crustaceana* 80(10) : 1265-1270.

Lanteigne, J. 1988. « Identification of lamprey larvae of the genus *Ichthyomyzon* (Petromyzontidae) ». *Environmental Biology of Fishes* 23(1-2) : 55-63.

Lanteigne, J. et D. E. McAllister. 1983. *The pygmy smelt,* Osmerus spectrum *Cope, 1870, a forgotten sibling species of eastern North American fish*. Syllogeus No. 45, Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, Ottawa. 32 p.

Lapointe, M. 1997. *Rapport sur la situation du fouille-roche gris (*Percina copelandi*) au Québec*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 37 p. + 4 annexes.

Laporte, M., P. Magnan et B. Angers. 2011. « Genetic differenciation between the blue and the yellow phenotypes of Walleye (*Sander vitreus*) : an example of parallel evolution ». *Ecoscience* 18(2) : 124-129.

Latour, N., J. Dubé, Y. Gravel et G. Pageau. 1980. *L'alimentation de 18 espèces de poissons du fleuve Saint-Laurent*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de la faune, Montréal. 117 p. + annexe.

La Violette, N. 1999. *Le bassin de la rivière Yamaska : les communautés ichtyologiques et l'intégrité biotique du milieu*. Ministère de l'environnement, Direction des écosystèmes aquatiques, Québec. 140 p. + 24 annexes.

La Violette, N., D. Fournier, P. Dumont et Y. Mailhot. 2003. *Caractérisation des communautés de poissons et développement d'un indice d'intégrité biotique pour le fleuve Saint-Laurent, 1995-1997*. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la recherche sur la faune. 194 p. + 15 annexes.

Lavoie, J.-G. et J. Talbot. 1988. *Stratégies de reproduction des espèces de poissons frayant en eau douce au Québec*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec. 32 p. + 2 annexes.

Legendre, V. 1954. *Clef des poissons de pêche sportive et commerciale de la province de Québec*. Société canadienne d'écologie de l'Université de Montréal et ministère de la Chasse et des Pêcheries, Québec. 180 p.

Legendre, V. 1960. *Clef des Cyprinidés ou Ménés du Québec*. Le jeune naturaliste 1960(9-10) : 176-210.

Legendre, V. 1971. *L'ichthyogéographie du Québec et la documentation corrélative*. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Québec. 71 p.

Legendre, V. 1980. *Les Salmonidae au Québec : un sommaire de la famille*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal, Québec. 4 p.

Legendre, V. 1980. *Fraie, fraye, frai*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal, Québec. 1 p.

Legendre, V. et J. F. Bergeron. 1987. *Nomenclature de stades du saumon atlantique,* Salmo salar *Linné, 1758*. Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, Direction régionale de Montréal. 3 p.

Legendre, V. et R. Lagueux. 1948. « The Tomcod (*Microgadus tomcod*) as a permanent fresh-water resident of Lake St. John, province of Quebec ». *Canadian Field-Naturalist* 62(5) : 157.

Leim, A. H. et W. B. Scott. 1966. *Fishes of the Atlantic coast of Canada*. Fisheries Research Board of Canada, Bulletin no 155, Ottawa. 485 p.

Leslie, J. K. et C. A. Timmins. 2004. « Description of age-0 Round Goby, *Neogobius melanostomus* Pallas (Gobiidae), and ecotone utilisation in St. Clair lowland waters, Ontario ». *Canadian Field-Naturalist* 118(3) : 318-325.

Magnan, P. 1988. « Interactions between Brook Charr, *Salvelinus fontinalis*, and nonsalmonids species : Ecological shift, morphological shift, and their impact on zooplancton communitie ». *Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques* 45 : 999-1009.

Mailhot, Y., P. Dumont et N. Vachon. 2011. « Management of the Lake *Sturgeon Acipenser fulvescens* population in the lower St Lawrence River (Québec, Canada) from the 1910s to the present ». *Journal of Applied Ichthyology* 27 : 405-410.

Marsden, J. E., R. W. Langdon et S. P. Good. 2000. « First occurrence of the Brook Silverside (*Labidesthes sicculus*) in Lake Champlain, Vermont ». *Northeastern Naturalist* 7(3) : 248-254.

Martel, A. L. et I. Picard. 2005. « The hickorynut mussel, *Obovaria olivaria*, a deepwater unionid under scrutiny in Canadian rivers ». *Tentacle* No. 13 : 2-3

Martel, A. L., J.-M. Gagnon, M. Gosselin, A. Paquet et I. Picard. 2007. « Liste des noms français révisés et des noms latins et anglais à jour des mulettes au Canada (Bivalvia; Familles: Margaritiféridés, Unionidés) ». *Le Naturaliste Canadien* 131(2) : 79-84

Martel, A L., I. Picard, N. Binnie, B. Sawchuk, J. B. Madill et F. W. Schueler. 2006. « The rare olive hickorynot mussel, *Obovaria olivaria*, in the Ottawa River, Eastern Canada ». *Tentacle* No. 14 : 31-32

Martel, A. L., D. F. McAlpine, J. B. Madill, D. L. Sabine, A. Paquet, M. D. Pulsifer et M. F. Elderkin. 2010. *Freshwater mussels (Bivalvia : Margaritiferidae, Unionidae) of the Atlantic Maritime ecozone.* Dans : Assessment of species diversity in the Atlantic Maritime ecozone. Sous la direction de D. F. McAlpine et I. M. Smith. NRC Research Press, Ottawa, Canada. pp : 551-598.

Martel, N. et Y. Richard. 1998. *Le bassin de la rivière Chaudière : les communautés ichtyologiques et l'intégrité biotique du milieu*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des écosystèmes aquatiques, Québec. 34 p. + 7 annexes.

Massé, H. 2010. *Note taxonomique : présence confirmée de deux nouvelles espèces de poissons d'eau douce dans le sud du Québec et redécouverte d'une espèce après plus de trente ans*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Unité de gestion des ressources naturelles et de la faune de Montréal-Montérégie, Longueuil. 2 p.

Massé, H. et J. Leclerc. 2008. *Guide révisé d'identification des Catostomidés du Québec*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune de l'Estrie, de Montréal et de la Montérégie, Longueuil. 23 p.

McAllister, D. E. 1964. « Distinguishing characters for the sculpins *Cottus bairdii* and *C. cognatus* in Eastern Canada ». *Journal of the Fisheries Research Board of Canada* 21(5) : 1339-1342.

McAllister, D. E. et B. W. Coad. 1974. *Poissons de la région de la capitale du Canada*. Musée national des Sciences naturelles, Ottawa. 200 p.

McAlpine, D. F., T. J. Fletcher, M. A. Osepchook et J.-C. Savoie. 1999. « A range extension for *Orconectes virilis* (Decapoda, Cambaridae) and a third crayfish species for New Brunswick, Canada ». *Crustaceana* 72(3) : 356-358.

McPhail, J. D. et C. C. Lindsey. 1970. *Freshwater fishes of Northwestern Canada and Alaska*. Bulletin 173, Fisheries Research Board of Canada, Ottawa. 381 p.

Mélançon, C. 1973. *Les poissons de nos eaux*, 4e édition. Éditions du Jour inc., Montréal. 455 p.

Michaud, W. K., R. C. Perry, J. B. Dempson, M. Shears et M. Powers. 2010. « Occurrence of Lake Chub, *Couesius plumbeus*, in Northern Labrador ». *Canadian Field-Naturalist* 124(2) : 113-117.

Moisan, M. 1998. *Rapport sur la situation du chevalier de rivière (*Moxostoma carinatum*) au Québec*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 67 p. + 2 annexes.

Moisan, M. et H. Laflamme. 1999. *Rapport sur la situation de l'esturgeon jaune (*Acipenser fulvescens*) au Québec*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 58 p. + 2 annexes.

Monette, S., A. D. Dallaire, M. Mingelbier, D. Groman, C. Uhland, J.-P. Richard, G. Paillard, L. M. Johannson, D. P. Chivers, H. W. Ferguson, F. A. Leighton et E. Simko. 2006. « Massive mortality of Common Carp (*Cyprinus carpio carpio*) in the St. Lawrence River in 2001 : diagnostic investigation and experimental induction of lymphocytic encephalitis ». *Veterinary Pathology* 43 : 302-310.

Mongeau, J.-R. 1975. *L'implantation de la truite brune,* Salmo trutta*, dans les eaux de la plaine de Montréal*. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Province de Québec. 49 p.

Mongeau, J.-R. 1979. *Dossiers des poissons du bassin versant de la baie Missisquoi et de la rivière Richelieu, 1954 à 1977*. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal. 251 p.

Mongeau, J.-R. 1979. *Les poissons du bassin de drainage de la rivière Yamaska, 1963 à 1975*. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal. 179 p. + 4 annexes.

Mongeau, J.-R. et V. Legendre. 1976. *Les ressources fauniques du bassin inférieur de la rivière Saint-François : évolution des populations en dix ans, 1965-1974*. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement de la Faune et Service de la recherche biologique, Québec. 126 p.

Mongeau, J.-R., A. Courtemanche, G. Massé et B. Vincent. 1974. *Cartes de répartition géographique des espèces de poissons au sud du Québec, d'après les inventaires ichthyologiques effectués de 1963 à 1972*. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Québec. 92 p.

Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1979. *Les poissons du bassin de drainage de la rivière Châteauguay, leur milieu naturel, leur répartition géographique et leur abondance relative*. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal. 105 p.

Moyle, P. B. et J. J. Cech Jr. 2004. *Fishes : an introduction to ichthyology, 5e édition*. Prentice Hall, New Jersey. 726 p.

MRNF. 2007. *Guide d'identification pour le Réseau de détection des espèces aquatiques exotiques envahissantes du Saint-Laurent*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec. 49 p.

Nedeau, E.T., M. A. McCollough et B.I. Swartz. 2000. *The Freswater Mussels of Maine*. Maine Department of Inland Fisheries and Wildlife. 118p.

Needham, J. G. et P. R. Needham. 1962. *A guide to the study of fresh-water biology*. McGraw-Hill, Inc., Toronto. 108 p.

O'Brien, S. M. et D. E. Facey. 2008. « Habitat use by the Eastern Sand Darter, *Ammocrypta pellucida*, in two Lake Champlain tributaries ». *Canadian Field-Naturalist* 122(3) : 239-246.

Page, L. M. 1983. *Handbook of darters*. TFH Publications, États-Unis. 271 p.

Page, L. M. et B. M. Burr. 1991. *A field guide to freshwater fishes of North America, North of Mexico*. Houghton Mifflin Company, Boston et New York. 432 p.

Paquet, A., I. Picard, F. Caron et S. Roux. 2005. « Les mulettes au Québec ». *Le Naturaliste Canadien* 129(1) : 78-85

Pariseau, R. et H. Fournier. 2001. *Utilisation par le poisson du rapide Farmers, sur la rivière Gatineau au printemps 1999*. Société de la faune et des parcs du Québec. 18 p. + annexe.

Pariseau, R., H. Fournier, J.-P. Harnois et G. Michon. 2009. *Recherche de fouille-roche gris (*Percina copelandi*), et de méné d'herbe (*Notropis bifrenatus*) dans la rivière des Outaouais entre Carillon et Rapides-des-Joachims*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise Faune-Forêts de l'Outaouais, Gatineau. 20 p.

Pelletier, A.-M., G. Bourget, M. Legault et G. Verreault. 2011. « Réintroduction du bar rayé (*Morone saxatilis*) dans le fleuve Saint-Laurent : bilan de rétablissement de l'espèce ». *Le Naturaliste Canadien* 135(1) : 79-85.

Picard, I. et J.-F. Desroches. 2012. *Inventaire ichtyologique de quelques habitats humides du lac Brome, été 2011*. Rapport présenté à Renaissance lac Brome, Sherbrooke. 24 p.

Picard, I., J.-F. Desroches, F. W. Schueler et A. L. Martel. 2009. « Modern records of the Pink Heelsplitter Mussel, *Potamilus alatus* (Say, 1817), in the Ottawa River drainage, Québec and Ontario, Canada ». *Northeastern Naturalist* 16(3) : 355-364

Pratt, D. M . et W. H. Blust. 1992. « Ruffe, *Gymnocephalus cernuus*, newly introduced in North America ». *Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques* 49 : 1616-1618.

Reist, J. D. 1980. « Selective predation upon pelvic phenotypes of Brook Stickleback, *Culaea inconstans*, by Northern Pike, *Esox lucius* ». *Journal canadien de zoologie* 58 : 1245-1252.

Renaud, C. B. et N. De Ville. 2000. « Three records of the Chestnut Lamprey, *Ichthyomyzon castaneus*, new to Québec ». *Canadian Field-Naturalist* 114(2) : 333-335.

Renaud, C. B., H. K. T. Wong et J. L. Metcalfe-Smith. 1998. « Trace metal levels in benthic biota from four tributaries to the St. Lawrence River, Quebec ». *Water Quality Research Journal of Canada* 33(4) : 595-610.

Ricciardi, A., F. G. Whoriskey et J. B. Rasmussen. 1996. « Impact of the *Dreissena* invasion on native unionid bivalves in the upper St. Lawrence River ». *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences* 53 : 1434-1444

Richard, Y. 1996. *Le bassin versant de la rivière Saint-François : les communautés ichtyologiques et l'intégrité biotique du milieu*. Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Québec. 70 p. + 10 annexes.

Robins, C. R., G. C. Carleton et J. Douglass. 1986. *A field guide to Atlantic Coast Fishes, North America*. Houghton Mifflin Company, New York. 354 p.

Robitaille, J. A. 1997. *Rapport sur la situation de l'alose savoureuse (*Alosa sapidissima *Wilson) au Québec*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 93 p.

Robitaille, J. 2004. « Sur le chemin du retour : le bar rayé du Saint-Laurent ». *Le Naturaliste Canadien* 128(2) : 46-50.

Robitaille, J. 2005. *Rapport sur la situation du méné d'herbe (*Notropis bifrenatus*) au Québec*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la faune. 17 p. + annexe.

Saint-Jacques, N. 1998. *Le bassin de la rivière Richelieu : les communautés ichtyologiques et l'intégrité biotique du milieu*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des écosystèmes aquatiques, Québec. 42 p. + 11 annexes.

Scott, W. B. 1967. *Freshwater fishes of Eastern Canada*. University of Toronto Press, Toronto. 137 p.

Scott, W. B. et E. J. Crossman. 1974. *Poissons d'eau douce du Canada.* Bulletin 184, Ministère de l'Environnement, Service des pêches et des sciences de la mer, Ottawa. 1026 p.

Scott, W. B. et E. J. Crossman. 1998. *Freshwater fishes of Canada*. Galt House Publications Ltd., Oakville, Ontario. 966 p.

Scott, W. B. Et M. G. Scott. 1988. *Atlantic fishes of Canada*. University of Toronto Press, Minister of Fisheries and Oceans et Canadian Government Publishing Centre, Canada. 731 p.

Simard, M. A., A. Paquet, C. Jutras, Y. Robitaille, P. U. Blier, R. Courtois et A. L. Martel. 2011. « La petite corbeille d'Asie au Québec: une première mention pour cette espèce aquatique envahissante à la limite nord de son aire de répartition ». *Le Naturaliste Canadien* 135 (1) : 72-78.

Stewart, K. W. et D. A. Watkinson. 2004. *The freshwater fishes of Manitoba*. University of Manitoba Press, Winnipeg, Canada. 278 p.

Strange, R. M. et R. L. Mayden. 2009. « Phylogenetic relationships and a revised taxonomy for North American Cyprinids currently assigned to *Phoxinus* (Actinopterygii : Cyprinidae) ». *Copeia* 2009 : 494-501.

Strayer, D.L. et K.J. Jirka. 1997. *The Pearly Mussels of New York State.* New York State Museum Memoir (26). 113 p. + 27 planches.

Therrien, J. 1998. *Rapport sur la situation de l'esturgeon noir (*Acipenser oxyrinchus*) au Québec*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 45 p.

Thompson, P. C. 2009. *Freshwater game fish of North America*. Fly Rod and Reel Books, États-Unis. 231 p.

Thibault, I., J. J. Dodson, F. Caron, W.-N. Tzeng, Y. Iizuka et J.-C. Shiao. 2007. « Facultative catadromy in American eels : testing the conditional strategy hypothesis ». *Marine Ecology Progress Series* 344: 219-229.

Trencia, G., G. Verreault, M. Legault et V. Tremblay. 2005. « L'éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) anadrome du sud de l'estuaire du Saint-Laurent : une population en voie de désignation comme espèce vulnérable ». *Le Naturaliste Canadien* 129(1) : 86-94.

Trépanier, S. et J. A. Robitaille. 1996. *Rapport sur la situation de certaines populations indigènes de bar rayé (*Morone saxatilis*) au Québec et au Canada*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 67 p.

Uhland, C., I. Mikaelian et D. Martineau. 2000. *Maladies des poissons d'eau douce du Québec, guide de diagnostic*. Les Presses de l'Université de Montréal, en collaboration avec Saint-Laurent Vision 2000. 466 p.

Vachon, N. 2003. *Guide et clé d'identification des juvéniles de chevaliers (genre Moxostoma) du Québec*. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, de Laval et de la Montérégie, Longueuil. vi + 26 p.

Vachon, N. et P. Dumont. 2000. *Caractérisation des premières mentions de capture de la tanche (*Tinca tinca *L.) dans le Haut-Richelieu (Québec)*. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de la Montérégie, Longueuil. ix + 21 p. + 2 annexes.

Vachon, J., B. F. Lavallée et F. Chapleau. 2005. « Caractéristiques d'une population introduite du grand brochet, *Esox lucius*, dans le lac Ramsay, parc de la Gatineau, Québec, et impact sur l'ichtyofaune ». *Canadian Field-Naturalist* 119(3) : 359-366.

Vance, T. L. 2000. « Variability in stridulatory sound production in the Channel Catfish, *Ictalurus punctatus* ». *Bios* 71(3) : 79-84.

Venne, H. et P. Magnan. 1995. « The impact of intra- and interspecific interactions on young-of-the-year brook charr, in temperate lakes ». *Journal of Fish Biology* 46 : 669-686.

Verreault, G., W. Dargere et R. Tardif. 2009. « American Eel movements, growth, and sex ratio following translocation ». *American Fisheries Society Symposium* 58 : 129-136.

Vladykov, V. D. 1949. *Quebec lampreys (Petromyzontidae), list of species and their economical importance*. Contribution nº 26, Département des Pêcheries, Province de Québec. 67 p.

Vladykov, V. D. 1950. « Larvae of Eastern American lampreys (Petromyzontidae). 1- Species with two dorsal fins ». *Le Naturaliste Canadien* 77(3-4) : 73-95.

Vladykov, V. D. 1952. « Distribution des lamproies (Petromyzontidae) dans la Province de Québec ». *Le Naturaliste Canadien* 79 : 85-120.

Vladykov, V. D. 1985. « Record of 61 parasitic lampreys (*Ichthyomyzon unicuspis*) on a single sturgeon (*Acipenser fulvescens*) netted in the St. Lawrence River (Québec) ». *Le Naturaliste Canadien* 112 : 435-436.

Vladykov, V. D. et E. Kott. 1980. « Description and key to metamorphosed specimens and ammocetes of Petromyzontidae found in the Great Lakes region ». *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences* 37 : 1616-1625.

Werner, R. G. 2004. *Freshwater Fishes of the Northeastern United States, a field guide*. Syracuse University Press, New York. 335 p.

Adresses Internet utiles

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).
www.cosepac.gc.ca

Froese, R. et D. Pauly (dir. de publ.). FishBase.
www.fishbase.org

Ministère du Développement durable, de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP).
www.mddefp.gouv.qc.ca

Crédits photographiques

Légende :
M : médaillon ; H : en haut ; B : en bas ; G : à gauche ; C : au centre ; D : à droite

Toutes les photographies sont de **Jean-François Desroches** et **Isabelle Picard**, à l'exception des suivantes :

COUVERTURE : **Dominique Danvoye,** submersion-images.com (photo principale et couverture arrière)

Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne : 284

Jonathan Beaudet : 24

Denis Bisson : 226, 240

Brian Boyle (ROM) : 59 (gardon rouge), 157

Brian Coad (Musée canadien de la nature) : 93

Patrick Crête-Lapointe : 66 (doré jaune), 370

Michel Delorme : 26

Alan Dextrase (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario) : 380, 397B

Robert J. Eakins (Ontario Freshwater Fishes Life History Database - ontariofishes.ca) : 352

Colin Gallagher : 235

Erling Holm (ROM) : 65 (crapet à longues oreilles), 67 (dard de sable), 351, 379

Stéphane Jennings : 22, 27, 167 (habitat), 262 (habitat)

Jean-Philippe Lalumière : 92 (esturgeons)

Richard Laparé : 9, 14, 15, 16, 31B, 56G, 69G, 92 (habitat), 99, 125, 138, 182 (habitat), 186, 188, 190, 209, 212, 214M, 279, 283, 285M, 289, 302, 306, 312, 322, 341D, 364B, 383, 396

François Lapierre : 123G

Martine Lapointe : 10, 20, 23, 399

Greg Lashbrook, Gregory A.D. : 287

John Lyons (Wisconsin Department of Natural Resources) : 281

André L. Martel (Musée canadien de la nature) : 402M

Huguette Massé (MDDEFP) : 60 (meunier noir), 60 (meunier rouge), 191, 194

Lance Merry : 65 (crapet rouge), 349

Maya Petit : 25

Tony Pletcher (courtoisie de BioDiTRL, University of Alberta) : 256, 258

Daniel Pouliot : 141B, 309

Miranda Roberge : 6

Hugues Sebire (guide de pêche au lac Massawippi) : 64 (cisco de lac), 232

Kenneth W. Stewart : 250

Nate Tessler : 119, 122

Ronald Thibault : 21

Guy Verreault (MDDEFP) : 108, 111

Paul Vecsei : 64 (omble chevalier), 239

Douglas A. Watkinson : 59 (maskinongé), 59 (laquaiche argentée), 63 (omisco), 65 (truite brune), 65 (saumons de l'Ouest), 66 (bar blanc), 67 (chabot à tête plate), 67 (chabot de profondeur), 67 (chaboisseau à quatre cornes), 105, 247, 251, 260, 262 (truite-tigre), 272, 288, 327, 329, 331, 336

Index

A

Achigan
- à grande bouche 362
- à petite bouche 359
- de mer (voir Bar rayé)
- de roche (voir Crapet de roche)
- noir (voir Achigan à grande bouche)

Acipenser
- *brevirostrum* 90
- *fulvescens* 85
- *oxyrinchus oxyrinchus* 88

Acipenséridés 83

Alasmidonta
- *heterodon* 426
- *marginata* 413
- *undulata* 414
- *varicosa* 415

Alasmidonte
- à fortes dents 414
- naine 426
- renflée 415
- rugueuse 413

Alewife 115

Alosa
- *aestivalis* 119
- *pseudoharengus* 115
- *sapidissima* 117

Alose
- à gésier 121
- d'été 119
- savoureuse 117

Ambloplites rupestris 355

Ameiurus
- *natalis* 214
- *nebulosus* 211

Amia calva 98

Amie chauve (voir Poisson-castor)

Amiidés 97

Ammocrypta pellucida 379

Anguilla rostrata 109

Anguille d'Amérique 109

Anguillidés 107

Anodonta implicata 407

Anodonte
- cylindrique 408
- de l'Est 409
- de Terre-Neuve 410
- du gaspareau 407
- grand 411

Anodontoides ferussacianus 408

Apeltes quadracus 315

Aplodinotus grunniens 390

Athérinopsidés 299

B

Bar
- blanc 336
- d'Amérique (voir Bar rayé)
- rayé 338

Barbotte
- brune 211
- des rapides (voir Chat-fou des rapides)
- jaune 214

Barbue de rivière 216

Baret 334

Bass
- Largemouth 362
- Rock 355
- Smallmouth 359
- Striped 338
- White 336

Bec-de-lièvre 148

Bluegill 346

Bowfin 98

Brochet
- d'Amérique 278
- du Nord (voir Brochet, grand)
- grand 269
- maillé 275
- vermiculé 281

Bullhead
- Brown 211
- Yellow 214

Burbot 296

C

Cambarus
- *bartoni* 438
- *robustus* 439

Carassin 132

Carassius auratus 132

Carp, Common 127
Carpe 127
Carpiodes cyprinus 207
Catfish, Channel 216
Catostomidés 189
Catostomus
catostomus 194
commersoni 191
Centrarchidés 341
Chaboisseau
à quatre cornes 331
de profondeur (voir Chabot de profondeur)
Chabot
à tête plate 327
de profondeur 329
tacheté 323
visqueux 325
Char, Arctic 239
Chat-fou
brun 218
des rapides 220
liséré 223
livré (voir Chat-fou liséré)
Chatte de l'Est (voir Méné jaune)
Chevalier
blanc 198
cuivré 204
de rivière 202
jaune 200
rouge 196
Choquemort 307
Chrosomus
eos 163
neogaeus 165
Chub
Creek 134
Lake 142
Cisco
de lac 232
de printemps (voir Cisco de lac)
Clam
Asian 435
Fingernail 434
Clupéidés 113
Corbeille d'Asie, petite 435
Corbicula fluminea 435
Corégone
de l'Atlantique 230
de lac (voir Corégone, grand)
grand 228
Coregonus
artedi 232
clupeaformis 228
huntsmani 230
Cottidés 321
Cottus
bairdi 323
cognatus 325
ricei 325
Couesius plumbeus 142
Couette 207
Crapet
à longues oreilles 351
arlequin 346
de roche 355
rouge 349
soleil 343
vert 353
Crapet-calicot (voir Marigane noire)
Crayfish
Allegheny 445
Appalachian Brook 438
Calico 444
Northern 440
Northern Clearwater 441
Robust 439
Rusty 443
Spinycheek 442
Virile (voir Northern)
Crayon-d'argent 300
Crappie, Black 357
Creeper 412
Culaea inconstans 317
Cyprinidés 123
Cyprinella spiloptera 153
Cyprinus carpio 127

D

Dace
Eastern Blacknose 144
Finescale 165
Longnose 146
Northern Redbelly 163
Pearl 140
Dard
à ventre jaune 375
arc-en-ciel 397
barré 377
de sable 379
gris (voir Fouille-roche gris)
Dard-perche (voir Fouille-roche zébré)
Darter
Channel 387
Fantail 377
Iowa 375

Johnny 284
Rainbow 397
Sand, Eastern 379
Tessellated 284

Doré
bleu (voir Doré jaune)
jaune 370
noir 373

Dorosoma cepedianum 121

Dreissena
quagga 432
polymorpha 432

Dreissenidés 432

Drum, Freshwater 390

E

Écrevisse
à épines 442
à pinces bleues 440
à rostre caréné 441
à taches rouges 443
de ruisseau 438
géante 439
marbrée 444
obscure 445

Eel, American 109

Elephantear 420

Elktoe 413

Elliptio
à dents fortes 420
complanata 418
crassidens 420
dilatata 421
de l'Est 418
Eastern 418
pointu 421

Éperlan arc-en-ciel 264

Épinoche
à cinq épines 317
à neuf épines 319
à quatre épines 315
à trois épines 311
tachetée 313

Ésocidés 267

Esox
americanus
americanus 278
vermiculatus 281
lucius 269
masquinongy 272
niger 275

Esturgeon
à museau court 90
de lac (voir Esturgeon jaune)
de mer (voir Esturgeon noir)
jaune 85
noir 88

Etheostoma
caeruleum 397
exile 375
flabellare 377
nigrum 384
olmstedi 384

Exoglossum maxillingua 148

F

Fallfish 137

Fatmucket 424

Floater,
Alewife 407
Brook 415
Eastern 409
Giant 411
Newfoundland 410
Triangle 414

Flutedshell 416

Fondule barré 305

Fouille-roche
gris 387
zébré 385

Fundulidés 303

Fundulus
diaphanus 305
heteroclitus 307

G

Gadidés 291

Gar, Longnose 94

Gardon rouge 157

Gaspareau 115

Gastérostéidés 309

Gasterosteus
aculeatus 311
wheatlandi 313

Gobie à taches noires 394

Gobiidés 393

Goby, Round 394

Goldeye 103

Goldfish 132

Grémille 397

Gymnocephalus cernuus 397

H

Hareng de lac (voir Cisco de lac)

Heelsplitter
Creek 417
Pink 429

Herring, Blueback 119
Hickorynut 430
Hiodon
alosoides 103
tergisus 105
Hiodontidés 101
Hybognathus
hankinsoni 161
nuchalis (voir *Hybognathus regius*)
regius 159

I

Ichthyomyzon
castaneus 81
fossor 74
unicuspis 79
Ictaluridés 209
Ictalurus punctatus 216

K

Killifish,
Banded 305
Kokani (voir Saumon rouge)

L

Labidesthes sicculus 300
Lampetra appendix 72
Lampmussel,
Eastern 423
Yellow 425
Lamprey
Brook
American 72
Northern 74
Chestnut 81
Sea 76
Silver 79
Lamproie
argentée 79
brune 81
de l'Est 72
du Nord 74
marine 76
Lampsile
cordiforme 422
fragile (voir Leptodée ocre)
jaune 425
rayée 423
siliquoïde 424
Lampsilis
cardium 422
cariosa 425
radiata radiata 423
siliquoidea 424
Laquaiche
argentée 105
aux yeux d'or 103
Lasmigona
compressa 417
costata 416
Lasmigone
cannelée 416
des ruisseaux 417
Lépisostéidés 93
Lépisosté osseux 94
Lepisosteus osseux 94
Lepomis
auritus 349
cyanellus 353
gibbosus 343
macrochirus 346
megalotis 351
Leptodea
fragilis 427
ochracea 428
Leptodée
fragile 427
ocre 428
Ligumia recta 431
Ligumie noire 431
Loche (voir Poulamon atlantique et Lotte)
Logperch 385
Lota lota 296
Lotidés 295
Lotte 296
Luxilus cornutus 150

M

Madtom
Margined 223
Tadpole 218
Malachigan 390
Margariscus margarita 140
Margaritifera margaritifera 406
Margaritiféridés 406
Marigane noire 357
Maskinongé 272
Méné
à grosse tête 170
à menton noir 187
à museau arrondi 168
à museau noir 185
à nageoires rouges 150
à queue tachée 172
argenté (voir Méné d'argent)

à tache noire (voir Méné à queue tachée)
à tête rose 176
bleu 153
d'argent 159
de lac (voir Mulet de lac)
d'herbe 183
émeraude 174
jaune 155
laiton 161
paille 180
pâle 178
ventre-citron 165
ventre-rouge 163

Ménomini rond 234

Menton noir (voir Méné à menton noir)

Meunier
noir 191
rouge 194

Microgadus tomcod 292

Micropterus
dolomieui 259
salmoides 262

Minnow
Bluntnose 168
Brassy 161
Cutlip 148
Eastern Silvery 159
Fathead 170

Mooneye 105

Morone
americana 334
chrysops 336
saxatilis 338

Moronidés 333

Moules d'eau douce 400

Moule
quagga 432
zébrée 432

Moxostoma
anisurum 198
carinatum 202
hubbsi 204
macrolepidotum 196
valenciennesi 200

Mucket, Tidewater 428

Mudminnow, Central 284

Mummichog 307

Mulet
à cornes 134
argenté (voir Ouitouche)
de lac 142
perlé 140

Mulettes 400

Mulette perlière de l'Est 406

Musculium 434

Museau noir (voir Méné à museau noir)

Muskellunge 272

Mussel
Quagga 432
Zebra 432

Myoxocephalus thompsonii 329

N

Naseux
des rapides 146
noir 144

Neogobius melanostomus 394

Notemigonus crysoleucas 155

Notropis
atherinoides 174
bifrenatus 183
heterodon 187
heterolepis 185
hudsonius 172
rubellus 176
stramineus 180
volucellus 178

Noturus
flavus 220
gyrinus 218
insignis 223

O

Obovaria olivaria 430

Obovarie olivâtre 430

Omble
arctique (voir Omble chevalier)
chevalier 239
de fontaine 236
gris (voir Touladi)
moucheté (voir Omble de fontaine)
rouge (voir Omble chevalier)

Omisco 288

Oncorhynchus
clarkii 250
kisutch 258
mykiss 244
nerka 256
tshawytscha 260

Orconectes
immunis 444
limosus 442
obscurus 445
propinquus 441
rusticus 443
virilis 440

Osméridés 263

Osmerus mordax 264

Ouananiche (voir Saumon atlantique)

Ouitouche 137

P

Papershell,
Cylindrical 408
Fragile 427

Pearlshell, Eastern 406

Perca flavescens 367

Perch
White 334
Yellow 367

Perchaude 367

Perche (voir Perchaude)
blanche (voir Baret)
goujonnière (voir Grémille)

Perche-soleil (voir Crapet soleil)

Perche-truite (voir Omisco)

Percidés 365

Percina
caprodes 385
copelandi 387

Percopsidés 287

Percopsis omiscomaycus 288

Petromyzon marinus 76

Pétromyzontidés 69

Phoxinus
eos (voir *Chrosomus eos*)
neogaeus (voir *Chrosomus neogaeus*)

Pickerel
Chain 275
Grass 281
Redfin 278

Pike
Northern 269

Pimephales
notatus 168
promelas 170

Pisidium 434

Pocketbook, Plain 422

Poisson
blanc (voir Ouitouche et Grand corégone)
des chenaux (voir Poulamon atlantique)
rouge (voir Carassin)

Poisson-castor 98

Pomoxis nigromaculatus 357

Potamile ailé 429

Potamilus alatus 429

Poulamon atlantique 292

Prosopium cylindraceum 234

Pumpkinseed 343

Pungitius pungitius 319

Pyganodon
cataracta 409
fragilis 410
grandis 411

Q

Queue à tache noire (voir Méné à queue tachée)

Quillback 207

R

Raseux-de-terre
gris 284
noir 284

Redhorse
Copper 204
Greater 200
River 202
Shorthead 196
Silver 198

Rhinichthys
atratulus 144
cataractae 146

Rotengle (voir Gardon rouge)

Rudd 157

Ruffe 397

S

Salmo
Salar 252
trutta 247

Salmon
Atlantic 252
Chinook 260
Coho 258
Sockeye 256

Salmonidés 225

Salvelinus
- *alpinus* 239
- *fontinalis* 236
- *namaycush* 242
- *salvelinus* (voir *Salvelinus alpinus*)

Sander
- *canadensis* 373
- *vitreus* 370

Sandre
- d'Amérique (voir Doré jaune)
- du Canada (voir Doré noir)

Sandshell, Black 431

Sauger 273

Saumon
- atlantique 252
- chinook 260
- coho 258
- nerka (voir Saumon rouge)
- rouge 256

Scardinius
- *erythrophthalmus* 157

Sciaénidés 389

Sculpin
- Deepwater 329
- Fourhorn 331
- Mottled 323
- Slimy 325
- Spoonhead 327

Semotilus
- *atromaculatus* 134
- *corporalis* 137

Shad
- American 117
- Gizzard 121

Shiner
- Blackchin 187
- Blacknose 185
- Bridle 183
- Common 150
- Emerald 174
- Golden 155
- Mimic 178
- Rosyface 176
- Sand 180
- Spotfin 153
- Spottail 172

Silverside, Brook 300

Smelt, Rainbow 264

Sockeye (voir Saumon rouge)

Sphaériidés 434

Sphaerium 434

Spike 421

Stickleback
- Blackspotted 313
- Brook 317
- Fourspine 315
- Ninespine 319
- Threespine 311

Stonecat 220

Strophite ondulé 412

Strophitus undulates 412

Sturgeon
- Atlantic 88
- Lake 85
- Shortnose 90

Suceur
- ballot (voir Chevalier de rivière)
- blanc (voir Chevalier blanc)
- cuivré (voir Chevalier cuivré)
- jaune (voir Chevalier jaune)
- rouge (voir Chevalier rouge)

Sucker
- Longnose 194
- White 191

Sunfish
- Green 353
- Longear 351
- Redbreast 349

T

Tanche 130

Tench 130

Tête-de-boule (voir Méné à grosse tête)

Tête rose (voir Méné à tête rose)

Tinca tinca 130

Tomcod, Atlantic 292

Touladi 242

Triglopsis quadricornis 331

Trout
- Brook 236
- Brown 247
- Cutthroat 250
- Lake 242
- Rainbow 244

Trout-perch 288

Truite
- arc-en-ciel 244
- brune 247
- de lac (voir Omble de fontaine et Touladi)
- de mer (voir Omble de fontaine)
- de ruisseau (voir Omble de fontaine)

d'Europe (voir Truite brune)
fardée 250
grise (voir Touladi)
mouchetée (voir Omble de fontaine)
rouge (voir Omble de fontaine et Omble chevalier)
saumonée (voir Omble de fontaine et Truite arc-en-ciel)

U

Umbra limi 284

Umbre de vase 284

Umbridés 283

Unionidés 403

V

Ventre
citron (voir Méné ventre-citron)
rouge du Nord (voir Méné ventre-rouge)

Ventre-pourri (voir Méné à museau arrondi)

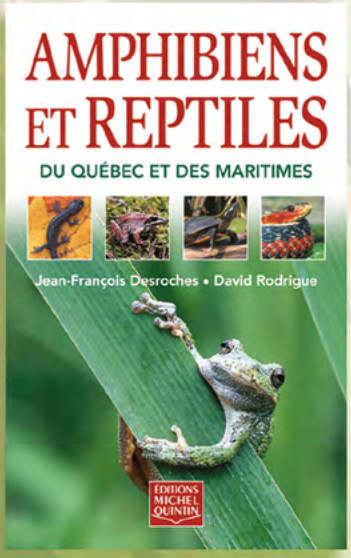
W

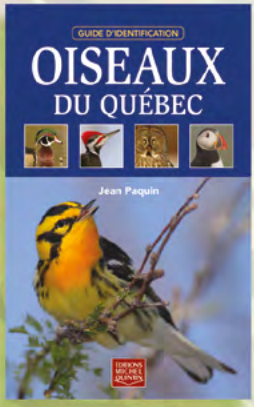
Walleye 370

Wedgemussel, Dwarf 426

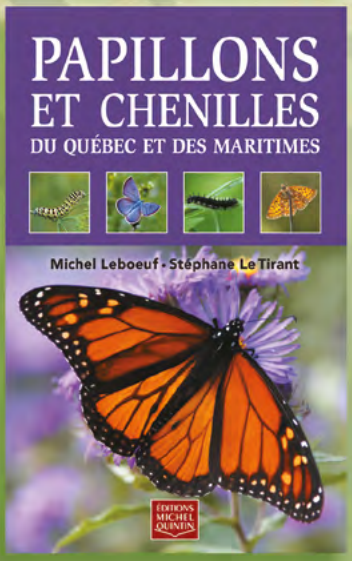
Whitefish
Atlantic 230
Lake 228
Round 234

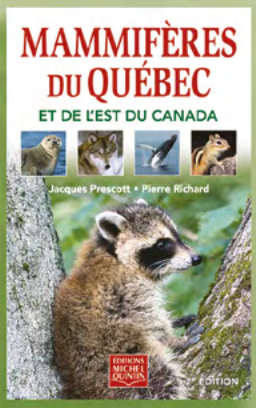
GUIDES NATURE QUINTIN











editionsmichelquintin.ca